Digitized by the Internet Archive
in 2009 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/chansonnierhisto06raun

CHANSONNIER HISTORIQUE

DU XVIII^e SIÈCLE

RECUEIL DE CHANSONS, VAUDEVILLES
SONNETS, ÉPIGRAMMES, ÉPITAPHES
ET AUTRES VERS SATIRIQUES ET HISTORIQUES

Formé

Avec la Collection de Clairambault, de Maurepas

ET AUTRES MANUSCRITS INÉDITS

VI

RECUEIL CLAIRAMBAULT-MAUREPAS

CHANSONNIER

HISTORIQUE

DU XVIII^e SIÈCLE

Publié avec Introduction, Commentaire, Notes et Index

PAR

ÉMILE RAUNIÉ

ARCHIVISTE PALÉOGRAPHE

Orné de

Portraits à l'eau-forte par ROUSSELLE

PARIS

A. QUANTIN IMPRIMEUR-ÉDITEUR

7, RUE SAINT-BENOIT

1882

DEUXIÈME PARTIE

LE RÈGNE DE LOUIS XV

MINISTÈRE DU DUC DE BOURBON
ET DU CARDINAL FLEURY

1724-1742

II

RENÉ HÉRAULT
Lieutenant général de Police
1691 - 1740

Rousselle sc. A. Quantin Imp Edit

LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
SANTA BARBARA

ANNÉE 1732

AVIS AU ROI

O roi, né pour la chasse au cerf,
Seras-tu donc toujours le serf
D'un prélat plus qu'octogénaire [1]?
Laire lanlaire.

Il a, sans poudre ni canon,
Forcé Saint-Médard en ton nom :
Ce sont là ses exploits de guerre.

Nos braves prélats, tôt ou tard,
Ouvriront l'autre Saint-Médard
Pour Sa Majesté débonnaire [2].

1. Le cardinal de Fleury. (M.)
2. Louis le Débonnaire, fils de Charlemagne, mis en prison à Saint-Médard de Soissons, où l'on voit encore cette prison qui n'a de jour que par une lucarne. (M.)

L'auteur de cette chanson
Y mettrait volontiers son nom,
S'il ne craignait les étrivières,
Laire lanlaire.

LES

EXPLOITS DE M. HÉRAULT.

Certes, c'est jouer trop gros jeu,
Petit lieutenant de police[1] :
Mal prend à qui s'en prend à Dieu.
Certes, c'est jouer trop gros jeu,
La honte ici, là-bas le feu,
De tes pareils est le supplice.
Certes, c'est jouer trop gros jeu,
Petit lieutenant de police !

1. Les jansénistes ne ménagèrent pas leurs attaques au magistrat intègre qui exécutait scrupuleusement à leur égard les ordres de la cour. Ils croyaient d'ailleurs, comme l'affirme le marquis d'Argenson, qu'il provoquait les rigueurs du pouvoir : « Un petit M. Hérault, vil atome de Loyola, qui, avec quelque sorte d'éloquence, insinuait à ce vieux prêtre la crainte et l'espérance de la bulle *Unigenitus,* et lui faisait valoir comme actions dangereuses de haine les moindres reproches des jansénistes indépendants. »

Crottes, lanternes et catins,
Furent jadis ton seul office ;
Tu quittes, pour vexer les saints,
Crottes, lanternes et catins ;
C'est trop, pour plaire aux Girardins[1],
Contre le ciel d'entrer en lice.

Aussi scélérat que Mathan,
Sans foi ni loi, sans crainte aucune ;
Homme plus fourbe que Satan,
Aussi scélérat que Mathan,
Le prêtre de Baal t'attend
Pour avoir part à sa fortune.

Ton Dieu fut ce vieux cardinal,
Qui doit tomber en pourriture ;
Suppôt du ministre infernal,
Ton Dieu fut ce vieux cardinal,
L'un et l'autre nés pour le mal,
Tous deux l'horreur de la nature.

Apprends-nous quel est ton dessein :
Pourquoi fermer le cimetière[2]

1. Les jésuites, ainsi nommés à cause du père Girard. (M.)

2. « Enfin, on s'est lassé du spectacle des convulsions de Saint-Médard, et le Roi, par ordonnance du 27 janvier, a ordonné que la porte du petit cimetière sera toujours fermée, qu'on n'y entrera que pour inhumations, et défenses de s'assembler autour et ailleurs, dans les rues,

Où reposent les os d'un saint?
Apprends-nous quel est ton dessein ;
Tu défends l'abord d'un terrain,
Aux malades si salutaire.

Les miracles que fait Pâris
Ne sont pas de ta compétence,
Et, sans rougir, tu les proscris,
Les miracles que fait Pâris ;
Contre le saint tu te roidis.
Qui t'a donné cette licence?

Tu fais des projets merveilleux,
Et rien n'échappe à tes lumières.
Pour contenter des furieux,
Tu fais des projets merveilleux.
Tu fouilles jusque dans les lieux,
Les caves, les puits, les gouttières.

L'exil, la prison, le carcan,
Sont les armes de ta malice.
Sous toi, l'on souffre injustement
L'exil, la prison, le carcan.

maisons et places, à peine de désobéissance, de punition exemplaire. » (*Corresp. de Marais.*) On sait qu'un plaisant écrivit sur le mur du cimetière ce distique railleur :

De par le Roi, défense à Dieu
De faire miracle en ce lieu.

Ton tribunal est constamment
Le tribunal de l'injustice.

Le jeune homme que tu surpris
Rendit ta trahison publique,
T'attira de nouveaux mépris.
Le jeune homme que tu surpris
Sur le tombeau de saint Pâris,
Il a fait ton panégyrique [1].

Un jour on lira tes exploits
Gravés au temple de Mémoire ;
Tu fais la guerre en mille endroits,
Un jour on lira tes exploits !
Sainte-Barbe [2], les Trente-Trois [3],
Saint-Médard t'ont couvert de gloire.

1. L'*Abrégé chronologique* raconte ainsi les faits rappelés dans ce couplet : « Martin Gontier, intimidé par les menaces de M. Hérault, signe contre sa propre conscience un procès-verbal dans lequel on lui fait dire que ses convulsions sont volontaires... Touché de sa faute, il retourne à Saint-Médard, et, en présence de plusieurs conseillers du Parlement et d'une multitude de peuple, il demande pardon à Dieu sur le tombeau du mensonge qu'il a commis chez le lieutenant de police ; il prie les assistants d'attester avec lui par leurs signatures la déclaration qu'il vient de faire. » — (*Janv.*)

2. Pour l'affaire de Sainte-Barbe, Cf. tome V, p. 222.

3. « Lettre de cachet qui exile le supérieur des Trente-Trois. Les Sulpiciens s'emparent de cette communauté, la seule école de Paris qui fût encore saine pour la théologie. Les écoliers se retirent ; l'on change les administrateurs. M. Hérault est du nombre de ceux qu'on leur substitue. » (*Abrégé chronol.*, 7 nov. 1731.)

Le beau projet, le rare exploit !
Tu tiens une tombe investie [1];
Pour un robin le digne emploi.
Le beau projet, le rare exploit !
Tremble, malheureux, que sur toi
Le saint ne fasse une sortie.

On rit des informations
Qu'à la Bastille tu fis faire
Sur le fait des convulsions [2].
On rit des informations !
Tous les témoins sont des fripons,
Le juge est un fourbe, un faussaire.
On rit des informations
Qu'à la Bastille tu fis faire.

1. Le tombeau du diacre Pâris fut longtemps gardé par les archers, et l'on posta dans l'église Saint-Médard des exempts chargés d'arrêter tous ceux qui auraient des convulsions.

2. « Quant aux personnes qui avaient des convulsions, on les a mises à la Bastille ; plusieurs ont avoué qu'elles se donnaient ces convulsions quand elles voulaient, et plusieurs aussi se sont dédites publiquement. M. Chirac et M. de La Peyronnie ont examiné avec plusieurs autres médecins et chirurgiens ces convulsionnaires, et ont donné leurs certificats constatant qu'ils éprouvaient ces convulsions à volonté ; ce qui s'est passé à ce sujet a fait dire aux jansénistes modérés qu'on devrait punir ces sortes de gens pour s'être moqués de la religion : ils sont tous sortis de la Bastille sans qu'on leur ait infligé d'autres punitions. » (*Mém. de Maurepas.*)

LA

MARÉCHALE DE VILLARS

Si Villars avait les attraits
De cette tante tant aimable,
Je dirais : Ne quittez jamais,
Sa chaîne est adorable.
Mais pour un vieux visage usé,
Un esprit plein de rabâchage,
Quel radotage !
L'abbé, en vérité,
Vous avez bien de la bonté[1].

1. Marais nous fournit des renseignements précis sur l'origine et les auteurs de cette chanson : « Le premier couplet a été fait chez la maréchale d'Estrées, où étaient M^me^ de Gontaut; sa nièce, le ministre [d'Angervilliers] et l'abbé [de Vauréal] qui, après une partie de quadrille, voulut aller souper chez la maréchale de Villars ; on voulut l'en détourner, il persista et en dit du bien tant qu'on lui répondit : *L'abbé en vérité, vous avez bien de la bonté,* ce qui donna occasion de faire ce couplet, et en le mettant dans le monde on a eu la malice de marquer deux vers comme faits par le ministre lui-même. Le second couplet a été fait chez M^me^ de Gontaut, qui l'avoue et en décharge Roy, que l'on accusait d'en être l'auteur. » La chanson tomba entre les mains de la maréchale, qui voulut avoir un éclaircissement avec M^me^ de Gontaut, et cela fit « une des *belles tracasseries* qu'on eût encore vues ». (*Corresp. avec Bouhier.*)

Nul esprit, pas même un bon cœur,
Sans beauté ni jeunesse,
Jalouse jusqu'à la fureur,
Et fausse sans finesse;
Souple et basse avec vanité,
Envieuse, avare et volage,
Quel assemblage!
Grands dieux! en vérité,
De l'aimer serait-on tenté?

L'ABBÉ PUCELLE[1]

A L'EXEMPLE d'un oncle, appui de nos frontières[2],
Pucelle de l'État sut défendre les droits.

1. L'abbé René Pucelle, conseiller-clerc au Parlement de Paris, avait débuté par la carrière des armes avant de prendre l'habit ecclésiastique, et il lui était resté de son premier métier une fougue qu'il employait à combattre, en toute occasion, la bulle et ses partisans. Signalé par son zèle excessif à la sévérité de Fleury, il fut exilé, le 14 mai 1732, après une audience orageuse accordée par le Roi au Parlement. Le prince venait d'imposer silence au premier président, lorsque l'abbé Pucelle osa lui présenter un écrit dans lequel étaient consignées les plaintes du Parlement. Maurepas le déchira par ordre du Roi. A son retour de Compiègne, l'abbé trouva à Senlis un brigadier des gardes du corps, muni d'une lettre de cachet pour lui, et chargé de le conduire à son abbaye de Corbigny.

2. Le maréchal de Catinat. (M).

Contre une bulle impie il éleva sa voix,
A Rome usurpatrice il posa des barrières ;
Jusques aux pieds du trône il réclama les lois.
Sourd à l'ambition, à l'intérêt sordide,
Il trouva dans son zèle une gloire solide,
Et fut, nouveau Brutus, le dernier des Français.

Le roi pour plaire à Fleury,
Toujours plein de zèle,
Vient d'exiler de Paris
Un sujet fidèle.
Que de femmes vont pleurer !
Que de filles vont crier :
Rendez-moi Pucelle, ô gué,
Rendez-moi Pucelle !

Toutes les filles de Paris,
Qui, pleines de zèle,
Vont dire au bon roi Louis :
Rendez-nous Pucelle.
Vous avez les yeux si doux,
Ne dites plus, taisez-vous ;
Rendez-nous Pucelle, ô gué,
Rendez-nous Pucelle !

Le roi qui entend ces cris,
Fort peu s'en étonne,
Et pour consoler Paris,

Aussitôt entonne :
S'il n'y avait point d'abbé,
Bien plus longtemps vous seriez
Mesdames, pucelles, ô gué,
Mesdames, pucelles !

Tout le monde est bien surpris
De cette nouvelle.
Le Parlement de Paris
N'a plus de Pucelle.
Chacun va de tous côtés
Voir où il pourra trouver
La bonne aventure, ô gué,
La bonne aventure [1].

L'ENTRÉE DU NONCE[2]

Mon Dieu ! la pitoyable entrée
Que le nonce a fait aujourd'hui !

1. Il est dit dans les *Mémoires de Richelieu* que Maurepas composa cette chanson à l'instigation du cardinal Fleury, pour amuser les Parisiens et rendre ridicule un Parlementaire victime de son courage et de son patriotisme.

2. « M. d'Elcy, nonce du pape, fit son entrée à Paris le 4 août. Cette entrée avait été différée de plus d'un mois par rapport aux affaires du Parlement dont la cour de

Hors deux ou trois grandes livrées,
Le reste était terne et flétri.

Les chevaux sont de franches rosses
Qu'on a couverts de vieux harnois,
Et l'on voit bien que les carrosses
Ont déjà servi plusieurs fois.

Les rubans et les festons même
Sont si fanés et si crasseux,
Que l'on a cru voir de Bohême
Venir une bande de gueux.

Eh quoi ! de la part du Saint-Père,
Qui reçoit tant d'argent de nous,
Envoyer ce traîne-misère !
C'est donc le pays des grigous.

Il est venu, dit-on, en France,
Pour ranger l'État sous ses lois ;
Mais du Parlement la prudence
Saura lui donner sur les doigts [1].

Rome craignait l'issue, car le peuple était pour le Parlement contre la cour de Rome. » (*Mém. de Maurepas.*)

1. « M. le nonce, dit Marais, donne ici des permissions de lire toutes espèces de livres, hérétiques ou autres, *prohibitos et damnatos ;* il permet aussi de lire ceux qui sont *in judicio romano.* Mais, le lendemain de son entrée, il y a eu un arrêt du Parlement qui a supprimé ses permissions et fait défenses d'en obtenir, *comme contraires aux droits des ordinaires et aux maximes et usages du royaume.* »

Alors on lui dira : Pauvre homme,
Vous vous êtes cassé le nez,
Vous vouliez l'Inquisition de Rome,
Jamais vous ne l'établirez.

A Malte, vous prîtes la fuite [1]
Afin d'éviter le gibet
Qu'un juge comme vous mérite
Quand il condamne sans sujet.

Vous ne parlez que de potence [2]
Ou d'autres supplices divers !
Jésus souffrait en patience,
Et vous tourmentez l'univers.

Des jésuites la compagnie
Vous inspire ses sentiments,
C'est du royaume l'ennemie,
Le fléau des honnêtes gens.

1. « Il avait été ci-devant inquisiteur du pape à Malte, où il voulut visiter les hôpitaux de la nation française, ce que nul de ses prédécesseurs n'avait osé entreprendre. La nation s'y opposa de telle manière qu'il n'osa passer outre, craignant qu'elle n'exécutât à son sujet la menace qu'elle avait faite de le jeter dans la Méditerranée. Le cardinal de La Trémoille, qui était en ce temps-là chargé des affaires du Roi à Rome, en porta des plaintes au pape, et lui dit que, s'il voulait revoir son inquisiteur, il devait le retirer de Malte, ce qui fut cause de son retour. » (*Mém. de Maurepas.*)

2. « Ce nonce est entreprenant ; il a demandé s'il n'y avait pas de *poutences* pour le Parlement. » (*Corresp. de Marais.*)

Plus on vous voit et considère,
Plus on connaît à vos vertus
Que vous êtes venu sur terre,
Animé par *Philotanus* [1].

Si ce démon un jour se lasse,
A force de faire du mal,
Mettez un jésuite à sa place,
En ce genre il est sans égal.

Tel nonce est une sainte ruse
De l'esprit de Sa Sainteté,
Afin que l'on se désabuse
De la noire société.

Le nonce enfin est arrivé,
C'est un esprit bien mal tourné,
Un homme d'assez basse mine,
Vindicatif, fier, ignorant,
Et qui, sans pouvoirs, s'imagine
Décider souverainement.

1. *Philotanus* est le titre d'un poème satirique de l'époque, relatif aux querelles religieuses et dirigé contre les jésuites. Il avait pour auteur l'abbé de Grécourt.

REMONTRANCES

DU

PARLEMENT AU ROI[1]

Daignez, grand Roi ! daignez écouter la requête
Des magistrats en pleurs à qui ma voix se prête ;
Hâtez-vous d'arracher de fidèles sujets
A la fureur des gens ennemis de la paix ;
Si vous êtes puissant, vous n'êtes pas moins juste,
Écoutez un moment votre Sénat auguste,
Sa sagesse éprouvée, et son zèle éclairé,
Ne laissent point penser qu'il se soit égaré ;
Il se voit outragé pour vous être fidèle.

1. Pour mettre un terme aux perpétuelles incursions du Parlement dans le domaine politique et religieux, le cardinal Fleury envoya, le 20 août, aux magistrats, une déclaration du Roi qui les dépouillait en partie de leur droit de remontrances et limitait leur action dans les appels comme d'abus. Malgré les instances du Parlement, cette déclaration fut enregistrée le 3 septembre, à Versailles, dans un lit de justice auquel les magistrats furent tenus d'assister en robes rouges. Le lendemain, le Parlement rendit un arrêt qui frappait le lit de justice de nullité, et décida qu'il serait adressé au Roi de nouvelles remontrances ; les Chambres devaient rester assemblées pour attendre la réponse du Roi. En cet état de choses, l'exil pouvait seul triompher de l'obstination des robins ; Fleury le comprit et n'hésita pas.

Un faux jour vous le montre indocile et rebelle :
Mais tel qu'il fut toujours, n'est-il pas aujourd'hui
Du trône de ses rois l'inébranlable appui ?
S'il élève sa voix, s'il s'arme de constance,
C'est pour sauver l'État, c'est pour votre défense.
Dans le temps qu'il paraît braver votre pouvoir,
Il ne fait qu'obéir aux lois de son devoir.
Voyez tout par vos yeux, défiez-vous d'un homme
Qui veut vous asservir à l'empire de Rome,
Cessez de vous livrer aux conseils effrénés
D'un ministre séduit par des gens forcenés,
Et n'allez plus, au gré d'un frivole scrupule,
Vous immoler vous-même aux termes d'une bulle,
Qui, favorable aux vœux des pontifes romains,
Veut leur assujettir le maître des humains,
Et répand plus de maux, du couchant à l'aurore,
Que jadis aux mortels en apporta Pandore ;
Rendez-vous aux clameurs des peuples gémissants,
Confondez les complots des brouillons croassants :
De ces pestes de cour repoussez l'insolence,
De leurs dogmes pervers réprimez la licence ;
Par là vous remontez à la source d'un mal
A l'Église, à l'État également fatal ;
Et vous verrez la paix si longtemps exilée
Dans nos champs désolés pour jamais rappelée,
Ainsi vous sauverez les dogmes de la foi
Et régnerez sur nous, plus en père qu'en Roi.

L'EXIL DU PARLEMENT [1]

ET

LA CHAMBRE DES VACATIONS

Sur les ailes de la Victoire,
Partez, citoyens généreux;
Vos vainqueurs, confus et honteux,
Ne terniront point votre gloire.
Ainsi dans la Grèce autrefois
On vit une ingrate patrie,
Immoler à la jalousie
Les vrais défenseurs de ses droits.

Quand Rome aux attentats s'anime,
Portant ses coups contre nos Rois,
Vous réclamez les justes lois
Et le devoir fait votre crime.
Fuyez cette terre ennemie !

1. « La nuit du 6 au 7, les présidents et conseillers des Enquêtes et Requêtes ont été exilés en différentes villes du royaume, toutes hors de leur ressort. Ils sont au nombre de 139 qui sont tombés dans le filet de l'autorité royale, comme disait le cardinal de Retz. Il a fallu sortir de Paris dans le jour ; ils vont jusqu'à nouvel ordre, et le motif de la lettre de cachet est : *Monsieur, étant mal satisfait de votre conduite,* etc. » (*Corresp. de Marais.*)

Mais, hélas ! que deviendrons-nous,
Si détestant la tyrannie
La vertu s'enfuit avec vous ?

Dans mon entier j'étais un corps illustre
Du peuple et des grands révéré,
Maintenant désuni, je suis déshonoré,
Ma tête, indignement me fait perdre mon lustre [1],
Cependant, de mon sort voyez l'événement :
Pesez-en bien les conséquences,
Ma saine portion parle par son silence,
Et par ses vains discours l'autre portion ment.

En vacances l'on voit assis
Le Parlement sur fleurs de lys [2],

1. « Il n'y a personne de la Grand-Chambre exilé, ajoute Marais ; au contraire, il leur a été adressé une commission pour tenir la Chambre des vacations, et hier ils l'ont acceptée. » Fleury n'avait pas à se plaindre de la Grand-Chambre, exclusivement composée, comme le remarque Barbier, « de présidents qui sont au-dessus du robin ordinaire et attachés à la cour, des abbés qui attendent récompense, et des conseillers arrivés dans un âge où ils n'ont plus d'autre plaisir que de gagner des écus ; » il l'épargna. Mais le public, irrité de ce qu'elle n'avait pas fait cause commune avec les Enquêtes et les Requêtes, ne lui ménagea ni les railleries ni les injures. »

2. Les sièges des magistrats étaient ornés de fleurs de lis.

Il y reste la crasse,
Hé bien!
La lie et la carcasse,
Vous m'entendez bien.

Tous ces traîtres à leur devoir,
Sur l'épaule[1] devraient avoir,
Pour prix de leurs faiblesses,
Hé bien!
Ce qu'ils ont sous les fesses,
Vous m'entendez bien.

LE PRÉSIDENT PORTAIL

Le plus célèbre monument
Que nous ayons dans notre France
Est divisé en un moment,
Et s'en va tout en décadence.
Ce qui paraît original,
C'est par la faute du Portail.

1. Sous l'ancien régime, on marquait les forçats d'une fleur de lis à l'épaule.

2. Le président Portail fut en butte aux railleries des robins pour avoir obéi sans protestation aux ordres de la cour, qui suspendaient les assemblées du Parlement ou exilaient ses membres. C'était, dit une note mms. « un homme lâche et dévoué à la cour. »

Ce n'est que par le fondement,
Que succombe cet édifice.
Il était bâti à ciment
Pour résister à l'artifice.
Par un renversement fatal,
Il est détruit par son Portail.

Jadis ses graves habitants
Donnaient des lois à la couronne,
Par un funeste changement,
Un petit collet leur en donne[1].
Ce qui fait sa perte fatale,
C'est la faiblesse du Portail.

Ces aînés de tous nos dindons
Passent nuit et jour à séduire
De la Grand'Chambre les oisons,
Afin de les pouvoir conduire
Au but fougueux cardinal,
A l'ombre de leur vieux Portail[2].

1. L'abbé Pucelle.

2. « On dit qu'on avait affiché à plusieurs portes du palais cette inscription : *Palais à vendre.* Les fondements et les dedans en sont bons ; il n'y a que le *Portail* qui n'en vaut rien, et le *Parquet* est pourri. — Il y a toujours des gens hardis, mais ces allusions et ces brocards sont tristes pour le premier président Portail. » *(Journ. de Barbier.)*

APOLOGIE DES PANIERS[1]

C'est en vain, mesdames,
Qu'on veut nous blâmer ;
Vainement l'on trame
De nous réformer.
Des paniers la mode gentille
Sait se faire admirer partout ;
Par son art surtout,
L'on se distingue chez nous.
Quoi de plus aimable
Qu'un joli panier ?
Il est admirable,
Commode et léger ;

1. Les paniers avaient été mis à la mode par Mme de Montespan, qui les croyait propres à dissimuler ses fréquentes grossesses. L'abus que l'on fit de cet accessoire de la toilette lui attira de nombreuses critiques ; Duguet et Bridaine en blâmèrent l'emploi et, en 1727, un fameux prédicateur, l'abbé Bazin, leur consacra deux grands points dans un sermon sur la luxure. L'archevêque d'Arles, Forbin Janson, se montra plus sévère encore ; dans un singulier mandement, publié en septembre 1732, à l'occasion du jubilé, il interdit aux dames de porter ces paniers qu'il appelait *opercula iniquitatis*. Ce mandement fut lacéré par arrêt du Parlement d'Aix ; ce qui fit dire plaisamment à Marais : « Nos dames ne seront pas fâchées d'être maintenues par arrêt dans la possession de leurs paniers, qui ne seront plus regardés comme des *engins* d'enfer ou des *couvertures du diable.* » (*Corresp. avec Bouhier.*)

Oui, mesdames, par sa structure
Il rend le damas bien plus beau ;
Le moindre cerceau
En est fait en miniature ;
Le moindre cerceau
Nous représente un berceau.
Êtes-vous mal faite,
Mettez un panier,
Il vous rend bien faite ;
A chacun il sied.
L'on en trouve de toute espèce,
De tout âge, de toute façon,
De paille et de jonc,
De toute condition.
Margot, la servante,
Avec son panier,
A l'air apparente
Dessous cet osier ;
Elle imite la demoiselle,
Et vante partout ses appas ;
Et souvent par là
Elle se croit la plus belle,
Et souvent par là
La laide vous charmera.
Rendez-vous visite,
Prenez un panier,
Car, sans son mérite,
Vous pourrez choquer.
D'abord, toute la compagnie
Se déchaînera contre vous,

Contre votre goût;
Ce n'est point une folie,
Contre votre goût
Chacun porterait son coup.
Auprès d'une femme
Voulez-vous entrer,
Faites à la dame
Un joli panier.
Comme habile en cette méthode
Aussitôt elle vous prendra.
L'on vous gagera
Comme ouvrière à la mode,
L'on vous gagera
Doublement pour ce talent-là.
Vive l'ouvrière
Qui sut inventer
La belle manière
De porter panier!
L'on est leste et l'on est pimpante,
Mesdames, par ce beau secret
Qui rend en effet
La plus maigre, la plus bouffante,
Qui donne en effet
Un air mignon et bien fait.
Une aune de toile
Fait tout l'ornement
De ce nouveau voile
En habillement.
De l'osier ou de la baleine,
Étagés bien également

Du bas au montant,
Nous orne, ma foi, sans peine,
Et sans grand argent
L'on s'habille proprement.
A votre critique,
Messieurs les jaloux,
Nous faisons la nique,
Nous rions de vous.
C'est être, messieurs, bien moins sage
Que les fous les plus insensés,
Que de critiquer
Des paniers l'ancien usage,
Que de critiquer
Nos habits et nos paniers.

LES MŒURS DU TEMPS[1]

Que le Parlement ait raison,
Qu'il soit exilé, qu'on le pende,
Que Rome nous lâche à foison
Bulles et brefs de contrebande,

1. « Rien ne peindra mieux les mœurs du moment présent, remarque l'auteur des *Mémoires de Maurepas,* dans lesquels cette pièce est partiellement transcrite, que les vers que l'on chante dans les sociétés. Ces vers ne seront pas intelligibles, pour la plupart, dans quelque temps

Ah ! le voici, ah ! le voilà,
Celui qui rit de tout cela !

Que Bonneval le renégat [1]
Aille faire un tour à la Mecque,
Que le cardinal soit légat [2],
Que Vauréal soit fait évêque [3].

Que l'hypocrite Carignan [4]
Soit avare et voluptueuse,

d'ici, c'est pour cela que j'accompagnerai chaque strophe de l'explication ou de l'anecdote sous-entendue. » Il nous a paru intéressant de transcrire, presque en totalité, les commentaires des *Mémoires de Maurepas*.

1. Le marquis de Bonneval, après avoir servi dans les troupes de France, est passé au service de l'Empereur ; il s'est marié étant dans ce dernier service avec une fille de M. le duc Biren ; mais, s'étant brouillé avec le prince Eugène, il a quitté l'empire, est parti pour Constantinople, où il s'est fait Turc ; mais il a fallu pour cela qu'il se laissât tailler le prépuce, c'est le baptême de ce pays-là. (*M. de M.*)

2. Pour le cardinal Fleury, le bruit a couru qu'il serait légat *a latere,* et il est vrai qu'il y a eu quelque idée à ce sujet, mais la difficulté de l'enregistrement au Parlement a fait abandonner ce projet en France. (*M. de M.*)

3. Le fameux abbé de Vauréal, qui a été fait évêque de Rennes à la place de M. de Breteuil. L'aventure qui lui arriva à Marly avec M^me^ de Poitiers, dame d'honneur de feu M^me^ la duchesse d'Orléans, faisait croire qu'il ne lui serait point donné d'évêché. Le prince de Conti vit par le trou de la serrure ce qui se passait entre cet abbé et cette dame, et le rendit public, et cette aventure lui valut le nom de *coadjuteur de Poitiers,* nom qui lui resta. (*M. de M.*)

4. « Elle fait la dévote, écrit Barbier dans son journal, et

Que dans l'esprit de bien des gens
Elle passe pour vertueuse.

Que la Villars et la Gontaut [1],
Beautés jadis au teint de rose,
Tour à tour se chantent tout haut
Leurs vérités en vers et prose.

Que le Conseil par maints arrêts
Altère la foi qu'il ignore,

tire de l'argent des affaires qu'elle fait faire en cour par le canal du cardinal-ministre, auprès de qui elle est bien. » L'auteur de la *Vie privée de Louis XV* a pris soin de préciser la nature des relations de la princesse avec Fleury : « Le cardinal, dit-il, avait pour maîtresse la princesse de Carignan, c'est-à-dire en était gouverné, déposait dans son sein les secrets de l'État, ne décidait rien que par ses conseils; car voilà à quoi se réduit un mot usité à la cour, souvent dans cette acception, la seule que pouvait présenter le commerce d'une femme âgée de quarante-cinq ans avec un vieillard presque nonagénaire, chez qui les plaisirs des sens devaient se réduire à des réminiscences. Celui de commander au ministre qui tenait le monarque en lisière était donc la grande volupté de la princesse. »

1. La marquise de Villars a depuis longtemps quitté le rouge et s'est jetée dans la haute dévotion. Mme de Gontaut vient de le quitter, les uns disent que c'est par dévotion, et les autres par des motifs purement humains, qui sont de se mettre bien avec la reine qui ne la pouvait souffrir, et de succéder à la charge de la maréchale de Boufflers, sa tante, dame d'honneur. Chacun sait que ces deux dames ont été autrefois bonnes amies en apparence ; cependant, la marquise de Villars fit une chanson sur Mme de Gontaut et sur M. le duc de Richelieu, et cette dernière lui riposta en vers et en prose. (*M. de M.*)

Que pour un sordide intérêt
Le chancelier se déshonore.

Qu'en s'associant Chauvelin,
Fleury pour lui se préoccupe ;
Que tôt ou tard du patelin,
Le benêt prélat soit la dupe[1].

Qu'Hérault ne puisse supprimer
La gazette ecclésiastique[2],
Que le clergé veuille primer,
Que l'avocat ferme boutique.

Que le pontife aux trois flambeaux[3],
Ce paquet d'ordure et de crasse,

1. Le chansonnier n'était guère perspicace pour supposer Fleury capable de se laisser duper. Le défiant cardinal devait bientôt sacrifier Chauvelin sur de simples soupçons.

2. M. Hérault, lieutenant général de la police, n'a pu réussir encore à découvrir l'auteur de la gazette ecclésiastique, ni où elle s'imprime, quoiqu'on dise que cette recherche coûte des sommes immenses. (*M. de M.*)

3. M. de La Fare, évêque de Laon, qui porte à ses armes trois bouts de flambeaux, a fait des folies en faveur de la cour de Rome. Elles lui ont mérité l'arrêt du Parlement du 20 février 1731, qui supprime son mandement du 13 novembre 1730. Il y a eu aussi un autre arrêt du 2 mars 1731, qui supprime, comme séditieuse et attentatoire à l'autorité royale, la lettre pastorale de cet évêque du 24 février, au sujet de l'arrêt du Parlement du 20 du même mois. Le ministre récompensa tous ces évêques turbulents. (*M. de M.*)

Mis par le Sénat en lambeaux,
Près du ministre rentre en grâce.

Que le bon pasteur opprimé [1]
Soit séparé de ses ouailles,
Que dans un mémoire imprimé
On ôte le masque à Noailles.

Que l'archevêque de Paris [2],
Mangeur et buveur indomptable,
Nous fasse voir par ses écrits
Que parfois il quitte la table.

Que, pour devenir cardinal,
Tencin trahisse sa patrie,
Que dans un mandement brutal
Il nous damne et nous injurie [3].

1. L'évêque de Sénez est ce bon pasteur. On sait qu'il gémit et prie Dieu dans les montagnes de l'Auvergne. La strophe parle aussi d'un écrit de M. le duc de Noailles contre lequel les sieurs Tourterets, auxquels il avait donné toute sa confiance,et qu'il a depuis chassés de chez lui, ont fait un mémoire qui a été imprimé et répandu partout. (*M. de M.*)

2. L'archevêque de Paris, M. de Vintimille, que la chanson critique, est le plus gros corps et le plus gros mangeur du royaume de France. Il a fait des mandements et des instructions pastorales qui ont toujours eu un malheureux sort; aucune ne lui a réussi. (*M. de M.*)

3. En 1731, l'archevêque d'Embrun avait publié un mandement dans lequel il traitait le Parlement d'hérétique.

Qu'à son diocèse nouveau
Languet prêche le fanatisme[1],
Qu'il scandalise son troupeau,
Qu'il ignore son catéchisme.

Qu'on jette Saint-Médard à bas,
Que Saint-Sulpice un jour s'achève[2],
Que de voir huer ses appas
De dépit la Resnel[3] crève.

Que Grandval[4] b.... la Bouillon
Lorsque son prince la délaisse[5],
Et que l'ingrat duc d'Aiguillon
Ait abandonné sa princesse[6].

Que la cour fasse bien ou mal,
Qu'on y soit du pape idolâtre,

1. Languet de Gergy, l'auteur de Marie Alacoque, zélé constitutionnaire, promu à l'archevêché de Sens en 1730.

2. La porte du petit cimetière de Saint-Médard, où est le tombeau de M. Paris, a été fermée par ordre du Roi du 27 janvier 1732. Par contraste, l'édifice de Saint-Sulpice s'avance. (*M. de M.*)

3. Cette dame est la fille de M. le maréchal de Berwick, elle a été insultée, dans le jardin des Tuileries, pour son ridicule ajustement. (*M. de M.*)

4. François-Charles Racot de Grandval, célèbre acteur et littérateur français (1710-1784).

5. Le comte de Clermont a fort aimé, comme chacun sait, M^me^ de Bouillon. (*M. de M.*)

6. Il est aussi fort connu dans le public que la princesse douairière de Conty idolâtrait le duc d'Aiguillon. (*M. de M.*)

Que le fils d'un grand maréchal [1]
Ne soit qu'un héros de théâtre.

Que la noire société
Ruine le dogme et la morale.
Que le jansénisme entêté
Contre elle intrigue et cabale.

Que nos seigneurs soient ruinés,
Au jeu du Roi, qu'ils s'enrichissent [2].
Que nos évêques soient damnés,
Que toutes nos catins vieillissent.

Que dans ces dix-huit couplets-ci
Quiconque en fera la lecture,
Ou trouve que j'ai réussi
Ou qu'on en fasse la censure.
Ah ! le voici, ah ! le voilà
Celui qui rit de tout cela.

Que tout Paris raille Nogent [3],
Qu'on approuve La Ribaudière,

1. Il s'agit ici du fils du maréchal de Villars, fils qui n'a aucune des qualités de son père, et que nous appelons tous *le grand flandrin*. (*M. de M.*)

2. Le Roi joue gros jeu et gagne souvent ; il aime cet amusement avec passion, et surtout le gain ; il est même inexorable pour se faire payer. (*M. de M.*)

3. M. de Nogent-Beautru, lieutenant général des ar-

Que le mousquetaire soit sergent,
Que tout s'en aille à la rivière.
Ah ! le voilà, ah ! le voici
Celui qui n'en a nul souci.

Que les disciples d'Escobar
Quittent quelquefois le derrière,
Que leur dévot père Girard
S'éprouve avec la Cadière.

Qu'ayant les rênes sur le cou,
La Gontaut soit enfin dévote [1],
Pour rendre de Pezay jaloux,
Ou qu'elle ne soit que bigote.

Que sans esprit et sans talent
Le duc d'Orléans toujours prie [2],

mées du Roi, frère de Mme la duchesse de Biron, et M. de Ribaudière, officier d'artillerie, se sont fait une querelle à table ; celui-ci a intenté un procès criminel à l'autre sur ce qu'il l'avait attendu dans un chemin pour l'insulter. Cet officier a fait imprimer un mémoire... Toute la noblesse a trouvé bien étrange que M. Ribaudière répondît à coups de plume d'avocats et de procureurs, quand il fallait le faire à coups d'épée. C'est bien s'avilir que de s'adresser à la magistrature pour obtenir vengeance. (*M. de M.*)

1. Mme de Gontaut est devenue amoureuse de M. de Rennes, pour faire enrager M. de Pezé, colonel du régiment du Roi et gouverneur de la Muette, qui l'a quittée pour vivre avec la maréchale de Villars. (*M. de M.*)

2. Le duc d'Orléans commençait alors à s'adonner aux pratiques d'une dévotion outrée, qui devait bientôt tourner en manie et le rendre ridicule.

Et que Voltaire impunément
Mette au jour une pièce impie [1].

Que le caustique abbé Montgon [2],
Qui tant fronda le ministère,
Soit honnête homme ou bien fripon,
Qu'il soit menteur, qu'il soit sincère.

Que Riperda soit à Maroc [3]
De l'empereur premier ministre,

1. La tragédie de *Zaïre*, représentée pour la première fois le 13 août 1732.

Marais disait de cette pièce : « Voltaire fait jouer une tragédie qu'il a placée dans le temps des Croisades, où les mahométans sont galants, doux, ne veulent qu'une femme, où les chrétiens sont acteurs, où la vraie croix est sur le théâtre ; enfin, on dit partout que pour éviter le reproche de ne s'arrêter qu'aux vers dans ses pièces, il a voulu une fois en sa vie travailler à la conduite, mais qu'il a raté la conduite et que les vers ne valent rien... il manie la religion chrétienne et la mahométane à son gré, lui qui n'en connaît aucune. » (*Corresp. avec Bouhier.*)

2. L'abbé de Montgon, fils de M. de Montgon, directeur de la cavalerie, qui a été capitaine-lieutenant dans la gendarmerie, s'est jeté dans la dévotion et s'est fait prêtre. Il a passé en Espagne, croyant, selon les apparences, y gouverner le Roi, de qui il avait été fort connu pendant sa jeunesse ; il a été éloigné de toutes les affaires par les ministres ; il s'est brouillé avec M. le cardinal de Fleury, il a fait imprimer un livre en Hollande [ce sont ses *Mémoires*] où il ne l'épargne pas ; il a présenté au roi d'Espagne des mémoires contre tous les ministres, enfin il a eu ordre de sortir du royaume. (*M. de M.*)

3. Le duc de Riperda qui, après sa disgrâce en Espagne, où il avait été ministre, s'était réfugié à Londres, et puis en Hollande, passa en Barbarie où il devint premier mi-

Et qu'un beau jour il soit au croc
Et puni d'un conseil sinistre.

Que le jugement de Girard
Soit déclaré nul et inique.
Qu'on ressuscite Chamillard
Pour faire aux appelants la nique [1].

Que les Académiciens
Soient membres de la comédie [2],

nistre du roi de Maroc, en juillet 1732. Mais sa faveur dans ce pays ne fut pas de longue durée.

Ce duc avait, paraît-il, de singulières idées, ainsi que l'on peut en juger par un détail que nous apprend le *Journal de la cour et de Paris*. « Il compose actuellement une nouvelle religion dans laquelle la juive domine, par l'attente du Messie, qu'il adopte et soutient. Le prince a traité jusqu'à présent ce dessein de comédie, mais il pourrait bien s'en lasser et lui donner un vilain dénouement en faisant ce nouveau prophète le premier martyr de sa religion. »

1. M. le chancelier a travaillé sur toutes les pièces de ce procès, pour examiner s'il y avait lieu de revenir contre. Cet examen n'a encore abouti à rien, il y a lieu de croire que cet arrêt subsistera. On a fait courir le bruit à Paris que le P. Chamillard, jésuite, avait appelé en mourant de la Constitution, qu'il y avait eu une altercation si forte entre les jésuites de la maison professe pour savoir si on l'enterrerait ou non, qu'ils s'étaient battus ensemble et que l'on avait conclu qu'on lui donnerait la cave pour sépulture. (*M. de M.*)

2. Les comédiens ayant su que les Académiciens souhaitaient d'avoir des places gratis à la comédie, firent une députation pour leur en offrir ; ils acceptèrent, et en reconnaissance les Académiciens ont donné des places aux comédiens, les jours qu'ils tenaient des séances publiques.

Et qu'à leur tour les comédiens
Soient membres de l'Académie.

Que de la froideur de Bourbon
La jeune duchesse frémisse[1],
Et qu'Egmond y trouve son bon,
Et que Charolais applaudisse.

Que Langeron par maints exploits
Ait fait accoucher sa princesse[2],

Les uns et les autres ont usé de ces droits, et les comédiens, pour faire mieux remarquer le privilège qu'ils avaient, se rendirent à l'Académie, après que la salle fut toute pleine à la réception de M. l'évêque de Luçon. (*M. de M.*)

1. M. le Duc a tant usé et des hommes et des femmes qu'il est tombé dans la nullité ; sa femme, qui est née princesse de Hesse-Rhinfeld, est fort aimable et fort jolie, malgré cela on prétend que son mariage n'a pas été consommé, on dit qu'elle ne s'en cache point, et on sait que c'est parce qu'elle ignore l'art de l'agacer. La comtesse d'Egmond, fille de M. le duc de Duras-Lamarque, plus habile, en fait ce qu'elle veut. (*M. de M.*)

2. Langeron, colonel d'infanterie, qui a toujours fréquenté la cour de M^me^ la duchesse du Maine, y jouait des comédies... M^lle^ de Sens a eu un enfant de M. de Langeron, ce qui l'a brouillée avec M^me^ la duchesse, qui lui fit de grands reproches quand elle sut qu'elle était grosse. Mais cela opéra des réponses de sa part qui ne furent point agréables à sa mère et qui ont causé beaucoup de refroidissement entre elles. Quant à M^lle^ de Charolais, fille de M^me^ la duchesse, on sait combien elle aime ses plaisirs ; à présent, après avoir eu toute la France, elle a M. le marquis de Mirepoix, de la maison de Lévis, colonel d'infanterie, qui succède à M. le marquis de Souvré, qui avait pris la place de M. le prince de Dombes. (*M. de M.*)

Que la lubrique Charolais
B.... son Mirepoix sans cesse.

Je me ris du pays latin,
Et j'abandonne sa querelle,
Pourvu que j'aie du bon vin,
Du tabac et la demoiselle.
Ah ! le voilà, ah ! le voici
Celui qui n'en a nul souci !

ANNÉE 1733

NOUVELLE BULLE DU PAPE

QUI SUPPRIME LE NOM DE PLANTEVIT[1]

CLÉMENT, grand pontife de Rome,
A quiconque chrétien se nomme
Salut et paternel amour.
Je vois, hélas ! de jour en jour
Croître l'iniquité de l'homme :
Le serpent jadis a séduit,

1. Guillaume Plantevit de La Pause, abbé de Margon, (1686-1762), littérateur français, connu par son esprit mordant et ses productions satiriques, fut l'un des coryphées du *Régiment de la Calotte,* et prit une part active aux querelles suscitées par la bulle *Unigenitus.* Il avait d'abord pris parti pour les jésuites, mais irrité des critiques que lui adressa le *Journal de Trévoux,* il se tourna contre ses anciens alliés et leur prodigua l'insulte dans ses propos et dans ses pamphlets ; ce qui lui valut d'être relégué aux îles de Lérins, puis au château d'If. Voici en quels termes parle de lui un de ses biographes : « On le

De l'aveu de la sainte Église,
Ève par l'amorce d'un fruit,
Pur effet de sa gourmandise.
Aujourd'hui, que de serpentaux
Cachés sous la forme virile,
Inventent des pièges nouveaux
Pour tromper le sexe fragile !
Depuis peu nous avons appris
Du diocèse de Paris,
Qu'au détriment des saintes âmes,
Margon voulait mettre à profit
Le nom fameux de Plantevit,
Pour corrompre toutes les femmes.
Craignant donc que le clerc rusé
Par un tel titre supposé
Aux brebis saintes n'en impose,
Ordonnons qu'il change de nom
Et ne soit nommé que Margon,
Ou qu'au moins il métamorphose
Le Plantevit en Plante-chose.
Déclarons par cette teneur

reconnaissait, dès les premiers instants, comme un homme caustique, frondeur, bouillant, faux, tracassier, et toujours prêt à brouiller les personnes les plus unies si leur désunion pouvait l'amuser un moment. On rapporte qu'ayant reçu une gratification de trente mille livres, il imagina de la manger dans un souper singulier ; il en fit la disposition, Pétrone à la main, et exécuta avec toute la régularité possible le repas de Trimalcion. On surmonta toutes les difficultés à force de dépense. Le Régent eut la curiosité d'aller surprendre les acteurs et il avoua qu'il n'avait rien vu de si original. »

Plantevit un nom suborneur,
Scandaleux, faux, téméraire
Et de fait et de droit contraire
A l'humilité que prescrit
Aux clercs la loi de Jésus-Christ.
Mandons en outre à l'ordinaire
Mettre à due exécution
Une bulle si salutaire,
Même par amputation
Après triple monition.
Donné sous le scel authentique
De notre chambre apostolique.
Romæ, gratis. Par mandement
Du susdit Saint-Père Clément [1].

1. Cette bulle et l'appel dont elle est suivie n'appartiennent point à l'année 1733 ; les dates données par les Recueils manuscrits et par les *Mélanges de Bois-Jourdain* sont toutes différentes ; il résulte toutefois des indications fournies par les *Mémoires de Marais* qu'il faut les rapporter à l'année 1724. Mais, pour des pièces de ce genre, la date n'a pas d'importance.

On verra par les renseignements ci-après, empruntés à Mathieu Marais, que cette bulle et l'appel qui s'y rattache sont deux facéties singulières imaginées par l'abbé de Margon, pour ridiculiser cette « bonne constitution *Unigenitus* » dont on avait depuis si longtemps les oreilles rebattues.

APPEL AU FUTUR CONCILE

DE LA BULLE

QUI SUPPRIME LE NOM DE PLANTEVIT[1]

PAR-devant Jean Chevart, notaire apostolique,
Messire Plantevit, dit l'abbé de Margon,

1. Appel interjeté au futur concile de la bulle qui condamne le nom de Plantevit, et qui a pour titre : *Je vois hélas.* (M). — Le *Journal de Marais* nous fournit d'utiles renseignements sur cet appel bizarre et unique en son genre, imaginé par le trop facétieux abbé de Margon : « L'abbé Margon, qui est prisonnier à la Conciergerie, est un esprit des plus dangereux et un génie étonnant. Il a feint que le pape Clément XI a donné une bulle pour supprimer son nom qui est *Plantevit,* d'une ancienne famille. Il a fait en vers français un appel au concile de cette bulle pour se moquer de ces appels et les parodier. On voit dans cette pièce, qui est excellente et un chef-d'œuvre en son genre de malice et d'impiété, tout ce que l'on peut imaginer de libre; et ce qu'il a pu tirer des écritures et des auteurs sur ce nom de *Plantevit* est déduit avec une éloquence nouvelle et des tours singuliers, et il y fait entrer une critique de Sanchez, Escobar, Henriquez et de plusieurs autres jésuites, même des Exercices de saint Ignace, dont il a fait un abrégé excellent. Cela est orné de notes en prose qui valent bien les vers et qui apprennent beaucoup de particularités. On ne sait qui a fait courir cette pièce qui montre qu'il a beaucoup d'esprit, mais qu'il n'est bon qu'à enfermer. » Nous donnons d'après le *Recueil Clairambault* les notes signalées par Marais, qui nous dispensent de tout commentaire.

Fut présent, protestant[1] contre une bulle inique
Qui condamne et flétrit la gloire de son nom.
Mais voulant à notre Saint-Père
Rendre l'honneur que lui défère
La chrétienne société,
Pour exciter la charité
De ses paternelles entrailles,
La plus humble de ses ouailles
A recours contre les débats
Que la bulle *Je vois hélas*[2]
Va causer dans toute l'Église;
Ayant récité tout d'abord
L'hymne du *Veni creator*
D'une âme dévote et soumise,
Requiert le saint pape Clément
De réformer son mandement.
Par un seul mot l'auteur du monde
Rendit la nature féconde,
Ce mot doit-il être proscrit?
Ainsi la loi fut établie.
Il dit à l'homme : Multiplie,
N'est-ce pas dire Plantevit?
Tel fut le nom de mes ancêtres,
Je ne le pris pas à l'autel,

1. Les appels au futur concile sont des actes qui se font ordinairement par-devant notaire. (M.)

2. Les bulles prennent leur nom des premiers mots par où elles commencent. (M.) — Il est bien entendu que la bulle *Je vois hélas* n'a jamais existé que dans l'imagination facétieuse de l'abbé de Margon.

Et sur un titre temporel
Que peut le jugement des prêtres?
Clément doit-il porter sa loi
Jusques au delà de l'Église?
Quel attentat, quelle méprise!
Comme un faux article de foi
Proscrire mon nom, ma devise,
C'est usurper les droits du Roi;
Qu'il se borne à sa litanie,
A donner des rangs et des noms
Aux mages de l'Épiphanie [1],
Sans étendre sa tyrannie
Sur les titres de nos maisons.
Ainsi l'hérétique raisonne,
Le libertin s'en applaudit
Et cette bulle pervertit
Toute catholique personne.
On se scandalise, on s'étonne
De voir le nom de Plantevit
Que l'auteur du monde bénit [2],
Frappé d'un injuste anathème;

1. On a imaginé des noms et des vertus aux trois rois qui adorèrent Notre-Seigneur ; on les invoque comme des saints, on a même écrit leur vie, quoique l'ancienne histoire n'en ait jamais parlé. La plupart des jeunes filles attribuent à leurs noms des vertus magiques et s'en servent pour deviner si leurs amants sont fidèles, et qui elles auront pour mari. (M.)

2. L'Écriture dit que Dieu bénit Adam et Ève en leur disant : Croissez, multipliez, *benedixitque illis dicens : Crescite et multiplicamini.* (GENES., chap. II, v. VIII.) (M.)

Nom, par lequel tout ce qui vit,
Tout ce qui reçoit le baptême,
Se perpétue et se produit.
Que plutôt dans la kyrielle
Aux saints, aux docteurs de la loi
Ce nom soit mis en parallèle.
Si l'apôtre planta la foi
Plantevit produit le fidèle,
Saint Paul même s'en est servi
Quand il dit : *Ego plantavi*[1].
Le premier jardinier du monde
Planta cette plante féconde
Par l'ordre exprès du Tout-Puissant,
Et c'était le seul exercice
Qui, dans le jardin de délice,
Enchantait le premier parent.
Par un sacrifice sanglant[2],
Jadis, la majesté suprême
Signa sur cette plante même
Le pacte de l'ancienne loi,
Premier sacrement de la foi

1. Saint Paul a dit qu'il avait planté, et qu'Apollon avait arrosé : *Ego plantavi, Apollo rigavit.* (M.)

2. La circoncision fut le premier et l'unique sacrement de l'ancienne loi ; ce fut sur le prépuce que Dieu signa le pacte de son alliance avec les hommes ; *hoc est pactum meum, dixit Deus, inter me et vos, circumcidatis carnem preputii vestri.* Abraham fit le premier cette opération sur lui-même à quatre-vingts ans. Cette partie doit être sans doute bien noble, bien précieuse et bien respectable, puisque Dieu l'a choisie pour établir son pacte et son premier sacrement.

Auquel succéda le baptême;
Et cette circoncision
Qui par le fer tranche, corrige
Le superflu de cette tige,
Ne fut prescrite, ce dit-on,
Que pour la rendre plus utile,
Plus vigoureuse, plus fertile,
Aux brûlants climats de Sion[1].
Son nom si révéré des sages,
Sous mille diverses images,
Dans la Bible nous est tracé;
La verge d'Aaron et des mages
Et la racine de Jessé[2],
De Joseph la verge fleurie[3],
L'arbre[4] même du fruit de vie,
Tout nous rappelle ce grand nom;
Et Dieu, dans les pages divines,
Par des roseaux, verges, racines,

1. On voit assez dans l'Écriture par les promesses que Dieu faisait aux circoncis et par leur propagation que la circoncision était nécessaire pour les rendre sains et féconds. (EXODE, chap. VII.) (M.)

2. *Egredietur virga de radice Jessé.* (EXODE, chap. VII.) (M.)

3. Selon la loi des Israélites, quand une fille était recherchée par plusieurs prétendants, ils se présentaient tous au temple avec une verge ou baguette, et celui dont la verge fleurissait miraculeusement devenait son époux; c'est ainsi, dit-on, que la vierge Marie fut donnée à Joseph. (M.)

4. Il y a des saints auteurs et même des Pères qui prétendent que l'histoire du fruit défendu est une allégorie de la conjonction charnelle d'Adam et d'Ève. (M.)

Planteur, jardinier, vigneron,
Se symbolise et s'interprète.
De l'Olympe et du Phlégéton
Nulle merveille ne fut faite
Que par vertu d'une baguette [1];
Tout s'explique du même ton,
Et l'on ne croit point au prophète
Qui n'a ni verge ni bâton.
J'aperçois les trames cachées
De cette secte d'imposteurs
Qui corrompt nos lois et nos mœurs
Par ses maximes relâchées,
Elle-même, n'en doutons pas,
Par la bulle *Je vois hélas,*
Veut s'élever sur nos ruines,
Car si le bref est accepté
Les lois humaines et divines
Ne seront plus en sûreté.
Le dévot même sans scrupule,
Trompé par le sens de la bulle,
Croit que le Pontife romain
Contre la naturelle pente
Lui permet de mettre sa plante
Dans un infertile terrain
Au détriment du genre humain.
Et déjà les plus saintes âmes,
N'osant plus regarder les femmes

1. Dans toutes les religions, on s'est toujours servi de verges ou baguettes miraculeuses qui avaient la vertu d'émouvoir le ciel ou les enfers. (M).

Que comme le fruit défendu,
Nous citent Margon pour exemple,
Inutile, banni du temple,
Excommunié, confondu,
Honni de l'Église latine,
Et de la secte tambourine[1]
Le glaive sur lui suspendu
Pour s'être écarté du saint rite
De l'Italie et du jésuite ;
Et voilà l'unique péché
Que Loyola m'ait reproché.
Cependant sa parole aimable
A la nature favorable
De maint privilège flatta
Ce que le père Adam planta.
Fauteur de la morale aisée,
Je pourrais citer de Gazée[2]
La pieuse joyeuseté
Et la gaillardise dévote.
Sanchez[3] apprit à la bigote

1. C'est la secte des jésuites, ainsi appelée par M. Pascal, du nom de Tambourin, un de leurs docteurs fameux par les relâchements de sa morale. (M.)

2. Le père Gazée, jésuite, fit imprimer un livre de facéties spirituelles et intitulé d'abord *Pia hilaria ;* un autre jésuite s'avisa depuis de le traduire en français sous le titre ridicule de *Saintes joyeusetés et de pieuses gaillardises du R. P. Angelin Gazée.* (M.)

3. Le père Sanchez, l'un des plus fameux docteurs jésuites, nous a donné un traité fort étendu de tous les *cas* qui peuvent arriver dans le lit du mariage, où l'on voit que ce bon père, que les jésuites ont surnommé le

L'exercice de volupté,
Et sur la plante nuptiale
A fait un traité de morale,
Rare ouvrage qui n'est sorti
De la tête d'un apprenti.
Un autre avec moins d'énergie[1]
Comme un point de théologie
Nous a démontré les vertus
De *prius* et *posterius.*
Par autorités décisives,
Escobar en style romain
Relève les prérogatives
De la tige du genre humain[2].
D'Ignace la règle indulgente[3],

chaste Sanchez, en savait plus que l'Arétin. Mais c'était, selon les jésuites, la grande habitude du confessionnal qui l'avait si bien instruit, et il nous marque qu'il écrivit tout son livre à genoux et devant le crucifix. Voyez une de ses questions dévotes pour lesquelles il implorait les lumières du Saint-Esprit : *Utrum sodomia inchoata cum virga sæpe sæpius lambente in vasi posteriori possit debite et legitime consummari in vasi naturali ;* il décide que cela se peut faire et il conseille même d'en user ainsi avec une femme enceinte afin de ne pas l'incommoder. (M.)

1. Le Père Tiphani jésuite a fait un traité *de priori et posteriori.* (M.)

2. Escobar, dont tout le monde connaît la morale relâchée qui dispense du maigre et du jeûne en carême ceux qui sont en habitude de péché mortel avec une fille ou une femme, pourvu que l'on ne le fasse pas en vue de se dispenser du carême, auquel cas ce serait un double péché. (M.)

3. Le livre des *Exercices spirituels* que les jésuites disent avoir été dicté par la Vierge même, apprend une nouvelle méthode de méditer ou de faire une oraison

Au pécheur tout sucre et tout miel,
Sachant qu'ici-bas tout mortel
Ne se détache de sa plante,
Voulut l'adresser vers le ciel,
Divertir l'appétit charnel
Par l'aspect des saintes images

mentale dans une retraite spirituelle de quatre semaines; il fait consister toute la ferveur et tout le mérite de la prière à se représenter vivement l'objet sur lequel on médite, soit un ange, un saint ou quelqu'une des deux pieuses personnes, car il n'est guère d'oraison qui ne soit accompagnée de tels personnages; et, même si on médite sur un vice ou sur une vertu, il veut que l'esprit se les représente sous des emblèmes ou des personnages réels qui les caractérisent, il veut qu'on s'imagine les avoir présents et que nos sens soient affectés de la même manière que s'il les touchait; il ordonne même de les baiser, et de les embrasser étroitement, surtout quand ce sont des personnages qui le méritent.....

Ces oraisons sont toujours divisées en cette sorte : une oraison préparatoire, deux préludes, trois ou quatre points de méditation et un colloque. Le premier prélude consiste à réaliser les lieux de la scène et les personnages, il est exprimé en ces termes : *Primum punctum exigit constitutionem loci, secundum visionem imaginariam.* Dans le second prélude, l'esprit et le cœur doivent se fortifier dans l'impression ou l'affection que ces images excitent. On entre ensuite dans le premier point de l'oraison, qui consiste à s'approcher des personnes, à leur parler, les courtiser, les considérer de toutes façons et d'attitude, enfin les toucher, les baiser, les embrasser et ce qui en suit. *Quartum punctum erit tangere, attractare et de osculari per internum tactum,* c'est-à-dire en jouir par idée et par attouchement intérieur, car s'il eût permis l'acte extérieur il eût perverti les jeunes novices qui, ardents et forcenés par une telle façon de méditer, se seraient emportés jusqu'à se ruer sur des anges de plâtre, sur les statues ou les tableaux de l'autel. (M.)

Des anges, des saints personnages,
Les incarner dans notre esprit
Jusques à croire qu'on les touche
Qu'on prend un baiser sur leur bouche.
Voilà ce qu'Ignace prescrit
Dans cette vie spéculative,
Faisant trouver par ce secret
Le plaisir de la vie active
Pour le jésuite discret
Qui, plein du zèle qui l'embrase,
S'abandonne dans l'oraison;
Catholique Pygmalion,
Un tableau le tient en extase,
Car, dépouillés des vains atours
Des bandeaux qu'Ignace déteste,
Nos anges sont dans tout le reste
Des Cupidons et des Amours.
Ainsi, disent les jansénistes
Que, de tout temps, les molinistes
Furent adorateurs zélés
De ces divins enfants ailés,
Séduits par la vaine créance
Que de telle concupiscence
Les plaisirs ne sont interdits.
Dans la retraite et le silence,
Les jeunes frères ébaudis
Jouissent ainsi par avance
Des avant-goûts du paradis[1],

1. Gabriel de Elar, professeur en théologie au collège

Et, par les transports extatiques,
S'unissant aux cœurs angéliques,
Goûtent sans y penser à mal
Un vrai plaisir de cardinal.
Vers ces autels toujours guidées,
Leurs mœurs, leurs autels, leurs écrits,
Tout nous répond de leurs idées,
Même un auteur [1] des plus hardis,
Fécond en systèmes étranges,
Dit que les hommes et les anges
S'uniront dans le paradis.
Et pourtant mon nom dans la gloire

royal de la compagnie à Salamanque, a fait un volume in-folio en 1632, intitulé : *Empireologia seu philosophia christiana de l'Empireo calo,* qu'on peut traduire : Relation curieuse du paradis et de ses habitants. (M.)

1. Louis-Henrique, jésuite, dans son livre intitulé : *Occupation des saints dans le ciel,* assure qu'il y aura un souverain bien à embrasser les anges qui auront des corps d'une beauté inconcevable, que les anges et les bienheureux se baigneront à la vue des uns des autres, qu'ils nageront comme des poissons, que les anges s'habilleront quelquefois en femmes; il ne dit pas pourtant qu'ils en auront le sexe, car il les tient masculins ; ils paraîtront aux saints avec les cheveux frisés, des jupes, des vertugadins, du beau linge, etc... Voilà le paradis des jésuites. Le père Le Moine, dans son *Histoire des femmes fortes,* dit sur l'histoire de la belle Hongroise, que combattant avec son mari à la brêche d'une ville assiégée, percés de coups tous les deux et prêts à rendre les derniers soupirs, ils s'embrassèrent et s'unirent charnellement pour se donner le dernier adieu, et rendirent l'âme dans cet état; sur quoi le père Le Moine ajoute: Il est notoire que Dieu qui est l'auteur des chastes unions les reçut ainsi dans son paradis et les tient ainsi couronnés de même gloire. » (M.)

Comme Mahomet l'a fait croire
Nous démontre sans contredit
L'éternité de Plantevit.
Salomon, des rois le plus sage[1],
De ce nom approuva l'usage
Dans son Cantique si vanté;
Jamais homme n'a tant planté.
Tout ce qu'on lit dans l'Écriture
Revient toujours à la nature.
Se peut-il sans émotion,
Sans que l'humanité frémisse,
Lire bref jugeant au supplice
Par totale amputation
La plante dont je tiens le nom.
Jamais pour action pareille
Pape ne prit le glaive en main.
Pierre ne coupa qu'une oreille,
Jésus-Christ la remit soudain.
N'est-ce point l'erreur d'Origène
Qui se soumit à tel affront
Ayant abusé de l'antienne
Beati qui castraverunt,
Usage abhorré sur la terre
Et que défend notre Saint-Père,
A tous fors à son chambellan
Qui remplit ses chœurs de musique

1. Les jésuites ont fait plusieurs ouvrages sur le *Cantique des cantiques* de Salomon, pleins d'expressions et d'images lubriques ; il ne faut que lire celui qui a pour titre : *Les saintes flammes de l'époux à l'épouse.* (M.)

D'ennuques à voix angéliques [1]
Pour les plaisirs du Vatican.
Se peut-il qu'un pape si sage
Que notre Saint-Père Clément
Du baptême et du mariage
Tranche le premier instrument.
Qu'il nie une grâce efficace,
Nous y soumettons nos esprits,
Mais peut-il croire qu'on lui passe
Un bref qui met à la besace
Nos plus gros curés de Paris!
Vous qui d'une plante si rare
Êtes inquisiteurs bénins,
Par qui nul ne prend la tiare
Sans les deux témoins masculins [2],
Vous qui, connaissant l'importance
Du défaut de cette puissance,
Pour éclaircir le cas douteux
Sur la plante pontificale,
Portez sans crime et sans scandale
Et vos doigts sacrés et vos yeux,
Grands cardinaux, je vous atteste

1. L'usage des castrations est commune et tolérée à Rome pour avoir de belles voix ; les pères et les mères y font impunément couper leurs petits enfants pour les mettre pages de la musique du pape, et dans celles des églises ou des princes d'Italie. (M.)

2. On consacre à Rome une chaise de pierre percée au siège comme une chaise de commodité ; c'est là où l'on fait asseoir le pape et où l'on dit que les cardinaux examinent sa virilité avant de l'installer. (M.)

Protecteurs nés des Plantevit,
Révoquez la bulle funeste
Que fit Clément sans vos avis,
Bulle inique, bulle profane,
Produite *proprio motu*,
Qui, dans l'Église gallicane,
N'aura ni force ni vertu.
A ces causes, vu l'injustice
De cette bulle subreptice
Qui désole l'homme dévot
Et la vigne de Sabahot,
Par révérence j'en appelle
Au Saint-Père mieux informé,
Me tenant toujours renfermé
Au bercail de l'agneau fidèle;
Mais, pour me rendre encor plus sûr,
Au prochain concile futur
Et à l'Église universelle,
Où se trouvera, s'il lui plaît,
Pour président le Paraclet,
En colombe et en feu visible,
Afin qu'il ne soit plus loisible
De douter un moment du fait.
Depuis cet antique miracle
Qu'il opéra dans le cénacle,
A Rome, on ne le voit encor
Tomber du ciel qu'en lames d'or,
Ainsi que le dieu de la fable.
Qu'il y tombe en pluie de feu,
Dût-il mettre la ville en cendres,

Et la peau délicate et tendre
Du jeune cardinal neveu.
Si tel je le voyais descendre,
Je m'y rendrais avec respect,
Faute de quoi tiendrai suspect
École, synode ou concile
Et tout jugement inhabile,
Mondit appel interjetant,
Jusques au dernier jugement.
Que tous évêques imbéciles,
Tous curés, prêtres ou prélats
Soumettent leurs esprits faciles
A la bulle *Je vois hélas.*
Ils ne fléchiront mon audace
Et ne m'en estime vaincu ;
Un brave Français qui fait face
Vaut cent Romains montrant le c...
Je tiendrai donc pour ridicule
Et proteste de nullité,
Me munissant de la cédule
De nos lettres *Apostolos.*
Que, si quelque moine crédule
Vient nous menacer de fagots,
Prions qu'il soit dans sa cellule
Fouetté jusqu'à *Vitulos.*
Protestons en outre au fidèle
Qu'en cette pieuse querelle,
Que le pape émut contre moi,
Sans rien avancer qui combatte
Les droits de la sainte écarlate

Ni la substance de la foi,
J'y défends le nom que je porte
Contre cette noire cohorte,
Qui voudrait encor m'arracher
Ce qui me reste de plus cher,
Couper un membre de l'Église
Contre la défense précise
D'y faire aucun acte sanglant,
Qu'en mariage seulement.
C'est le seul point que je conteste,
Et me soumets dans tout le reste
A ce que le pape prescrit,
Sans vouloir même en être instruit.
Formulaire, bulle, symbole,
Je croirai tout, sur sa parole,
S'il veut me laisser Plantevit.
Mais que du moins il se souvienne
Qu'à saint Pierre a dit le Sauveur :
Remets ton couteau dans la gaine.
Ma plante ne doit rien au saint inquisiteur,
Malgré Bible, canons, conciles, anathème,
J'ai vécu Plantevit et je mourrai de même.

MONCRIF A L'ACADÉMIE [1]

Les beaux esprits vont nous apprendre [2]
Qui chez eux doit avoir le pas,
Ils ont des rats, ils ont des rats,
Il leur faut quelqu'un pour les prendre,
Ils choisissent l'auteur des *Chats* [3].

Par la chatière [4]
Voyant ses héros pénétrer,
L'historien de la gouttière

1. François-Augustin-Paradis de Moncrif, littérateur français (1687-1770), lecteur de la reine Marie Leczinska.

2. « Moncrif a été reçu à l'Académie française sous les auspices de M. le comte de Clermont et tandis qu'il demeurait chez ce prince. Il ne manqua point de satires contre lui... Son ouvrage, *les Chats,* lui a donné du ridicule bien injustement. Le tort a été de l'annoncer comme un livre; ce n'était qu'une plaisanterie de société. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

3. Par Arouet, à ce que l'on dit. (M.)

4. Il y a plusieurs plaisanteries de ce genre sur le compte de Moncrif. Un soir qu'il bâtonnait dans la rue le poète Roy, qui l'avait insulté dans ses vers, le satirique lui dit, en recevant les coups : *De grâce, monsieur des Chats, faites patte de velours.* Lorsqu'il demanda au comte d'Argenson la place d'historiographe de France : *Tu veux dire historiogriffe,* repartit le ministre de la guerre.

Chez les Quarante vient d'entrer
Par la chatière.

Chez les Quarante,
Tels auteurs n'entraient pas jadis
Et leur gloire était différente ;
Mais aujourd'hui tous chats sont gris
Chez les Quarante[1] !

LE TEMPLE DU GOUT

On a d'une étrange façon
Au dieu du Goût bâti maison.
Impudence et déraison
Fondent sa chapelle,
Et sans qu'on en dise le nom
On connaît le maçon,
Le ladre de maçon,
A sa truelle,
Le vilain, à sa truelle[2].

1. Par M. Le Bel, auditeur des comptes. (M.)

2. Les satiriques ne furent pas seuls à juger sévèrement le *Temple du goût*, lors de son apparition en mars 1733. Le docte Marais écrivait à son ami Bouhier : « Cela est vers et prose ; l'impudence elle-même ne peut aller plus

Quand il la tient, il prend soudain
L'air et le ton de souverain.
Polignac et Rothelin
Ensemble il attelle [1],
Puis la brouette allant son train
Il frappe à toute main
Ce qu'il trouve en chemin.

Il ne fait pourtant pas sur tous
Tomber également ses coups,
Et pour Richelieu plus doux
Dans une ruelle
Il le fait triompher en plein

loin ; il parle mal de Corneille, de Racine et de tous les autres poètes ; Lamotte et Fontenelle y sont en pièces ; Rousseau y est cruellement traité ; Pellisson ne savait pas écrire ; on réduirait Bayle à cinq ou six feuilles, on en trouverait bien moins dans Marot et Rabelais ; enfin ce nouveau Scioppius mord tout le monde et cherche encore des coups de bâton, après quoi il ira apparemment s'établir à la Chine pour y trouver des gens d'esprit, ou pour dire qu'il est le seul qui en a dans l'univers. Que dites-vous de ce mirmidon... J'aime votre indignation contre le *Temple du goût* ou du *dégoût*... Il est détesté et lu de tout le monde ; on voulait le jouer aux Marionnettes ; la police l'a empêché. »

1. « Est-il possible que le cardinal de Polignac et l'abbé de Rothelin protègent un tel impudent et qu'il s'en vante ?... Malgré tout, ce méchant petit ouvrage se lit et a même quelques approbations. Je n'ai point entendu dire que le cardinal de Polignac le blâme, et croyez-vous que cela ait été donné au public, sans que ni lui, ni l'abbé de Rothelin, ni le duc de Richelieu en aient eu connaissance ? » (*Corresp. de Marais.*)

De son oncle divin
Qu'il veut frapper en vain [1].

Chantez Brassac ; gravez Caylus [2] :
Voilà ses ordres absolus ;
Tous deux vous n'entendrez plus
D'autres ritournelles ;
Mais ne souffrez pas qu'un maçon
Un ladre de maçon
Souille ainsi votre nom.

Croit-il par son temple expier
Ceux qu'il a détruits, ce templier ?
Temple de tel ouvrier
Est imaginaire.
Mais ceux pour le culte divin
Qu'il sape avec dédain
Lui vaudront le destin
De ses confrères,
Le vilain, de ses confrères.

1. « Le cardinal de Richelieu est traité comme un pédant en présence de son neveu qui apparemment y a consenti. » (*Corresp. de Marais.*)

2. Le chevalier de Brassac, auteur de la musique de l'opéra *l'Empire de l'amour,* et le comte de Caylus, célèbre antiquaire, avaient chacun un quatrain élogieux dans la première édition du *Temple du goût.* Il fut supprimé dans les suivantes.

Un auteur impudent, l'opprobre de la France,
Qui depuis très longtemps, mais surtout aujourd'hui,
Affecte de braver la cour en sa puissance,
Et qui, rempli d'orgueil, ne fait cas que de lui,
Se flatte vainement de trouver un appui;
Il se verra trompé dans sa folle espérance.
Ce soutien des savants, qui les anime tous,
Ce cardinal, qui tient son empire sur nous
Autant de sa vertu que de son éloquence,
Le réduira bientôt à prendre un nouveau ton.
S'il ne peut à ce fol inspirer la sagesse,
Il saura, pratiquant les règles de Platon,
Bannir un poète impie et pire qu'un Lucrèce[1].

Quel est ce bizarre édifice
Que ta main présente à nos yeux?
Voltaire, selon ton caprice,
Prétends-tu loger tous les dieux!
A l'Amitié tu fis un temple[2],
Où personne depuis n'osa porter ses pas.
Athènes ne te sert d'exemple
Que pour loger des dieux que tu ne connais pas[3].

1. Cette pièce est une parodie littérale des premiers vers du *Temple du Goût*.
2. Le *Temple de l'Amitié*, publié en 1732.
3. On sait qu'il y avait à Athènes un temple consacré aux dieux inconnus, *Diis ignotis*.

Dites-lui qu'il est effronté,
Chacun le sait, lui-même en fait parade;
Reprochez-lui scandale, impiété,
C'est du nectar lui présenter rasade;
Ajoutez-y balafres et gourmades,
C'est son plus clair et plus sûr revenu;
Bref, il ne craint affronts ni flétrissures,
Et sa ressource est d'être devenu
Invulnérable à force de blessures [1].

Dans ton temple assez mal bâti
L'encens que tu m'as départi
Me force à louer ton ouvrage,
Voltaire accepte ce louis,
Je veux racheter, à ce prix
La liberté de mon suffrage

1. Épigramme attribuée à Rousseau. (M.)

2. Vers qu'on dit avoir été faits par M. le comte de Caylus, pour avoir été cité par Voltaire dans son *Temple du Goût*. (M.) Un chroniqueur malin écrivait à ce propos: « Voltaire recevra volontiers de pareilles épigrammes, lorsqu'elles seront accompagnées du même passeport. »

D'ailleurs l'anecdote en question n'était probablement qu'une invention des ennemis de Voltaire, puisque le même chroniqueur ajoute : « MM. de Brassac et de Caylus ne se sont point brouillés avec Voltaire comme on l'avait dit. Ils dînèrent ensemble la seconde fête de Pâques ; et, ce qui est remarquable, le dîner se fit chez Voltaire et fut bon. Peut-être ces messieurs ont-ils cru qu'ils ne pouvaient se venger mieux de lui qu'en l'obligeant à régaler quelqu'un. » (*Journal de la cour et de Paris.*)

LE ROI A CHANTILLY[1]

Ce Duc qui d'un œil toujours lorgne,
Ce Bourbon, depuis trente ans borgne,
Digne d'être roi des cocus,
Rend à Louis ainsi qu'au cuistre
Avec usure les écus
Qu'il nous a pris étant ministre.

Sans crainte, sans remords, sans honte,
Il rend à Chantilly son compte [2],
On y boit le vin du marché ;
Mais je crains bien qu'il ne s'y blouse
Et que quelque intérêt caché
Ne soit tiré sur son épouse.

Louis sait assez bien l'allure,
Bourbon est de sèche encolure,
L'épouse est un jeune tendron

1. Lorsque le roi, avec toute la cour, fit un voyage pour la première fois à Chantilly, où M. le Duc le reçut avec grande magnificence. (M.)

2. « Le roi, écrivait Marais, va passer deux jours à Chantilly, et M. le cardinal y sera un jour ; ce voyage politique fait bien raisonner, et peut-être se passera-t-il dans la forêt pour la plus grande partie. » C'est ce qui eu' lieu, en effet ; le roi passa tout son temps à la chasse et au jeu.

Mignonne et des mieux mesurées,
Pour elle le partage est bon :
A feu follet, bonnes bourrées.

LE

FASTE DE SAMUEL BERNARD[1]

Qu'a Chantilly Condé fasse fracas,
Et que dans un point d'importance
Éclate sa magnificence,
Cela ne me surprend pas.
Mais que Bernard en seigneur tranche, ordonne,
Que pour un contrat sa maison
Devienne un palais de Bourbon
Illuminé jusqu'au fronton[2],
Voilà ce qui m'étonne.

1. Samuel Bernard, l'un des plus célèbres banquiers du XVIII[e] siècle, avait acquis sous le ministère de Chamillard, et à l'époque du Système, une immense fortune. A diverses reprises il prêta de l'argent au gouvernement, aussi fut-il anobli et créé chevalier. Sa fortune lui permit de faire contracter aux membres de sa famille de brillantes alliances.

2. Lors du mariage de M. Molé, président à mortier, avec Bonne-Félicité Bernard, fille du financier et de sa seconde femme, M[lle] de Saint-Chamans. Le *Mercure de France* d'octobre 1733 nous a conservé la description de la fête qui fut donnée à cette occasion.

Que mon quartier soit bordé de soldats
Et que du Roi la garde fière,
De Paris fasse une barrière,
Cela ne me surprend pas.
Mais que Bernard pour ses filles se donne
Un petit air de souverain;
Que le guet lui prête la main,
Et qu'il me coupe le chemin,
Voilà ce qui m'étonne.

Que Charpentier, Danguy [1] dans les repas,
Désirés pour leurs gentillesses,
Fassent le plaisir des altesses,
Cela ne me surprend pas.
Mais qu'au bourgeois ce couple s'abandonne
Et que sans crainte des brocards,
De la table de nos Césars
Il passe à celle des Bernards,
Voilà ce qui m'étonne.

Que de festons, d'emblèmes délicats
Consacrés aux faits héroïques,
Villars tapisse ses portiques,
Cela ne me surprend pas.
Mais que Bernard, qu'aucun exploit couronne,
Dont jamais il ne fut mention,
Me présente ses actions,

1. Deux parfaits joueurs de musettes et de vielles. (M.)

Et qu'il use d'inscriptions,
Voilà ce qui m'étonne [1].

Que prévenu contre nos opéras,
Par un trait qui le canonise
Servandoni [2] serve l'Église,
Cela ne me surprend pas.
Mais que sitôt son remords l'abandonne,
Et qu'à Bernard courant soudain,
Il remette pour son festin
Un saint portail au lendemain,
Voilà ce qui m'étonne.

Que tout lésine, et qu'à peine ici-bas,
Le Seigneur dans son sanctuaire
Ait une lampe qui l'éclaire,
Cela ne me surprend pas.
Mais pour Bernard qu'on tinte ou carillonne,

1. Marais disait plaisamment, en parlant de Samuel Bernard : « Il devrait bien payer quelque historien pour faire son histoire ; il ne manque plus que cela à son orgueil ; il y aurait bien quelques petits chapitres anecdotes et obscurs, mais quel est le héros qui n'a point de taches ? » (*Corresp. avec Bouhier.*)

2. Jean-Nicolas Servandoni, peintre-architecte de Florence (1695-1766), était venu se fixer à Paris, où il devint premier peintre de l'Académie royale de musique. En 1733, il renonça à ces fonctions profanes pour se consacrer à la construction du portail de Saint-Sulpice, dont la première pierre avait été posée le 11 mars. Dans le *Salon de* 1765, Diderot, parlant de Servandoni qui avait exposé deux petits tableaux de ruines, le qualifiait de « grand machiniste, grand architecte, bon peintre et sublime décorateur ».

Et que pour ce petit monsieur,
Plus respecté qu'un cordon bleu,
On mette Saint-Eustache en feu [1],
Voilà ce qui m'étonne.

O temps! ô mœurs! ô siècle déréglé!
On voit se dégrader les plus nobles familles :
Lamoignon [2], Mirepoix, Molé,

1. M. de Lamoignon, président à mortier, et le marquis de Mirepoix de la maison de Levis-Ventadour, avaient épousé les deux filles du président Bernard de Rieux, fils de Samuel Bernard. Le financier avait donné à chacune de ses petites-filles huit cent mille livres de dot.

2. « Il y a eu une fête superbe dans la maison de Bernard. On a fait élever en bois un grand salon dans le jardin, qui était orné de peintures, de glaces, de lustres. On dit que cette décoration a coûté trente-cinq mille livres. Il y a eu concert l'après-midi de tout ce qu'il y a de plus habile à Paris. Il y avait une table en fer à cheval pour soixante couverts qui a été servie magnifiquement avec beaucoup d'ordre. Il y a eu des dames. Après minuit, on s'est rendu à Saint-Eustache pour la cérémonie. L'église était ornée de même. Il y avait six cents bougies tant en lustres que girandoles et bras ; cent hommes du guet au portail, et des suisses..... Tout ce grand fracas et cette dépense excessive ne laissent pas que d'indisposer le public et avec raison. Les noces des princes n'ont rien de semblable. On dit même, par plaisanterie, qu'on a retenu le modèle de la salle pour servir un jour au mariage de Mgr le Dauphin. Il est certain que cela est impertinent dans la personne du fils d'un peintre qui a fait trois fortes banqueroutes. Cela a donné lieu à des chansons et à des vers qui ne font pas honneur aux alliés de la famille Bernard. » (*Journ. de Barbier.*)

De Bernard épousent les filles,
Et sont les recéleurs du bien qu'il a volé.

LE ROI STANISLAS

Il fallait un monarque aux fiers enfants du Nord[1] :
Un peuple de héros s'assembla pour l'élire,
L'aigle de Moscovie et l'aigle de l'Empire
Menaçaient la Pologne et maîtrisaient le sort.
De la France aussitôt, son trône et sa patrie,
La Vertu descendit aux champs de Varsovie,
Mars conduisit ses pas, Vienne en frémit d'effroi,
La Pologne à genoux courut la reconnaître :
Peuples nés, leur dit-elle, et pour Mars et pour moi,
De nos mains, en ce jour, recevez votre maître. —
Stanislas à l'instant vint, parut, et fut roi.

Est-il roi, ne l'est-il pas,
Ce prince qu'on déplore[2].

1. La diète de Pologne avait élu roi Stanislas Leczinski, malgré les menaces de la Russie, le 12 septembre 1733. Le beau-père du roi de France était parti depuis le mois d'août pour la Pologne; il entra à Varsovie, mais ne put s'y maintenir et alla se réfugier à Dantzick.

2. « Comme on ne sait rien de positif sur les affaires de

Que fait-il? va-t-il au combat?
Tout le monde l'ignore.
Où est-il, le pauvre Stanislas?
Le verrons-nous encore?

LA

GUERRE D'UN ÉPICURIEN

Que Stanislas
A la France, hélas!
Cause d'embarras.
Finance
Danse,
L'argent n'y suffit pas;
Pour le servir,
Le secourir,
Le soutenir,
Rudes impôts;
Messieurs les badauds,
Vous aurez bon dos.
J'entends du canon
L'affreux carillon;

Pologne, cela a donné lieu à une petite chanson sur un noël : *Où vont-ils, ces gais bergers?* (*Journ. de Barbier.*)

En vain le clairon
Excite un poltron.
Ma foi !
Qu'un autre soit roi,
Que m'importe à moi
Je veux rester coi ;
Faire la guerre,
Trop téméraire emploi :
Le mousqueton
Ou l'espadon
Mène à Pluton
Un fanfaron.
Laissons aux sots
De tels assauts,
Vidons les verres
Et les pots.
Enfants de Mars,
Suivez de Bellone
Les étendards,
La gloire ordonne
D'affronter les hasards ;
Que les remparts,
Les boulevards,
Tombent épars,
Qu'avec vos dards
L'effroi vole de toutes parts,
Soyez des Césars.
Loin du tonnerre,
Avec moins de bruit,
Dedans un réduit

Je fais la guerre,
Auprès d'un tendron
Sans poudre et canon;
Je pose ma sentinelle,
J'attaque et bloque la citadelle;
Je fais briller mon zèle :
Je suis un guerrier expert,
Tout m'est ouvert,
Chemin couvert,
Ville et faubourgs,
Battez tambours,
Chantez amours
Ma victoire; à mon tour
J'ai pris
Le fort de Cloris.

A SIX VINGT ANS[1]

A six vingt ans vouloir que je limite
De mon hiver la course décrépite,

1. Rondeau à M. le cardinal, par M. de Saint-Aulaire, sur ce que Son Éminence lui avait écrit que sa pension cesserait d'être payée lorsqu'il aurait six-vingt ans. (M.) François-Joseph de Beaupoil, marquis de Sainte-Aulaire, de l'Académie française, l'un des hôtes les plus aimables de la cour de Sceaux, était presque nonagénaire

C'est ignorer que par enchantement
A notre cour les jours passent si vite
Que les plus longs ne sont que d'un moment.
Quand vous aurez chassé le Moscovite
Et rabaissé l'orgueil de l'Allemand,
On voudra voir quelle en sera la suite
A six vingt ans.

lorsqu'il composa ses plus jolis vers. C'est lui qui disait à la duchesse du Maine :

En vain vous me prêchez sans cesse,
Pour me faire aller à confesse ;
Ma bergère, j'ai beau chercher,
Je n'ai rien sur ma conscience,
De grâce, faites-moi pécher,
Après, je ferai pénitence.

Et la duchesse répliquait avec beaucoup d'esprit :

Si je cédais à ton instance,
On te verrait bien empêché ;
Mais plus encore du péché
Que de la pénitence.

Un jour qu'elle le nommait Apollon et lui demandait un secret, il lui répondit galamment :

La divinité qui s'amuse
A me demander mon secret,
Si j'étais Apollon, ne serait point ma Muse;
Elle serait Thétis, et le jour finirait.

« Anacréon moins vieux fit de bien moins jolies choses, remarque Voltaire ; si les Grecs avaient eu des écrivains tels que nos bons auteurs, ils auraient été encore plus vains ; nous leur applaudirions aujourd'hui avec encore plus de raison. » Saint-Aulaire mourut en 1742, âgé, dit-on, de plus de cent deux ans.

Les pastoureaux, enchantés et dormant
Sous les berceaux que notre fée habite,
Attendront là ce grand événement.
Car, Monseigneur, vous n'en serez pas quitte
A six vingt ans.

ANNÉE 1734

DIALOGUE PAYSAN

SUR

LA GUERRE D'ITALIE

Oh ! Blaise pour ce coup voilà
Les Allemands mis à quia
Que de leurs places j'ons déjà
Alleluia.

Bientôt Tortone éboulera [1] ;
Novare dit son *Libera*
Et Mantoue aussi le dira.

1. « L'Empereur payait bien cher en Italie les succès de ses alliés dans le Nord ; le 5 janvier, le marquis de Maillebois prend le château de Serravalle et en fait la garnison prisonnière de guerre ; il marche de là sur Tortone, prend la ville le 28 et le château le 5 février. La ville de Novare s'était rendue dès le 7 janvier au marquis de Coigny. » (*Journ. hist. du règne de Louis XV.*)

Quand j'aurons core ces châtiaux-là
Que ferons-je de tout cela? —
Oh, palsanguienne, on les rendra.

Mais qui nous dédommagera
De ce qu'il nous en coûtera? —
A Notre-Dame on chantera
Alleluia[1].

LES

PRÉLATS DE FRANCE

Pourquoi ne suis-je pas prélat?
Disait hier Brissac bien triste.
J'ai pour être inscrit sur la liste
Les vertus de l'épiscopat:
De Saint-Simon j'ai l'humeur fière[2],
Les mœurs de la Parisière,

1. Les succès de la guerre furent moins inutiles que ne le supposait le chansonnier, puisqu'ils eurent pour conséquence indirecte la réunion de la Lorraine à la France.

2. La plupart des qualifications de cette pièce sont des contre-vérités; les vertus attribuées aux prélats sont presque toujours celles par lesquelles ils brillent le moins.

La chasteté de Vauréal,
De Languet j'ai tout le mérite;
Je baise le c.. du jésuite,
Et du valet du cardinal [1].
J'ai la piété de La Fare,
Comme lui, je suis endetté;
De Tencin j'ai la probité,
De Janson la science rare,
De du Luc la sobriété,
Et, comme Saumery, je jure.
Que de droits à la prélature!
J'atteste le grand Stathouder
Des hautes puissances d'enfer,
Si je ne suis bientôt évêque,
L'église me perd : à la Mecque
J'irai me faire Kalender [2].

1. Barjac, valet de chambre du cardinal Fleury.
2. L'abbé de Brissac ne fut point réduit à cette triste nécessité, puisqu'il fut nommé le 31 octobre 1735 à l'évêché de Condom.

LA PROMOTION
DES OFFICIERS GÉNÉRAUX[1]

Fleury qui ne s'entend à rien
Et son adjoint [2] encore moins,
Entre eux ont décidé la guerre
Laire lan laire.

Après avoir bien griffonné
Et par cent fois recommencé,
La promotion ils ont fait faire [3].

Quand Bouyn [4] l'a remise à Louis,
Il lui dit d'un air tout surpris :
Comment sitôt l'ont-ils pu faire?

1. « La promotion d'officiers généraux a enfin paru le 10 de ce mois. Il n'y a point de maréchaux de France et il y a quelque raison pour cela. Le roi a fait vingt-cinq lieutenants généraux et cinquante-six maréchaux de camp et plus de quatre-vingts brigadiers. Cette promotion a fait plus de mécontents que d'autres, aussi a-t-elle été chansonnée vivement. » (*Journ. de Barbier, Mars.*)

2. Le garde des sceaux Chauvelin.

3. Ce couplet manque dans tous les Rec. mss.; nous l'avons emprunté, ainsi que le dernier, au texte donné par le *Journal de Barbier*.

4. Le secrétaire d'État de la guerre, M. Bouyn d'Angervilliers.

— Hélas ! sire, je n'en sais rien,
Votre Majesté le sait bien,
Je n'en suis que le secrétaire.

Le cardinal m'a ordonné
De vous défendre d'en parler ;
Jusqu'au chenil il faut vous taire.

Seulement pour vos courtisans
Vous pourrez bien dans ce moment
De l'enveloppe vous défaire.

Quand à la Muette [1] vous serez,
Tout à l'aise dégoiserez
Et ferez part de ce mystère.

A la Muette étant arrivé,
Le roi a dit : Amis, lisez,
Ma foi, je ne m'y connais guère.

Les courtisans tout ébahis,
En riant ont dit à Louis :
Hélas ! quel secours pour la guerre !

Mouchy, Chabot et le Nonant [2]
Sont tous trois fort jolis enfants,
L'ennemi connaît leur derrière.

1. La Muette, au bois de Boulogne, où le roi va souper avec des seigneurs. (*Note de Barbier.*)
2. Philippe de Noailles, duc de Mouchy, colonel du ré-

Sire, en cette promotion,
Belle-Isle, aidé de Polastron [1],
Ont bien montré leur savoir faire.

Il faut sans doute aveuglément
Se livrer à l'arrangement
Que ces messieurs font pour la guerre.

Bénissons donc cent et cent fois
Le choix de notre auguste Roi
Pour son conseil et pour la guerre.

Il prendra Vienne assurément
Si personne ne le défend,
Mais nous aurons les étrivières.
Laire lan laire.

giment de Noailles dans la guerre de 1733, et maréchal de France en 1775 ; — Guy Auguste de Rohan-Chabot, lieutenant général des armées du Roi ; — Philippe-Charles II d'Estampes, fils du comte d'Estampes et de Jeanne-Marie Duplessis Châtillon de Nonant.

1. Jean-Baptiste, comte de Polastron, maréchal de camp et gouverneur de Castillon.

LA BATAILLE DE PARME[1]

Pour divertir les dames
Aussi nos généraux,
Sous la ville de Parme
On joue des couteaux.
Ah! voyez donc comme on les mène,
Les Allemands!
Ah! voyez donc comme on les mène
Joliment!

Messieurs de Picardie
Soutinrent vaillamment

1. Le maréchal de Coigny avait rangé ses troupes en bataille dans une plaine, sous le glacis de Parme ; les Allemands sortirent de leur retranchement, le 29 juin, pour les attaquer. « On leur a d'abord opposé le régiment de Picardie, la brigade de Champagne ensuite, et enfin toute l'infanterie, hors quelque moment où le régiment de Champagne a donné la baïonnette au bout du fusil, ce qui n'a pas duré, parce qu'il n'a pas été soutenu assez à temps. Le combat s'est passé à coups de fusil, à très peu de distance ; il a duré depuis onze heures du matin jusqu'à huit heures du soir sans discontinuer. C'était un acharnement des deux côtés, comme si c'eût été chaque combat singulier ; ça a été une vraie boucherie. Le combat a fini avec le jour, chacun est resté de son côté sur le champ de bataille, dont nous sommes restés maîtres à la fin, parce que les Impériaux se sont retirés dans leurs retranchements et que la nuit ils ont décampé sans trompette, à petit bruit. » (*Journ. de Barbier.*)

D'une façon hardie,
Champagne également.

Dans sa noble furie,
Le régiment du Roi
N'entend pas raillerie;
Il se bat bien, ma foi.

Toute l'infanterie
Eut sa part au gâteau,
Et jamais en la vie
N'y eut combat si beau.

Coigny [1] dans la bataille
Ressemblait à Villars,
Et Broglie tout coup vaille
En a bien eu sa part [2].

1. François de Franquetot, marquis, puis duc de Coigny (1670-1759), était depuis 1704 colonel général des dragons, lorsqu'il fut appelé en 1734 à commander l'armée d'Italie. François-Marie, duc de Broglie (1671-1745), lieutenant général dès 1710, partageait avec lui ce commandement. Tous deux avaient été créés maréchaux de France, le 14 juin. « Ils étaient vifs, avides de renommée, fermant un peu trop les yeux sur la discipline, et dès lors aimés du soldat; très propres aux coups de main, excellents en second ou à la tête d'un corps d'armée peu considérable, mais incapables d'embrasser le détail immense d'une armée entière; au reste, bons patriotes et agissant de concert pour le bien de la cause commune. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. Telle n'était pas l'opinion unanime, d'après ce que rapporte Barbier. « Gens qui étaient tout au milieu m'ont

Mercy voulait nous battre,
Mais nous l'avons battu ;
Il fit le diable à quatre,
Le voilà bien tondu [1].

Le reste de l'histoire,
C'est que l'on court après,
Le soldat à bien faire
Étant toujours tout prêt.

Alors, sans plus attendre,
L'ennemi s'en alla,
Afin de laisser prendre
En passant Guastalla [2].

Dedans cette rencontre
Des drapeaux on prit cinq,
Que j'avons eus pour montre
Au Roi et au Dauphin.

J'avons bien de la peine,
Le Roi le sait fort bien ;
Mais la gloire nous mène,
On ne se plaint de rien.

bien dit qu'on ne les avait vus en aucun endroit et qu'ils se tenaient derrière les combattants. »

1. Claude Florimond, comte de Mercy, qui commandait l'armée impériale en Italie, fut tué dans la bataille d'un coup de fauconneau.

2. Cette ville fut prise par les Français le 5 juillet.

Ah ! voyez donc comme on les mène,
Les Allemands !
Ah ! voyez donc comme on les mène
Joliment !

MESSIEURS NOS GÉNÉRAUX

ET

MESSIEURS LES ALLEMANDS

Messieurs nos généraux sont très honnêtes gens,
Messieurs les Allemands ne valent pas six blancs.
En voici donc la preuve, on n'en saurait douter,
L'on sera convaincu si l'on veut m'écouter.

Messieurs nos généraux, le vingt-neuf de juin,
Ne songeant point à mal, allaient leur grand chemin.
Messieurs les Allemands par grande trahison
Se sont jetés sur eux sans rime ni raison.

Messieurs nos généraux ont crié : Qui va là ?
Où est le Sardaignais pour mettre le holà [1] ?

1. L'armée du roi de Sardaigne et les troupes françaises s'étaient jointes pour conquérir la Lombardie.

Messieurs les Allemands à grands coups de mousquet
Leur ont brutalement donné plus d'un hoquet.

Messieurs nos généraux, qui n'avaient point de tort,
En ont mis sur le champ plus de six mille à mort.
Messieurs les Allemands comme des étourdis
Fort incivilement leur ont fait parolis [1].

Messieurs les Allemands, à l'heure de minuit,
Sans battre le tambour ont décampé la nuit ;
Messieurs nos généraux fort charitablement
De tous les trépassés ont fait enterrement.

Messieurs les Allemands, furieux et fuyards,
Sans chef et sans biscuit couraient de toutes parts;
Messieurs nos généraux, loin de les suivre encor,
Sur quatre grands ruisseaux leur ont fait un pont d'or.

Messieurs les Allemands ne sont que des ingrats
Qu'il faudrait étouffer entre deux matelas.
Messieurs nos généraux se voyant menacés
D'être un de ces matins par eux bien repassés;

Messieurs nos généraux, tous pleins de charité,
Éprouveront un jour la céleste bonté.
Messieurs les Allemands, qui sont de Dieu maudits,
N'auront jamais de place en son saint paradis.

1. Terme emprunté au jeu. *Faire parolis* signifie doubler sa première mise.

LA FUREUR DU RHIN

Un fleuve en butte aux alarmes
Forme en vain mille complots :
Philipsbourg [1] cède à nos armes
Et le Rhin et tous ses flots.
Un fleuve en butte aux alarmes
Forme en vain mille complots :

Contre nous ce dieu conjure,
De sa grotte même il sort ;
Mais de vaincre la nature,
Ah ! Français, c'est votre fort.

Sa fureur est une marque
De ce qu'il craint aujourd'hui.
Il voit dans notre monarque
Un dieu bien plus grand que lui.

1. Le siège de Philipsbourg avait été commencé le 2 juin par le maréchal de Berwick, qui n'en vit pas la fin. Le marquis d'Asfeld recueillit tout le fruit des savantes dispositions du héros défunt. « Après six semaines de tranchée ouverte, des travaux infinis, des obstacles imprévus et extraordinaires, tels que des pluies continuelles, le débordement du Rhin, l'inondation des ouvrages et la présence de l'armée impériale toujours prête à attaquer les retranchements, la ville capitula le 18 juillet. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Que désormais plus docile
Il respecte nos exploits,
Et que d'une onde tranquille
Il coule dessous nos lois ;
Que désormais plus docile
Il respecte nos exploits.

CHANSON GUERRIÈRE

La trompette sonne
Et le tambour bat,
Enfants de Bellone,
Volez au combat ;
Partez d'abord avec audace,
Sur l'ennemi courez serrés,
Surtout point de grâce ;
Morbleu, massacrez !

En France, on s'engage
De fort bonne foi :
C'est un avantage
De servir le Roi.
Partons d'abord avec courage,
Culbutons tous nos ennemis.
Meure qui outrage
Notre roi Louis !

Tous les jours un mille
Partent de Paris,
Et, quittant la ville,
Chantent par leurs cris :

De l'argent sans peine
Nous avons comptant ;
Des louis par centaine
On gagne à Milan.

Toute l'Allemagne
Dessous d'Asfeld[1] pleure,
Et si l'on gagne,
Adieu l'Empereur.

Partout la victoire
Suit le grand Coigny,
On met dans l'histoire :
Tout tremble sous lui.

1. Claude-François Bidal, marquis d'Asfeld, lieutenant général des armées du Roi et directeur général des fortifications de France, reçut le commandement de l'armée d'Allemagne, à la mort du maréchal de Berwick, comme étant le plus ancien des lieutenants généraux. Il fut aussitôt créé maréchal de France. « Ceux qui ont servi sous lui, est-il dit dans la *Vie privée de Louis XV,* nous le peignent comme un homme blanchi dans le métier des armes, et qui, artisan de sa fortune, était parvenu à la tête du génie qu'il n'entendait cependant pas parfaitement ; indécis, sans plan fixe, n'agissant qu'à mesure, ne sachant pas assez profiter des avantages que sa position ou celle de l'ennemi pouvait lui donner. »

Notre illustre père,
Le roi Stanislas,
Bat son adversaire
Dans tous les combats[1];
Les Polonais font un carnage
Du Moscovite et du Saxon;
Et tout rend hommage
Au bruit de son nom.

Madame Czarine[2]
Qui met tout en train,
On voit à sa mine
Qu'elle n'aura rien
Que le mauvais désavantage
D'avoir été souvent battue,
Grand Dieu! quel dommage
Pour tant de vertu!

1. Le chansonnier était mal informé; Stanislas, assiégé dans la ville de Dantzick par l'armée moscovite, vit sa tête mise à prix; il dut s'échapper le 27 juin, déguisé en matelot, et se rendit à Kœnigsberg, dans les États du roi de Prusse.

2. La Czarine, avec l'appui de l'Empereur, avait fait élire Auguste III roi de Pologne; elle était intéressée, par amour-propre, à continuer au fils la protection que Pierre le Grand avait accordée au père.

PLACET A M. MALLET

DIRECTEUR DU DIXIÈME[1]

Monsieur le chevalier, grand archer du dixième,
Bel esprit qu'on admire et maltôtier qu'on aime,
De votre part un exploit m'est venu
Pour décimer mon revenu.
Quoi! vous voulez rogner sur les fruits d'un office,
Dont le fatigant exercice
Fait la sûreté de l'État.
Mon salaire est d'ailleurs taxé par la justice
Et je ne fus jamais suspect de péculat;
C'est en quoi mon emploi de vos emplois diffère.
Mais, si quelque rapport tous deux peut nous lier,
Mon cher seigneur, pouvez-vous oublier
Que je prenais chez votre père[2]
Tous les outils de mon métier?
S'il arrive qu'on rétablisse
Les recherches qu'on fit en mil sept cent dix-sept,
Où je piloriais Gruet[3],
Je suis tout à votre service.

1. Présenté par le sieur Barré, maître des hautes-œuvres. (M.)
2. Charpentier du roi. (M.)
3. Huissier du Châtelet, fort maltraité par la Chambre de justice de 1716. (Cf. tome II, p. 143.)

LA

SURPRISE DE GUASTALLA[1]

Broglie, ce fameux général,
Menace de tout prendre ;
Il se croit plus grand qu'Annibal,
Plus guerrier qu'Alexandre.

1. Les troupes impériales étaient campées auprès de la Secchia, sur la rive opposée à celle qu'occupaient les Français. Malgré le voisinage de l'armée ennemie, nos généraux qui n'avaient pas l'intention de l'attaquer, ni de rien entreprendre, semblaient s'imaginer que la campagne était finie, et ne songeaient à prendre aucune précaution. Comme la rivière était guéable en plusieurs endroits, les Allemands en profitèrent, dans la nuit du 15 août, pour tenter un coup de main qui leur réussit. « Le maréchal de Broglie se livrait au sommeil avec la même sécurité que s'il dormait dans son hôtel à Paris. Il y avait à peine deux heures qu'il reposait, lorsqu'il est réveillé en sursaut par un grand bruit d'armes et par les cris des combattants ; il se lève en diligence et veut se mettre en état de courir où le danger l'appelle ; il n'en a pas le temps ; l'attaque avait été si imprévue et si bien combinée qu'après avoir forcé un faible détachement de cinquante hommes qui gardaient le gué, les ennemis passent la rivière, traversent son quartier et pénètrent jusqu'à sa tente. En chemise et ses culottes à la main, Broglie est trop heureux de se sauver et d'abandonner tout. Cette petite disgrâce, suite nécessaire de sa présomption et de son imprudence, fournit matière pendant quelques jours aux bons mots du soldat, mais comme sa bravoure n'était point équivoque, sa réputation n'en souffrit pas. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Il se moque de l'Allemand,
Puisqu'au mois de septembre
On voit qu'en pantoufle il l'attend,
Même en robe de chambre.

Dans un bon lit bien endormi
Avec de telles armes
Il ne craint point que l'ennemi
Lui donne des alarmes,
Il pense que les Allemands
N'oseraient en découdre
Et qu'ils prendront ses ronflements
Pour quelque coup de foudre.

Le Roi le doit récompenser
Pour sa belle trouvaille
D'avoir eu l'esprit d'inventer
Un tel champ de bataille.
Désormais il ne craindra pas
Que son cheval se cabre,
Puisqu'avec de bons matelas
Il peut parer le sabre.

On doit remercier Fleury
Du choix d'un si grand homme
Et d'avoir laissé là Tingry[1]
Comme à charge au royaume,
Vu que ce prince à contre-temps

1. Depuis maréchal de Montmorency. (M.)

Eût pu gâter l'ouvrage,
Et de ces pauvres Allemands
Faire un affreux carnage.

LE MARÉCHAL DE BROGLIE
ET LES ALLEMANDS

Messieurs les Allemands, non, je ne croyais pas,
Quoi qu'en dit la chanson, que vous fussiez ingrats,
Mais hélas ! à mon dam, m'en voilà convaincu,
Puisque vous me forcez à vous montrer le c...

S'il est un temps pour tout, comme dit Salomon,
La nuit est pour dormir couché tout de son long ;
C'est donc mal fait à vous, messieurs les Allemands,
De venir m'éveiller contre le droit des gens. —

Mais eux, sans écouter, comme vrais Allemands,
Menaçant d'enfoncer si l'on n'ouvre en dedans,
Et perdant tout respect pour ce grand maréchal,
Son beau petit sermon reçoivent assez mal. —

Vous êtes bien pressés, messieurs les Allemands,
De prendre ma culotte, oh ! donnez-moi le temps.

Par Noë, vous savez qu'il n'est pas bien séant
De montrer ce qu'on porte à messieurs ses enfants.

— Oh! pardi, par ma foi! répond un Allemand,
Si toi point dépêcher, moi t'y prend promptement.
Si tu veux sauver toi, laisse-moi ton argent;
Moi boire à ta santé plus que gaillardement.

— Ainsi, si vous voulez emporter mon cordon,
Il ne m'est pas si cher que ce sac de doublons;
Pour en amasser tant, j'avais fait maint effort
Quoi tout perdre en un jour, eh bien! plutôt la mort.

— Ah! mon papa, partons, s'écrient ses enfants
Ces messieurs les rendront, ils sont honnête sgens,
Et d'ailleurs, des Français toujours le commandant,
Vous vous acquitterez sur eux bien largement. —

Tous les quatre en chemise alors les eussiez vus,
Sans honte et sans pudeur fuir et montrer le c..,
Criant : Maudit soyez, monsieur de Konigseck,
Qui, droit dès le matin, nous mettez tous à sec!

Coigny, qui dès dix heures avait au moins ronflé,
Entendant le tapage, accourt tout essoufflé :
Où fuyez-vous? dit-il; mais par précaution
Bientôt aussi lui-même il tourne les talons.

Pour sauver le bagage une seconde fois,
Mon fils, avertissez monsieur de Maillebois. —

A peine avait-il eu le temps de se botter,
Que les méchants hussards avaient tout emporté.

Mais, quand fut arrivé monsieur de Maillebois,
En chevalier sans peur, ramenant les Français
A Bonas, à Lanion, à Lautrec, à Boissieux,
Messieurs les Allemands font de loin leurs adieux.

Nous n'avons donc besoin que d'être bien conduits
Pour passer sur le ventre à tous nos ennemis,
Mais c'est un grand malheur que Dieu ne veuille pas
Nous donner une tête avec de si bons bras.

Ainsi prions tretous, le divin Rédempteur
Qui de notre bon Roi tient en sa main le cœur
Qu'il lui fasse connaître et plus tôt que plus tard
Qu'avec tels généraux, nous marchons au hasard.

LA DÉROUTE
DU
MARÉCHAL DE BROGLIE

Konigseck et sa grande armée
Nous ont visité la nuit.

Nos troupes très alarmées,
Sans équipages ni bruit,
Ont décampé landerirette,
Ont décampé landeriri.

Broglie, sans aucune escorte,
Court au quartier de Coigny,
Portant à la chèvre morte [1]
Le plus jeune de ses fils,
Et montrant son landerirette

Coigny en grande colère
Dit : Morbleu ! que vois-je ici ?
Il ne fallait pas tant boire,
Vous en eussiez moins dormi [2] ;
Peste soit du landerirette !

Pour restaurer votre gloire
Retournez aux ennemis.
Mais n'avez-vous pas la foire ?
On la gagne à moindre prix,

1. C'est-à-dire sur ses épaules. (M).

2. « M. le maréchal de Broglie est seul la cause de cette mauvaise aventure, pour s'être logé dans une maison, vis-à-vis un gué, pendant que toute l'armée ennemie était de l'autre côté d'une petite rivière guéable en plusieurs endroits ; pour n'avoir pas vu ce gué, pour n'y avoir pas mis un corps de troupes assez considérable pour la sûreté du camp et pour avoir trop bu dans le souper du 14. » (*Journ. de Barbier.*)

Couvrez votre landerirette;
Prenez un de mes vieux habits.

Messieurs les Allemands
Fort incivilement
Sont venus nuitamment
Surprendre notre camp.
Messieurs nos généraux,
Réveillés à propos,
Se sont sauvés à point
Sans chausse ni pourpoint.

Messieurs les Allemands,
Vous vous moquez des gens,
De venir à minuit
Faire charivari.
Si l'on eût averti
Monseigneur de Broglie,
Vous ne l'eussiez, morgué !
Pas trouvé dans son lit.

APOLOGIE

DU

MARÉCHAL DE BROGLIE

Bien loin de trouver ridicule
Broglie quittant le camp qui brûle,
Et servant de guide à propos
A sa famille consternée,
Que n'en faisons-nous un héros ?
Il marche sur les pas d'Énée.

Tandis que l'ennemi nous pille,
Broglie et sa petite famille
Se sauvent. Ne fait-il pas bien ?
Moi, je le trouve fort habile.
Singe d'un bon prince troyen,
Il ne lui manque qu'un Virgile.

Guerriers, qui portez la cuirasse,
De Broglie respectez l'audace,
Vous n'en savez pas tant que lui,
Et c'est à tort que l'on se hausse ;
Qui de vous s'offre à l'ennemi
En chemise et sans haut-de-chausse ?

Riquet, Broglie doit vous apprendre
A ne vous pas laisser surprendre
Entre deux draps, comme on l'a dit.
Quand on vit l'ennemi paraître
Broglie était déjà hors du lit,
Il regardait par la fenêtre.

Broglie à la tête de Champagne
Se montrait nu dans la campagne,
Lafleur lui dit : Mon général,
Vous n'avez pas besoin de bottes ;
Car vous n'avez plus de cheval,
Mais, pour Dieu ! mettez des culottes.

LE MARÉCHAL DE NOAILLES[1]

Le digne fils du héros
De Rigaud[2]
D'une fière contenance
Passa l'autre jour le Rhin ;
Mais soudain
Il se rapprocha de France.

1. Par M. le duc d'Ayen, son fils. (M.)
2. Nous avons eu déjà l'occasion de rappeler, à propos de deux vers identiques, l'origine de cette périphrase. (Cf. tome II, p. 200.)

Nous croyons les ennemis
Déconfits
A l'aspect de ce grand homme;
Mais Eugène en fait, hélas!
Moins de cas
Que lui du pape de Rome [1].

Il a fait plus d'un métier [2],
Ce guerrier;
Mais si l'on croit notre armée,
Il prendra chape au lutrin
Dès demain
Et au croc pendra l'épée [3].

1. Les contemporains ne s'abusaient pas davantage sur ses talents. La *Vie privée de Louis XV* le peint comme « rempli d'esprit et de connaissances très étendues sur toutes les parties; au fond guerrier médiocre, timide, peu estimé des troupes par cette raison, ayant la vue courte, défaut physique très dangereux dans un général, du reste avantageux, extraordinairement vif et entêté, fin courtisan et heureux. »

2. Sous la Régence il avait été président du conseil des finances.

3. C'est du moins ce qu'il avait déjà fait, lors de son exil à la fin de la Régence. « Il se comporta assez ridiculement dans sa terre, note le marquis d'Argenson; entre autres traits de folie, *il portait chape dans sa paroisse, et se faisait dire l'office des morts couvert d'un drap mortuaire, pour l'expiation de ses péchés.* » Le chansonnier. comme on le voit, raillait sans façon les ridicules de son père : on n'est jamais trahi que par les siens.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE MARÉCHAL DE BERWICK[1]

Fier d'un sang qu'il tenait des rois,
Plus grand encor par ses exploits,
Berwick, brave soldat, consommé capitaine,
D'un trône chancelant l'heureux et ferme appui,
Ayant vécu comme Turenne,
Devait bien mourir comme lui.

SUR LE MARÉCHAL DE VILLARS[2]

Villars n'est plus le défenseur des lys.
Si l'on m'en croit, l'on ne tardera guère
A faire, à Saint-Denis,

1. Jacques Fitz-James, duc de Berwick, fils naturel de Jacques II, l'un des héros de la guerre de la succession d'Espagne, avait été nommé en 1733 au commandement de l'armée d'Allemagne. Il venait de mettre le siège devant Philipsbourg, lorsqu'il fut tué d'un coup de canon, le 12 juin 1734. « Ainsi périt au lit d'honneur, comme Turenne, victime de sa bravoure et de son activité, ce maréchal expérimenté, vigilant, sévère, et, ce qui met le comble à son éloge, d'une probité peu commune. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. « Le maréchal de Villars, en se chargeant du commandement de l'armée du Roi en Italie, avait plus consulté son zèle et son amour pour la gloire que son âge et ses forces ; bientôt les chaleurs excessives du climat, la fatigue

Tombeau superbe et pompe funéraire ;
Mais des Quarante il était le confrère
Et quel opprobre, hélas !
Si son éloge tombe à faire
Au panégyriste des chats !

SUR LE DUC DE GRAMMONT

Grand général de nos pierrots [1],
C'est à tort que le Roi t'oublie,
On te connaît pour un héros,
Grand général de nos pierrots ;
Car, dès que l'on voit des Chabots,
Sur la liste que l'on publie,
Grand général de nos pierrots,
C'est à tort que le Roi t'oublie.

de corps et d'esprit, attachée à l'emploi d'un général, altèrent sa santé, il remet le commandement au marquis de Coigny et meurt à Turin, ne regrettant que l'honneur de mourir les armes à la main. » (*Journ. hist.*)

1. Le duc de Grammont, colonel des gardes françaises, est ainsi nommé par dérision. (M.) « Il a été piqué de n'être pas dans la promotion des lieutenants généraux. Il avait fait son équipage et il l'a revendu ; il a même gagné vingt mille livres. Comme il est fort méprisé non seulement de son régiment, mais de tous les officiers d'armée, on dit qu'il a pris ce prétexte pour ne pas aller à la guerre. On a fait d'une pierre deux coups, car le couplet est aussi mauvais pour M. de Chabot-Rohan, nommé lieutenant général, qui n'a pas la rép ation de brave. » (*Journ. de Barbier.*)

SUR LES GÉNÉRAUX D'ITALIE

Vous pouvez, monsieur saint Pâris,
Au grand Villars rendre la vie,
Je vous prie,
Pour nous conduire aux ennemis :
Le cardinal à tête folle
Nous a donné pour généraux
Deux nigauds,
Qu'il faut envoyer à l'école.

De Broglie a dit : L'armée des trois couronnes
Campe ici trop longtemps ;
Il vaut bien mieux la mener sous Crémone,
Loin de ces Allemands ;
Car je prétends,
Qu'il ne vous en déplaise !
Dormir à mon aise, moi,
Dormir à mon aise.

SUR LE DUC DE LA TRÉMOILLE[1]

De l'amour, le tendre langage,
L'esprit vif et du badinage,

1. Charles-Armand-René de la Trémoille, duc de Thouars, prince de Tarente, colonel du régiment de Cham-

La jeunesse avec la beauté,
La Trémoille, c'est ton partage;
Les dieux t'auraient trop bien traité,
S'ils t'avaient donné du courage[1].

SUR LE DUC DE VILLARS[2]

Tu fais bien de quitter Mars,
Beau Villars[3],
Qu'un Chabot même épouvante;
Fils du héros de Denain,
Sois demain
Un des zéros des Quarante.

pagne, brigadier des armées du roi, et membre de l'Académie française (1708-1741).

1. A la bataille de Guastalla il chargeait l'ennemi à la tête de son régiment, lorsqu'il tomba dans un fossé et fut mis hors d'état de prendre part au combat. On crut que cette chute avait été volontaire. « C'est un beau seigneur, qui a toujours été livré à tous les plaisirs de la jeunesse. Son rang, sa qualité, sa personne, son esprit, qui est des plus brillants, sachant tout, belles-lettres, musique, danse, le tout au parfait, tout est envié. A la cour et à la ville on est très disposé à croire et à dire qu'il s'est laissé tomber par prudence dans le fossé. » (*Journ. de Barbier.*) Le régiment de Champagne tout entier protesta par une lettre contre cette supposition injurieuse.

2. Honoré-Armand duc de Villars, prince de Martigues, gouverneur de Provence, reçu à l'Académie française en 1734.

3. Lorsqu'il vendit son régiment et renonça à la carrière des armes pour entrer à l'Académie. (M.)

Ouvre-lui ton magasin,
Pellegrin.
Vends-lui bien cher sa harangue ;
Tu fais parler les muets :
Les Mallets
Sans toi n'auraient pas de langue.

SUR VOLTAIRE [1]

Iris, dans un couplet galant,
Un généreux poète
D'un adorateur opulent
Vous conseille l'emplette :
Le style de cette chanson
Est une preuve sûre
Que l'auteur est chez Apollon
Moins bien que chez Mercure.

SUR LES DEUX BATAILLES DE GUASTALLA [1]

Que de nos fastes on retranche
Un jour de sommeil ou d'erreur

1. Il avait conseillé à M^lle^ de Guise d'épouser M. le duc de Richelieu et de faire toujours choix d'un amant opulent. (M.)

2. Par l'abbé Pellegrin. (M.) — Les Français ne tardèrent pas à prendre leur revanche de leur surprise de la

Mais non, d'un beau réveil il est l'avant-coureur,
Et dans le champ de Mars une heureuse revanche
Doit apprendre à nos ennemis
Qu'ils ne vaincront jamais les Français qu'endormis.
Jusque dans notre camp entrés à la sourdine,
Les Allemands nous ont surpris,
Accablés de sommeil, étendus sur nos lits.
Mais à mauvais jeu bonne mine,
Sans songer à les repousser,
Nous fuyons mais ce n'est que pour mieux avancer,
Le retour vaut mieux que matine :
Contraints de s'enfuir à leur tour,
Nous les suivons de près jusqu'à la fin du jour.
Je laisse à juger du carnage,
De la mort ou de l'esclavage.
Je ne sais quel sera leur sort,
Mais ils n'auront plus le courage
De réveiller le chat qui dort.

nuit du 15 août. « La bataille de Guastalla fut la suite de cet échec que le maréchal de Broglie était impatient de réparer. Le 19 septembre, après avoir fait pendant huit heures des prodiges de valeur, les Impériaux sont battus et obligés de se retirer précipitamment au delà du Pô, d'abandonner leurs morts, leurs blessés et le champ de bataille. » (*Vie privée de Louis XV.*)

ANNÉE 1735

LE MARÉCHAL D'ASFELD

On a beau dire du mal
De Bidal[1],
C'est un très grand général
Et son nom, couvert de gloire,
Sera pla... sera placé dans l'histoire.

Quand il quitta le métier
De gantier[2],
Pour être garçon guerrier,
Chacun le jugea sans peine
Propre au bâ... propre au bâton de Turenne.

1. « On a fait un petit couplet de chanson pour le bonhomme M. d'Asfeld, qui a, dit-on, toujours les larmes aux yeux quand il donne quelque ordre ou qu'il faut prendre quelque parti. » (*Journ. de Barbier.*)

2. Marchand d'étoffes de soie, parce que M. d'Asfeld est petit-fils de M. Bidal, marchand. (*Note de Barbier.*)

Philipsbourg est le garant
Du talent,
Et du génie excellent.
Aujourd'hui, par sa science,
C'est le vau... c'est le Vauban de la France.

Il est plus sage, dit-on,
Que Caton,
Parle mieux que Cicéron,
Et si l'on pèse son style,
C'est un po... c'est un politique habile.

Son cœur tendre, à tout propos,
De sanglots
Accompagne tous les mots,
On le voit parmi les armes
Toujours mou... toujours mouillé de ses larmes.

Mais je n'aurais jamais fait
Le portrait
D'un héros aussi parfait :
Je ne m'arrête qu'à peine
Sur ce fa... sur ce fameux capitaine [1].

1. Le 26 janvier 1735, il fut remercié à cause de son grand âge, et remplacé à la tête de l'armée d'Allemagne par le maréchal de Coigny.

ÉPITRE DE LA MARIETTE[1]

AU PRINCE DE CARIGNAN[2]

Reviens, cher amant,
Calmer mon tourment ;
Prince plein de charmes,
Viens sécher mes larmes
Par ton doux retour ;
Ta longue absence,
Plus que l'on ne pense,
Coûte à mon amour.
Laisse là, crois-moi,
Mars et son tonnerre :
Le bruit de la guerre
N'est pas fait pour toi.
Viens emprunter
Et viens affronter
La cour et la ville,
Et veuve et pupille,

1. Danseuse de l'Opéra, maîtresse du prince de Carignan.

2. Victor-Amédée de Savoie (1669-1741), prince de Carignan en Piémont et comte de Soissons en France, colonel général des gardes du duc de Savoie, et général des places du roi de Sardaigne dans le Milanais. Il était directeur de l'Opéra depuis 1731, lorsqu'il alla prendre part à la guerre de 1734 en qualité de lieutenant général.

Paiera qui pourra.
Laisse-là l'honneur
Et cours à la ville,
Héros d'opéra [1].

Cher amant, toute la nuit,
Un songe affreux m'épouvante;
Ton image qui me suit,
Me paraît toujours sanglante.
Aussitôt je vais tomber,
Pâle, éperdue et tremblante,
Aussitôt je vais tomber
Dans les bras de Javillier [2].
Il est tout mon réconfort :
Il me dit : Ma tendre amie,
Non, ton prince n'est pas mort,
Car il aime trop la vie !

1. Les Mémoires du temps donnent une assez triste idée de ce personnage. « C'était, dit Barbier, un fort bon prince mais extrêmement décrié par ses débauches avec nombre de filles d'Opéra, dont il était le premier directeur et pour le dérangement de ses affaires. Ses créanciers sont sans nombre, et il tenait à cet égard la conduite d'un escroc, attrapant tout ce qu'il pouvait, marchands et autres ; c'est ce qui a fait dire qu'il y avait un homme à l'Opéra qui jouait toutes sortes de rôles, excepté celui de prince. »

2. Où se tient l'école de danse de l'Opéra. (M.)

LES

APPAS DE MADEMOISELLE[1]

La fille la plus vénérable,
Sans contredit,
S'ajoute un titre respectable,
Dont chacun rit;
Demoiselle par excellence,
Trouvez donc bon,
Qu'on vous dédie avec licence
Une chanson.

Malgré votre art et votre adresse
A réparer
Ce qu'une prochaine vieillesse
A pu gâter,
Ma muse qui trop s'évertue,

1. « Dans les jours gras derniers elle avait grande compagnie à souper, entre autres le comte de Coigny, fils du maréchal, que l'on dit être sur son compte; après le souper elle renvoya tout le monde. Le petit duc de Nivernais, jeune homme de quinze ou seize ans, quittait la partie avec peine, mais, obligé d'obéir, il se cacha derrière une portière et demeura témoin du tête-à-tête avec le comte de Coigny. Il a été réprimandé par la princesse et il s'est vengé par une chanson assez déshonorante sur les appas cachés de la princesse. » (*Journal de Barbier, mai* 1735.)

Me peint ici
Ce qu'à Concombre [1], toute nue,
Vit Tanzaï.

La ressemblance en est frappante,
En certain point ;
D'une huile jaune et dégoûtante
J'ai des témoins :
Deux mille à qui Coigny succède,
Diront ici
Tout ce qu'à la fée qui l'obsède,
Dit Tanzaï.

En vain, princesse aux Amours,
Tous les jours,
Vous offrez votre prière.
Apprenez qu'à quarante ans
Ces enfants,
Vous prennent pour leur grand'mère.

Vos yeux ne sont pas touchants,
Et vos dents
Sont plus noires que votre âme ;

1. La fée Concombre est un des personnages du roman de Crébillon fils, *Tanzaï et Néadarné*. On trouvera la scène à laquelle il est fait ici allusion au chapitre XV, qui a pour titre : *Comme quoi l'on se trompe à ce qu'on imagine.*

Aussi votre amant mitré
A raté,
Sans qu'à Cythère on l'en blâme [1].

1. Dans certains recueils mss. cette pièce est appliquée à M^me^ de Courcillon, d'abord duchesse de Picquigny et puis princesse de Rohan-Soubise. Mais c'est bien de M^lle^ de Charolais qu'il s'agit ici : sa liaison avec l'abbé de Vauréal n'était un mystère pour personne. Quelques lignes du *Journal de Barbier* prouvent qu'elle s'intéressait fort à son amant mitré. « M^lle^ de Charolais avait tant pressé et tourmenté le Roi pour renvoyer M. Amelot de Chaillou et pour donner la place de secrétaire d'État des affaires étrangères à M. de Vauréal, évêque de Rennes, que le Roi lui en avait donné sa parole. Il faut observer que le public critique donne ce monseigneur pour amant à cette princesse, et que c'était bien là le plus court chemin pour obtenir un chapeau à la cour de Rome et pour prétendre à la place de premier ministre. » (*Octobre* 1738.) Le marquis d'Argenson écrit de même, en parlant de la tenue des états de Bretagne qui éloignaient Vauréal de la cour : « Mademoiselle se console comme elle peut de l'absence de son amant mitré avec le petit Coigny. Mais l'évêque de Rennes est, dit-on, grand payeur d'arrérages. C'est un homme à devenir cardinal. Voilà ce qui flatte le goût de cette princesse déjà surannée, et qui, après tant de services, a commencé de bonne heure le métier de maq... ne tirant sa considération que de cette profession. »

LES RIDICULES DU TEMPS

Notre roi n'est qu'un fainéant,
Le cardinal est un enfant
De quatre-vingt-cinq à six ans,
Qui nous gouverne en innocent,
Son garde-scel un charlatan,
Tous les ministres des tyrans
Qui font la guerre aux pauvres Francs
Plus vivement qu'aux Allemands.
Nos généraux sont ignorants,
Sans mérite, vils courtisans,
Et misérables capitans,
Tantôt battus, tantôt battants,
Mais qui font périr cependant
Des milliers de braves gens,
Sans savoir pourquoi, ni comment ;
Le génie n'a plus de Vauban.
Excepté le bon d'Orléans,
Homme d'honneur trop indolent,
Nos princes sont des garnements,
Qui n'ont ni mœurs ni sentiments,
Petits hommes remplis de vent ;
Nos ducs sont des impertinents,
Bouffis de l'orgueil de leur sang,
Tous sots ou fats, fort peu vaillants.

Les gens de cour sont des brigands ;
On permet tout à Carignan[1],
Qui vole et pille effrontément :
Opéra, roulette ou berlan,
Tout est bon et tout fait argent.
Les spectacles sont languissants.
En province, les intendants
Sont plus pillards que les traitants.
Le temps est bon pour les galants,
Les femmes en ont tant et tant,
On en change comme de gants.
Tous les maris sont indulgents ;
C'est la mode : faire autrement
C'est être un sot, un chat-huant,
Qui n'est pas propre au sacrement.
La justice est au plus offrant,
Elle se vend publiquement.
Nos prélats sont des chenapans
Fils de la nuit et de Satan,
Sans foi, sans loi, vrais impudents.
On terrasse les appelants,

1. Le prince de Carignan et le duc de Gesvres, gouverneur de Paris, avaient chacun le privilège d'un jeu public qui leur rapportait de beaux bénéfices. « Ces deux jeux, dit Barbier, étaient la ruine des enfants de famille de Paris, de bourgeois, d'officiers et autres. Cela faisait la ressource d'un nombre d'escrocs, cela donnait lieu à des vols au sortir du jeu, à des accidents funestes. Il n'y a pas plus de deux mois qu'un officier ayant perdu tout ce qu'il avait, revint désespéré à son auberge et se mit une si bonne dose d'opium dans le corps qu'il creva la nuit. » Le cardinal Fleury ferma ces jeux en 1741.

Tous les emplois, petits et grands,
Sont donnés à gens de néant,
Sans choix et sans discernement.
On ne fait plus cas à présent
Ni de vertus, ni de talent.
Malheureux peuple ! d'un enfant,
D'un Roi, qu'on ne voit ni n'entend,
Qui laisse flotter mollement
Les rênes du gouvernement
Entre les mains de son pédant :
On ne voit plus que partisans,
Et tous les hommes ravissants
Gorgés de rapine et de sang,
Vivre heureux, riches, opulents,
Et braver tout insolemment.
Nos beaux esprits sont peu savants,
Vifs, légers, polis et galants,
Mais quelquefois extravagants,
Jolis conteurs ; au demeurant,
Grands faiseurs de petits romans.
L'État est plein de mécontents.
Pour moi, je suis, quoique indigent,
Toujours gaillard, toujours content,
Pourvu que je puisse en rimant
Me divertir quelque moment
Des ridicules de ce temps.

L'AFFAIRE DES AVOCATS[1]

Or écoutez, petits et grands,
Un des plus tristes accidents.
Grande sera votre surprise
Quand vous apprendrez l'entreprise,
Et puis après, le piteux cas
De Nos Seigneurs les avocats.

Le Parlement s'est oublié
Envers ce corps si respecté,
Dont chaque membre se dit maître ;
C'est ce qu'on oubliait peut-être,
Au lieu de respecter leurs droits,
On leur a donné sur les doigts.

1. « Querelle entre le Parlement et les avocats. Ceux-ci, qui ne veulent plus céder à qui que ce soit, prétendent que quand Messieurs les avocats généraux parlent pour le Roi ou pour le procureur général en son nom, il ne doit plus y avoir de distinction entre eux, non seulement que l'avocat général appelant ou opposant doit parler le premier, ce qui s'observe effectivement, mais après doivent être en même place et de niveau. » (*Journal de Barbier*). Le 25 mai, à la suite d'un incident survenu à la cinquième chambre des enquêtes, la plupart des avocats décidèrent de cesser leurs fonctions. Mais tous ne furent point de cet avis. Après de longs pourparlers entre les deux factions de l'ordre, l'opinion des plus modérés prévalut, et les avocats rentrèrent au palais le 23 juillet.

Or donc le corps porte-rabat
A cru faire un grand coup d'État;
Voyant que, malgré ses services,
On lui faisait des injustices,
Lui, qui n'est ni bête ni sot,
A dit qu'il ne dirait plus mot.

Adieu donc, adieu pour toujours
Ces plaidoyers, ces beaux discours,
Qui faisaient dormir d'importance
Les conseillers à l'audience.
L'opium va bien renchérir,
Plus d'avocats pour endormir!

A peu près ainsi se vengea
Coriolan, ce grand fier-à-bras.
Mais on dit que sa chère femme
Sut bien tranquilliser son âme.
Adressons-nous donc, en ce cas,
Aux femmes de nos avocats.

Elles ont très grand intérêt
A ce que l'on fasse la paix.
Plus que nous elles seraient dupes,
Car qui leur fournirait des jupes?
De quoi sont faits leurs beaux jupons?
De plaidoyers et de factums.

S'ils persistent dans leurs refus,
Ils seront, ma foi! bien camus;

Le Roi, pour grossir son armée,
Les fera marcher cette année;
On nommera ces fantassins,
Le régiment des braillardins.

Ils endormaient le Parlement,
Ils feront trembler l'Allemand,
Comme ils ont tous la voix très forte,
Ils gueuleront de bonne sorte ;
La voix de ces nouveaux centaures,
Vaudra la trompette et le cor.

Un des plus sages de nos rois,
En aurait dû croire autrefois
Le brave monsieur de Sigongne [1] ;

1. On avait fait courir dans le public un feuillet in-4° imprimé qui avait pour titre : *Extrait du second tome des Mémoires de Sully, vers le milieu du onzième chapitre.* Cet extrait n'était autre que la relation du démêlé des avocats avec le Parlement en 1602, lorsqu'il leur fut ordonné par arrêt de donner quittance des honoraires reçus et récépissé des pièces de procédure remises. Les avocats venaient de déposer leurs chaperons au greffe et de cesser leurs plaidoiries, lorsque M. de Sigongnes, avec qui Henri IV s'entretenait de cette affaire, après s'être emporté contre « les clabauderies affinées et les ruses pédantesques de telle racaille », suggéra au roi un moyen expéditif pour les mettre à la raison. « Que si l'on ne veut point se passer d'eux, disait-il, que l'on leur ordonne de continuer leur vacation ordinaire dans huit jours, sous les conditions et règles apposées par la cour, et à faute de ce faire, qu'ils ayent à se remettre tous au trafic et à l'agriculture d'où ils sont sortis, ou de s'en aller, avec un mousquet sur le col,

C'eût été très belle besogne,
Qu'on eût changé ces avocats,
En soudards, ou bien en goujats.

Adieu ! Le Roy, Prévost, Le Grand [1],
Je vous fais bien mon compliment ;
C'est vous qui mènerez la bande,

servir en Hollande, contre les ennemis de l'Estat, car lors l'on les verra courir pour reprendre ces magnifiques chaperons comme vermine sur un tas de froment. »

1. Tous trois avocats au Parlement. (M.) — C'était l'avocat Le Roy qui avait fourni à ses confrères l'occasion impatiemment attendue par eux pour entrer en lutte ouverte avec le Parlement ; voici dans quelle circonstance : « On plaidait à la cinquième chambre des enquêtes, dans laquelle n'y ayant point de banc particulier pour messieurs les gens du Roi, quand ils y viennent, on leur a permis de s'asseoir après le dernier conseiller. M. Le Roy ne trouvant pas bon que M. Joly de Fleury, fils du procureur général, plaidât dans l'enceinte du barreau, tandis qu'il était en dehors, s'était glissé dans une audience et était entré en plaidant dans l'enceinte ; l'avocat général a fait apparemment des remontrances et il a été arrêté à la chambre qu'on ferait plaider l'avocat à sa place ordinaire. Le 25, jour de la dernière audience, quand M. Le Roy voulut entrer, il trouva la barre mise et un huissier qui l'empêcha de passer. L'avocat général parlait, M. Le Roy fit sa plainte et se retira. Il alla tout de suite dans la grande salle assembler les avocats qui y étaient, et il fut délibéré qu'on ne plaiderait, ni qu'on n'écrirait plus à la cinquième chambre, et qu'on ne communiquerait plus au parquet que dans certaines affaires. » (*Journal de Barbier*). Toutes les autres chambres prirent le parti de la cinquième ; la lutte devint générale et n'eut pour résultat que de réduire à néant les ridicules prétentions des avocats.

Vous méritez telle prébende,
Vous braillerez comme perdus,
Sans qu'il en coûte à nos écus.

LA CAMPAGNE D'ALLEMAGNE

On demande à nos généraux,
Qu'avez-vous fait, prudents héros ?
Étiez-vous en campagne ?
Eh bien !
Pour garder l'Allemagne
Vous m'entendez bien ?

Pourquoi me blâmer, dit Coigny,
D'avoir évité l'ennemi ?
N'a-t-on pas vu ma bile
S'armer contre Belle-Isle ?

J'arrive à lui fort résolu ;
Mais, quand Seckendorff eut paru [1],
Je craignis manigance,
Malgré cela j'avance.

1. Frédéric-Henri, comte de Seckendorff, général autrichien, défit à Clausen, avec 40 000 hommes, l'armée française. Cette bataille détermina la conclusion de la paix.

D'abord un village je pris,
Il est vrai qu'il me fut repris ;
Mais, la nuit survenue,
Il me prit la brelue.

Enfin, quand tout était sans bruit,
Je fis au milieu de la nuit
Faire une ample décharge,
Pour l'honneur de ma charge.

Dans cette décharge à propos,
A péri monsieur de Charost [1] ;
Est-ce là ne rien faire,
Contre son adversaire? —

Coigny, pour l'œuvre couronner,
A Seckendorff a fait donner
De Clausen l'abbaye,
Pour s'en ôter l'envie.

Sur tant d'exploits, que dit Paris?
Il est de différents avis :
Les uns sont Fouquetistes,
Eh bien!
Et les autres Coignistes,
Vous m'entendez bien ?

1. Armand-Louis de Béthune, marquis de Charost, tué dans la campagne d'Allemagne le 23 octobre 1735, et enterré à Trèves avec grande pompe.

LA POLITIQUE EUROPÉENNE

Le général de Konigseck
Ce rare et grand génie,
Qui toujours mena par le bec
Les Francs en Italie,
Les en a chassés, ce dit-on,
La faridondaine, la faridondon,
Leur a fait quitter le pays, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami.

Les Italiens sont tous joyeux
De voir chez eux accroître,
Le règne doux et gracieux
De l'Empereur leur maître,
Qui sans aucune extorsion,
Ne cherche qu'à les enrichir.

Aussi dit-on que l'Empereur,
Charmé de tant de gloire,
Voudrait aussi se faire honneur
D'une telle victoire,
Morbleu, ce n'est pas sans raison !
Depuis peu tout lui réussit.

C'est à ce coup que Stanislas
Et ce peuple rebelle,

Qui trouvait en lui tant d'appas
Vont en avoir dans l'aile;
Bientôt ils verront le Saxon
Pour toujours au trône affermi.

Sans dire comment ni pourquoi
Chacun dans Varsovie,
Lorsqu'il s'agit de faire un roi
Ne suit que sa manie,
Pour l'Empereur c'est un affront.
Car tout lui doit être soumis.

Aussi le peuple polonais
Plutôt qu'une cigogne,
Va se repentir désormais
D'une telle besogne,
On lui va mettre un caveçon
Et pour toujours l'assujettir.

Les Russes, fiers de leurs hauts faits,
N'ont plus rien à combattre,
A moins que le roi qu'ils ont fait
Ils ne veuillent abattre;
Mais c'est un rude compagnon
Qui se les tient tous asservis.

On prétend que les Suédois
Veulent entrer en danse,
Et bientôt soutenir les droits

De l'orgueilleuse France,
Mais ils comptent sans les Saxons
Qui les ont toujours déconfits.

Les Russes enfin ces matois,
Que le seul honneur mène,
Vont-ils pas chausser leurs chamois
Pour les attendre en plaine ?
Ah ! vraiment ils les attendront
Et leur feront voir du pays.

Sitôt qu'ils auront des Suédois
Fait une marmelade,
Ils s'en iront tous à la fois
Trouver leurs camarades,
Qui du côté du Rhin s'en vont
Et peut-être jusqu'à Paris.

Hélas ! on verra les Français
Faire dans leurs brayettes,
Sitôt que les soldats adroits
Dégaineront leurs brettes ;
Déjà les Russes sur ce ton
Chantent *Veni, vidi, vici.*

Que va faire le grand Bourbon,
Si fier de sa puissance,
Il faut qu'il rabaisse d'un ton
Sa vaine outrecuidance,

Et qu'il rappelle sans façon,
La faridondaine, la faridondon,
Son cher beau-père auprès de lui, biribi,
A la façon de Barbari, mon ami [1].

MADAME HÉRAULT

ET SAVALET [2]

La Hérault dit à Savalet :
Quelle est donc votre audace,
Petit juge du Châtelet !
Quoi ! baiser femme en place,
Femme d'un très grand magistrat,
Des plus zélés papistes,

1. Chanson envoyée de Kœnigsberg, en août 1735. (M.)

2. L'on m'a dit que M^me^ Hérault, étant à Magnanville avec grande compagnie, laissa tomber son éventail, qu'elle, et M. Savalet, avocat du Roi au Châtelet, s'étaient baissés en même temps pour le ramasser. Le visage de M^me^ Hérault et celui de M. Savalet s'étaient trouvés si près l'un de l'autre que la dame avait pris cela pour un baiser, avait donné un soufflet à M. Savalet, qui avait dit que cela méritait bien de recommencer, et la dame ayant la main levée, on l'avait arrêtée. Fort en colère, elle s'était retirée dans sa chambre, et en avait fait plainte à son mari ; il lui dit qu'elle avait tort, qu'elle ne devait point relever cela ; que si elle avait eu plus d'usage du monde, elle en aurait usé ainsi. (M.)

L'arc-boutant du grand Loyola,
Fléau des jansénistes.

Savalet répond à l'instant :
Pardon, belle inhumaine,
D'avoir été trop en avant,
J'en ai subi la peine ;
J'ai cru qu'avocat au parquet,
Comme chose certaine,
Sur les membres du Châtelet
J'avais le droit d'aubaine.

LA PAIX EST FAITE

A L'EMPEREUR dit Louis,
Ne soyons plus ennemis,
Baise mon c.., la paix est faite [1]
Turelurette.

L'empereur a répondu :
Ne me parle plus de c..,
Je ne l'ai montré que de reste.

1. Les préliminaires de la paix furent signés à Vienne, le 3 octobre 1735.

Pour terminer nos discords
Et nous mettre tous d'accord,
Partageons ce qui me reste.

M'ôter mes Italiens,
C'est m'enlever tous mes biens ;
Laisse-m'en ma part complète.

Nos alliés mécontents
Jureront entre leurs dents,
De n'avoir que des guinguettes.

Ils seront bien étonnés
De se voir un pied de nez,
Le partage est fort honnête [1],
Turelurette.

1. « L'empereur, pour avoir procuré un royaume à l'électeur de Saxe, en perdit deux et une grande partie de l'Italie. Il courait risque d'en perdre davantage s'il ne se fût hâté de conclure la paix. Réduit aux plus grandes extrémités, il s'en tira le plus adroitement qu'il était possible aux dépens d'autrui, c'est-à-dire de son futur gendre et du grand-duc de Toscane ; car les sacrifices qu'il fit personnellement n'en étaient plus, puisqu'il ne cédait que les États que le sort des armes lui avait déjà ravis. » (*Vie privée de Louis XV.*)

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE MARÉCHAL DE NOAILLES

Tremblez, tremblez, fiers Allemands,
Noailles part pour l'Italie [1],
C'est le Don Quichotte du temps,
Tremblez, tremblez, fiers Allemands.
Il prend les moutons dans les champs
Pour une colonne ennemie [2].
Tremblez, tremblez, fiers Allemands,
Noailles part pour l'Italie.

Sans combat nous avons vu Noailles,
Reconquérir le Pô et l'Oglio,
Qu'avaient perdus en gagnant des batailles
Trois fameux généraux, Villars, Coigny, Broglio,

1. Le maréchal de Noailles fut désigné, en janvier 1735, pour commander l'armée d'Italie, à la place de Coigny qui succédait au maréchal d'Asfeld, à la tête de l'armée d'Allemagne.

2. Le maréchal de Noailles qui allait commander en chef en Italie, avait servi en Allemagne l'année précédente et avait pris un troupeau de moutons pour une colonne ennemie. (M).

Il a plus fait qu'on n'eût osé attendre ;
C'est ainsi qu'il se plaît toujours à nous surprendre.

SUR MONSEIGNEUR DE SÉGUR[1]

De la grâce tel est l'effet victorieux,
Qu'un seul de ses rayons éloigne l'imposture,
En rappelant Ségur, qu'un cœur ambitieux
Par la brigue éleva jusqu'à la prélature.
Lui-même il se dépose et pleurant ses erreurs
Pour suivre désormais l'Église primitive,
Il court dans la retraite, et vous fuit, séducteurs,
Qui tenez dans vos fers l'innocence captive.

Il fut d'abord mousquetaire[2],
Janséniste, puis dévot ;
Il signa le Formulaire,
Pour être évêque plus tôt,

1. M. de Ségur, évêque de Saint-Papoul, révoqua l'acceptation qu'il avait faite de la bulle, et quitta son évêché pour aller faire pénitence de la persécution qu'il avait exercée contre les opposants à cette bulle. Si tous ceux qui l'imitent le suivaient dans sa pénitence, les monastères ne seraient bientôt plus remplis que d'évêques. (M.)

2. Si les jansénistes célébrèrent à l'envi cette conversion d'un adversaire, les gens sensés, en général, prirent parti

Et renia le Saint-Père ;
Est-ce là son dernier mot?

SUR L'ARMÉE DU RHIN

Sans pain, sans vin, sans fourrage,
Nous vivons dans ce pays ;
C'est là l'unique avantage
Que l'on ait sur l'ennemi.
Si d'Asfeld eût été sage,
Nous ne serions pas ainsi.

Sur les bords où la Seltz au Rhin porte l'hommage,
S'élève un camp formé de cent mille guerriers ;
Bellone tous les jours les conduit au fourrage,
Et leur donne du foin en guise de lauriers.

contre le prélat qui donnait un si singulier exemple, témoin les réflexions de l'avocat Barbier :

« Ce M. de Ségur a été dans les mousquetaires et dans les gardes françaises ; cela ne sait rien ; il avait été fait évêque sans grande connaissance du sujet, comme cela se pratique ordinairement. Quelque janséniste adroit aura su profiter d'un esprit médiocre, susceptible d'impression, pour lui faire faire cette sottise, laquelle ne décide pas beaucoup de ce que l'on pense dans le ciel sur les disputes présentes. »

ANNÉE 1736

PANÉGYRIQUE
DU CARDINAL FLEURY

Chantons notre cardinal,
C'est un homme sans égal,
Car sa renommée est faite.

Il est habile et prudent,
Simple, doux et clairvoyant,
Sage en tout ce qu'il projette.

Son esprit sain et joyeux
Ne trouve rien d'épineux,
Et jamais rien ne l'arrête.

Quoiqu'on dise qu'il soit vieux,
En est-il moins vigoureux,
Est-il caboche plus nette ?

En allant tout doucement,
Il avance sûrement,
Quand il veut, Bellone est prête.

Mais aussi quand il lui plaît,
Mars survient et se tait,
Et bientôt la paix est faite [1].

Pour lui, de nos ennemis,
Les cœurs se sont réunis,
Il en a fait la conquête.

Il est estimé de tous,
Et même des plus jaloux ;
En tout pays on le fête.

Tant que le monde sera,
Sa mémoire durera,
Sa gloire sera complète.

Ciel, éternise ses jours ;
Puisse-t-il vivre toujours !
Tout l'univers le souhaite.

1. On voit par ce vers que c'est l'annonce de la paix qui inspira le panégyriste du cardinal.

LE PETIT-FILS D'UN AVOCAT[1]

Du saint Pigeon la parure[2]
Qui décore ta plate figure,
Ne rendra pas, je te jure,
Ton esprit, ni ton cœur plus parfait.

Ton seul talent c'est l'artifice.
Avide, ingrat, rempli d'injustice,
D'arrogance,
D'ignorance,
Trait pour trait
Reconnais ton portrait.

Grise, noire
Que ton histoire
Fera d'horreur !
Ah ! quel malheur,
Quand on pense
Que la France

1. M. de Chauvelin appartenait à une ancienne famille de robe. « Les Chauvelin sont Vendômois, fameux avocats. Christophe Chauvelin l'était vers 1559. Il était l'oncle de ceux dont M. le garde des sceaux descend. Le premier qui ait été conseiller au Parlement est Sébastien, reçu en 1597. » (*Barbier d'Increville.*)

2. Le cordon du Saint-Esprit.

Voit obscurcir tout son éclat
Sous la fatale régence
Du petit-fils d'un avocat.

ÉPITRE

DE

MADEMOISELLE PETITPAS[1]

AUX FILLES DE L'OPÉRA

Mes chères sœurs de l'Opéra,
Je souhaite que la coulisse
A vos désirs toujours fournisse
Plaisirs, profits et cætera.
Pour moi de Paris éloignée,
Je n'ai cessé d'être agitée,
Et depuis nos derniers adieux
Tout a paru triste à mes yeux.
Quand j'entrepris ce long voyage[2],

1. La demoiselle Petitpas, fille d'un serrurier de Paris, était actrice de l'Opéra, où elle avait paru dans le rôle de *Thisbé* pour la première fois en janvier 1727, après avoir joué quelques années au théâtre de la Foire.

2. Elle était la maîtresse du sieur Bonnier et alla avec lui à Montpellier, où elle causa tant de scandale que l'évêque la menaça de l'excommunier. (M.) — Ces sortes d'escapades

J'avais grand train, bel équipage :
Mais, gens aussi fort ennuyeux
Et qui souvent semblaient s'ébattre
Pour m'ennuyer à qui mieux mieux.
Or ils n'étaient pas moins que quatre,
Plaisante en est la kyrielle,
Plaisante au moins à vous conter,
Très déplaisante à fréquenter;
La voici : l'un Midi[1] s'appelle;
Jamais le jour en son midi
N'a lui sur ce monsieur Midi;
Tant ridicule est sa cervelle
Et sa mine effrayante; aussi
On prétend qu'à mainte reprise
Il a fricassé tout son bien,
Exemple qui n'est pas de mise
Pour un amant comme le mien;
Le second est le sieur Saint-Rome[2]
Très ordinaire gentilhomme,
Jadis servant auprès du Roi
Et maintenant auprès de moi;

étaient assez dans les mœurs de la demoiselle Petitpas, puisqu'on lit dans le *Journal de la Cour et Paris,* en novembre 1732 : « Elle est passée en Angleterre, sans demander son congé, pour se rendre auprès de milord Weymouth, qui l'avait entretenue ici, et dont le retour n'était pas aussi prompt qu'elle aurait voulu. Ce milord a huit cent mille livres de rente, et toute la facilité que peut souhaiter une fille d'Opéra. »

1. Ci-devant banquier. (M.)
2. Joueur en titre d'office. (M.)

Mes chères sœurs, je puis vous dire
Que je n'ai rien connu de pire;
Que sous la calotte des cieux
Mortel ne fut plus ennuyeux.
Venait après la face antique
De Destouches [1], ce vieux cynique,
Qui sans cesse sur la musique
Fait un cours de métaphysique.
Ensuite venait mon amant [2],
Qui m'ennuyait bien tout autant,
Les jours me semblaient des années,
Car malgré mes soins, mes attraits,
Les portes n'étaient point marquées
A la mode de Rabelais,
Et chaque instant je regrettais,
Voyant notre leste livrée,
La liberté d'aller après
Qu'avec soin l'on m'avait ôtée;
Là je me fus dédommagée
Tant et plus, si ce n'est assez,
Car enfin vous me connaissez;
Seulement à la dérobée

1. Cardinal Destouches, auteur en partie de la musique de quelques opéras; qui, avec un visage plein de rides, porte ordinairement une perruque à bourse. Il parle de la musique et surtout de celle qui est sous son nom avec autant d'enthousiasme que le Bourgeois gentilhomme. — Il a suivi le sieur Bonnier dans le voyage qu'il a fait en Languedoc. (M.)

2. Gilles Bonnier, trésorier des états du Languedoc, jouissant de 400 mille livres de rente. (M.)

Ma vue étant même observée,
Du coin de l'œil je la lorgnais,
Aussi Dieu sait si j'enrageais !
A Fontainebleau nous passâmes,
En peu d'endroits nous arrêtâmes;
Mais j'ai peur de vous ennuyer
Vous faisant un journal entier;
Pour couper court, en diligence,
Nous arrivons à Montpellier,
Où malgré notre prévoyance,
L'évêque [1] qui de rien s'offense
Après nous s'est mis à crier,
Voulant nous excommunier;
Mais à ce rigide langage
Nous reconnûmes aisément
Un hérétique, un appelant,
Qui ne sait pas le bel usage
Des évêques de notre temps,
Si bénins, si peu turbulents;
En attendant qu'il fût plus sage,
A Narbonne, ville ou village,
Comme il plaira de l'appeler,
Nous allâmes nous consoler
Avec maints prélats pacifiques
Dont les mœurs sont très catholiques.
Là, sous les yeux du grand Beauvau [2],

1. Charles Colbert de Croissy. Cf. ci-après, p. 214.
2. L'archevêque de Narbonne est un de ces prélats tolérants qui refusent de prendre parti dans les querelles pré-

Prélat autrefois le plus beau
Qui fût dans notre sainte Église,
Nous vécûmes à notre guise.
Car pouvait-il fort décemment
S'irriter de notre conduite,
Quand en dépit du loyolite
A vouloir juger il hésite,
Un évêque réappelant
Haï partout comme Satan !
Bientôt après ce lieu d'asile
Devenant pour nous moins tranquille
Nous décampâmes nuitamment.
Par ma foi, cette vie errante,
A la fin ennuie et tourmente
Et je ne vois pas le moment
Où d'un voyage détestable,
Parachevant le triste cours,
Je reverrai la ville aimable,
Séjour des ris et des amours,
Où le curé de Saint-Sulpice,
Tout occupé de sa bâtisse,
Sait comme on mène les brebis
De l'archevêque de Paris.

sentes de l'Église. (M.) — C'était Réné-François de Beauvau du Rivau, qui avait été successivement évêque de Bayonne et de Tournay, archevêque de Toulouse et de Narbonne.

POST-SCRIPTUM [1]

J'ouvre ma lettre pour vous dire
Que je pars précipitamment,
L'évêque vient heureusement
De mettre fin à mon tourment.
Au fond je n'en saurais médire
Quoiqu'un peu de délai pourtant
Pour m'arranger n'eût pu me nuire;
Mon amant en est en délire;
La crainte qu'on ne dise ici
Qu'il a fait comme d'Assoucy [2],
Le tourmente; il en jure, il crie,
Il maudit jusqu'à sa patrie;
Si l'évêque eût changé d'état
Il dégainait, et du prélat
C'en était fait; une satyre,
Arme que de la plume il tire,
L'unique dont il s'est servi
Est mise au lieu, trait bien hardi
Qu'il décroche après avoir fui,
De même que fit d'Assoucy.
Messieurs, c'est un ouvrage à lire,

1. Pour l'intelligence de ce P.-S., il faut savoir que M. Bonnier écrivit une lettre fort vive à M. l'évêque de Montpellier, datée du 6 février au soir. (M.)

2. Voyez le *Voyage de Bachaumont et de Chapelle,* ou le Dictionnaire de Bayle à l'article *d'Assoucy.* (M.)

Car dans son genre il est fini.
Je n'ai le temps de vous en dire
Que quelques traits que j'ai saisi,
Qui sûrement vous feront rire,
Et qui m'ont bien fait rire aussi,
Car n'est besoin de vous instruire
Que moi je ris de tout ceci.
L'évêque s'est laissé séduire,
Et souffre tout excepté lui.
Lui, c'est un exemple à son dire
Que qui le connaît bien, l'admire,
Et très digne d'être suivi,
Sage, pieux, modeste aussi
Dans sa façon de se conduire.
Et moi, je suis vierge et martyre,
Et nous n'étions venus ici
Que pour avoir soin des églises
Et plusieurs saintes entreprises;
Et pour prix de ces actions,
Toutes pour le divin service,
(Voyez un peu quelle injustice!)
On nous pourchasse et nous fuyons.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

PANCRACE PELLEGRIN[1]

AUX FIDÈLES DE SON DIOCÈSE

PANCRACE, prêtre et cætera,
Patriarche de l'Opéra,
Relevant en plein de Cythère,
A nos ouailles les acteurs,
Actrices, danseuses, danseurs,
Salut, indulgence plénière !
Très chers frères, très chères sœurs[2],
Un grand scandale vient de naître
Dans le temple des voluptés :
L'on attente à nos libertés,
Un appelant, que dis-je ? un traître !
Puis-je autrement qualifier
Cet évêque de Montpellier,
Qui rit des saints foudres de Rome,
Qui vit et qui veut mourir comme

1. On fait parler l'abbé Pellegrin dans cette lettre, et on le qualifie patriarche de l'Opéra à cause qu'il a fait quelques opéras, et qu'il ne bouge pas de ce spectacle. (M.)

2. Début du mandement de l'évêque de Laon au sujet de l'abdication de M. de Saint-Papoul. (M.)

Un Augustin, un Cyprien,
Et quoique prélat ne doit rien?
Quoi! parce qu'il sort d'un grand homme,
De Colbert, ministre immortel,
A qui l'État doit un autel
Pour les Beaux-Arts dont il fut père,
Ce mécréant, ce réfractaire,
Cet évêque de Montpellier,
Ose dans sa fureur brutale,
Sans respect, excommunier
Sœur Petitpas, digne vestale?
Donc parce que Messire Bonnier
Aux yeux d'une troupe amicale
Couche avec elle sans scandale,
Comme Arbrissèle[1] fit jadis,
Il faut crier : Allez, maudits!
Est-ce donc un marquis de balle
Que monseigneur de La Mosson[2]?
Je vais apprendre la leçon
A ce petit porteur de mitre
Et lui demander à quel titre
Il s'immisce dans mon bercail.

1. Robert d'Arbrisselle, natif du diocèse de Rennes, fut archidiacre de la cathédrale de cette ville; il était très habile prédicateur, et il passait pour saint dans tous les endroits où il prêchait. Il institua l'ordre de Fontevrault, dont il fut le chef. On dit qu'il coucha un jour entre deux jeunes filles pour éprouver sa chasteté. (M.)

2. Le sieur Bonnier est seigneur du marquisat de La Mosson. (M). — La Mosson est une petite rivière qui coule à quelques kilomètres de Montpellier.

Qu'il apprenne par cette épître
Que j'en suis seul pasteur arbitre,
En quelque lieu que le bétail
Soit traduit et mis au travail,
En vertu d'un bref de Cythère,
Signé par l'Amour et sa mère,
Et scellé du sceau du sérail.
Vit-on monseigneur Vintimille,
Prélat sachant vivre tranquille,
Faire le moindre carillon,
Quand l'an dix-sept cent deux fois seize,
Au magasin de Saint-Nicaise[1],
En plein midi, sans cotillon,
Sans robe, même sans chemise,
Sœur Camargo, sœur Pélissier,
Firent danser leurs noirs fessiers
Aux yeux de la ville surprise[2] ?
Le vit-on, fronçant le sourcil,
Prendre le ton de pédagogue
Et chasser dans la synagogue
Dulys[3] opulent circoncis,
Qui pour indemniser la même,
C'est-à-dire sœur Pélissier,
D'un prépuce honni, pâle et blême,

1. Le magasin de l'Opéra, rue Saint-Nicaise, où se passa en 1732 une scène scandaleuse. (M.)

2. Ces actrices de l'Opéra se mirent toutes nues à un dîner qui se fit au magasin de l'Opéra avec quelques-uns des directeurs. (M.)

3. Riche juif, amant de la Pélissier. (M.)

Soûlait au moins la sollacier
De maints louis, maintes pistoles,
De maints diamants et girandoles ;
Le vit-on, de mauvaise humeur,
Contre Languet[1], digne pasteur,
Qui pour rétablir la concorde
Entre ces deux cœurs désunis,
Leur promettait miséricorde
S'il avait sa part des louis ?
Quand on vit Bouillon la duchesse
Se donner au sieur de Sourdis
En troc de l'abbé de Châlis[2],
Sans simonie et par tendresse,
Pour l'échange de Camargo[3].
Vit-on attacher le grelot
Par notre prélat débonnaire ?
L'on vit, l'on voit tout le contraire :
Ce bon prélat ne dit un mot ;
Cependant le tendre quadrille
Va son train, le troc se maintient ;
Sa constance surprend la ville,
Édifie, et c'est un grand bien,
Tel exemple n'est pas facile

1. Curé de Saint-Sulpice. (M.) — Cf. sur cette affaire, tome V, p. 228-234.

2. Le comte de Clermont était abbé de Châlis. Les deux amants firent échange de leurs maîtresses. (M.)

3. Marie-Anne Cupis de Camargo, célèbre danseuse de l'Opéra, où elle avait débuté en 1726, devint en 1733 la maîtresse du comte de Clermont.

A trouver en ce temps maudit.
Sourdis de sa moitié jouit,
Pour l'abbé seul Camargo danse,
Elle seule a part à sa manse.
Voit-on les abbés d'aujourd'hui
Faire semblable résidence?
Qu'ils prennent ces leçons de lui.
Pluralité de bénéfices
N'étonne plus son cœur loyal,
A tout maint titre abbatial.
Il faut faire plusieurs offices.
Des cordeliers le plus féal,
Ne tiendrait à tant d'exercices.
Chacun n'en a point le moyen,
Au demeurant il pourrait bien
Être que le bref de dispense
Émané de la papauté
Portant compatibilité
De la cuirasse avec la manse,
Contiendrait aussi l'indulgence
De l'usage d'une beauté!
Quoi qu'il en soit, la tolérance,
Dans un cas de nécessité,
Sied bien parfois aux gens d'Église.
Du Luc aussi point ne s'avise
De croasser ni de crier :
Malheur à qui nous scandalise!
Mais l'évêque de Montpellier
Pour un rien anathématise.
Sait-il si monseigneur n'est pas

L'époux de la sœur Petitpas ?
Qu'il le demande au vieux Destouche,
Qui pour les mettre chaque soir
Dedans la nuptiale couche
Fit l'office d'eunuque noir.
Ils sont époux, je le proteste,
Car c'est moi qui les ai conjoints,
Et l'extrait en est manifeste,
Arlequin et Tribou témoins [1].
Au commencement de leur flamme,
Rodillardus de Paradis [2]
Miaula leur épithalame,
En galant fait à cette gamme,
Et le jettonnier de Genlis [3],
Autre automate académique,
Au dîner pour quatre louis
Vint lire son panégyrique,
Ainsi que soûlait l'embrion.
Si je n'ai pas dans mon *Mercure,*
Visé par Martin Hardion [4]

1. Amis de Bonnier, qui a été parrain d'une fille d'Arlequin. Depuis lors Arlequin mangeait souvent chez lui et était témoin de son amour pour la Petitpas. (M.)

2. Paradis de Moncrif, qui a fait en vers l'*Histoire des chats.* (M.)

3. L'abbé Seguy lisait son Panégyrique de saint Louis dans les maisons, et l'on faisait une quête pour lui. L'Académie française lui a procuré l'abbaye de Genlis pour le faire vivre. (M.)

4. Martin Hardion, réviseur du *Mercure,* ci-devant précepteur des enfants de M. de La Chapelle, secrétaire du conseil de marine. (M.)

Enregistré cette union,
Qu'on n'en tire mauvais augure.
Le marquis tient ses nœuds secrets
Par la peur que les Cadenets[1]
N'aillent dans leurs humeurs revêches
Lâcher sur lui leurs pies-grièches[2].
Mes chers frères, mes chères sœurs,
Quand quelque prélat trop sévère
Troublera la paix de vos cœurs,
Riez de sa morale austère,
Appelez-en comme d'abus.
Vous avez le *Committimus*
Au grand pontife de Cythère.
Donné dans notre cul-de-sac
L'an que le malin Desfontaines[3],
Pour avoir tancé le micmac
D'un des chefs[4] de la Quarantaine,
Courut et court la prétantaine
De nuit comme un vrai loup-garou,
Pour faire entériner sa grâce,

1. Michel-Ferdinard d'Albert d'Ailly, duc de Péquigny, puis duc de Chaulnes, membre de l'Académie des sciences (1714-1769), avait épousé Anne-Josèphe Bonnier, qui le ruina et le fit mourir de chagrin. — On veut parler des ducs de Luynes, de Chaulnes, de Péquigny, dont la fortune n'est venue, sous Louis XIII, que par les pies ou pies-grièches qu'un Luynes, dit-on, aurait dressées et dont il fit présent à ce prince. (M.)

2. Ce sont ici les duchesses de Chaulnes et de Péquigny dont il est question.

3. C'est lui qui a fait la lettre contre l'Académie. (M.)

4. L'abbé Bignon. (M.)

Le jour tapi comme un hibou [1].
Sous notre scel signé Pancrace,
Plus bas La Roque [2], délateur
Du pauvre Ribou [3] le libraire,
Du *Mercure* postiche auteur,
Imbécile et très digne frère
Du grand La Roque l'antiquaire.

MILORD DUC ET BERNARD

L'AMOUR sous son étendard
Tient Milord duc [4] et Bernard,
Voilà la ressemblance.
L'un est jeune et vigoureux,

1. On sait ce qui arriva à l'abbé Desfontaines pour avoir parlé de l'abbé Bignon dans le discours qu'il a fait pour la réception de l'abbé Seguy à l'Académie française. Il fut décrété de prise de corps en janvier 1736, s'absenta aussitôt et se retira, à ce que l'on dit, chez l'ambassadeur d'Angleterre. (M.)

2. Antoine de La Roque avait obtenu en 1721 le privilège du *Mercure de France*, dont il publia 321 volumes.

3. C'est lui qui a imprimé le discours académique de l'abbé Seguy. Il a été arrêté à raison de ce fait. (M.)

4. Lord Kingston, fils du marquis de Dorchester, duc et pair d'Angleterre.

L'autre est caduc et goutteux,
Voilà la différence.

Tous deux pour même raison[1]
Fréquentent même maison[2],
Voilà la ressemblance.
L'un s'y glisse en tapinois
Et l'autre en maître des toits,
Voilà la différence.

Tous deux y font du fracas
Tous deux donnent des ducats,
Voilà la ressemblance.
Milord donne un bien à lui
Et Bernard celui d'autrui,
Voilà la différence.

Quoi ! pour la Touche disparue
Avec Kingston[3]

1. Lord Kingston était l'amant de la plus jeune des filles naturelles de Samuel Bernard, Françoise-Thérèse, mariée à M. de La Touche. Elle avait épousé son mari par contrainte et ne tarda pas à lui préférer les ducs d'Alincourt et de La Trémoille, auxquels succéda le duc de Kingston.

2. Une belle maison de Passy donnée par Samuel Bernard à sa maîtresse, l'aînée des filles du comédien Dancourt, mariée à M. de Fontaine, commissaire contrôleur de la marine et des guerres au département de Flandre et de Picardie. Trois filles naturelles étaient issues de cette liaison, et Bernard les avait mariées richement.

3. Lorsque Milord Kingston enleva M^me^ de La Touche en Angleterre, où il lui a assuré 15,000 livres de rentes.

Toute une famille éperdue
Crie au larron [1] ?
D'où peut leur venir sur cela
Tant de surprise ?
C'est une fontaine qui va
Se perdre en la Tamise.

Qu'en tout Paris il soit des Ménélas,
Que plus d'une Hélène charmante
Se livre à l'objet qui l'enchante,
Cela ne me surprend pas;
Mais qu'à Paris on informe, on raisonne,
On fasse le charivari
Pour un vilain petit mari,
Quitté pour un amant chéri,
C'est là ce qui m'étonne [2].

(M.) Milord, en partant pour l'Angleterre, convint avec M^me^ de La Touche qu'elle irait le rejoindre au bout de neuf jours ; ce qui eut lieu en effet.

1. « Le mari fait des informations et poursuit son décret. Samuel Bernard est furieux de l'enlèvement de sa fille et dit qu'il mangera la moitié de son bien pour faire couper la tête à Milord, au moins en effigie, puisqu'il ne peut espérer la réalité ; voilà une bonne histoire qui divertit ceux qui n'y prennent point intérêt. » (*Nouvelles à la main, de* 1733 *à* 1739.)

2. « Vous savez sans doute, écrivait l'abbé Le Blanc au président Bouhier, le départ du duc de Kingston, et l'évasion de M^me^ de La Touche ; cela fait toujours ici beaucoup de bruit, d'autant plus que le mari fait informer. On a fait beaucoup de couplets sur cette aventure. » Il y eut

aussi nombre de calottes et de placards satiriques, dont voici le plus curieux :

Cent guinées à gagner : Chienne chaude perdue.

« Le 17 novembre au soir, entre chien et loup, fut perdue une chienne en chaleur qui, pour cas sale, et crainte de La Touche, se sauva de la maison de son maître, et ayant fait rencontre d'un dogue d'Angleterre qui cheminait grandement, le suivit, dit-on, hors du royaume. Cette bête, quoique d'un âge fait, peut encore rendre service longtemps. Elle est douce, mouchetée, d'une haute taille, la jambe et la dent saine, le poil brun et les yeux vifs ; elle avait pour lors un carcan de diamants sur lequel on n'avait point fait graver le nom de son maître, parce qu'elle lui servait moins qu'à ses amis, n'étant pas grand chasseur. Comme cette bête est de très bonne race, et qu'elle appartient d'ailleurs à gens en place, ceux qui indiqueront sûrement le moyen de la réclamer, recevront les cent guinées en espèces, soit à Paris chez M. Tessier, notaire, rue Saint-Antoine, soit à l'étranger en lettre de change à vue. »

1. L'apparition du *Mondain* venait de brouiller encore une fois Voltaire avec M. de Chauvelin et le parti des dévots ; l'auteur dut se décider à quitter la France pour quelque temps. Il partit vers la fin de décembre 1736, et se rendit en Hollande.

2. C'est la marquise du Châtelet. (M.) — Gabrielle-

ADIEUX DE VOLTAIRE[1]

A MADAME DU CHATELET

ADIEU, belle Émilie[2],
En Prusse je m'en vas

Étaler ma folie
Et promener mes rats.
Dans cette cour polie[1],
On connaît mieux le prix
Des beaux esprits.

Paris qui m'a vu naître
Me laisse sans éclat[2],
Et ma manie est d'être
Un ministre d'État,
Des finances le maître;
Au moins ambassadeur
Comme feu Prieur.

Émilie Le Tonnelier de Breteuil, mariée à Florent-Claude du Châtelet-Lomont, célèbre femme de lettres, connue surtout par ses relations avec les philosophes du XVIII^e^ siècle. Voici comment nous l'a dépeinte une de ses amies : « C'était une femme grande et sèche, sans hanches, la poitrine étroite, de gros bras, de grosses jambes, des pieds énormes, une très petite tête, le visage aigu, le nez pointu, deux petits yeux vert de mer, le teint noir, rouge, échauffé, la bouche plate, les dents clairsemées et extrêmement gâtées. Voilà la figure de la belle Émilie, figure dont elle est si contente qu'elle n'épargne rien pour la faire valoir : frisures, pompons, pierreries, tout est à profusion. » (*Correspondance de M^me^ du Deffand*).

1. Voltaire avait d'abord songé à se retirer en Prusse; il en fut dissuadé par M^me^ du Châtelet.

2. Voyez les *Lettres philosophiques* et le *Temple du goût* de Voltaire, où il ne cesse de parler des honneurs rendus en Angleterre aux gens de lettres. Voyez aussi la préface de *Zaire*. M. Prieur, Anglais, homme de beaucoup d'esprit et d'un mérite supérieur, a été ambassadeur pour l'Angleterre. (M.)

Adieu, mauvais poète[1],
Jamais las du sifflet,
Qu'à Saint-Lazare on fouette,
Chassé du Châtelet;
Adieu l'homme à courbette,
Tant fripon, tant battu
Et, de plus, cocu.

Adieu, toi, vilain prêtre[2],
Tiré par mon crédit
Du château de Bicêtre,
Pour le péché maudit
Qui fait cuire son maître,
Soin honteux que j'ai pris
D'un fripier d'écrits.

Sur la sellette dure[3],
Où siégea Deschauffour
Quand en humble posture
Tu parus l'autre jour,
Craignis-tu la brûlure?

1. Il s'agit de Roy, enfermé à Saint-Lazare pour son *Coche,* pièce satirique contre l'Académie française. Il eut ordre de se défaire de sa charge de conseiller au Châtelet. (M.)

2. L'abbé Desfontaines. Il n'a jamais composé d'ouvrages ; il ne fait que replâtrer et défigurer ceux des autres. Voyez son Apologie faite par lui-même. (M.)

3. Il s'agit du jugement qu'il a subi pour le discours mordant qu'il a fait au nom de l'abbé Seguy. (M.)

Oui, jamais on ne vit
Coquin plus petit.

Thieriot, pauvre hère[1],
Adieu, juré crieur,
Tu fus en Angleterre
Mon digne ambassadeur.
Prône plutôt La Serre
Que les vers des deux fats
Et de ton Midas.

Pour quelques rimes fades
Bernard[2], que tu forgeas,
Tu crois que l'Iliade
Te doit céder le pas.
Céladon de tribade,
Dis, monsieur l'écrivain,
Ce qui te rend si vain.

Petit Sardanapale[3],
Faquin du dernier bail,

1. Thieriot a été quelque temps chargé des affaires de Voltaire à Londres; il demeure actuellement chez Midas, qui est M. Le Riche de La Popelinière, auteur, avec MM. Le Franc et Bernard, de l'opéra de *Castor et Pollux*. (M.)

2. Bernard, secrétaire du maréchal de Coigny, a fait une épître à M^lle^ Sallé, qui est une tribade dont il est le Céladon, c'est-à-dire l'amoureux *virtuose*. (M.)

3. La Popelinière, qui vit comme un Sardanapale, a chez lui M^me^ Dancourt et M^lle^ Deshayes, sa fille. (M.)

Poétique cigale,
Chante dans ton sérail;
Mais pour la gent bursale
L'Opéra, je le dis,
Est un pilori.

Si je quitte la Prusse
Chassé par le bâton,
Je fuirai chez le Russe
Prêcher Locke et Newton,
Ou porter mon prépuce
Au révérend Mufty
Comme Mac Carthy[1].

Adieu, belle Émilie[2],
Objet de mes plaisirs;
Par la philosophie
Amuse tes désirs,
Ou bien suis-moi, ma mie.
Un milord de mon nom
Vaut bien un Kingston.

1. L'abbé Mac Carthy, fils d'un Irlandais, passa, il y a quatre ans, en Turquie, avec le chevalier de Mornay et Ramsay. Ils avaient emprunté chacun 6,000 livres à Bernard, sous prétexte d'acheter une lieutenance aux gardes. (M.)

2. On sait que Mme de La Touche a suivi Kingston en Angleterre, et que Voltaire avait pris le nom de Milord, étant logé à Rouen, chez Jorre, libraire, qui imprima ses *Lettres philosophiques*. (M.)

Maupertuis[1], ce carême,
Doit revenir, dit-on.
Il me dicta le thème
Que j'ai fait sur Newton ;
Tu sauras le système
Des meules de moulin
De ce cabotin.

Ne crains point qu'on le drape
Pour voir le cavalier,
Sa mine est une attrape.
Le brave, à Montpellier,
De ce qui fait le pape,
Autrefois a voulu
Être rasibu[2].

Adieu, chère Émilie;
Parce que je m'en vas,
N'abrège pas ta vie[4]

1. Maupertuis, de l'Académie des sciences, est un homme de mérite, mais admirateur outré des Anglais ; il a imprimé que les astres étaient semblables à des meules de moulin. (M.)

2. Le fait est vrai ; Maupertuis, ayant une indisposition galante, alla à Montpellier, où il voulut engager les chirurgiens à le mutiler. (M.)

3. Allusion à ce que M^me^ la marquise du Châtelet a pris autrefois de l'opium dans un désespoir amoureux. (M.) — « La marquise du Châtelet, raconte Maurepas, désespérée de se voir abandonnée du marquis de Guébriant qu'elle idolâtrait, lui écrivit une lettre d'éternels adieux, disant qu'elle voulait mourir puisqu'il ne vivait plus pour elle.

Avec la mort aux rats.
Console-toi, ma mie;
Aux Petites-Maisons
Nous nous reverrons.

RÉCONCILIATION

DE

ROUSSEAU AVEC SES ENNEMIS [1]

Oui, pour mourir dans ma patrie,
Je chante la palinodie.
Vous à qui j'ai porté les traits les plus sanglants
Par des portraits trop vrais, mais ressemblants,
Avec vous désormais je me réconcilie :

Guébriant, qui la connaissait sujette à des emportements, courut chez elle, et le suisse lui refusant la porte, il entra de force, vola à l'appartement et la trouva couchée, dormant d'une dose d'opium capable de la tuer; il la fit secourir, lui sauva la vie, et, ne pouvant s'attacher à elle malgré cette preuve d'amour, elle s'en consola avec plusieurs autres. »

1. Vers la fin de l'année 1736, au moment même où Voltaire quittait la France, il fut question du retour de Rousseau, et c'est à cette occasion que l'on fit courir cette satire à laquelle il n'avait aucune part, mais qui n'était guère faite pour le réconcilier avec ses ennemis.

Venez, Chrysologue[1] et Midas[2],
Venez, grands officiers et goujats du Parnasse,
Approchez que je vous embrasse.
Mais j'oubliais le poète Autereau[3],
Lui dont la misère et la crasse
Sans le secours de son pinceau
D'un gueux au naturel sont un parfait tableau.
Pardon, ami, je croyais ta carcasse
Depuis longtemps gisant au monument,
Ou, pour parler plus poétiquement,
Je te croyais reclus dans le sombre Tartare
Avec le feu petit abbé de Pons,
Maître La Faye et le glacé Pindare[4].
O créateur des mondes[5], Dieu vous gare!
Je suis charmé de vous revoir ici.
Ma foi, je vous croyais aussi
Bien et dûment cloué reposant à Clamare[6].
Quel est donc le fumeur[7] qui s'offre à mes regards?
Il paraît à ses yeux hagards
Ne respirer que le meurtre et l'inceste;
Vraiment, je le remets, c'est l'auteur de *Thyeste*
Qui nous promet *Catilina*

1. L'abbé Bignon. (M.)
2. Le maréchal de Noailles. (M.)
3. Autereau, qui a fait plusieurs jolies comédies françaises et italiennes, et la fameuse complainte contre Rousseau. Il est peintre et poète. (M.)
4. La Motte. (M.)
5. Fontenelle. (M.)
6. Cimetière de l'hôpital. (M.)
7. Crébillon. (M.)

Et qui longtemps le promettra.
Viens, frère en Apollon, viens de l'estaminette,
Nous fumerons et nous boirons canette,
Nous y trinquerons, si tu veux,
A ce bel esprit bilieux [1]
Qui de son cerveau frénétique
Contre les règles du bon sens
A fait éclore les *Cinq Sens*
Et la *Grâce* mélancolique.
Hé ! bonjour, père Nitetis [2] !
Qu'as-tu fait de Déidamie
Et du vaillant fils de Thétis ?
Réponds : la cabale ennemie
Les aurait-elle, en sa mauvaise humeur,
Envoyés paître avecque le rimeur ?
Oui ! sur ta physionomie
Je lis leur condamnation.
Console-toi, cette infamie
Fait voir la dépravation
Du goût de notre nation.
A propos du bon goût, qu'est devenu le sire [3]
Qui, dans le fort de son délire,
Des auteurs les plus excellents
Voulut apprécier à son gré les talents,

1. Roy a fait le ballet des *Sens* et celui des *Grâces* qui n'ont pas réussi. (M.)

2. Antoine Danchet, de l'Académie française, auteur de quatorze opéras, parmi lesquels *Nitetis* et *Achille et Déidamie*.

3. Voltaire. (M.)

Et s'érigeant en maître du Parnasse
A chacun assigner sa place?
Belle demande ! Il court le loup-garou
Et maintenant il est je ne sais où.
Dieu lui fasse miséricorde
Et lui donne avec le bon sens,
Ainsi qu'à vous, mes chers enfants,
Repos, santé et concorde.

NOËLS POUR L'ANNÉE 1736

Chantons tous joyeusement
Noël unanimement;
Les plus grands rois de la terre,
Même celui d'Angleterre,
Vont rendre hommage à l'enfant
Qu'annonce le firmament.

Joseph, connaissant Louis
Au manteau semé de lis,
Par insigne préférence
Le présente à l'audience,
Prenant même par la main
Le beau jeune souverain.

A cet envoyé des cieux
Notre prince généreux

Fit offre de son empire ;
L'enfant semble lui sourire,
Mais Joseph répond soudain
Qu'il est en très bonne main.

Un financier curieux
Se fit porter sur les lieux ;
Quelques bergers de la crèche
Disaient, voyant sa calèche :
Est-ce ainsi qu'il a marché,
Dans le temps du pied fourché ?

L'on vit parmi tant de gens
Des espèces de savants ;
Certain raisonneur étique
Barbouillait métaphysique ;
Joseph dit : C'est du Gradot[1],
Demandez-lui son *Credo*.

Arrivent deux généraux
Chargés d'enseigne et drapeaux
Pris sur la France et l'Empire.
Lors Joseph se mit à dire :
Auraient-ils gagné tous deux ?
Cela serait curieux.

Un autre guerrier parut ;
Joseph, qui le reconnut,

1. Café des beaux esprits. (M.)

Dit : En voici d'une bonne,
C'est le général Colonne [1].
Il prêtera son bâton
Pour toucher sur notre ânon.

Une dame de grand nom [2]
Vint saluer le poupon
Et promit belle layette.
Sitôt une affaire faite,
Dont la bonne attendait plus
De cinquante mille écus.

Un magistrat élégant [3],
Vint faire son compliment,
D'une voix si haute et claire,
Qu'on le prit pour la laitière ;
Mais Joseph en s'approchant,
Reconnut le vieux galant.

Vint un vieillard trébuchant [4]
Sous le poids de son argent,
Qui voulait changer l'étable
En un salon admirable,
Où les chiffres de Lévi
Seraient et les siens aussi.

1. Le maréchal de Noailles qui, en Allemagne, croyait toujours voir des colonnes d'ennemis. (M.)
2. La princesse de Carignan. (M.)
3. M. de Harlay, intendant de Paris. (M.)
4. Samuel Bernard. (M.)

Quel est ce nouveau seigneur [1],
Accompagné d'un coureur,
Et même d'une coureuse [2] ?
La suite en est curieuse ;
Joseph s'écria : Voici
Quelqu'un du Mississipi.

Quatre géants ont paru [3].
Alors, crie un malotru :
Ce sont des porte-farine. —
Dites des porte-famine,
Repart Joseph en courroux ;
Ils sont pires que des loups.

Les cardinaux de la cour
Se présentent à leur tour,
Disant tout haut que la Grâce
Pour chacun est efficace,
Dès que les pieds de l'enfant
Vont écraser le serpent.

Certain homme à *Distingo* [4]
Voulut placer son *Ergo*.
Mais Joseph lui dit : Silence,
Apprenez que l'Éminence

1. Bonnier, trésorier des états de Languedoc. (M.)
2. La Petitpas, fille d'opéra. (M).
3. Les frères Pâris. (M.)
4. Un janséniste. (M.)

Peut refuser le combat
D'un docteur à chapeau plat.

L'on voit de tous les pays
Arriver grands et petits
A ce saint pèlerinage,
Sans chevaux, sans équipage,
A petit bruit cheminant,
Crainte d'éveiller l'enfant.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE CARDINAL ET LE ROI

Le cardinal et le Roi
Tous deux nous donnent la loi,
Voilà la ressemblance.
L'un règne en obéissant,
L'autre obéit en régnant,
Voilà la différence.

SUR LA DUCHESSE DE MODÈNE

Si la duchesse de Modène,
En la présence d'une reine,

Chez les enfants de Loyola[1]
Fut honorée en souveraine,
Faut-il s'étonner de cela ?
Elle est princesse italienne.

SUR MADEMOISELLE SALLÉ[2]

Sur la Sallé la critique est perplexe :
L'un croit qu'elle a fait maint heureux,
L'autre prétend qu'elle aime mieux son sexe ;
Un tiers répond qu'elle éprouve les deux.
Mais c'est à tort que chacun la dégrade ;
De sa vertu, pour moi je suis certain ;

1. La duchesse de Modène et l'ex-reine d'Espagne ; toutes deux filles du Régent, se trouvaient un jour au salut chez les Jésuites, et la reine d'Espagne trouva mauvais qu'en sa présence les jésuites eussent donné un tapis à la duchesse. (M.)

2. Gentil-Bernard, qui avait été quelque temps l'amant de Mlle Sallé, danseuse de l'Opéra, rompit avec elle à son retour de Londres, où elle avait eu une conduite plus que légère, et ne lui ménagea pas les railleries. Voltaire disait à propos de cette pièce : « Je viens de voir une épigramme parfaite ; c'est celle de notre petit Bernard sur la Sallé. Il a troqué son encensoir contre des verges, il fouette sa coquine après avoir adoré sa déesse. On ne peut pas mieux punir ce faste de vertu ridicule qu'elle étalait si mal à propos. » Mlle Sallé était partie avec la ferme résolution de demander à son seul talent la fortune et le succès ; mais sa vertu ne tint pas contre les séductions qu'elle rencontra.

Resnel [1] nous dit qu'elle n'est pas tribade,
Grognet [2] nous dit qu'elle n'est pas p.....

SUR M. DE VINTIMILLE ET M. HÉRAULT [3]

Deux chantres altérés en sortant de l'office,
L'autre jour, à longs traits sablaient d'excellent vin.
Qu'il est brillant! Dieux, quel délice,
Disaient-ils en trinquant, d'en boire à verre plein!
Parbleu, dit un bedeau
Qui les regardait faire,
Vintimille et Hérault
Sont de fort bons vivants;
L'un a raccourci le bréviaire,
L'autre a fait les flacons plus grands.

SUR M. BONTEMPS

Sans y faire tant de façon,
Il a déclaré le mystère,

1. C'est le marquis de Nesle qui passait alors pour l'amant de la demoiselle Sallé. (M.)

2. La Grognet était une danseuse de l'Opéra-Comique qui l'avait accompagnée dans ses excursions en Angleterre.

3. Sur l'archevêque de Paris, au sujet du nouveau bréviaire, et sur M. Hérault, au sujet de l'agrandissement des carafons des marchands de vin. (M.)

L'on voit briller son écusson
Près du chiffre d'une lingère,
Et, depuis cet événement,
On l'appelle Roger Bontemps [1].

SUR L'ABBÉ DESFONTAINES

Vraiment c'était le bon parti,
De prendre le nom de Seguy
Pour débiter ton éloquence.
Mais quand l'on t'en donna le prix,
Tu devais regretter, je pense,
De n'avoir pas son dos aussi.

Auteur escroc, infâme prêtre,
Quel noir démon trouble tes sens
Contre Bignon? Souviens-toi, traître,
Que sans ses secours trop puissants,
Tu serais cuit depuis longtemps,
Ou du moins encore à Bicêtre.

1. A propos du mariage de M. Bontemps, premier valet de chambre du roi, avec une lingère, proche les Quinze-Vingts. (M.)

ANNÉE 1737

LA

DISGRACE DE CHAUVELIN[1]

Ce fut de février le vingt
Que dès sept heures du matin

1. Chauvelin, que le cardinal Fleury avait honoré de la double fonction de garde des sceaux et de secrétaire d'État des affaires étrangères, avait su se créer un puissant parti à la cour. Secrètement encouragé par M. le Duc il comptait remplacer à courte échéance le cardinal Fleury, qui devenait chaque jour plus incapable de gouverner, lorsque une brusque disgrâce vint ruiner ses espérances.

« Les courtisans jouèrent un tour de leur métier au garde des sceaux, ou plutôt à M. le cardinal. On lui persuada que l'héritier désigné de sa place se lassait d'attendre, brûlait du désir de posséder son héritage et était capable de lui donner des dégoûts pour l'obliger à le lui abandonner. Il chercha à approfondir si ce qu'on lui avait dit était vrai, et je crois bien qu'on lui en donna quelques preuves; ce qui n'était pas fort difficile. Mais il oublia qu'il avait plus de quatre-vingts ans, qu'un second lui devenait de jour en jour plus nécessaire, et que, sans cet

On vit galoper Maurepas[1].
Alleluia.

La joie éclatait dans ses yeux,
Avec un ris malicieux
Chez le Chauvelin il entra.

Lorsque celui-ci l'aperçut
Tout perplexe et tremblant il fut ;
De son malheur il se douta.

L'autre lui dit en quatre mots :
Le Roi redemande les sceaux ;
Ce coup de foudre l'accabla,

appui, il allait être le jouet des intrigues ; que dans le courant même des affaires ordinaires il n'aurait plus personne qui lui indiquât des expédients, et dont il pût faire ce qu'on appelle son *bras droit*. Il s'imagina qu'il se vengeait d'un traître, et il perdit un homme qui lui était nécessaire. » (*Mémoires du marquis d'Argenson.*)

1. « Le mercredi 20, à sept heures du matin, M. de Maurepas arriva chez M. Chauvelin, étant porteur d'une lettre de cachet, à ce qu'on dit écrite de la main du Roi, par laquelle il demande la démission de ses charges de secrétaire d'État des affaires étrangères, de garde des sceaux et de vice-chancelier, ce qu'il signa apparemment. Il demanda à M. de Maurepas s'il pouvait aller parler à M^me^ de Chauvelin ; il lui permit. Il monta en haut, la fit réveiller, et lui dit seulement : M. de Maurepas est là-bas ! Elle entendit fort bien ce que cela voulait dire. M. de Maurepas fut longtemps à causer avec lui. M. Chapelle de Jumilhac, officier des mousquetaires, entra avant huit heures, qui lui montra l'ordre qu'il avait de le conduire à Grosbois, sa terre, à sept lieues de Paris. » (*Journal de Barbier.*)

Sans répondre ni oui ni non,
Revenu doux comme un mouton,
Il les prit et les lui donna.

Lorsque Maurepas fut dehors
Chapelle-Jumilhac parut alors,
Ce fut le diable celui-là.

Il faut tout à l'heure avec moi
Venir, lui dit-il, à Grosbois [1],
Mon escorte vous conduira. —

Ah ! permettez-moi, par pitié,
De dire un mot à ma moitié,
La pauvre enfant, elle en mourra. —

Quand la bonne dame eut ouï
Le triste sort de son mari,
A la renverse elle tomba.

Elle se tirait les cheveux
Et jetait des cris douloureux,
Quatre fois elle se pâma;

1. Chauvelin avait acheté le domaine de Grosbois en 1731 au président Bernard de Rieux, fils de Samuel Bernard. Il lui coûta 400,000 livres avec les meubles du château. « Il se vante, dit le marquis d'Argenson, d'avoir payé cette terre au-dessus de sa valeur, par suite d'un certain amour local qu'il avait pour cette maison qu'il fréquentait de jeunesse, lorsqu'elle appartenait à M. de Harlay. »

Mais c'était inutilité,
Malgré son air et sa fierté
Il fallut en passer par là.

Or est-il qu'il est à Grosbois
Dépouillé de tous ses emplois.
Longtemps, je pense, il y sera [1].

Cet événement dans Paris
A réjoui grands et petits,
A l'envi chacun y chanta.

Tout le monde le haïssait,
Car ce beau monsieur regardait
Tout le monde du haut en bas [2].

1. Chauvelin disgracié ne devait plus reparaître à la cour ; de Grosbois il fut exilé à Bourges, puis après la mort du cardinal à Issoire et enfin à Riom. Il rentra à Paris en 1747, où il mourut oublié, le 1er avril 1762, âgé de soixante-dix-huit ans.

2. Nous retrouvons aussi dans le *Journal de Barbier* un écho de cette opinion : « Chauvelin était fort haut, et on se fait bien des ennemis en voulant dominer sur les autres par caractère. » Mais l'auteur de la *Vie privée de Louis XV* se montre plus indulgent et peut-être plus équitable pour le ministre disgracié. « Il cherchait, dit-il, à se rendre agréable à tout le monde ; il ne refusait que ce qu'il lui était impossible d'accorder, et toujours avec une politesse affectueuse, presque équivalente aux grâces ; il accueillait les gens de mérite, il protégeait les beaux-arts ; il était aimé et estimé des étrangers, qui sortaient d'auprès de lui toujours contents, toujours enchantés. » Le témoignage du marquis d'Argenson n'est pas moins favorable sur ce point à Chauvelin.

Je veux, par curiosité,
Aller à Grosbois cet été,
Pour voir la morgue qu'il aura.

Et vous, monsieur le cardinal,
Qui ne fîtes jamais de mal,
Tout bon Français vous bénira.

De Mars ayant banni l'erreur
Il ne vous manquait, Monseigneur,
Que de chasser ce fripon-là.

Vous l'avez fait, Dieu soit loué ;
Le ciel, pour vous récompenser,
Vivre cent dix ans vous fera.

Ainsi soit-il ! le chansonnier
Le souhaite tout le premier
Et toujours le souhaitera.

Convaincus que nous sommes tous,
Tant que vous serez parmi nous,
Que tout en France fleurira.
Alleluia.

LES

FUNÉRAILLES DE CHAUVELIN

Chauvelin, remplissant son sceau,
Est tombé ce matin dans l'eau.
Loin de le sauver du naufrage,
Chacun en rit sur le rivage;
D'Aguesseau le voyant noyé
A pris le sceau et s'en est allé[1].

Son corps aussitôt fut porté
Dans un bois pour être enterré.
Les hermites du voisinage[2]
Furent tous l'attendre au passage

1. « M. de Maurepas, dit Barbier, est sorti avec les sceaux et les hoquetons qu'il a portés à Issy pour rendre compte de ce qui s'était passé; il les a reportés ensuite au Roi à Versailles, qui les a fait reporter à midi à M. le chancelier d'Aguesseau. » Ce magistrat recevait ainsi les sceaux pour la troisième fois. Il les avait eus d'abord en 1717, à la mort de Voisin. En 1718, on les lui ôta pour les donner à d'Argenson; puis on les lui rendit jusqu'en 1722, époque où ils passèrent entre les mains de M. d'Armenonville. Chauvelin les reçut en 1727 et d'Aguesseau les reprit en 1737 pour les garder jusqu'au 27 novembre 1750; c'est alors qu'il donna sa démission.

2. Les Camaldules, qui avaient un monastère près de Grosbois.

Avec la croix, le bénitié,
En chantant le *Dies iræ !*

Deux saintes dames de Paris,
La Carignan et la Conti[1],
Vinrent pleurer dessus sa tombe
Disant : Rien n'est stable et tout tombe ;
Et le cœur navré et contrit
Lui dirent un *De Profundis !*

Les échos des bois d'alentour,
Touchés, répétaient tour à tour,
La triste et dévote prière
Par où finit notre carrière ;
Le tout enfin fut terminé
Par *Requiescat in pace.*

Après avoir, par sa prudence,
Au gré de nos plus tendres vœux,
Chassé la guerre de ces lieux,
Fleury pouvait-il mieux
Signaler sa puissance,
Que de bannir le boute-feu[2],

1. La princesse de Conti, seconde douairière, et la princesse de Carignan allèrent rendre visite au ministre disgracié, quelques jours après son arrivée à Grosbois.

2. Barbier écrit, à propos des intrigues de Chauvelin : « Il a toujours eu son intérêt particulier de faire durer la

Qui s'est fait un perfide jeu
De troubler le repos dont jouissait la France.

Dans la guerre et la finance
Il était ordonnateur,
Et maintenant sa grandeur
Est réduite à l'ambulance.
Ce sont des traits du destin
Que l'on voit souvent en France:
Tel fut aussi haut qu'un pin
Qui n'est plus qu'un arbre nain.

LES FRANCS-MAÇONS[1]

Des francs-maçons,
Chantons le mérite et la gloire,
Des francs-maçons;
Ce sont de fort jolis garçons,

guerre, pour, au défaut du cardinal, être l'homme nécessaire pour continuer de travailler avec le Roi et pour occuper la première place du ministère. »

1. « Nos seigneurs de cour ont inventé tout récemment un ordre appelé des *Freemassons,* à l'exemple de l'Angleterre où il y a ainsi différents ordres particuliers; et nous

Qui ne s'unissent que pour boire;
Là se réduit tout le grimoire
Des francs-maçons.

L'égalité,
Chez eux préside en souveraine;
L'égalité
Charme de la société,
Et par une suite certaine,
L'aimable liberté qu'amène
L'égalité.

ne tardons pas à imiter les impertinences étrangères. Dans cet ordre-ci étaient enrôlés quelques-uns de nos secrétaires d'État et plusieurs ducs et seigneurs. On ne sait quoi que ce soit des statuts, des règles et de l'objet de cet ordre nouveau. Ils s'assemblaient, recevaient les nouveaux chevaliers, et la première règle était un secret inviolable pour tout ce qui se passait. Comme de pareilles assemblées aussi secrètes sont très dangereuses dans un État, étant composées des seigneurs, surtout dans les circonstances du changement qui vient d'arriver dans le ministère, M. le cardinal de Fleury a cru devoir étouffer cet ordre de chevalerie dans sa naissance, et il a fait défense à tous ces messieurs de s'assembler et de tenir de pareils chapitres. » (*Journ. de Barbier.*)

Barbier a tort de considérer la franc-maçonnerie comme une invention des seigneurs de la cour ; c'était une importation d'origine anglaise. L'ordre des francs-maçons, que l'on fait d'ordinaire remonter à Hiram, architecte du temple de Salomon, ne fut introduit en France que vers 1725 par des Anglais, qui fondèrent la première loge dans la maison d'un cuisinier de la rue des Boucheries. C'est l'élection du grand-maître en 1737 qui appela sur l'ordre l'attention de la police et provoqua l'interdiction prononcée par le cardinal de Fleury.

Sans nul égard
Du haut rang ni de la noblesse,
Sans nul égard
De la science ni de l'art,
Ce n'est qu'en frère et par tendresse
Que l'un à l'autre on s'intéresse,
Sans nul égard.

Contre eux pourtant,
Il est un point qui m'indispose
Contre eux pourtant ;
C'est ce secret qu'ils vantent tant.
Il faut être, amis, bouche close ;
Mais trop d'excès fait que l'on glose
Contre eux pourtant.

Dans leurs repas,
Demandez-leur ce qui se passe
Dans leurs repas,
Choses qui ne se disent pas ;
Preuve, dit-on, que la fricasse
Ne tient pas la première place
Dans leurs repas.

Hé ! Qu'est-ce donc ?
Demande-t-on avec surprise,
Hé ! Qu'est-ce donc ?
Semblable secret ne fut onc,
Si ce n'est pas en donnant prise ;
Pour éviter une méprise,
Hé ! Qu'est-ce donc ?

Sous ce secret,
Que d'horreur chacun imagine
Sous ce secret;
C'est bien à tort être discret.
Moi-même, plus je l'examine,
Plus je trouve mauvaise mine
Sous ce secret.

De leur destin,
Si l'on faisait juges les dames
De leur destin,
Ils auraient bientôt triste fin,
Par elles condamnés aux flammes;
Bientôt riraient les saintes âmes
De leur destin.

Par trop d'excès,
C'est pourtant être ridicule
Par trop d'excès,
Que de faire ainsi leur procès,
Quand rien contre eux on n'articule;
Tout jugement contre eux s'annule
Par trop d'excès.

En gens sensés,
Le reproche qu'on peut leur faire,
En gens sensés,
C'est qu'ils ne le sont point assez.
En se piquant d'un grand mystère,
Eux-mêmes n'ont pas su se taire
En gens sensés.

Quoi qu'il en soit,
Pour eux je me réconcilie,
Quoi qu'il en soit;
C'est assez qu'avec eux l'on boit;
Je fais plus, si l'on m'en défie,
Avec eux soudain je me lie,
Quoi qu'il en soit.

En gens d'esprit,
Ils se servent d'une chimère
En gens d'esprit,
Pour fournir à leur appétit.
Dupés, ils dupent maint confrère,
Et par là font souvent grand'chère,
En gens d'esprit.

Qu'est-ce, en effet,
Que toute leur forfanterie?
Qu'est-ce, en effet,
Que ce mystérieux objet
D'apparente maçonnerie?
Si ce n'est pure momerie,
Qu'est-ce, en effet?

Cet appareil
De gants, tabliers et truelles,
Cet appareil
D'ordre, de signes, de conseil,
D'un sot enchante la cervelle,
Presque on dirait qu'il ensorcelle
Cet appareil.

Ainsi grossit,
Cette nouvelle confrérie
Ainsi grossit;
Contre elle échouerait un édit.
Tout abus, quoique l'on en crie,
Fondé sur l'humaine folie,
Ainsi grossit.

Chers francs-maçons,
Si je vous blâme en apparence,
Chers francs-maçons,
Vous n'êtes pas moins bons garçons.
Vous savez vous remplir la panse;
Ce seul trait de tout vous dispense,
Chers francs-maçons.

Conclusion,
Si je vous taxe d'un vain leurre,
Conclusion,
Ordonnez ma réception;
En me rendant au jour, à l'heure,
Pourrais-je vous donner meilleure
Conclusion?

LE CARDINAL DE BISSY

ET SAINT PIERRE

Quand, privé des biens de la terre,
Bissy fut hors de ces bas lieux,
Humblement il pria saint Pierre
De le faire entrer dans les cieux.

Qui s'offre à mes yeux? dit l'apôtre
A celui qu'il connaissait mal. —
Celui que vous voyez, dit l'autre,
Est évêque, abbé, cardinal. —

Cherchez ailleurs une retraite,
Dit Pierre, de crainte d'affront,
La porte est ici trop étroite
On n'y peut entrer trois de front.

— Puisque de ces lieux on me chasse,
Dit Bissy, choqué de ce trait,

1. M. le cardinal de Bissy, abbé de Saint-Germain-des-Prés, est mort à Paris, le 26 de ce mois, âgé de quatre-vingt-quatre ans. Ce prélat était très grand moliniste, mais en même temps très charitable ; il était évêque de Meaux, et tout le revenu de l'évêché était employé à soutenir l'hôpital de cette ville. » (*Journ. de Barbier, juillet* 1737.)

Je vais m'y faire donner place
Par une lettre de cachet.

Ce que vous venez de me dire,
Répondit l'apôtre à Bissy,
A la Bastille peut conduire
Mais non pas introduire ici.

A ces mots, Bissy fuit bien vite,
Se voyant si mal accueilli,
Et s'en va droit chercher un gîte
Chez Le Tellier, ou Tournély.

UN APOTRE
DE LA PETITE ÉGLISE

Que dirons-nous de Montgeron[1]
Et du beau produit de sa plume ?
Il a de plus d'une façon
Radoté dans un gros volume,

1. Carré de Montgeron, conseiller au Parlement de Paris, en la deuxième chambre des enquêtes, et janséniste fervent, avait formé un gros recueil des principaux miracles attribués au bienheureux Pâris, avec les attestations des médecins, chirurgiens et autres notables personnes qui en

Marie Alacoque n'a pas
Donné plus de galimatias.

Cependant il disait au Roi :
Sire, parcourez mon ouvrage,
Vous y trouverez, sur ma foi,
De la vérité le langage,
Vérité qui jusques à vous
Ne peut arriver que par nous[1]. —

Quel est donc cet apôtre-là ?
Dit Sa Majesté bien surprise. —
On lui répondit à cela :
Il est de la petite église,
Et pour elle a donné son bien
Afin que Rome n'en eût rien. —

avaient été témoins. Après l'avoir fait imprimer sous le titre de *la Vérité des miracles du diacre Pâris, etc., démontrée contre M. l'Archevêque de Sens* par Basile de Montgeron, il alla à Versailles le 29 juillet, assista tranquillement au dîner du Roi, et profita du moment où le prince sortait de table pour lui offrir un exemplaire de son livre en lui disant : « qu'il était un des plus respectables, zélés et fidèles de ses sujets, qu'il prenait la liberté de lui présenter un livre où la vérité était écrite, laquelle on lui cachait depuis longtemps ».

1. En dépit des précautions prises par Carré de Montgeron pour remettre directement son livre au Roi, et du succès apparent de sa démarche, le prince n'eut pas même le loisir d'y jeter un coup d'œil. Le premier gentilhomme de la chambre le lui arracha des mains, dans la crainte qu'il ne fût empoisonné et le remit au cardinal Fleury, qui punit sans délai l'audacieux magistrat de sa témérité.

Eh bien, que l'on ait soin de lui.
Que dans la Bastille on l'emmène [1];
Qu'au matin, au soir, à midi,
De soupe il trouve jatte pleine,
Car c'est un régime excellent
Pour une cervelle à l'évent.

Un loyoliste à face étique,
D'un air saintement furieux,
Traita Montgeron d'hérétique
Et de sujet séditieux.
C'était un crime punissable
D'oser présenter à son Roi
Un imprimé contre la foi
Et contre une bulle adorable ;
Mais que cet horrible attentat
Eût pu partir d'un magistrat,
Certes le cas était pendable. —
Tout doux, tais-toi, père Guignard [2],
Un livre n'est point un poignard.

1. Séance tenante, une lettre de cachet fut expédiée de Versailles à M. Hérault pour mettre Montgeron à la Bastille. Le soir même, le commandant du guet, Duval, porteur de la lettre de cachet et accompagné d'un commissaire au Châtelet, alla arrêter Montgeron et le conduisit à la Bastille. Le 7 octobre de la même année, le malheureux conseiller fut transféré à l'abbaye Saint-André d'Avignon, et puis au château de Valence, où il mourut fou.

2. Jean Guignard, jésuite, régent et bibliothécaire du

L'AMOUR
N'EST PLUS COLIN-MAILLARD

J'IGNORAIS les feux que j'inspire[1],
Je n'étais rien.
Tout va changer dans mon empire,
L'esprit me vient.
On ouvre les yeux tôt ou tard,
L'amour n'est plus Colin-Maillard.

Je quitte mes vieilles allures
En voyant clair.
Je vais courir les aventures,
Je suis en l'air.

Couché près de la jeune Aminthe[2],
Je m'endormis.
Je fus réveillé par sa plainte
Et je lui dis :

collège de Clermont, condamné à mort en 1595 pour crime de lèse-majesté. On avait trouvé dans ses papiers des écrits injurieux pour Henri IV et une apologie du meurtre de Henri III.

1. C'est le roi qui parle. (M.)
2. Madame de Mailly. (M.)

Louise Julie **DE NESLE MAILLY**
COMTESSE DE MAILLY
1710 - 1751

Rousselle sc

A Quantin Imp Editeur

Psyché[1] ne devait ma constance
Qu'à mon bandeau ;
Vous devrez ma persévérance
A mon flambeau[2].

Je veux suivre de mes ancêtres
Le vrai chemin ;
A mes sujets donner des fêtes,
Bals et festins ;

1. La reine. (M.)

2. Ce couplet-ci n'est pas de cette chanson : il fait partie d'une autre chantée dans une fête à Luciennes en 1737. (M.) — C'est possible, mais en intervertissant, comme nous l'avons fait, l'ordre assigné aux troisième et quatrième couplets par les manuscrits, ces quatre vers se rattachent parfaitement à l'ensemble de la chanson.

Le Roi avait fait longtemps preuve d'une tendresse constante et passionnée pour son épouse ; à ceux qui voulaient fixer ses regards sur les beautés de la cour, il répondait : *Je trouve la reine encore plus belle.* Ce furent les froideurs de Marie Leczinska qui le détachèrent d'elle. « Un domestique principal de la reine m'a dit, raconte le marquis d'Argenson, que c'était cette princesse qui avait fait la première divorce avec le Roi ; que depuis deux ans il avait M^me^ de Mailly. Quand la reine en fut informée, elle s'imagina sottement qu'il y avait du risque pour sa santé, puisque M^me^ de Mailly avait eu accointance avec des libertins de la cour. Elle refusa donc les droits de mari au Roi, car il allait souvent coucher avec elle. La dernière fois il passa quatre heures dans son lit sans qu'elle voulût se prêter à aucun de ses désirs. Il ne la quitta qu'à trois heures du matin, en disant : *Ce sera la dernière fois que je tenterai l'aventure ;* et ce fut la dernière fois. »

Louise-Julie de Nesle-Mailly (1710-1751), fille de Louis de Nesle, mariée à l'un de ses cousins Louis Alexandre

Je vais gouverner par moi-même
Tous mes États;
On verra mon ardeur extrême
Dans les combats;

Je veux qu'on obtienne les grâces
Par mon canal;
Je vais me revêtir des places
Du cardinal;

de Mailly, dame du palais de la reine, devint, dès l'année 1733, la maîtresse du Roi. Mais cette liaison ne fut bien connue qu'à la fin de l'année 1736. « Elle était très aimante, très caressante, pourvue du manège nécessaire pour apprivoiser le moderne Hippolyte. Elle n'était ni jeune, ni belle, ni même jolie. Agée de près de trente-cinq ans, elle n'avait de remarquable dans le visage que deux grands yeux noirs assez bien fendus, très vifs, d'un regard naturellement dur, mais qui, adouci pour le monarque, ne conservait que cette hardiesse, indice du tempérament, aiguillon puissant pour provoquer un novice aux combats amoureux. Le son de sa voix rude ne faisait que confirmer cette annonce que complétait encore sa demarche délibérée et lascive. Un tel extérieur, dans la circonstance, était infiniment préférable à la gorge la plus appétissante, aux bras les mieux arrondis, à la noblesse, aux grâces, à tous les attraits de cent beautés de la cour. Elle les surpassait en outre par un talent qui supplée à bien des charmes, par l'art de la toilette, qu'elle possédait au suprême degré, par un goût exquis que ses rivales tâchaient en vain d'imiter. Enfin la nature l'avait amplement dédommagée de ce qu'elle lui avait refusé du côté de la figure, par les qualités de l'esprit et du cœur. Elle était amusante, enjouée, d'une humeur égale, amie sûre, généreuse, compatissante, et cherchant à rendre service. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Je veux qu'on rende à l'Éminence
Ce qu'on lui doit.
Ayant usé de ma confiance
De bonne foi ;
Mais il faut régner tôt ou tard,
Je ne suis plus Colin-Maillard.

LA MUSIQUE DE RAMEAU[1]

Contre la moderne musique,
Voici ce que dit la critique :
Si le difficile est le beau,
C'est un grand homme que Rameau;
Mais si le beau par aventure
N'était que la simple nature,
Dont l'art doit être le tableau,
C'est un sot homme que Rameau.

Enfin Rameau s'est fait connaître,
Et dans son dernier opéra
Il vient de faire un coup de maître
Que n'eût jamais tenté Campra[2].

1. Jean-Philippe Rameau, l'un des rénovateurs de la musique française au XVIII[e] siècle (1683—1764).

2. André Campra, compositeur d'opéras et maître de chapelle du Roi. Quoique disciple de Lully, il fut un des

C'est plus qu'il n'osait se promettre,
Quoiqu'il soit tant soit peu Gascon,
Car il a trouvé l'art de mettre
Tous les sifflets à l'unisson[1].

LA

BÉQUILLE DU PÈRE BARNABA[2]

Pour le saint d'aujourd'hui,
Ennemi de la bulle,
On trouve dans Paris
Plus d'uu ami crédule

premiers à rendre justice au talent de Rameau. « Ne vous trompez pas, disait-il en parlant d'*Hippolyte et Aricie* vivement critiqué par ses confrères, il y a plus de musique dans cet opéra que dans tous les nôtres, et cet homme que vous voyez là nous éclipsera tous. »

1. Ces vers se rapportent, non comme l'indiquent les recueils manuscrits à l'opéra de *Castor et Pollux,* dont les paroles étaient de Bernard, secrétaire du maréchal de Coigny, et la musique de M. Rameau, mais à celui d'*Hippolyte et Aricie,* représenté le 1er octobre 1733.

2. « Il y avait plus de cinquante ans que l'on chantait parmi le peuple la chanson de la *Béquille du Père Barnaba,* faite à l'occasion d'un capucin qui avait été chez des filles et y avait laissé sa béquille, lorsqu'elle se répandit parmi les gens du monde et devint à la mode. Ce fut vers

Pensant que la guenille
Qui vient de ce saint-là [1],
Vaut mieux que la béquille
Du père Barnaba.

Mais père Barnaba,
Par plus d'un beau miracle,
Beaucoup mieux mérita
D'être sur le pinacle.
Son histoire fourmille
De tous ceux qu'opéra
L'efficace béquille
Du père Barnaba.

le mois d'octobre 1737 qu'un nommé Charpentier, musicien de l'Opéra, en fit connaître l'air, qu'il avait appris d'une chanteuse dans les rues, à qui il paya à boire pour qu'elle la lui chantât. » L'air était joli, le refrain plaisant, la chanson fit fortune. « Elle eut une si grande faveur que les étrennes, les modes, les coiffures, furent pendant trois ans en béquilles. Les pains d'épices, les desserts artificiels des tables, les présents, les frisures, tout fut en béquille du père Barnaba. La fameuse chanson fut écrite sur les assiettes de dessert ; on la chantait à la fin des repas, et les charlatans qui couraient les rues mettaient leurs avis en béquilles. » (*Mém. de Richelieu.*)

1. Lorsque l'ouvrage de Carré de Montgeron ramena l'attention publique sur le diacre Pâris, le bienheureux venait d'opérer encore, au mois de mois de mars 1737, un nouveau miracle en la personne de M^lle^ Le Juge, fille d'un correcteur des comptes, dans la paroisse Saint-Paul. Les médecins et les chirurgiens l'avaient laissée à l'agonie ; son confesseur lui fit boire un verre d'eau avec de la terre du tombeau du diacre ; une demi-heure après, elle se leva et se trouva guérie. Naturellement, procès-verbal fut dressé de cette cure subite et miraculeuse.

Notre monarque enfin
Se distingue à Cythère,
De son galant destin
On ne fait plus mystère.
Mailly dont on babille,
La première éprouva,
La royale béquille
Du père Barnaba.

Notre bon cardinal,
Pour donner une place
De fermier général,
Est diablement tenace;
Mais il en promet mille
A quiconque pourra,
Lui rendre la béquille
Du père Barnaba.

C'est l'évêque du Mans [1]
Qui vient, de son diocèse,
A Paris tous les ans
Pour conter des fadaises;
Il connaît une fille
Qui mieux que son rabat,
Savonne la béquille
Du père Barnaba.

Ce n'est plus Barnaba,
Qui seul dans cette ville

1. C'était alors Charles-Louis de Froulay de Tessé.

Excite du fracas.
Pour trouver sa béquille,
L'archevêque de Vienne[1]
Est aussi dans ce cas,
Il a perdu la sienne;
Jugez quel embarras !

Le prélat consterné
Partout la redemande.
Et parmi son clergé
Surtout la recommande;
Mais le voleur habile
Ne lui lâchera pas,
Fût-ce pour la béquille
Du père Barnaba.

Ce qui dans ce malheur
L'irrite davantage,
C'est que ce saint docteur
Faisait un bon usage
De ce cher ustensile,

1. Le cardinal d'Auvergne, qui avait perdu une canne à béquille d'or. (M.) Le marquis d'Argenson rapporte dans les *Mémoires* une anecdote qui donne une singulière idée de ce prélat, d'ailleurs fort peu recommandable par ses mœurs. « Le cardinal se trouvant au coucher de M. le Dauphin, ce prince lui fit l'honneur de l'engager à dire la prière du soir; en quoi il se trouva que le cardinal savait mal le *Pater,* peu l'*Ave,* et confondait le *Credo* avec le *Confiteor*. On en rit longtemps. N'est-il pas honteux qu'un prélat si grassement payé ait rompu de cette sorte avec ses devoirs de chrétien ? »

Et ne méritait pas
De se voir sans béquille
Du père Barnaba.

La petite Moras [1],
Cette riche héritière [2],

1. Anne-Marie Peirenc de Moras, à peine âgée de quatorze ans, avait été enlevée par M. de La Roche-Courbon, capitaine de cavalerie du régiment de Clermont, qui avait été introduit dans la maison de M^me^ de Moras par M. de La Mothe-Houdancourt et en avait profité pour courtiser la jeune fille. M^lle^ de Moras était encore au couvent lorsque son amant l'enleva. « Le dimanche avant la Toussaint, raconte Barbier, une femme de chambre de la mère, qui était gagnée, a été chercher la fille au couvent dans un carrosse de la maison à l'ordinaire. Au sortir du couvent, la fille est montée avec la femme de chambre dans une chaise de poste postée au coin d'une rue, et a pris le chemin d'Orléans pour se rendre dans une terre dudit sieur de La Roche-Courbon, en Poitou. » Les deux amants furent mariés au château de Coutré, le 1^er^ novembre. La jeune fille, suivie de près par ses deux oncles, fut ramenée dans un couvent. Mais l'affaire n'en resta pas là : elle fut portée au Châtelet, puis au Parlement, et un arrêt du 21 mars 1739 condamna la femme de chambre qui avait favorisé l'enlèvement au fouet, à la fleur de lis et à neuf ans de bannissement ; le curé de Coutré, qui avait béni le mariage, à l'amende honorable et au bannissement, et le comte de Courbon (alors absent et retiré à Turin), à avoir la tête tranchée. Peu après ce scandale, M^me^ de Moras mourut de douleur en déshéritant sa fille, qui épousa plus tard le chevalier de Beauchamp (février 1750).

2. « Peirenc de Moras, fils d'un barbier de village et qui faisait ici le métier d'agioteur, a trouvé le secret, par le Système, de gagner plus de six cent mille livres de rentes avec deux ou trois millions d'effets mobiliers... La Roche-Courbon n'avait que huit cents livres de rente de patrimoine. » (*Journal de Barbier.*)

Suit avec grand fracas
Les traces de sa mère !
Elle a quitté la grille,
Et ne savez-vous pas
Que c'est pour la béquille
Du père Barnaba.

Un procureur du roi [1],
Au bureau de la ville,
Est dans un grand effroi
D'être déclaré Gille.
Croit-il que sa guenille
A sa femme plaira
Autant que la béquille
Du père Barnaba?

Moreau, si tu te plains
De ta femme infidèle,
Crois-tu, petit robin,
Qu'elle soit criminelle?

1. « M. Moreau, procureur du Roi à l'Hôtel de Ville, a épousé la fille de M. Dionis, ancien notaire et secrétaire du Roi. Elle est fort jolie. Le mariage, quoique entre jeunes gens, n'a pas été heureux. La femme a fait quelque écart que le mari n'a pas pris aussi doucement qu'il l'aurait dû ; bref, la jeune femme est sortie de la maison maritale. Un curé de Paris a voulu, au bout de quelques mois, l'y ramener : on dit ironiquement qu'elle était grosse. Le mari n'a pas voulu la recevoir. Elle a passé, dit-on, la nuit dans la loge du portier ; cela a produit une histoire joyeuse pour le public. Ma foi, la chanson ayant pris faveur chez les chansonniers, ledit sieur Moreau a eu son petit couplet. » (*Journal de Barbier.*)

Non, non. Toute la ville
Avec elle dira :
Que n'as-tu la béquille
Du père Barnaba ?

Soubise[1], vengez-vous ;
Chacun cherche à vous plaire.
Donnez à votre époux
Les cornes du grand-père[2].
De Prie la digne fille,
L'arrachant de vos bras,
Vous ravit la béquille
Du père Barnaba.

Tous les mois, dans Paris,
Du juge de police
Les nymphes de Paris
Subissent la justice.
Qu'ont-elles fait, ces filles,
Et qui les réduit là ?
N'est-ce pas la béquille
Du père Barnaba ?

Il faudrait à Paris,
Ville en peuple féconde,

1. M^me^ la princesse de Soubise.
2. Allusion au prince de Soubise, dont la femme, Anne de Rohan-Chabot, avait été la maîtresse de Louis XIV. (Cf. notre édition des *Souvenirs de M^me^ de Caylus*, p. 54, 55. Paris, Charpentier, 1881.)

Marquer sur les habits
Les qualités du monde,
Et que, sur les mantilles
Des filles d'Opéra,
On brodât la béquille
Du père Barnaba [1].

Pancrace Pellegrin,
Qui sans cesse bredouille,
Voit avec grand chagrin
Siffler la rime en ouille [2],
Sa verve qui s'enrouille,
Ne vaut sûrement pas
La vigoureuse .....
Du père Barnaba.

Dans Paris depuis peu
Un nouvel Esculape [3]
Ne se fait plus qu'un jeu
Des maux faits à Priape.
Sa méthode est gentille ;
Sans danger on y va

1. Un monsieur chanta ce couplet dans les coulisses à M^lle^ Carton, actrice, maîtresse de M. Le Noir de Cindray, qui lui donna un soufflet en lui disant de porter cela au brodeur. (M.)

2. A propos de la comédie de l'*École de l'Hymen* que l'abbé Pellegrin donna à la fin de septembre. (M.)

3. M. Charbonnier, auteur de la fumigation pour les maux vénériens. (M.)

Parfumer la béquille
Du père Barnaba.

Quittez, belle Vénus,
Le séjour de Cythère ;
Paris est au-dessus
Pour l'amoureux mystère.
Le tendre amour y brille,
Et l'on sait bien mieux là
User de la béquille
Du père Barnaba.

NOËLS POUR L'ANNÉE 1737

La nuit de la naissance
De l'enfant Homme-Dieu,
D'une humble contenance
J'étais dans le saint lieu.
Que peu, sincèrement lui rendirent hommage !
L'un doutait tout de bon,
Don don.
L'autre disait tout bas,
La la.
Y croire, est-ce être sage ?

En dépit de la foule,
Un grave sénateur[1]
Jusqu'au berceau se coule,
Et dit au Créateur :
Je suis de vos sujets, Seigneur, le plus fidèle,
Recevez pour mon don
Le livre que voilà,
Vous y verrez mon zèle.

Du maître du tonnerre,
Le puissant factotum[2]
Frappant du pied par terre,
Prend en main le factum,
Puis dit au Roi des cieux : Seigneur, à ma prudence
Livrez-vous sans façon.
Cet honnête homme-là
Aura sa récompense[3].

D'une riche abbaye[4]
Nouvellement doué,
A la galanterie

1. Carré de Montgeron. (M.)
2. Cardinal de Fleury. (M.)
3. Ces couplets sont, comme on le voit, une parodie exacte de ce qui se passa à Versailles lorsque Carré de Montgeron alla présenter son livre au Roi.
4. La mort du cardinal de Bissy laissait l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés sans titulaire. « On est fort embarrassé, disait Barbier, pour le successeur de cette abbaye, qui est de cent soixante mille livres de revenu. M. le comte de Clermont, prince du sang, voudrait bien attraper ce morceau, mais pour cela il faudrait prendre réelle-

Dès longtemps dévoué,
Clermont lui dit : Cousin, mes affaires sont nettes,
Un quart de million
Par an me défraiera
Ma maîtresse et mes dettes.

Prédécesseur illustre
De cet abbé laïc,
Dans son seizième lustre,
Bissy proche du hic,
Dit d'un ton repentant : Avant que j'agonise,
Je demande pardon,
De... Mais s'arrêtant là,
Il passa dans la crise.

Femme sans fleur ni gorge,
Nymphe barbe au menton,
Villars qui se rengorge,
Découvre la Toison.
J'ai bien couru, Seigneur, pour avoir un tel ordre,
Quand on voit ce cordon,
Sur ma conduite en çà,
Personne ne peut mordre.

ment l'état ecclésiastique, et n'être pas en habit galonné et en épée, comme lieutenant général des armées du Roi. Les religieux n'aimeraient pas un abbé dans leur palais qui serait occupé journellement par M^lle^ Camargo, sa maîtresse, ci-devant danseuse à l'Opéra, et par des compagnies assortissantes. » Néanmoins l'abbaye fut donnée au comte; mais il se démit de celles de Saint-Claude, de Marmoutiers et de Cercamp.

Je ne suis point esclave
Du salut de l'État,
Mais pour faire le brave,
Je suis trop délicat.
On sait que très souvent mon cœur tombe en faiblesse,
Cependant, beau poupon,
Je n'ai pas pour cela,
Une seule maîtresse[1].

En se levant de table,
Un prélat[2] gras à lard,
Arrivé dans l'étable,
Dit d'un ton papelard :
Brûlez si vous voulez, Seigneur, vingt métropoles,
Jamais le *Te Deum*[3]
Chez moi ne se dira
Que pour mes casseroles.

Ministre d'injustice[4]
Rampant avec fierté,
Furieux par caprice
Dans son autorité.
On y vit arriver le chef de la poussaille,
Qui dit au saint poupon :
Seigneur, je suis déjà
Très craint de la canaille.

1. Le duc de Villars était accusé de sod.... (M.)
2. Vintimille, archevêque de Paris. (M.)
3. Il fit chanter un *Te Deum* après l'incendie de l'Hôtel-Dieu. (M.)
4. Hérault, lieutenant de police. (M.)

Je suis grand politique,
Très fin et très rusé,
Surtout le dogmatique
Chez moi n'est pas usé.
On sait mon grand talent pour la théologie,
En l'honneur de mon nom,
On a dressé déjà
Bien plus d'une effigie[1].

Tendre pensionnaire
De l'enfant de Cypris,
Rivale de sa mère,
Moras[2], le cœur épris,
Dit d'un ton innocent : Vous qui sondez les âmes,
De la Roche-Courbon
Aura-t-il comme il a
Longtemps de vives flammes?

Du bureau de la ville
Le premier procureur[3]
Vint d'un ton fort docile
Étaler son malheur :
Seigneur, je suis cocu, la chose est fort notoire.
Je vous demande en don,
Pour oublier cela,
Un défaut de mémoire.

1. On avait gravé une estampe où il était pendu en effigie. (M.)
2. Mlle Peirenc de Moras.
3. Le procureur du roi Moreau.

Dès qu'il eut clos la bouche,
Et cessé de parler,
Comme lui, de La Touche
Vint aussi s'en mêler.
Retirez-vous tous deux, dit Jésus en colère,
Vos femmes ont raison,
Car à ce travail-là,
Faites, ou laissez faire.

La coquette rusée[1]
Des moines Sainte-Croix[2],
D'une poitrine usée,
Dit d'une faible voix :
Hélas ! j'y périrai, ma foi, je cède au nombre.
Je suis à la raison,
Seigneur, je m'en tiens là.
Je me retire à l'ombre.

Un concours de princesses
S'en vint au petit pas ;
En voyant ces Altesses,
Chacun se dit tout bas :
Non, jamais on ne vit un tel essaim de filles !
Grand Dieu, dit le poupon,

1. Mlle Beaujeu, maîtresse de Tourette, trésorier des chanoines de Sainte-Croix de la Bretonnerie, qui avait dissipé avec elle l'argent de la communauté et fut enfermé à Saint-Lazare.

2. Les chanoines de Sainte-Croix de la Bretonnerie donnaient dans le travers : ils furent tous enlevés. (M.)

Qu'il faudrait pour cela,
D'argent et de béquilles!

Pour en avoir le compte,
Le fils de Dieu montra
Un très aimable comte[1],
Qui les enregistra.
Sens, Clermont, Charolais, Roche-sur-Yon, Du Maine,
Et deux veuves de nom[2];
Vinrent s'inscrire là
Au moins une centaine.

Lorsque sur les registres
Leurs noms furent portés,
Et prouvé par bons titres
Leurs droits, leurs libertés,
L'une dit au poupon : Seigneur, voyez nos larmes,
Hélas! nous vieillissons,
Et nous perdons déjà
Notre espoir et nos charmes.

Taisez-vous, hypocrites,
Leur dit le fils de Dieu.
Petites chattemites,
Vous m'en contez un peu.
La plus jeune de vous n'est pas la moins madrée;
Vous en savez bien long,

1. Biron. (M.)
2. La duchesse mère et la princesse de Conti. (M.)

Et cette plainte-là
Est pure simagrée.

Derrière cette peste
Vinrent Dombes et d'Eu[1],
Disant d'un ton modeste :
Nous nous flattons fort peu,
Mais conserve, Seigneur, chacun de nous en place.
Nés du sang de Bourbon,
Pourrions-nous, sans cela,
Faire honneur à ta race?

Dès qu'ils eurent fait halte,
Arriva leur cousin[2],
Puis un prieur de Malte[3],
Ensuite Saint-Albin[4].
Un rieur s'écria : Ciel ! que de bâtardise,
Il faudrait, saint poupon,
Faire de tout cela
Des officiers d'église.

Chef-d'œuvre de nature,
Notre aimable Dauphin[5],

1. Enfants de M. le duc du Maine. (M.)
2. Le duc de Penthièvre. (M.)
3. Le chevalier d'Orléans, fils naturel du Régent et de M^me^ Séry d'Argenton, grand prieur de France.
4. L'abbé de Saint-Albin, fils naturel du Régent et de la Florence, actrice de l'Opéra. Il était archevêque de Cambrai et pair de France.
5. Monseigneur le Dauphin. (M.)

D'un front d'heureux augure
Dit d'un air vif et fin :
A quel âge, Seigneur, dois-je avoir le cœur tendre ?
Si le dieu Cupidon
M'y destine déjà,
Je suis prêt à me rendre.

D'une démarche auguste,
Son père qui le suit,
En prince toujours juste[1]
Par Alcide conduit,
Tout bas au fils de Dieu demande avec sagesse :
Quand on est né Bourbon,
Seigneur, ne peut-on pas,
Avoir une maîtresse?

Moins simple que modeste,
Son épouse survint[2] ;
Auprès du Roi céleste,
Bientôt elle parvint :
Seigneur, dit-elle alors, soupirant de détresse
Encore un seul garçon,
Et puis après cela,
Ait qui veut sa tendresse.

Près d'elle l'on démêle
Un chef-d'œuvre accompli[3] :

1. Le roi.
2. La reine.
3. Le chansonnier est trop flatteur : M^me^ de Mailly, comme

C'est l'aimable de Nesle,
Épouse de Mailly.
D'un esprit fier et doux, et tendre sans bassesse,
Elle dit au poupon :
Si Louis en vient là,
Je cède à sa tendresse.

De toute République
Chassé honteusement,
Vint un corps socratique
Tumultueusement.
Le poupon s'écria : Quelle est donc cette troupe?
Ce sont les francs-maçons,
Don don,
Qui, si nous n'étions là,
La la,
Vous tâteraient la croupe.

on a pu le voir par son portrait (cf. ci-dessus, p. 186) n'était nullement un *chef-d'œuvre accompli,* et le Roi lui-même ne s'abusait pas sur ses défauts qu'il raillait sans façon. Le marquis d'Argenson raconte que la favorite reçut un jour un placet du comte du Luc terminé par cette phrase : « *Un mot dit de la belle bouche d'une belle dame comme vous finira l'affaire.* » La maîtresse montra la lettre au Roi, qui lui dit brusquement : « *Ah, pour une belle bouche, vous ne vous en piquez pas, je crois !* »

ANNÉE 1738

REGRETS

SUR

LE CARDINAL FLEURY[1]

Le bon ministre de la France
Tire à sa fin ;
Nous sommes tous en doléance,
Et grand chagrin.
De son temps chacun a reçu
Rente et tontine,

1. Au commencement de l'année 1738, la santé du vieux ministre inspira de vives inquiétudes : « M. le cardinal de Fleury est tombé malade depuis quinze jours, écrit Barbier. Il lui a pris du dégoût, de l'insomnie, faiblesse dans les jambes, lui qu'on ne pouvait pas suivre. Il a voulu paraître le plus qu'il a pu ; mais le Roi lui a dit, par amitié, de se tenir tranquille, et lui a défendu de sortir. Les jambes lui sont enflées et la fièvre lui a pris. Le Roi l'a été voir plusieurs fois. On lui a apporté les sacrements ; cela a fait courir le bruit à Paris, qu'il était

Et malgré la guerre on n'a vu
Disette, ni famine.

Pendant les jours les plus paisibles,
Avant cela,
Que de maux, que de coups terribles
On essuya.
Sous un pilote extravagant [1],
Quatre corsaires [2],
Pirates du gouvernement,
Partagèrent en frères.

Or, faisons d'instantes prières,
Que notre Roi,
Avec ses quatre secrétaires,
Dicte sa loi ;
Un ministre comme Fleury
Se trouve à peine.
De celui qui fut avant lui,
Hélas ! qu'il nous souvienne.

mort ; mais on a appris le lendemain que la fièvre l'avait quitté, et les médecins ont dit qu'il est hors d'affaire. A la vérité, il a quatre-vingt-cinq ou six ans ; c'est un bon tempérament qui a fait un dernier effort, et la nature manquera tout à coup. C'est un sentiment général, sans politique et sans flatterie, que toute la France craint ce moment comme une perte réelle, parce que le gouvernement est généralement grand, judicieux et doux. »

1. Le duc de Bourbon. (M.)
2. Les frères Pâris. (M.)

LES COURTISANS[1]

Être faux, caressant, menteur,
Médisant, tracassier, flatteur,
De Biron[2] c'est la vraie peinture ;
Mais il y manque encore un trait :
Infidèle, noir et parjure,
En entier voilà son portrait.

De votre mère et de ses sœurs,
Conti, vous reçûtes les mœurs,
Du défunt Conti le courage ;

1. « Il a paru depuis peu des chansons extrêmement injurieuses contre les principaux de la cour. Six jeunes gens se sont vantés d'en être les auteurs. On nomme le duc d'Ayen, le jeune Maillebois, le duc de Lauzun, Tressan, j'ai oublié les deux autres. On vient d'exiler Tressan et M. de Lauzun. Le duc d'Ayen les suivra dès que son quartier de capitaine des gardes sera terminé, et ainsi des autres. On les renvoie chacun à son régiment.

« On a d'abord dit que M. de Maurepas était l'auteur de ces disgrâces, d'autant plus qu'il est maltraité sur l'article le plus fâcheux pour lui, qui est l'impuissance. Mais le vrai, c'est que le Roi a voulu lui-même sévir contre les auteurs de ces couplets, quelques remontrances qu'on lui ait faites. Cet exemple de sévérité peut faire grand bien aux mœurs, et dans le début du gouvernement de Sa Majesté par elle-même, cela lui fera honneur. » (*Mém. du marquis d'Argenson,* 25 *mars* 1738).

2. Louis-Antoine de Gontaut, comte de Biron, colonel lieutenant du régiment du Roi.

Mais vous n'en avez que ce trait,
Car votre air votre bavardage,
Du gros La Fare est le portrait [1].

De l'esprit, du talent, hélas !
Pourquoi faut-il que Maurepas,
De l'homme n'ait que la figure ?
D'Aumont [2], si tu n'es pas cocu,
Rends-en grâce à la nature,
Elle seule n'a pas voulu.

A vos amis qu'il serait doux,
Forcalquier [3], de vivre avec vous,
Si vous vouliez prendre un langage
Moins médisant, moins affecté ;
Les maîtresses d'un certain âge [4]
Font toujours un enfant gâté.

Le Biron ! grand dieux, qu'il est fat !
Et le Souvré, ah ! qu'il est plat !

1. On accusait la princesse de Conti d'avoir eu un commerce amoureux avec le marquis de La Fare. (M.)

2. Louis-Marie Augustin, duc d'Aumont, pair de France et premier gentilhomme de la chambre, avait épousé, en 1727, Victoire-Félicité de Durfort-Duras, veuve du duc de Fitz-James.

3. Louis Bufile de Brancas, comte de Forcalquier, lieutenant général au gouvernement de France, en survivance de son père. (M.)

4. M^me^ de Saint-Pierre. (M.)

De Prévost la fausse figure
Ne peut inspirer rien de bon,
Il devient méchant et j'augure
Qu'il sera tout comme Biron.

Tracassier comme les Birons,
Orgueilleux comme les Gramonts.
Caressant, faux, noir et perfide,
Il a tous les goûts de Chausson.
N'ayant pour amis et pour guide
Que d'Ayen, Tressan, Baufremont.

Avec un teint par trop fardé,
La Trémoille s'adore.
Menteur, escroc, fat, empesé,
Croit-il donc qu'on ignore,
Qu'en un fossé
Enfoncé [1],
Il pourrait être encore
Bien mieux qu'ici placé.

1. A la bataille de Parme, comme il a été dit ci-dessus. « C'était un des plus superbes hommes qu'on pût voir, mais taxé de s'aimer autant qu'une femme, ce qui donna lieu de croire que, tremblant pour sa beauté, il s'était laissé choir volontairement et adroitement dans un fossé, préférant le danger presque inévitable d'être tué ou fait prisonnier, à celui d'être défiguré. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Pour faire un portrait ressemblant
De cet esprit femelle,
Disons qu'il a tous les talents
Dont s'occupe une belle,
Dansant, chantant,
Médisant,
Et lorgnant à merveille,
Mais il n'est pas vaillant.

Bas, fier, impertinent, souple, fin, méchant, traître,
C'est Croissy [1],
Glorieux, sans esprit, favori de son maître,
C'est Coigny [2],
Mais le plus vil de tous et le plus fat peut-être,
C'est Cany [3].

Froids auteurs de méchants couplets,
Vrais rimailleurs à camouflets,
Enroués comme des grenouilles,

1. Jean-Baptiste Colbert de Torcy, marquis de Croissy, colonel-lieutenant du régiment Royal-Infanterie.

2. Jean-Antoine-François de Franquetot, marquis de Coigny, colonel général des dragons.

3. Louis-Michel de Chamillart, comte de la Suze et marquis de Cany, grand maréchal-des-logis de la maison du Roi.

Vous croassez de mauvais airs.
On vous tranchera bien les c.....
Et vos sons en seront plus clairs.

Si l'on savait, beaux chanteurs, qui vous êtes [1],
L'on nettoyerait vos habits sans vergettes,
Mais
Vous n'êtes que des mazettes
Qui ne le direz jamais.

Mes amis, je voudrais bien
Vous peindre le comte d'Ayen,
Mais je sens ma faiblesse extrême,
Il faudrait un meilleur pinceau !
Ah ! cher comte, peignez vous-même,
Dieu ! quel effroyable tableau !

D'Ayen, Tressan [2], j'ai le remède
Pour vous faire changer de ton,

1. C'étaient les ducs d'Ayen, de Lauzun, et de Tressan. Les deux derniers furent exilés. (M.) — L'exil du comte de Tressan fut de courte durée; il revint prendre son service à la cour au commencement de l'année 1739.

2. Élisabeth de La Vergne, comte de Tressan (1705-1783), exempt des gardes, avait été, dès l'âge de treize ans, le

Car le démon qui vous possède
Devient muet sous le bâton.

ODE SUR LA MORT

DE

MONSEIGNEUR COLBERT[1]

Dans ces jours de deuil et de crainte,
Je viens me jeter dans ton sein,

compagnon du jeune Louis XV, qui goûtait fort ce gai et complaisant condisciple. Plus tard, il fut reçu dans l'intimité de la reine qui l'appelait *le plus aimable des vauriens*. Mais ses mordantes épigrammes et ses chansons malignes lui attirèrent de nombreux ennemis et l'empêchèrent d'arriver aux honneurs. Aussi alla-t-il vivre à la cour du roi Stanislas, à Lunéville, où il fut créé grand maréchal, et où il organisa l'Académie de Nancy, l'une des plus brillantes du XVIII^e^ siècle.

1. Charles-Joachim Colbert, second fils du marquis de Croissy (1667-1738), avait été grand vicaire de Rouen et agent général du clergé de France, lorsqu'il fut appelé en 1697 à l'évêché de Montpellier. Le jansénisme trouva en lui un de ses plus ardents défenseurs; il publia nombre d'instructions et de mandements sur les questions controversées qui contribuèrent à aggraver les querelles religieuses, et se montra l'un des plus fervents adeptes des miracles du diacre Pâris. « Il est mort, dit Barbier, au grand regret du parti janséniste; c'était un des chefs qui ne craignait ni menaces, ni récompenses, et qui était habile et honnête homme. »

Foi pure! religion sainte!
Inspire-moi ton feu divin.
Que vois-je! nouvel Isaïe,
L'ange d'un feu qui purifie
Brûle mes lèvres et mon cœur,
L'esprit saint possède mon âme,
Me donne une langue de flamme;
Ma voix est la voix du Seigneur.

Répondez, hommes infidèles,
Coupables enfants de l'erreur;
Jusques à quand, à Dieu rebelles,
Endurcirez-vous votre cœur;
Vous ne respirez que vengeance,
La fortune est votre espérance,
La fureur, votre charité;
Votre dogme, au lieu de science,
Prêche à tout chrétien l'ignorance
Et l'aveugle crédulité.

Par vous donc, aveugles ministres,
D'autres aveugles sont menés,
Guidés par vos conseils sinistres,
L'un par l'autre ils sont entraînés;
Réunis avec différence,
L'un suit la commode ignorance,
L'autre l'utile ambition;
Pour vous, le nombre seul décide;
L'Évangile est un mauvais guide,
Ainsi que la tradition.

O vous ! sacrés dépositaires,
Ministres saints, unissez-vous ;
La foi, les conciles, les pères,
S'arment et combattent pour nous.
Mais on saura bien leur répondre ;
Les preuves qui vont vous confondre
Sont l'exil, les fers, la prison ;
La doctrine émane du trône,
La foi s'y décide et s'ordonne,
Et la force fait la raison.

Défense digne d'une cause
Qui combat la religion ;
Aux vérités l'erreur oppose
L'horrible persécution ;
Le monde aux siècles de Jérôme,
D'Athanase et de Chrysostome,
Se vit ainsi presque à rien ;
Suivons donc cette trace auguste,
Passer pour méchant, pour injuste,
Aujourd'hui c'est être chrétien.

Vos destins, hommes magnanimes,
Par Dieu même ont été prédits ;
Vous serez, quoique exempts de crimes,
Et calomniés et maudits.
Rendez au Roi l'obéissance,
Baisez la main qui vous offense,
Vos armes sont la charité,
Votre joie est dans la souffrance,

Vos richesses dans l'indigence,
Dans les fers votre liberté.

Quelle tempête formidable,
Nous menace d'un triste sort,
Colbert, cet homme irréprochable,
A subi les lois de la mort.
Que l'Église aux pleurs s'abandonne,
La mort renverse une colonne
Qui soutenait ses saints autels ;
Colbert consacra tout pour elle,
Ses biens, sa fortune, son zèle,
Son temps, ses écrits immortels.

Pleure à jamais un si bon père,
Peuple, cher objet de son cœur,
Vois dans les mains du mercenaire
La houlette de ton pasteur.
Les brebis, tristes et tremblantes,
Éprouvent les fureurs sanglantes
De quatre lions dévorants ;
Leur gueule, écumante de rage,
Ne respire que le carnage
Qu'ils désiraient depuis longtemps.

L'un, au teint blême, à l'œil farouche,
Est lui seul plus cruel que tous ;
L'écume coule de sa bouche,
Il médite les plus noirs coups ;
La vérité blesse sa vue,

La vérité par lui battue,
Doit céder aux plus vils talents;
Arrêtez, grand Dieu ! leur délire,
Ils vont en un moment détruire
Le bien formé depuis trente ans.

Seigneur, montrez votre visage,
Faites triompher votre foi,
Punissez le coupable outrage
Qu'ils font à votre sainte loi;
Les défenseurs de votre grâce
Sont écartés de toute place;
Ils sont dans l'exil, dans les fers;
La vertu paraît confondue,
L'impie erreur est répandue
Et semble inonder l'univers.

Vos paroles sont infaillibles,
Je vois paraître votre main;
Moins nous avons d'appuis visibles,
Plus votre secours est certain;
Celui qui fixe aux eaux bornées
Des limites déterminées,
Sait bien arrêter les méchants;
Si l'homme manque au Dieu suprême,
A l'Église de Pierre même
Il suscitera des enfants.

APOLOGIE DU MARAIS

Avec une belle figure
Blagny[1] peut séduire d'abord,
Mais son esprit est de nature
Qu'on s'en détache sans effort.
Gueffier[2] a l'esprit en fourrière
Et rend hommage à sa beauté ;
Tant mieux, car de cette manière
Ce n'est qu'un ménage gâté.

Quoi ! toujours l'argent dans ton âme
Sur l'honneur aura le dessus !
Tu veux qu'une amoureuse flamme
Soit toujours unie à Plutus.
Louvier[3], on voit bien ta finesse ;
Aujourd'hui par précaution
Tu vends, pour dans ta vieillesse
Payer par restitution.

1. Mme Bertin de Blagny, fille de M. Le Boulanger de Congis et femme du receveur des parties casuelles. (M.)
2. Trésorier du marc d'or. (M.)
3. Femme du trésorier de France à Paris. Elle se donne au plus offrant et dernier enchérisseur. (M.)

Tu voudrais avec ton visage
De rouge et de blanc composé[1]
De nos cœurs mériter l'hommage
Que l'on doit rendre à la beauté ;
Que ton amant, ce pauvre sire[2],
Goûte les plaisirs en repos
Et jouisse des feux qu'inspire
La possession de tes os.

Tu n'as donc plus rien qui t'arrête[3],
Tu vas contenter tes désirs.
Vois les malheurs que tu t'apprête,
L'hymen est la fin des plaisirs.
La Bédoyère, au lieu de flamme,
N'aura plus qu'un juste mépris.
Crois-moi, ne deviens pas sa femme,
Amants valent mieux que maris.

Hélas ! que je te trouve à plaindre
D'être réduite à cet amant[4],
Il faut te résoudre à contraindre
Avec lui ton tempérament.
Le cornu te dédommage.
Sabine, quoique valant peu,

1. M^me^ de Raincy, fille de M. Parck. (M.)
2. M. de Judinville Boucot. (M.)
3. M^me^ la Forest d'Armaillé, maîtresse de M. de La Bédoyère, qui voulait l'épouser, mais sa belle-mère s'y est opposée ; elle vient de mourir. (M.)
4. M^lle^ Feydeau de Marville ; M. du Pile le père, son amant ; M. de Sabine par-dessus le marché.

Récompense le peu d'ouvrage
De ton vieillard amoureux.

Quoi ! sans taille et sans gentillesse
Persan [1] veut donner de l'amour !
Elle prétend qu'on la caresse
Qu'on fasse assidûment sa cour.
Tu devais garder La Saunière [2],
Il était digne de ton choix,
Car Razilly, ce pauvre hère,
D'amour n'observe plus les lois.

Nature en faisant ton visage [3]
Voulait te mettre hors de soupçon.
Cependant tu reçois l'hommage
Que veut bien prodiguer Fremont [4].
Mais l'on imagine sans peine
Quel est l'objet de ton amour,
Pour lui ton ardeur serait vaine
Si l'argent n'allait au secours.

Enfin, Desjardin [5], on te quitte
Pour voler à d'autres appas;
Mais le fils avec toi s'acquitte

1. Mme Doublet de Persan. (M.)
2. Garde du corps. (M.)
3. Mme Godot. (M.)
4. Capitaine de cavalerie. (M.)
5. M. du Pile le père a quitté Mme Desjardin, et son fils s'y est attaché. (M.)

Des engagements du papa.
Tu consens, je crois, au partage;
Un jeune homme dans son printemps
Est, ma foi, d'un meilleur usage
Et rend les plaisirs plus touchants.

MADAME DE BOUFFLERS[1]

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour[2],
Chacun s'empressait à lui plaire
Et chacun l'avait à son tour.

Mais l'amour n'est plus dans ses bras,
Luxembourg reste seul, hélas!

1. « M^lle de Villeroy, que l'on désigne petite-fille du maréchal de ce nom pour la distinguer, était fille du duc de Villeroy qui avait mené une vie si obscure que je doute qu'il soit jamais fait mention de son existence dans la généalogie de cette famille. M^lle de Villeroy épousa en première noces le duc de Boufflers, et en secondes noces le maréchal de Luxembourg. On ne peut mieux en donner une idée qu'en rapportant la chanson de M. de Tressan qui la peint trait pour trait. » *(Mém. du baron de Besenval.)*

2. « Du côté de la figure, M^me de Boufflers était une des femmes les plus accomplies qui eussent jamais paru ; son esprit était agréable et plein de grâces. Mais tous ces avantages étaient ternis par une inégalité, une humeur,

Assez sot pour être fidèle
Au peu qu'elle a d'appas.

En vain son frère Villeroy,
Pour elle prit le noble emploi,
Auprès de notre jeune Roi,
De gagner son cœur et sa foi.

Un esprit trop mêlé d'humeur,
Catin outrée ou précieuse,
Le mensonge et la noirceur
Enfin l'ont rendue odieuse;
Et pour comble d'horreur,
Son état nous fait mal au cœur.

Quand Boufflers parut à la cour,
On crut voir la mère d'Amour,
Chacun s'empressait à lui plaire
Et chacun l'avait à son tour.

qui la conduisaient à faire à chaque instant des scènes embarrassantes dans l'instant où l'on devait le moins s'y attendre, et le plus souvent sans aucun objet. D'ailleurs sa méchanceté et sa noirceur la rendaient aussi dangereuse dans le commerce de la vie que son humeur était fâcheuse dans la société. Un libertinage outré dans tous les genres, auquel elle se livra, détruisit promptement ses charmes sans changer ses goûts, et répandit sur l'extérieur de sa personne des traces que M. de Tressan rappelle si durement dans les derniers vers de sa chanson.

De notre Roi,
Pour tenter la triste jeunesse
De notre Roi,
Boufflers consulta Villeroy,
Mais il n'eut l'esprit ni l'adresse
De faire une catin maîtresse,
De notre Roi.

LES

BEAUX ESPRITS DU TEMPS

Jadis au café de Gradot [1],
Houdart, exerçant la régence,
Enseignait langage nouveau
Et même donnait la licence
Aux experts en fatuité,
De parler avec indécence

1. Célèbre café littéraire du XVIII[e] siècle qui partageait avec le café Procope la clientèle des écrivains, des savants et des artistes. Duclos lui a consacré dans ses *Mémoires personnels* quelques lignes intéressantes à transcrire :

« La Faye m'avait mené chez Gradot pour me faire connaître, me dit-il, le plus aimable des gens de lettres ; et j'en jugeai comme lui. C'était Lamotte. Après avoir vécu dans les meilleures sociétés de Paris et de la cour, devenu aveugle et perclus des jambes, il était réduit à se faire

Des savants de l'antiquité.
Mais depuis que le siège vaque,
L'aréopage est renversé,
Ou plutôt métamorphosé
En une espèce de baraque
De suppôts et de colporteurs,
D'écrivains, de petits auteurs,
Qui poussaient le char du poète,
Ou pour mieux dire sa roulette.
Figurez-vous donc un Cerdeau,
Nom de chantres d'après Homère,
Mais d'après un hardi cerveau,
Qui, des Muses bravant le père,
En voulut discorder les tons.
On peut comparer le quadrille
A la bande de violons
De l'opéra de la Courtille,
A qui les sots demandent bis;
Et c'est assez le parallèle
Du peloton de beaux esprits
Dont nous connaissons la séquelle.
Voilà les héritiers d'Houdart :

porter en chaise au café de Gradot, pour se distraire de ses maux dans la conversation de plusieurs savants ou gens de lettres qui s'y rendaient à certaines heures. J'y trouvai Maupertuis, Saurin, Nicole, tous trois de l'Académie des sciences ; Melon, auteur du premier traité sur le commerce, et beaucoup d'autres qui cultivaient ou aimaient les lettres. Lamotte était le point de réunion de l'assemblée, et personne n'y était plus propre que lui par le ton de politesse qu'il mettait dans la discussion. »

Sont-ils invités quelque part,
Ils vont par deux comme des moines,
Bien recordés de leurs antiennes,
Afin de mieux faire valoir
Le cru de leur petit savoir.
Le sort m'en offrit une paire,
Un jour en très bonne maison,
Où j'eus contre mon ordinaire,
Froid en assez chaude saison.
De l'un et l'autre compagnon,
Je comprenais peu le langage;
Du café c'était un jargon,
A mon avis pour tout potage;
Et de tous deux, à juger bien,
Le langage ne disait rien.
Cependant, d'une voix hautaine,
J'entendis profaner le nom
De l'admirable La Fontaine,
Par eux mis en comparaison
Avec ce chantre à la douzaine,
Qui, par calotin mandement
Écrit en grippe-minaudière
Et délivré par la chatière,
Reçut le brevet d'intendant
De la musique des gouttières[1].
Ah! que Momus aura d'affaires
Parmi vos têtes à l'évent!
Dis-je à tous deux en m'en allant.

1. Paradis de Moncrif.

Vous êtes de son apanage
Dignes de sonnette et grelots,
Dont je pense que le tapage
Me plairait encore plutôt
Que l'insipide badinage
De vos misérables bons mots.

MADAME DE LA MARTELLIÈRE [1]

ET

LE DUC DE RICHELIEU

Lisette est faite pour Colin,
Et Colin pour Lisette;
Il est volage, il est badin;
Elle est vive et coquette.
Colin tolère ses rivaux,
Lisette, ses rivales.

1. « Mme de La Martellière, femme d'une beauté rare, recevait les vœux des gens de tous états. L'épée, la robe, la finance, étaient à ses pieds. Jusqu'alors elle jetait un regard satisfait mais indifférent sur ses adorateurs : Richelieu se mit sur les rangs et ce regard ne tarda pas à l'attendrir. L'Amour porta l'empreinte du bonheur sur une figure déjà céleste ; tous les rivaux de Richelieu en conçurent une douce espérance ; elle se réalisa pour lui

Il prime parmi ses égaux ;
Elle, entre ses égales.

Lisette amuse mille amants,
Colin, toutes les belles.
Tous deux en amour sont contents
Et tous deux infidèles ;
Il est le plus beau du hameau,
Comme elle est la plus belle.
Colin ressemble au franc moineau,
Lisette, à l'hirondelle.

Sans soupirer et sans languir,
Ils amusent l'absence,
Par les plaisirs du souvenir
Et ceux de l'espérance,
Ou s'ils dissipent leur chagrin
Par quelque autre amourette,
Lisette revient à Colin
Et Colin à Lisette.

seul. » Si la fidélité réciproque des deux amants ne fut pas de longue durée, ainsi que l'on peut en juger par une anecdote rapportée dans les *Mélanges de Boisjourdain,* du moins ils ne renoncèrent pas entièrement à leurs relations. « Les nouvelles maîtresses que faisait Richelieu n'étaient point un obstacle à ce qu'il continuât de voir les anciennes. Il y en avait même plusieurs pour qui il conservait une tendre amitié. M^me^ de La Martellière était du nombre. Il la voyait souvent, malgré une maladie de langueur qui menaçait ses jours ; elle s'amusait de la gaîté de son ancien amant et du récit de ses aventures. » (*Vie privée de Richelieu.*)

S'il naît quelque dispute entre eux,
C'est un léger orage
Qui bien loin de briser leurs nœuds,
Les serre davantage.
Quel tort pourraient-ils se donner,
Également coupables?
Ah! pour ne pas se pardonner,
Tous deux sont trop aimables.

Exempts de crainte et de soupirs,
Ils chérissent leurs chaînes.
D'amour ils goûtent les plaisirs
Sans en sentir les peines.
Amants, qui voulez être heureux,
Prenez-les pour modèle,
Et n'imitez plus dans vos feux
La sotte tourterelle[1].

NOËLS POUR L'ANNÉE 1738

Voici le jour solennel
De Noël.
Un chacun va rendre hommage
A cet enfant radieux,

1. Cette jolie chanson est de l'abbé de Lattaignant.

Qui, des cieux
Vient annoncer l'héritage.
Chacun veut faire le voyage,
Petits et grands,

Sans trop d'apprêts ni d'équipage
Tous cheminants.
Louis, en belle compagnie
Étant venu,
Est de Joseph et de Marie
Très bien reçu.

Dans ce pèlerinage,
Quoique les gens nouveaux
A ceux d'ancien lignage
D'abord semblent égaux,
L'on distingue sans peine
Et le rang et le nom.
On dit : Voilà Turenne
Et voici la Mosson [1].

On voit venir de tous côtés
Prélats enflés, petits abbés,
Peu de seigneurs du Parlement,
Mais du Conseil infiniment.

Dans une troupe bien montée
On aperçoit un grand cheval ;

[1] Bonnier, qui avait pris le titre de marquis de la Mosson.

C'est, dit quelqu'un de l'assemblée,
C'est le contrôleur général [1].

Le chancelier [2] ne paraît guère,
Disait un avocat surpris.
Un autre répond : Belle affaire !
Sans doute à gauche il aura pris.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR L'ÉTAT DE LA FRANCE

Un ministre en enfance, une reine imbécile,
De robins effrontés une troupe servile,
Un monarque idiot, des princes sans esprit,
Un clergé sans pudeur, la vertu sans crédit,
Voilà de nos malheurs la naïve peinture,
Horrible, affreux tableau, mais peint d'après nature.

SUR MADAME DE MAILLY

La sensible et timide Hortense [3],
Atteinte d'un amour naissant,

1. Orry.
2. D'Aguesseau.
3. Quatrain trouvé dans le bonnet du Roi. (M.)

Loin de dire ce qu'elle pense
N'ose penser ce qu'elle sent.

Je n'ai pour tout bien qu'un Louis [1]
Avec quoi je me réjouis,
C'est ma pierre philosophale ;
Quand je le mets dans le creuset,
Par une vertu sans égale
Il devient un lingot parfait.

SUR MADAME DE LUXEMBOURG [2]

L'ESPRIT et la gentillesse
Tout se trouve en votre époux,
Pourquoi donc, belle duchesse,

1. Le Roi. (M.)

2. « Mme de Boufflers atteignit l'âge où le defaut de moyens de plaire oblige les femmes de renoncer à la galanterie. La dévotion ou le bel esprit sont communément les ressources qu'elles emploient pour tenir à la société, s'y faire remarquer et même y dominer encore. Mme de Boufflers en avait une plus simple. Mme de Luxembourg était morte ; M. de Luxembourg, plus porté par son nom que par son talent, était devenu maréchal de France. Mme de Boufflers songea à l'épouser, et n'eut besoin pour avoir son consentement que de lui dire qu'elle le voulait. Le public même était si accoutumé à considérer M. de Luxembourg comme nul, qu'il trouva ce mariage tout simple. » (*Mém. de Besenval.*)

Tous les jours le trompez-vous? —
Si je lui suis infidèle,
Hélas! plaignez-le, dit-elle;
C'est la faute du destin
Qui m'a fait naître catin.

SUR MADAME DE TALLARD[1]

Si j'avais du beau Dumesnil
La superbe encolure,
Ou du pauvre petit Vitry
La vieillotte figure,
Si d'un mulet fort et gaillard
Je me sentais le zèle,
Tout cela serait pour Tallard
Et serait peu pour elle.

SUR MADAME DE MAZARIN[2]

Dans le poulailler de Cythère
Il n'est de si sotte commère

1. Gabrielle-Angélique de Rohan, épouse de Marie-Joseph d'Hostein, duc de Tallard, dame du Palais et gouvernante des enfants de France en 1732.

2. M^me^ de La Vrillière, qui avait épousé en secondes noces le duc de Mazarin.

Que la boiteuse Mazarin.
De vingt amants, dans sa jeunesse,
Elle fut toujours la catin
Et jamais d'aucun la maîtresse.

SUR MADAME DE CHATELLERAULT

Je voudrais que Châtellerault
Ne portât pas le nez si haut,
Qu'à quarante ans d'être encor folle
Elle reconnût tout l'abus,
Qu'elle guérît de la v.....
Ou du moins ne la donnât plus.

SUR M. LE DUC

Tu ne seras pas grand veneur[1],
Condé, la honte de mon règne,
J'ai trop connu ton mauvais cœur;
Tu ne seras pas grand veneur.

1. M. le Duc demanda cette charge, à la mort de M. le comte de Toulouse. (M.) Cette note trouve un correctif dans la suivante. C'est plutôt le comte de Charolais, qui est un Condé, qui demanda cette charge. Elle fut donnée à M. le comte de Penthièvre, fils du comte de Toulouse. (M.) On voit que le satirique s'était mal adressé.

En vain ta maman a l'honneur
D'être de Mailly la duègne [1],
Tu ne seras pas grand veneur,
Condé, la honte de mon règne.

SUR LE DUC DE LA TRÉMOILLE

Une place à l'Académie[2]
Fut sans doute le sujet
De ton voyage en Italie,
Où, pour mieux mériter le rang que l'on te donne,
Quand à Guastalle on se battait,
Tu faisais des vers à Crémone.

SUR AMELOT DE CHAILLOU [3]

D'Amelot la noble prestance
Répondra bien à l'éloquence

1. Le Roi voyait M^me^ de Mailly chez M^me^ la duchesse mère. (M.)

2. Il fut élu membre de l'Académie française en 1738 à la place du duc d'Estrées, mort en décembre 1737.

3. Jean-Jacques Amelot de Chaillou (1689-1749), membre de l'Académie française, avait été nommé, lors de la disgrâce de Chauvelin, au poste de secrétaire d'État des affaires étrangères. Il l'occupa du 22 février 1737 au 17 novembre 1744.

De l'ambassadeur étranger.
Le choix est bon, quoi qu'on allègue,
Au Roi, qui ne sait pas parler,
L'on donne un interprète bègue[1].

SUR LANGUET DE GERGY[2]

Je suis un animal d'équivoque nature,
Comédien, escroc, plein de ferveur,
J'éleve un temple au Créateur,
En filoutant la créature.

SUR LE CHANCELIER D'AGUESSEAU[3]

Au chancelier Belise dit fort bien :
Autre le fils, autre le père,

1. « M. Amelot bégaie, ce qui n'est pas fort convenable pour donner des audiences aux ambassadeurs étrangers, sur quoi on a fait une mauvaise chanson, que le Roi, qui ne parle pas, a donné, ou pris pour interprète avec les ambassadeurs, un bègue. » (*Journ. de Barbier.*)

2. Le curé de Saint-Sulpice.

3. A propos de la réforme de la procédure du Conseil, édictée par le Chancelier, et de la suppression d'un certain nombre de charges d'avocats. On attribuait cette réforme à M. d'Aguesseau de Fresne, second fils du garde des sceaux.

Toi, tu sais tout et ne veux rien faire,
Ton fils fait tout et ne sait rien.

D'Aguesseau d'avocats lève une compagnie,
De Fresne est son sergent et Romieu son tambour,
S'il ne veut que des gens d'honneur et de génie,
Qu'il les prenne la nuit et les campe en un four.

SUR LES AVOCATS AU CONSEIL

Certes, messieurs, c'est être délicats
Que de refuser commissions nouvelles;
Je tiens pour fous ceux qui n'en prennent pas
Et qu'est-ce honneur? frivole verbiage.
L'honneur n'est rien, vous dira d'Aguesseau,
A Fresne encor je vivrais sans le sceau,
Si j'avais écouté ce langage.

SUR VOLTAIRE

Que pensez-vous de l'auteur d'*Uranie?*
Vous l'avez vu poète, historien,
Critique amer, hardi pyrrhonien,
Sur tout sujet exerçant son génie,

Vous le voyez anti-cartésien.
Ami du vide, Anglais à toute outrance,
Je le prédis, grâce à son inconstance,
Peut-être un jour le verrons-nous chrétien.

ANNÉE 1739

HISTOIRE VÉRIDIQUE
DU CARDINAL FLEURY

Notre bon vieux préfet Fleury,
Dans peu disparaîtra d'ici,
Plus il ne nous régentera.
Alleluia!

Traçons à la postérité,
Avec pinceau bien coloré,
Le quidam qui nous gouverna.

Il était sorti de bas lieu,
Mais il se mit bientôt en jeu,
Plus d'un rôle représenta.

D'abord en fort galant abbé,
Puis il devint seigneur mitré,
En tout état patelina.

Il possédait l'art de la cour,
Où vérité brille en son jour,
Divinement hypocrisa[1].

Pour du prince être précepteur,
Il ne mit science ni labeur,
Féminin canal pratiqua.

A la bavette il prit le Roi,
Lui dit ne vous fiez qu'à moi,
Ailleurs on vous abusera.

De ce principe embabouiné,
L'enfant a si bien profité,
Qu'on ne sait quand il parlera.

Il s'est acquis par ce chemin,
L'autorité du souverain,
Que sur son maître il usurpa.

En Hercule du Vatican,
Il écrasa tout mécroyant,
Petits et grands il subjugua.

1. « Les agréments de sa personne et de son commerce enchantaient le sexe ; il se conciliait les hommes par la simplicité de son extérieur, par une candeur apparente, car il n'était pas toujours tel qu'on le voyait. Cependant son hypocrisie n'avait rien de bas et d'odieux. Elle est chez les autres hommes non seulement une contrainte habituelle de leur caractère, mais l'effort pénible d'en présenter un nouveau. Chez lui c'était l'adresse naturelle

Il s'avisa de guerroyer,
Et puis de tout pacifier,
Sur l'un et l'autre on le siffla.

D'un grand désintéressement,
Il fit parade constamment,
Vertu modeste il affecta.

De biens combla sa parenté,
Par ordre de Sa Majesté,
Car il n'avait pas visé là[1].

Avec un air flatteur, riant,
De belles dents exprès montrant,
Jamais son masque ne quitta.

D'un chapeau rouge le Tencin[2],
Chef de concile et Tabarin,
Sans argent il récompensa.

de ne montrer le sien qu'à un certain degré, que du côté nécessaire, que sous le jour le plus insidieux et le plus favorable. » (*Vie privée de Louis XV.*)

1. « Il faut avouer que s'il n'enrichit pas sa famille de sa succession, il y avait bien pourvu. Il résista longtemps à la vanité de l'élever. Enfin il se rendit aux importunités et pourvut tous les siens magnifiquement. C'était la façon la plus noble d'établir leur fortune. » (*Ibid.*)

2. L'archevêque d'Embrun reçut le chapeau au mois de février 1739. « Le cardinal, remarquait le marquis d'Argenson, ne tient autant à l'élevation de M. de Tencin que pour donner une nouvelle mortification à M. de Chauvelin, qui s'était toujours opposé avec force à cette nomination ; de

Que je vous plains, pauvre nation,
De perdre un si grand Pantalon,
Vous devez joindre au *Libera*
Alleluia.

LA PROMOTION
DES CORDONS BLEUS[1]

Célébrons tous pompeusement
Le très inepte entendement
D'un pédant que mort oublia.
Alleluia!

Il fait dire à Sa Majesté :
L'Esprit-Saint s'est manifesté
A neuf apôtres qu'il dicta.

telle sorte qu'il s'était fait un ennemi déclaré de l'archevêque d'Embrun. Quoique le cardinal de Fleury n'ait d'autre vocation d'amitié pour M. de Tencin que leur aversion commune pour le garde des sceaux, on persiste à voir dans ce chapeau, la certitude de l'adjonction prochaine au premier ministère pour la nouvelle Éminence. »

1. « Au commencement de ce mois de février, il y a eu une promotion de neuf cordons bleus dont le choix n'a pas plu aux jeunes gens seigneurs de la cour qui s'attendaient par leur naissance plus que par leur mérite à cette marque de distinction. Ils ont soulagé leur bile par quelques couplets de chansons. » (*Journ. de Barbier.*)

Dans le nombre cinq a choisi
D'âge à peu près égal à lui,
Que bientôt on enterrera.

Ensuite trois ambassadeurs
Fort minces négociateurs,
Puis un neuvième appareilla.

D'abord paraît le maréchal
Puységur[1], ce vieux caporal,
Plaisant novice que voilà.

Danarcy, Savine et Guerchy[2]
Semblent se présenter ici
A qui le mieux clopinera.

La Luzerne[3], le grand marin,
Sur son vaisseau dès le matin
Triste figure arborera.

Cambis[4], le bon Provençal,
Cherchera son armorial,
Musicalement chantera.

1. Jacques François de Chastenet, marquis de Puységur, maréchal de France, auteur de *l'Art de la guerre.*
2. Trois anciens lieutenants généraux, bons officiers. *(Notes de Barbier.)*
3. Bon et vieux officier de marine. (*Id.*)
4. Le marquis de Cambis-Velleron, ambassadeur de France en Angleterre.

L'esprit bridé comme un oison,
Le politique Fénelon[1]
Ses grands projets multipliera.

Avec enflure de jabots,
Mirepoix[2] guindé sur ses ergots
Le saint Pigeon étalera.

D'Auxy[3], ne faut pas s'étonner
Si parenté le fait briller;
Fort peu de temps il fleurira.
Alleluia!

1. Gabriel Jacques de Salignac, marquis de La Mothe-Fénelon, général et diplomate, neveu de l'archevêque de Cambrai, ambassadeur de France en Hollande depuis 1733.

2. Le marquis de Levis-Mirepoix, ambassadeur à Vienne.

3. Jacques d'Auxy de Monceaux, marquis d'Auxy, ancien colonel du régiment le Royal-Conti. « C'est un bon gentilhomme de campagne qui n'a jamais servi, ou peu dans sa jeunesse et n'a jamais fait sa cour, vivant bourgeoisement, depuis le mariage de sa fille, au fond du Marais. Sa femme, plus bourgeoise que M^me^ Jourdain, mais acariâtre. Elle a prétendu être faite duchesse et son mari *duc à brevet*. Il y avait brouillerie ouverte dans la famille et pour tout arranger, on a donné l'ordre du Saint-Esprit à d'Auxy. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

LA VOLTAIROMANIE

Ma foi, Voltaire est un grand homme !
Dans la Grèce et l'ancienne Rome
Mortel ainsi que lui n'est né,
De tous talents mieux guerdonné.
De tout le bon seigneur se pique,
Ce n'est que salpêtre, que feu ;
Gente épigramme, œuvre lyrique,
Le travail pour lui n'est qu'un jeu ;
En huit jours, pièce dramatique,
L'histoire lui coûte aussi peu.
Mainte épître philosophique
De son haut savoir en tout lieu
Est une autre preuve authentique ;
Grand poète, fin politique,
Marchand, libraire, historien,
Usurier, comédien,
Bel esprit, profond en physique ;
De Newton, sans savoir pourquoi,
Adoptant le système optique,
Déiste, Quaker, empirique,
Partout il trouve de l'emploi ;
D'une nouvelle poétique
On attend de lui la leçon,
Du goût oracle véridique,
Dans une pagode comique

Gît idole de sa façon;
Il brave tout, haine publique,
Religion, gouvernement;
Coffré par ordre du Régent,
Soutint licence satyrique
Dont Chabot fut le président [1];
Enflé de ce laurier critique,
A d'autres honneurs il prétend;
Nouveau Capanée, il se pique
D'attaquer un Dieu qui l'attend.
Salamalech à ce grand homme;
D'ici jusqu'à demain j'en pourrais discourir,
Son éloge ne peut tarir.
Arrêtons-nous, amis, et concluons en somme :
Ma foi, Voltaire est un grand homme !

LES FÊTES D'HÉBÉ [2]

Un gros recueil de tambourins,
Des sons dignes des mandarins,

1. Le prince de Rohan avait fait donner des coups de canne à Voltaire.

2. A propos de l'opéra des *Talents lyriques,* ou les *Fêtes d'Hébé.* (M.) Cet opéra, dont les paroles étaient de Mondorge et la musique de Rameau, fut donné pour la première fois le 21 mai 1739.

Un concerto pour ouverture,
Un excellent soporatif
Sous le nom de récitatif.
Des vers insultant la nature,
Un canevas plat et chétif,
Dont l'ombre de Quinault murmure,
Et de Mondorge et de Rameau,
Voilà le chef-d'œuvre nouveau.

Que nous veut chanter cette clique
Qui fronde l'opéra nouveau;
Jamais plus gaillarde musique
Ne sortit du cap de Rameau.

Jadis on vit du pathétique
Sur des paroles de Quinault;
Maintenant on voit du comique
Sur des paroles d'ostrogoth.

Les ballets sont faits à merveille,
Leur image parle à nos yeux;
Leur cadence frappe l'oreille
Des mortels et même des Dieux[1].

1. « Le sujet du prologue est Hébé qui, voyant l'inconstance des dieux, abandonne l'Olympe et cherche sur la terre un asile plus heureux. L'Amour, après être venu rendre hommage à Hébé, annonce le sujet du ballet, en l'engageant à venir voir sur les bords de la Seine triom-

Près Mariette [1] on voit Mercure
Animé des plus tendres feux;
Suivant des pas qu'elle figure
Les mouvements luxurieux.

Ainsi la nymphe poussinière
Fait encore plus en dansant,
Qu'un petit amour en brassière [2]
Qui ne nous dit mot en chantant.

De Jéliot [3] la voix brillante
Jette du feu dans les récits,
Et de la muse languissante
Ranime les tristes produits.

pher les talents lyriques. La première entrée, intitulée *la Poésie*, est remplie principalement par Sapho dans sa jeunesse, et Alcée, fameux poète grec. La seconde, intitulée *la Musique*, est tirée de Platon et de Plutarque; le sujet est Tyrtée qui, par la beauté de son chant, anime tellement les Lacédémoniens, qu'ils remportent la victoire sur les Messéniens. La troisième entrée, enfin, est intitulée *la Danse*, et se passe entre Mercure, amoureux, et une bergère qui par ses talents s'est rendue digne d'être admise à la cour de Terpsichore. C'est la meilleure des trois et celle qui fut le plus applaudie. » De Léris, *Diction. des théâtres.*)

1. Appelée la petite Mimie, danseuse. (M.)

2. M^lle Coupet, jeune chanteuse. (M.)

3. « Cette belle haute-contre de l'Opéra y a rempli les premiers rôles avec tout le succès possible pendant longtemps. Il est Languedocien, et outre ses grands talents dans le chant et la représentation, il en a encore de connus pour la composition; la musique de *Zelisca* est de lui. » (De Léris.)

Si, dit-on, un mal d'aventure
Lui venait? Adieu l'opéra!
Mais tant qu'il doublera Mercure
On ne doit pas craindre cela.

LE SIÈCLE D'OR

Trompettes et tambours, annoncez à la terre,
Non la brillante paix (c'est encore un mystère),
Mais du grand cardinal le signe de santé
Qu'à cent prélats divers son valet a vanté.
Avec les attributs d'un jeune mousquetaire,
Qu'il est beau de porter un front nonagénaire!
Les jours d'un tel hiver ont l'éclat du printemps,
Et sitôt que l'on b.... on a moins de trente ans[1].
Fleury vient d'élever une ferme colonne
Qui soutient à jamais l'éclat de la couronne;
Ne cessons d'admirer ce prodige nouveau,
Digne des grands projets qu'enfante son cerveau;
Des feux de la jeunesse une seule étincelle
Répand sur l'univers une face nouvelle.

1. « On a fait une plaisanterie, que le cardinal avait eu un moment d'..... dont Barjac, son valet de chambre, avait été tout surpris; ce qui a donné lieu à des vers sur son compte qui ne partent pas de ses amis. » (*Journal de Barbier.*)

Il soumettra les cœurs à l'*Unigenitus*,
Monument éternel de ses rares vertus.
Le Corse, ouvrant les yeux à sa bonté si rare,
S'offrira de lui-même aux fers qu'on lui prépare;
Nos alliés, contents de cent et cent traités,
Commencés si souvent, jamais exécutés,
Publieront à jamais la rigueur et le zèle
De celui qui toujours fut sincère et fidèle;
Par ses soins paternels, du plus tendre lien
On verra réunis le Turc et le chrétien;
Père des nations, arbitre de la terre,
Il donne des leçons du parfait ministère;
Sous ses lois les mortels, au gré de leurs dèsirs,
Verront couler leurs jours dans le sein des plaisirs.
Illustres magistrats dont la juste balance
Honore les décrets du Sénat de la France,
Défenseurs de l'Église et de ses libertés,
Contre ses agresseurs vous serez écoutés.
Parlez sans vous contraindre : à toute remontrance,
Le trône s'ouvrira sans imposer silence.
Vous, fille de nos rois, docte Université,
Ne craignez plus les coups de la société [1]
Encor teinte du sang de votre auguste père;
Peuples, qui gémissez sous le poids des impôts,
Accablés de travail sans goûter le repos,
Vous qu'a forcés la faim de brouter la fougère,
D'abandonner vos toits pour la terre étrangère,
Votre sort est changé; l'inflexible traitant

1. Les Jésuites.

De votre superflu se montrera content.
Les jeux et les plaisirs, conduits par l'abondance,
De ces lieux fortunés banniront l'indigence.
Orry, sans vous vexer remplissant le trésor,
Vous apprendra qu'en France on voit le siècle d'or.
Mais pourquoi tant vanter ce siècle délectable,
Pourquoi nous réjouir d'un bien si peu durable?
L'on voit hors de saison des arbres refleurir;
C'est le dernier effort d'un bois qui va périr.

LA JALOUSIE DE M. LE DUC[1]

Avare, fourbe, important, traître,
Mauvais ministre, méchant maître,
De concussion convaincu,
Condé, voilà ce que vous êtes,

1. M. le Duc, peu avant sa mort, fit du bruit, soupçonnant Mme la Duchesse d'intrigue avec M. le marquis de Bissy, de qui il avait saisi des lettres de galanterie. (M.) « Il est revenu à M. le Duc que madame sa femme avait quelques particularités avec M. le marquis de Bissy, commissaire général de la cavalerie, jeune homme bien fait ; qu'elle lui avait donné son portrait, et qu'il y avait eu des lettres respectives ; ce qui a d'autant plus surpris notre seigneur Duc, que madame la jeune Duchesse était très réservée, toujours avec des dames, et n'ayant aucune li-

Et vouloir passer pour cocu,
C'est rendre l'image complète.

Bourbon, dis-nous, est-ce être sage
De faire enfin tant de tapage
Et vouloir braver le destin?
Nos petits-fils dans un autre âge
Croiront-ils qu'un fils de p.....
Ait eu tant d'honneur en partage.

Que ton épouse soit volage,
Et qu'elle ait cessé d'être sage,
Ce qu'on croit difficilement,
Voyez un peu la grande affaire,
Que de se choisir un amant,
Et te rendre égal à ton père.

berté de voir des hommes. Il a fait grand bruit, il a pris à partie toutes les dames qui sont attachées à la princesse. On dit même qu'il a traité très durement M^me^ la duchesse sa mère, jusqu'à lui reprocher qu'elle avait été la m... de ses filles et qu'elle voulait l'être de sa femme. Mais M^m.e^ la duchesse, qui a beaucoup d'esprit, l'a traité à son tour comme un fou, non seulement d'avoir un pareil soupçon sur sa femme, mais même de faire un aussi grand fracas pour une chose aussi légère qu'une simple galanterie. On dit qu'il voulait renvoyer la princesse dans son pays. » (*Journ. de Barbier.*)

LES FÊTES

DE LA VILLE DE PARIS[1]

Appuis du temple de Mémoire,
Beaux-arts, chers enfants de la paix,
Turgot[1] assure votre gloire,
Assurez la sienne à jamais.
Consacrez nos pompeux spectacles,

1. Lors du mariage de Madame première, fille aînée de Louis XV, avec l'infant d'Espagne, don Philippe. « Cette union fut célébrée avec tout l'éclat et la pompe possibles; les fêtes les plus galantes, les spectacles les plus magnifiques, les arcs de triomphe ornés de devises et d'inscriptions, les festins les plus somptueux se succédèrent tour à tour; ils firent pendant plusieurs jours l'amusement de la cour et de la ville, ainsi que l'admiration des étrangers accourus de toutes parts. Le feu d'artifice surtout exécuté dans le bassin de la Seine entre le Pont-Neuf et le Pont-Royal, produisit, par le local, un coup d'œil dont on se souvient encore, et dont il n'y a point eu d'exemple depuis. Il rendra mémorable à jamais pour ces sortes de réjouissances le nom de Turgot, dont la prévôté fut signalée d'ailleurs par des monuments plus utiles et plus durables. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. Michel-Étienne Turgot était président aux enquêtes du Parlement de Paris, lorsqu'il fut nommé prévôt des marchands, en 1729. Il se signala dans ces fonctions par son zèle et son intelligente activité ; c'est à lui que l'on doit la construction de l'immense égout qui embrasse toute la rive droite de la Seine. A sa sortie de charge, en 1741, il fut nommé président au Grand-Conseil.

Et du récit de leurs miracles
Étonnez la postérité;
Que le merveilleux de la Fable
Dans ce qu'il a de moins croyable
Serve l'exacte vérité.

La nuit, sous d'épaisses ténèbres
Cachait deux palais à nos yeux,
Pareils à ces temples célèbres
Que Rome élevait à ses dieux,
Quand les Hyades envieuses
Avec leurs urnes pluvieuses
S'approchent dans l'obscurité;
Tout redoute leur influence;
Louis paraît, et sa présence
Ramène la sérénité.

Du fond de son lit pacifique
Le dieu de la Seine à l'instant
Fait de la fête magnifique
Sortir le prélude éclatant.
Mille barques illuminées
De ses naïades étonnées
Éclairent le profond séjour,
Superbes et galants phosphores
Qui figurent autant d'aurores,
Messagères du plus beau jour.

Le premier temple qu'on découvre
Se change en palais de Vulcain,

Sa forge épouvantable s'ouvre,
Le marteau résonne soudain
L'éclair brille, la nue éclate,
La flamme vole et se dilate,
On voit la foudre sans horreur
C'est l'art ingénieux qui tonne,
Qui, maître des feux de Bellone,
Se fait un jeu de leur fureur.

La Nymphe, d'abord égayée
Et qui sortait de ses roseaux,
Bientôt se replonge effrayée
Dans le paisible sein des eaux.
Mais la flamme agile et rebelle
Plonge, revient, rentre avec elle,
Serpente et voltige à l'entour ;
Alors le Triton qu'elle embrasse
Doit à la frayeur une grâce
Qu'il espère en vain de l'amour.

Cependant un Vésuve énorme
Vomit un lumineux torrent,
Qui se divise et se transforme
En plus d'un objet différent,
En nappes, chiffres, jets, colonnes,
Gerbes, girandoles, couronnes ;
Il tombe, il s'élève, s'accroît,
Et partout sa flamme croisée
Compose une voûte embrasée
Qui se dissipe et reparaît.

Grand Roi ! quelle magnificence,
Couronnant tes heureux projets,
Fait briller le goût de la France
Et le zèle de tes sujets.
Au gré d'une savante audace
La nature change de face.
Étoiles et soleils nouveaux
Par mille rayons qui renaissent
Charment les regards et paraissent
Transporter les cieux sur les eaux.

Mais quel autre prodige encore[1]
Succède au prodige éclipsé,
Quel est ce nouveau météore
Qui sous nos yeux reste fixé?
Sa lumière que l'on contemple
Nous trace dans les airs un temple,
Séjour des Grâces et des Ris[2],
Plus bas, cent couleurs différentes
Peignent sur les ondes ardentes
La riante écharpe d'Iris.

Là, dans sa fougue mesurée,
Le Dieu des lyriques concerts
Élève jusqu'à l'Empyrée
Les sons dont il frappe les airs ;
De la France et de l'Ibérie

1. L'illumination du Pont-Neuf. (M.)
2. La salle de musique. (M:)

Il chante la tige fleurie,
Qui de l'hymen orne le front;
Il chante la paix et la guerre,
Qu'en sage arbitre de la terre
Louis tour à tour interrompt.

L'âme héroïque et vertueuse
Qu'il reçut... mais c'est trop oser;
A ton ardeur impétueuse,
Muse, il est temps de s'opposer.
Mesurant un peu mieux ta force,
Résiste à la flatteuse amorce
Que t'offre un fertile début,
Un cirque a de justes limites,
La gloire est aux bornes prescrites
Et la honte au delà du but.

O toi, dont les soins et les veilles
Ont préparé ces nobles jeux,
De qui tant d'utiles merveilles
Rendaient déjà le nom fameux,
Turgot, toi qui dans notre histoire
Seras le modèle et la gloire
De la suprême édilité,
Vois nos hommages unanimes,
Et d'avance, en lisant ces rimes,
Jouis de l'immortalité.

REQUÊTE A M. HÉRAULT[1]

Juge éclairé, qui par ta vigilance
Des filles de Vénus troubles les plus beaux jours,
En ma faveur laisse agir ta clémence :
Lorsque tout rit, pleurerai-je toujours?
L'exil où tu m'as condamnée
Me paraît d'autant plus cruel
Que j'apprends par la renommée
Que la ville ouvre son hôtel
A plus d'une Laïs, qui par son train de vie,
Digne d'un plus grand châtiment,
Devrait à Sainte-Pélagie
Occuper mon appartement.
Sur moi jette un regard propice,
Tire-moi de ces tristes lieux,
Souvent on corrige le vice
En pardonnant aux vicieux ;
Mais quand même il serait possible
Que l'on me revît à Cypris,
Quand je serais incorrigible,
Qu'est-ce qu'une catin de plus dans un Paris?

1. Présentée par la Poupart, cabaretière, que le lieutenant de police avait fait enfermer à Sainte-Pélagie, au moment des fêtes données par la ville de Paris. (M.)

ÉPITRES

A MONSIEUR BARJAC

Pensant ainsi que Diogènes,
Je voudrais bien, dans mon réduit,
Pouvoir contempler jour et nuit
Cet homme qu'aux plages d'Athènes
Il chercha toujours vainement
Et qu'aux rivages de la Seine
Il eût trouvé réellement.

1. Pour lui demander l'estampe de M. le cardinal Fleury, que le sieur Barjac fait graver à ses frais. (M.)

« Barjac était le valet de chambre du cardinal, et conséquemment le ministre de ses plaisirs et le confident de ses peines. Il connaissait à merveille les faibles de son maître et savait les saisir ; il les caressait de la façon la plus adroite. Ce fut lui qui, peu de temps avant la mort de ce nonagénaire, eut la galanterie recherchée de le faire souper un jour des Rois avec douze convives de la cour, en hommes et en femmes, plus âgés que lui ; en sorte que, comme le plus jeune, il fut obligé de tirer le gâteau. Avec une adulation aussi fine et aussi soutenue, Barjac ne pouvait manquer d'être très avant dans la faveur de Son Éminence. Il était le canal de toutes les grâces intérieures, et principalement de celles de la finance, dont une partie refluait sur lui ; en sorte qu'il se trouva puissamment riche à la mort de son protecteur. » (*Vie privée de Louis XV.*) On trouve dans les *Mémoires de Richelieu* d'amusants détails sur ce valet de chambre original.

Jadis prétendre à son suffrage
Était un ridicule espoir;
Alexandre ne put l'avoir,
Il n'était réservé qu'au sage.
Quoique je ne sois aujourd'hui
Qu'un philosophe subalterne,
Sans avoir besoin de lanterne
Je l'aurais trouvé comme lui.
Sire Barjac, par aventure,
Auriez-vous dans certain tiroir,
Cette héroïque pourtraiture
Pour en décorer mon manoir ?
Si devant vous je trouve grâce,
Sire Barjac, je vous promets
Une guirlande du Parnasse
Qui ne se flétrira jamais.
Et même portant mon hommage,
Chaque jour au pied de l'image,
De l'encens qu'offrirait ma main
Vous pourrez avoir quelque grain,
Avec raison, puisque la gloire
Dont nous couronnons les héros,
En éternisant leurs travaux
Nous fait partager leur mémoire.

Je quitte Monsieur Barjac,
Dont est bien garni le bissac,
De me faire don du tableau

De son porte-rouge-chapeau ;
Je trouverais beaucoup plus beau
Que la Parque, avec son ciseau,
Couchât dans le creux du tombeau
Cet insupportable museau
Auquel de Paris jusqu'à Pau
Tous les mortels font pied de veau ;
Puisse Caron, de son bateau
Le noyer dans le fond de l'eau
Du Styx, et la noire Alecto,
Armée de son brûlant flambeau,
Ardre violemment le boyau
De ce grand sire friponneau ;
Que Cerbère saute au morceau
Dont autrefois ce vieux ribaud,
En joli galant damoiseau,
Chatouillait la jeune Isabeau.
Présentement, de beau joyau
Devenu sale, orde[1] tuyau,
Que La Peyronie[2], Chicoyneau[3],
Ajustent avec plumaceau,
Tirons là-dessus le rideau.

1. Vieux mot qui désigne une chose excitant le dégoût et l'horreur par la saleté.

2. François Gigot de La Peyronie, célèbre chirurgien français (1678-1747), démonstrateur au jardin du Roi, premier chirurgien de Louis XV et président de l'Académie de chirurgie qui avait été créée sur sa proposition.

3. François Chicoyneau (1672-1752), gendre de Chirac, était médecin des enfants de France, lorsqu'il fut appelé au poste de premier médecin du Roi.

Qu'il descende au sombre caveau,
Sisyphe portant son rouleau,
Le conduira dans le fourneau
Où les diables faisant cadeau
Plumeront ce dur pigeonneau,
Et sous le joug tiendront le traître,
Ainsi qu'il a fait son maître.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE ROI ET LE CARDINAL

Vive Louis le chasseur,
Vive Fleury son précepteur,
France, bénis leur entreprise;
Reçois tous les décrets;
L'un dépeuple l'Église,
Et l'autre les forêts.

SUR LE CARDINAL FLEURY

Richelieu, Mazarin, Fleury,
Ministres empiriques,
De bien des maux nous ont guéri

Par diverses pratiques :
Richelieu saignait, Mancini
Purgeait à toute outrance,
A la diète celui-ci
Réduit son ordonnance [1].

N'en déplaise à votre Éminence,
On voit certaines gens, en France,
Du blé [2] faire un trafic affreux.

1. « Comme on plaisante ici sur les choses les plus sérieuses, il court une épigramme sur le cardinal dont je n'ai retenu que ce trait : La France est un malade que depuis cent ans trois médecins, de rouge vêtus, ont successivement traité. Le premier l'a saigné, le second l'a purgé, et le troisième l'a mis à la diète. » (*Mém. du marquis d'Argenson.)*

2. Une partie du royaume avait eu à souffrir de la famine, sans qu'il y eût disette de blé, et l'on soupçonnait le contrôleur général Orry, d'avoir trempé dans les spéculations qui avaient amené cet état de choses. « On dit, écrivait Barbier, qu'on a enlevé les blés l'année dernière pour en envoyer en Espagne, qui en manquait ; et qu'au lieu d'une certaine quantité, par mauvaise manœuvre du contrôleur général et des intendants, on a multiplié les transports ; d'autres disent que les tailles ne se payaient pas bien dans ces provinces l'année passée, où il y avait beaucoup de blés, mais sans débit ; qu'on en a acheté grande quantité pour faire ces envois ; qu'on en a gardé une partie parce que la récolte de l'année dernière n'a pas été bien abondante, et qu'on le revend aujourd'hui le triple. Mais il s'agit de savoir qui fait cette manœuvre et en profite ; c'est ce que le premier ministre devrait approfondir, pour punir vigoureusement, sans distinction de place. »

Il faut chasser toutes ces races,
Nous n'étions pas si malheureux
Quand on trafiquait des cuirasses [1].

SUR LE CARDINAL DE TENCIN

Jours y a qu'ouvrant ma fenêtre
Je vis le diable; il était acoutré
D'un manteau long et d'un bonnet carré.
Oh! qu'est ceci, Satanas s'est fait prêtre?
Prêtre, dit-il, ah! oui dà, je le crois;
C'est moi qui tins dans Embrun le concile [2],

1. On veut parler ici de celle que M. Chauvelin, garde des sceaux, a trafiquée. (M.) — Soliman avait envoyé à François Ier une cuirasse ornée de diamants que l'on conservait dans le mobilier de la couronne. Louis XV eut envie d'une parure de diamants estimée à deux cent cinquante mille livres; le cardinal hésitait à fournir cette somme; Chauvelin proposa alors de vendre les pierreries de la cuirasse pour couvrir la dépense. La proposition fut acceptée et le Roi eut la parure ; mais comme la cuirasse fut vendue six cent mille livres, le garde des sceaux retint devers lui trois cent cinquante mille livres. C'était là, comme disait Barbier « une de ces vilenies qui mériterait le fouet, comme à un écolier ».

2. « L'archevêque d'Embrun, Tencin, est cardinal à la nomination du Prétendant, lequel en a reçu une grosse somme d'argent ; car le pape donne de temps en temps à ce pauvre prince un cardinal à faire pour en tirer de l'argent. Quel homme que ce prélat ! simoniaque, incestueux, son grand mérite est d'avoir converti Law. Du

PIERRE GUÉRIN DE TENCIN
Cardinal Archevêque d'Embrun
1680 - 1758

Rousselle sc

A. Quantin Imp Editeur

Je suis prélat, regarde cette croix.
A damner l'univers elle devient utile,
Oh ! l'heureux temps, où le bien sert au mal,
Estime, honneur, savoir, rien ne m'échappe ;
Rome me vient de nommer cardinal,
Et tu verras lorsque je serai pape !

Enfin te voilà revêtu
De cette dignité si longtemps poursuivie ;
Tu l'as, dis-tu, conquise en dépit de l'envie ;
C'est avec dépit de la vertu.

Puisque l'apôtre du système
Par son concile a le chapeau,
Nous pourrons voir La Fare[1] même
Décoré d'un titre si beau.

reste agioteur, flétri par le Parlement, président du concile d'Embrun, persécuteur de l'évêque de Sénez, homme sans mœurs et sans probité, frère d'une intrigante, haï, méprisé du public et de tous les honnêtes gens. Voilà donc à qui sont donnés les prix de la vertu. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

1. L'évêque de Laon.

SUR LES SERMONS DU P. DE NEUVILLE[1]

Neuville a des discours fleuris,
Travaillés, épigrammatiques.
Quel titre mettre à ses écrits?
Amusements évangéliques.

SUR M. DE MONCRIF[2]

Opprobre du corps littéraire,
Ignare auteur de l'*Art de plaire*,
Tu n'es pas même à l'alphabet.
Clermont te l'a bien fait connaître;
Le premier point, pour un valet,
Est de savoir plaire à son maître.

SUR LE PAYS LATIN

On voit dans le pays latin
Depuis un temps grande déroute;

1. Joseph-Claude Frey de Neuville, jésuite et prédicateur (1693-1774).

2. Il avertit Madame la duchesse douairière de la liaison de M^gr le comte de Clermont avec la Camargo. (M.)

On parle même d'assassin[1];
Un principal fait banqueroute[2],
Le tout sous les yeux d'un recteur[3]
De l'âge d'un enfant de chœur.

1. M. Artus, supérieur du séminaire de Saint-Louis, assassiné par l'abbé Abbezac de la Douze. (M).

2. Galliande, fameux antagoniste des jansénistes, obéré dans le collège du Plessis, dont il était principal. (M.)

4. Armand-Gaston de Lévis-Ventadour, connu sous le nom de *cardinal de Soubise,* petit-neveu du cardinal de Rohan, élu recteur de l'Université de Paris en mars 1739 ; il n'avait pas encore vingt-deux ans. On l'avait revêtu, non sans brigue, de cette haute dignité, pour faire révoquer l'appel de l'Université; ce qui devait procurer, comme l'indiquait avec raison le marquis d'Argenson, les faveurs de la cour de Rome au nouveau recteur et lui valoir la coadjutorerie de Strasbourg et le chapeau de cardinal.

ANNÉE 1740

ORAISON FUNÈBRE
DE M. DE HARLAY[1]

Dans Paris un grand magistrat,
Intendant, Conseiller d'État,
Est mort d'avoir trop fait cela.

D'une antique origine il vint,
Et par ses bons mots il parvint,
Au célèbre nom d'Harlay Quint.

Bon Dieu, quel homme c'était là !
Il en prenait à l'Opéra,
Même à la foire et cætera.

1. Louis-Auguste-Achille de Harlay-Céli, conseiller au Parlement en 1696, maître des requêtes en 1707, et successivement intendant de Metz, de Pau et de Paris, et conseiller d'État. Il fut le dernier mâle de sa famille et mourut le 27 décembre 1739.

D'un certain mal ne fut guéri,
Dont tous les chirurgiens ont dit :
Où diable a-t-il mis son esprit ?

Aussi la mort, la faux en main,
Vers soixante ans a fait soudain
Quitter la perruque au robin.

Seigneur, sauvez ce libertin,
Damnerez-vous un pauvre humain
Pour être au sexe trop enclin ?

Espérons que le ciel rira
D'ouïr chanter son *Libera*
Par les filles de l'Opéra.

ÉPITAPHES
DU
DUC DE BOURBON [1]

Ci-git un second Polyphème,
Au premier ressemblant si bien,

1. Monsieur le Duc mourut le 27 janvier 1740 au château de Chantilly, âgé seulement de quarante-huit ans. « La

Qu'on eût dit que c'était lui-même,
Ne lui cédant en presque rien.
Il n'était de race moins bonne;
Car quoique le peuple en bourdonne,
Il était le fils d'un Bourbon,
Comme l'autre fils d'Apollon.
Anthropophages l'un et l'autre,
Tous deux d'air féroce et félon.
Le premier n'eut qu'un œil; le nôtre
En ayant deux, n'en eut qu'un bon.
Chacun d'eux vit sa Galathée
Par un jeune Acis coquetée.
Le premier sut bien s'en venger,
Celui-ci ne fit qu'enrager.
Las! pouvait-il faire autre chose!
Or prions qu'en paix il repose.
Bourbon, sous ce marbre gisant,
Fut un prince riche et puissant,
Personne en France ne l'ignore.

cause de sa mort, dit le marquis d'Argenson, est un refroidissement. Il est mort de froid ; on n'a jamais pu le rechauffer. Il était allé à une battue de lapins, vêtu à la légère, et presque entièrement de toile, comme c'était son usage à la chasse. Il se tint longtemps sur une échelle à tirer du gibier. Il revint gelé, tout grelottant, ce qui lui donnait la colique. En arrivant au château de Chantilly, il ne put jamais se réchauffer, quelque feu que l'on fît. Son médecin lui dit que cela était sérieux et très sérieux, et qu'il eût à se mettre au lit; mais lui voulut absolument souper, et dit qu'il avait faim et que le souper le guérirait. Sa maladie devint très sérieuse pendant la nuit. »

Laissons ce portrait trop diffus,
Bourbon fut borgne, il ne l'est plus.
Il fut cocu. L'est-il encore ?

Ci-gît qui n'emporta rien,
Qui pourtant avec moult bien,
Vécut cependant comme un chien,
N'ayant que le nom de chrétien.
Du mariage frauda le lien
Et voulut faire mourir de faim
Le pauvre peuple parisien,
Lorsqu'il possédait plus de grain
Que la France sur son terrain
N'avait cueilli depuis très bien;
Que les Pâris, ces vauriens,
Négociaient pour le lointain,
Par le crédit de sa putain,
Qui en retirait le douzain;
Mais le Seigneur à qui rien
N'est caché, voyant bien
Que cette manœuvre à larcin
Ferait périr le pauvre humain,
Y mit ordre sur son terrain,
Le fit chasser comme un coquin
Par le Roi notre souverain;
Il y a bien encore à dire,
D'Egmond pourra bien vous instruire;

Je crois pourtant que c'est assez,
Priez Dieu pour les trépassés!

Arrête ici, passant, connais à la vengeance
Cérès, qui de ses dons avait comblé la France.
D'un spectacle effrayant viens repaître tes yeux,
Contemple à ton loisir le Borgne ambitieux.
Des fureurs qu'exerça cette âme malfaisante,
Tu vois que la Nature, encore toute tremblante,
Dans la fleur de ses ans, par l'ordre du destin,
Du faîte des grandeurs le précipite enfin.
Aux bords de l'Achéron regarde-le descendre,
Où l'attend dès longtemps l'implacable Minos.
A ce juge infernal livré par Atropos,
D'un supplice éternel rien ne peut le défendre.
Son arrêt se prononce, et mon gendre Pluton,
Qu'en presse par mes soins ma fille Proserpine,
Ordonne que de Prince on en fasse un mitron
Qui sans cesse aux Enfers blute de la farine[1].

Ci-gît Bourbon, du moins à ce qu'on dit,
S'il n'est pas mort, on le souhaite,
Son épitaphe est déjà faite,
On ne sait qui meurt ni qui vit.

Ci-gît Henri, duc de Bourbon,
Prince d'assez mauvaise mine,
Qui paye sans doute en charbon
Le gain qu'il fit sur la farine.

LE RETOUR

DU

MARQUIS DE BRETEUIL[1]

Ministre toujours désiré,
Votre retour est une fête en France ;
Le guerrier pour vous seul, si longtemps déclaré,
Croit que c'est lui qu'on récompense.
C'est en vous qu'il trouve à son gré
Les grâces et l'accueil que donne la naissance.

1. « Le Roi a rendu, le 17 de ce mois (février), la place de secrétaire d'État de la guerre à M. le marquis de Breteuil, chancelier de la reine et cordon bleu, qui l'avait été quatre ans dans le temps de la disgrâce de M. Le Blanc, et qui l'avait remis de lui-même entre les mains du Roi pour y replacer M. Le Blanc. Ce choix a eu l'applaudissement général du public. M. de Breteuil est fort poli, gracieux, aimant à faire plaisir et fort aimé. On dit que c'est M^lle de Charolais qui n'a pas quitté le Roi qu'il ne lui eût accordé son agrément, et on croit que le cardinal avait ses vues sur M. Orry ou quelque autre. » (*Journal de Barbier.*)

Les honneurs, les bienfaits que votre main dispense,
Appartiennent à Mars, Phœbus en est sevré,
Je le sais; mais je dois quelque reconnaissance
A la longue bienveillance
Dont vous m'avez honoré.

Dans votre emploi, seigneur, rien ne vous embarrasse
Que les vains compliments qu'il vous faut essuyer;
Mon hommage sera de tous ceux du Parnasse
Et le plus court et le premier[1].

LES AMOURS
DU PRINCE DE CONTI

Une nouvelle fort plaisante,
Qui paraît même intéressante :
Allez dedans la rue Chapon,
Et vous y trouverez deux filles[2],

1. Cette pièce est du poète satirique Roy.
2. Mlles Barbarine. (M.) C'est sans doute de l'une d'elles que le marquis d'Argenson parle ainsi dans ses *Mémoires*, à la date du 15 juillet 1739 : « Il a dansé hier une nouvelle danseuse à l'Opéra. Elle est Italienne et se nomme la *Barbarini*. Elle saute très haut, a de grosses jambes, mais donne avec précision. Elle ne laisse pas d'avoir des grâces dans son dégingandage. Elle a été fort applaudie et il est à craindre que sa danse ne soit fort suivie. »

Entretenues tout de bon
Par un merle et une chenille [1].

Le merle chante comme un diable,
Et la chenille abominable
Cherche à lui disputer le pas ;
Mais, pour apaiser leur querelle,
Est survenu un fier-à-bras [2],
Qui s'est saisi de la plus belle.

Conti, on publie dans Paris,
Pour moi, je n'en suis point surpris,
Que vous f..... la Barbarine,
Que vous lui donnez de l'argent [3] ;
Un héros d'aussi bonne mine
Ne devrait pas payer comptant. —

Quand on veut prendre ses ébats,
Il faut bien donner des ducats,
Ainsi je n'en fais plus mystère,
Car c'est dedans la rue Chapon,
Que par devant et par derrière
Faisons éjaculation.

1. M. le comte de Choiseul et M. le marquis de La Carte. (M.)
2. M. le prince de Conti. (M.)
3. On dit qu'il lui a donné 30,000 livres. (M.)

LE DAUPHIN

ET LA PRINCESSE DE ROHAN

ROHAN, le bruit court à Paris,
Et je n'en serais pas surpris,
Que l'aimable Dauphin de France
A déjà pour vous de l'amour ;
Il vous donne la préférence
Sur les plus belles de la cour.

La première fois qu'il vous vit,
On dit qu'à Châtillon[1] il dit :
J'ai vu, je crois, cette immortelle
Que vous appelez la vertu ;
Dieu ! que je sens d'attraits pour elle. —
Et c'était vous qu'il avait vu.

Le trait n'est pas trop d'un enfant ?
Eh ! qui n'en dirait pas autant !
On lui peint la vertu si belle,
Vous avez des attraits si doux,
Il ne sait rien de si beau qu'elle,
Ne voit rien de plus beau que vous.

Gouverneur du Dauphin. (M.)

LES AFFAIRES DU TEMPS

Que notre vieux préfet Fleury
Régente toujours, ou qu'il crève,
Et que son disciple Louis
Chasse, chevauche et puis s'abrève;
Ah ! le voilà, ah ! le voici,
Celui qui en est sans souci.

Que la benoîte Leczinsky
Marmotte dans son oratoire,
Ou qu'elle prenne un favori
Qui la fasse danser et boire;

Que le pauvre duc d'Orléans
Épouse sainte Geneviève[1],

1. « Il passe sa vie à Sainte-Geneviève dans les plus petites pratiques de dévotion. Il va faire le catéchisme aux enfants avec les prêtres de Saint-Étienne. Il suit les moindres processions. Il travaille à la critique de l'Écriture sainte. Il ne lui suffit pas d'être saint ; il faut encore qu'il sanctifie les autres. Aussi, voudrait-il être évêque pour le moins. Il croit que Dieu l'a appelé à la conversion des hommes, et ne veut pas manquer à sa vocation... Il va passer des heures entières à Sainte-Geneviève, à causer avec des pères érudits, sur un passage hébreu ou chaldéen, sur la ponctuation d'un verset de la Bible. En ce moment il travaille à bien fixer la situation du paradis terrestre. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

Qu'il soit cagot, qu'il soit galant,
Ou qu'il devienne un petit mièvre;

Que Noailles, le maréchal,
A l'armée ne voie que colonnes,
A la cour trottant bien ou mal,
Qu'il ne soit aimé de personne;

Que ce franc fripon Chauvelin
Reste à Bourge, ou vienne à Versailles,
Qu'Orry le dur fasse sa main,
Qu'il rende gorge et puis s'en aille;

Que le pontife Vauréal
Présente aux belles son offrande;
Que d'Auvergne, le cardinal,
A tous les c... mette une amande.

Que le sublime Châtillon[1],
Soit gouverneur du fils de France,
Pour la rime, mais sans raison,
Et qu'il en ait la préférence.

Qu'Asfeld, le triste maréchal,
Ait génie autant que naissance,

1. Alexis-Madeleine-Rosalie, dit le *comte de Châtillon,* (1690-1754) ancien colonel d'un régiment de dragons, chevalier des ordres et lieutenant général, avait été nommé gouverneur du Dauphin, le 15 novembre 1735. Un an après, il fut créé duc et pair, et sa baronnie de Mauléon fut érigée en duché-pairie de Châtillon.

Qu'il soit à jamais glacial
Et de pédantesque prestance.

Que Belle-Isle, l'audacieux [1],
Fasse fortune ou qu'il la manque,
Que son frère le ténébreux [2],
Soit près de lui agent de banque ;

Que la belle et douce Clermont
Perpétue sa tendre constance,
Ou qu'ennuyée de son Nazon [3],
Elle en fasse entrer autre en danse ;

Que la princesse Charolais
Mette vieux attraits en campagne,
Qu'elle se mouche avec les doigts
Faute d'outil qui l'accompagne.

1. Charles-Louis-Auguste Fouquet, comte, puis duc de Belle-Isle, maréchal de France et membre de l'Académie française. « Ce n'est ni un esprit supérieur, disait de lui le marquis d'Argenson, ni un homme d'imagination ; c'est un esprit juste, précis, grave, s'exprimant avec netteté et avec force. Ses succès viennent de ce que toute sa maison est une machine bien montée. Son frère, avec du sens, de la sagesse, de l'activité, lui est extrêmement subordonné et dévoué. Il le soulage de tout le détail. »

2. Louis-Charles-Armand Fouquet, dit le chevalier de Belle-Isle. « Il passe pour être la *Minerve* de son frère. On se trompe ; le cadet, bien loin d'inspirer des vues à l'aîné, ne joue près de lui que le rôle de modérateur ; il le contient autant qu'il peut. Pédant, circonspect, rétréci dans ses vues, sa première vertu est son amour pour son frère. » (*Mém. du marquis d'Argenson.*)

3. Le marquis de Sade. (M.)

Que la duchesse de Villars
Fasse la dévote à outrance,
Ou que, lassée des papelards,
Du prieur [1] elle prenne la lance;

Que la grande et forte Tallard
Devienne prude gouvernante,
Qu'on la voie redoubler d'art
Pour tirer suc d'humaine plante;

Que la maigre et pâle Gontaut
Soit toujours bonne autant que saine,
Que la folle Châtellerault
En coule à ses amants dans l'aine;

Que la médisante Boufflers
Avec figure ratatine
Tourne des cerveaux à l'envers
Et garde son humeur taquine.

Que la princesse de Conti
Adore toujours son idole,
Et que la petite Mailly
De son amant n'ait pas l'obole [2];
Ah! le voilà! ah! le voici,
Celui qui en est sans souci.

1. Le chevalier d'Orléans. (M.)
2. Les notes des Rec. mss., indiquent ici le duc d'Agénois et Mme de La Tournelle, mais il est plus vraisemblable qu'il s'agit du Roi et de Mme de Mailly. Le marquis

LES EXPLOITS

DE

MADEMOISELLE DAZINCOURT[1]

Damon, jeune étranger, lorgnait[2]
Depuis longtemps un pucelage,
Qu'à Dazincourt il supposait,
Dont elle n'avait que la cage.
Tendres soupirs et doux langage
Étaient le prix qu'il en offrait.

d'Argenson écrivait à la date du 22 juillet 1739 : « Le Roi aime plus que jamais Mme de Mailly. Celle-ci a impatience d'être déclarée maîtresse et faite duchesse. En attendant, elle n'a pas un écu. Son mari, qui s'était donné le carrosse, n'a plus qu'un fiacre. »

1. Bâtarde de Blondy, danseur de l'Opéra. (M.)

2. « Il faut un peu parler des bons mots qui courent dans la ville. Un étranger fait marché d'une somme pour le pucelage d'une fille d'Opéra, ce qui est un peu équivoque. Il a payé et couché avec elle, mais il n'a pas trouvé à cette jeune fille ce qu'on lui avait promis ; il a compté, sur la bonne foi des conventions, que cela changeait le marché, et qu'il lui fallait rendre une bonne partie de la somme. Sur cette contestation, les parties s'en sont rapportées à la décision de Mlle Carton, ancienne actrice, chanteuse de l'Opéra. Après avoir entendu les faits, elle a décidé que l'homme ne savait pas lire apparemment, et qu'il devait savoir que *quand la toile est levée, on ne rend plus l'argent.* » (*Journ. de Barbier.*)

La fillette point ne voulait
Recevoir espèces pareilles,
Et n'ouvrit enfin les oreilles
Qu'au son de trente bons louis;
Diamants furent de la fête;
Je crois que pour telle Laïs
Le présent n'est pas malhonnête.
Quelqu'un peut-être s'écriera,
Que c'est marchandise un peu chère,
Et qu'on vend moins pour l'ordinaire
Un pucelage d'opéra.
Quoi qu'on en dise, notre dupe
Donna louis et diamants,
Mais quel fut son étonnement,
Après qu'ayant levé la jupe,
Du pucelage prétendu
Il trouva le chemin battu;
Il comprit lors qu'une danseuse
Ne pouvait s'élever bien haut,
Que cette fleur si précieuse
N'eût avant elle fait le saut.
Il voulut se mettre en furie,
Et chanter la palinodie;
Redemander son or, ses diamants;
Mais il perdit sa colère et son temps;
La Dazincourt avait bonne mémoire,
Et de Manon[1] ayant appris l'histoire,

1. M^lle^ Pélissier, chanteuse de l'Opéra. On veut parler ici de son histoire avec le juif Dulys. (M.)

Sut mettre l'exemple à profit,
Et quelque tapage qu'il fit,
Jamais à rendre n'entendit...
Elle fut trouver la Cartou,
Enfant de l'esprit et du goût,
Célèbre de nos jours par ses galanteries,
Plus encore par mille saillies,
Lui demanda son sentiment,
Ce qu'elle devait dire et faire,
Pour dérober ce précieux salaire
Aux poursuites de son amant.
La Cartou répondit en actrice achevée,
Ton amant n'est qu'un sot ; lorsque tu le verras
Dis-lui qu'il aille à l'Opéra,
Que sur la porte il y lira :
L'on ne rend point l'argent quand la toile est levée.

Un gros fermier, derrière la coulisse,
De certain lieu traita moyennant tant,

1. C'est la Carton qu'il faut lire. C'était une demoiselle des chœurs de l'Opéra, célèbre par ses reparties. Lorsqu'elle fut délaissée par le duc de Kingston et prit pour amant M. Le Noir de Cindray, intéressé dans les fournitures de vivres, elle dit plaisamment à ses amies : « *Je me suis jetée dans les vivres, mais je lui ferai bien manger des rations.* » Après la représentation des *Paladins* de Rameau, qui avaient été mal reçus, le compositeur prétendant que l'on n'avait pas eu le temps de goûter sa musique, disait dans le foyer : « *La poire n'est pas mûre. — Cela ne l'a pas empêchée de tomber ;* riposta l'espiègle actrice. »

Il paye et trousse après cela l'actrice
Qui d'accoucher n'attendait que l'instant.
Ceci tout court arrête le traitant ;
Il veut donner au diable sa corvée,
Revendiquer l'argent pris d'arrivée ;
Dit qu'il l'aura, menaçe du sergent.
Fi donc ! monsieur, quand la toile est levée,
Lui dit la nymphe, est-ce qu'on rend l'argent ?

LA

SUCCESSION DE L'EMPEREUR[1]

Qui sera de l'Empereur
Successeur ?
Plus d'un souverain aspire

1. « L'empereur Charles VI mourut d'une indigestion, le 19 octobre 1740. « Sa mort fut inopinée. Il avait à peine cinquante-cinq ans, et pouvait, malgré la délicatesse de son tempérament, espérer avoir le temps de mettre la dernière main au projet de l'indivisibilité de sa succession, en la personne de sa fille aînée, en désignant pour successeur à l'empire, son gendre. Il commençait à laisser entrevoir son dessein, et était occupé à sonder les dispositions des électeurs et à les ménager, lorsqu'une indigestion précipita tout à la fois ce monarque au tombeau et l'empire et sa fille chérie sur le bord de leur ruine. » (*Vie privée de Louis XV.*)

A cet illustre destin,
Mais bien fin
A présent qui peut le dire.

De Bavière[1] l'Électeur
En faveur
Près du monarque de France,
Dans ce fameux dévouement,
Aisément
Peut rencontrer bonne chance.

Le duc de Toscane avait
Très bon droit
A ce superbe héritage;
Mais depuis certain traité
Evenţé,
Pour lui personne ne gage.

Par la Parque un grand bras
Mis à bas
Rend la ligue manchotte;

1. « Charles-Albert, électeur de Bavière, demandait la succession en vertu d'un testament de l'empereur Ferdinand Ier, frère aîné de Charles-Quint. Auguste III, roi de Pologne, électeur de Saxe, alléguait des droits plus récents, ceux de sa femme même, fille aînée de l'empereur Joseph Ier, frère aîné de Charles VI. Le roi d'Espagne étendait ses prétentions sur tous les États de la maison d'Autriche, en remontant à la femme de Philippe II, fille de l'empereur Maximilien II. Philippe V descendait de cette princesse par les femmes. » (VOLTAIRE, *Siècle de Louis XV.*)

Les Anglais n'ont maintenant
Que du vent
A demander pour leur flotte.

Le roi de Prusse hardiment,
Se flattant
Des faveurs de la Diète [1],
Se croit déjà souverain
Sur le Rhin
Et s'applaudit de l'emplette [2].

De Voltaire et Maupertuis
Les avis
Font rouler sa politique ;
Comme eux il a du savant
Le clinquant,
Comme eux il est catholique.

Empereur enfin sera
Qui pourra ;
Quelque part où l'aigle vole
Il ne fuira pas des lis
Le pays
S'il veut jouer un beau rôle.

1. La Diète qui devait être convoquée à Francfort pour l'élection de l'Empereur.

2. Le roi de Prusse, Frédéric II, n'attendit pas les décisions de la Diète ; il envahit la Silésie autrichienne qu'il convoitait, et la conquit en quelques mois.

Des Français tout le souci
Aujourd'hui
Est que Louis dans la France
Règne longtemps glorieux,
Et chez eux
Fasse régner l'abondance.

ANNÉE 1741

LE CHAOS EUROPÉEN

Quelle foule d'objets se présente à ma vue !
Tancrède[1], en manteau court, fait le guet dans la rue,
Au scellé de Cyrus[2] quelle confusion !
Pisistrate[3] effaré réclame son caleçon ;
La reine de Memphis et sa vieille compagne[4]
Envoyent le Mouphti[5] chercher des gants d'Espagne.
C'est alors qu'on verra par un trait bien malin
Le féminin et neutre[6] en proie au masculin.
Prusias[7], en filant, croit gagner des batailles,

1. Mgr l'évêque de Metz, Rouvroy de Saint-Simon, pour Mme de La Martellière. (M.)
2. C'est l'Empereur mort depuis peu. (M.)
3. Le maréchal de Broglie. (M.)
4. Mademoiselle et la maréchale d'Estrées. (M.)
5. L'évêque de Rennes, Guerapin de Vauréal, notre ambassadeur en Espagne. (M.)
6. Le roi et la reine d'Espagne. (M.)
7. Le roi de Prusse, lorsqu'il faisait filer ses troupes en Silésie. (M.)

Xercès[1] est à Pantin et Jonas à Versailles,
Moïse[2] y perd beaucoup et je ne sais comment
Il a pris la baleine[3] en dédommagement.
Las de borner ses soins à tracer des murailles,
Bélisaire[4] se livre à plus nobles projets,
Et des Goths divisés règle les intérêts[5].
L'infante Ayva[6] quitte les balivernes
Et ne s'occupe plus qu'aux physiques lanternes;
Et Mogol[7], au berceau, prodige surprenant!
D'un coup de son hochet démonte son régent[8].
Des chantres du Pont-Neuf[9] quelle sera la gloire?
J'entends le grand Thomas[10] en plein Observatoire,
Prouver à nos savants, par un discours très long,
Que la terre est citrouille et non pas potiron;
Aux belles de nos jours immolant ses épaules,

1. M. de Chauvelin, exilé à Bourges. (M.)
2. Le cardinal Fleury. (M.)
3. M. Amelot. (M.)
4. Le comte de Belle-Isle, plénipotentiaire à Francfort. (M.)
5. La succession de l'empereur. (M.)
6. M^me^ du Châtelet. (M.)
7. Le petit Czar. (M.)
8. Le duc de Courlande. (M.) Biren, petit-fils d'un piqueur des écuries de Jacques III, établi en Russie, avait captivé la faveur de la czarine Anne, qui le créa duc de Courlande, et lui laissa en mourant le titre de régent du jeune prince Jean III, son petit-neveu. Mais il fut destitué par le duc de Bevern, frère du jeune czar, et enfermé dans une citadelle.
9. Messieurs de l'Académie, envoyés dans le Nord et au Sud. (M.)
10. M. de Maupertuis, à cause de sa figure et de sa décision sur la forme du globe de la terre. (M.)

Orphée[1] est à Paris en Amadis des Gaules.
Que d'États confondus ! l'univers en danger
Dans son premier chaos veut-il se replonger ?

LES DÉLICES DE CHOISY[2]

Choisy doit être chanté
Comme un palais enchanté[3],
Où l'aimable liberté
Peut folâtrer à son gré
Et se placer à côté
De l'auguste majesté.

1. Jéliot, musicien à l'Opéra, qu'on dit avoir été bâtonné pour la duchesse de La Vallière. (M.)

2. Chanson faite par M. de Dampierre, qui sonne parfaitement du cor et qui conduit les chasses du roi en fanfare, sur les agréments du château de Choisy. Cet air est devenu un vaudeville. *(Note du journal de Barbier.)*

3. Le château de Choisy, construit par Mansart pour Mlle de Montpensier, avait été successivement possédé par le grand Dauphin, Mlle de Louvois et la princesse de Conti. Louis XV l'acheta au duc de La Vallière, héritier de la princesse, à la fin de 1739. » « Ce séjour lui plut, est-il dit dans la *Vie privée de Louis XV*, et il mit tous ses soins à le rendre digne de lui... Louis XV commença par des augmentations. C'était là où il devait faire ses parties mystérieuses avec sa maîtresse et ses favoris. En conséquence, il en donna le gouvernement à l'un d'eux,

Quand nous quittons le cheval
Pour voguer sur le canal,
Louis est notre amiral,
Notre premier général :
Sous son pavillon royal
Peut-il nous arriver mal?

Nous vivons tous à gogo
Sans craindre aucun vertigo ;
Nous aimons l'incognito,
Et de peur du quiproquo,
Chacun a son numéro
Pour aller faire dodo.

Notre monarque a choisi
Pour son repos ce lieu-ci.
Le chagrin et le souci
Sont toujours bannis d'ici ;
On a prévu tout ceci,
Quand on l'a nommé Choisy.

Si vous êtes curieux
De ce qu'on fait en ces lieux,

au fils du maréchal duc de Coigny ; il s'y transportait souvent et abandonna les petits appartements de Versailles trop environnés d'Argus. D'ailleurs la situation de Choisy était infiniment agréable. Sur les bords de la Seine, en face d'une forêt, le champêtre et la solitude dont on y pouvait jouir à chaque moment, tout favorisait le goût et les plaisirs de Louis XV, qui ne s'en lassa jamais et ne cessa de travailler à ses embellissements. »

Il faut vous adresser mieux,
Je n'ai ni langue ni yeux
Que pour respecter les dieux,
Jusques dans leurs moindres jeux.

Lorsque Dampierre sonna,
Ce que je vous chante là,
Toute la cour admira,
Et dit : Palsambleu, voilà
Un air qu'on préférera
A tous ceux de l'Opéra.

LE

MARQUIS DE COURTENVAUX[1]

Courtenvaux, tu cours à la gloire
Et dans le temple de Mémoire
L'Europe placera ton nom :
Toi, qui n'es qu'un pauvre pécore[2],

1. Louis-Charles-César Le Tellier, marquis de Courtenvaux, qui prit plus tard le nom de comte d'Estrées, devint maréchal de France en 1757 et fut créé duc en 1763.

2. M. de Courtenvaux, des plaisirs du roi dit beaucoup de bons mots ; si bien qu'un jour le roi lui demandant : Courtenvaux, que chasserons-nous aujourd'hui ? Il répondit :

Tu peux espérer le renom
Que s'acquit jadis Roquelaure[1].

Mais la fade plaisanterie
Ou la basse bouffonnerie
N'est que le lot d'un Thomassin[2] :
Crois-moi, ferme à jamais ta bouche,
Roquelaure, ce Tabarin,
Est cité comme un Scaramouche.

Il est vrai que Louis t'approuve
Et que dans tes bons mots il trouve
Pour lui plaire tout ce qu'il faut.
Mais, fût-il évêque de Rome,

Sire, chassez Orry, faisant allusion au contrôleur général que le peuple n'aime point et qu'il accuse de sa misère. (M.)

Les *Mémoires de Richelieu* remarquent que Courtenvaux avait conservé la liberté singulière de dire tout à Louis XV sans façon. Un jour, le Roi gardait la chambre, sous prétexte de rhume, et se refusait à faire appeler des médecins pour ne point attirer l'attention publique sur sa maladie : « Mais, sire, lui fit remarquer le marquis, cela n'empêchera pas que tout Paris n'ait beaucoup parlé, on a dit publiquement que les chirurgiens étaient nécessaires à Votre Majesté, plutôt que les médecins consultants. » Et comme M. le Duc s'étonnait de cette réflexion intempestive, le Roi excusa son favori par ces simples mots : « *Je suis accoutumé depuis longtemps à m'entendre dire par Courtenvaux tout ce qu'il pense.* »

1. Le duc de Roquelaure, bouffon de la cour de Louis XIV. (M.)

2. Fameux arlequin italien. (M.)

L'admiration d'un nigaud
N'immortalise point un homme.

Courtenvaux serait aimable
S'il voulait ne parler pas tant,
Et faire un peu moins le capable,
Et ne point mentir si souvent.

LA PROMOTION

DES

MARÉCHAUX DE FRANCE[1]

De la promotion veut-on savoir l'histoire?
Moins par dessein que par hasard,
J'étais au temple de Mémoire.
Les dieux avaient pris le nectar
Lorsqu'un d'eux rompit le silence;

1. « Le 11 février, le roi fait maréchaux de France, le marquis de Brancas, le duc de Chaulnes, le marquis de Nangis, le prince d'Isenghien, le duc de Duras, le marquis de Maillebois, et le comte de Belle-Isle. (*Journ. historique.*)

Il faut, dit-il, nous amuser :
Faisons des maréchaux de France. —
Chacun ayant un droit prétendit en user ;
Minerve et Mars d'intelligence
Firent Belle-Isle et Maillebois,
De Thémis Nangis eut la voix,
Isenghien et Duras eurent pour eux Mercure ;
Il est vrai qu'il dormait dans cette conjoncture,
Il en fut repris par Pallas.
Momus, armé de sa marotte,
Pour la gloire de la calotte
Désigna Chaulnes et Brancas ;
A ce point peut-on se méprendre ?
Dirent les tristes concurrents. —
Libres dans leurs amusements,
Les dieux n'ont point de compte à rendre [1].

Quand on voit Chaulnes et Duras
Sur tant d'autres avoir le pas ;
L'on admire la préférence,

1. « Cette promotion faite par M. le cardinal Fleury a fort étonné. M. de Maillebois et M. de Belle-Isle sont de bons officiers et d'ailleurs à la mode. Ils n'ont point par devers eux d'action d'éclat, mais il y a deux ou trois ans que le premier commande dans l'île de Corse, qui est une commission ennuyeuse et fatigante. M. de Belle-Isle avait besoin d'un titre de guerre qui est le plus respecté en Allemagne... Mais pour les cinq autres maréchaux de France, ils n'ont attiré que des chansons. Il n'y a pas

Et l'on convient, grand cardinal,
Que de tels maréchaux de France
Sont excellents en carnaval [1].

LES

ENVOYÉS A LA DIÈTE

On voit partir en diligence,
De tout pays,
Des pèlerins de conséquence,
Et bien choisis.
Ils vont en cortège nombreux,
Pour voir élire,
Dans un cercle majestueux,
Un monarque à l'Empire.

Par l'internonce le Saint-Père
Toujours veillant,

longtemps que l'on parlait du duc de Chaulnes comme ayant l'esprit baissé. Le cardinal a toujours fort aimé et protégé la maison de Luynes. Pour les autres, on ne sait par où ils sont parvenus à cette dignité ; les uns du côté des femmes, les autres du côté des hommes. On a passé par-dessus les grands officiers et lieutenants généranx. » (*Journ. de Barbier.*)

1. La promotion avait été faite la veille du dimanche gras. (M.)

Veut, dans cette importante affaire,
Être présent.
A Francfort se rend Doria,
Dans l'espérance
Qu'au retour le chapeau sera
Sa juste récompense.

Belle-Isle, en superbe équipage [1]
Et leste train,
Fait son mystérieux voyage
Droit sur le Mein.
Au lieu d'un fragile bourdon,
Louis lui donne
Pour se conduire le bâton
Qui soutient la couronne [2].

Philippe envoie à la Diète
De Montijo,
Pour être là son interprète

1. « Le comte de Belle-Isle fut nommé ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roi à la Diète de Francfort et auprès de tous les princes de l'Empire, pour l'élection d'un empereur. Il répondit parfaitement à l'idée qu'il avait donnée de lui au Roi, comme négociateur ; il commença par en imposer à la diète avec une grande réfection... Comme les Allemands aiment beaucoup la table, il avait fait entendre au cardinal que le luxe comestible était un des moyens les plus essentiels pour leur plaire et les gagner. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. Le comte de Belle-Isle, envoyé par la France à Francfort, avait été fait maréchal de France après son départ. (M.)

Et son écho.
Du Mexique il porte avec lui
Le spécifique
Qui dans chaque État aujourd'hui
Règle la politique.

De toutes les autres provinces
Des pèlerins,
Pour les intérêts de leurs princes
Sont en chemin,
Pour être au fait du dénouement
Chacun s'empresse ;
Puisse à ce grand événement
Présider la sagesse !

LE

SIÈGE DE CARTHAGÈNE

Écoutez la relation
Sincère et véritable
De la grande expédition,
A jamais mémorable,
Qui fera l'admiration,
La faridondaine, la faridondon,
De tous les siècles à venir, biribi.

Vernon [1], suivi de cent vaisseaux
Sur la liquide plaine,
Fend orgueilleusement les flots
Volant vers Carthagène [2].
Il a fait braquer son canon,
Dont l'effet a bien réussi.

Il encourage ses soldats,
Par l'espoir du pillage;
Non, nous ne perdrons point nos pas,
Voici notre héritage;
Nous pillerons les galions,
Car tout le trésor est ici.

D'abord le fort Bocachica,
Est tombé sous ses armes;

1. Edward Vernon, célèbre marin anglais (1684—1757), venait de se signaler par la prise de Porto-Bello dont il s'était emparé avec six vaisseaux seulement, lorsqu'il entreprit le siège de Carthagène.

2. « On se flattait à Londres de s'emparer incessamment de toute l'Amérique espagnole ; on crut que rien ne résisterait à l'amiral Vernon, et lorsqu'il alla mettre le siège devant Carthagène et qu'il se fut emparé du fort de Bocachica, une des principales défenses de la ville, on se hâta d'en célébrer la prise, on fit frapper une médaille représentant ce fort, avec la légende : *Il a pris Carthagène,* au revers, on voyait le général, et on lisait ces mots : *Au vengeur de la patrie* (le 5 avril 1741). Et précisément alors l'amiral, au bout de trois mois de travaux, était obligé de lever le siège et de se retirer, après avoir perdu plus de la moitié de ses troupes. » (*Vie privée de Louis XV.*)

Oh ! le plaisant siège à caca,
Dit-il à ses gens d'armes.
Oh ! par ma foi nous le tenons ;
Dans deux jours tout sera fini.

Il dépêche aussitôt sur l'eau
Une petite barque,
Où le grand capitaine Law
Très promptement s'embarque ;
Il vient à notre nation
En criant : Carthagène est pris !

En faveur d'un si grand succès,
Dans la ville de Londre,
On voit tous les braves Anglais
En grands transports se fondre ;
Ils ont fait tirer leurs canons,
Les vitres s'en sont ressenties.

Cependant l'Espagnol vaillant,
Commandant dans la ville,
Veut à son tour être assaillant,
Et sort avec deux mille ;
Qui, braves comme des lions,
Ont reçu l'Anglais en ami.

Le grand Vernon qu'épouvanta
Telle déconfiture,
Dit : Amis, tenons-nous-en là,
La poire n'est pas mûre.

En hiver nous y reviendrons,
Il fait, ma foi, trop chaud ici.

Ensuite braquant ses vaisseaux,
Par un trait magnifique,
Il refend de nouveau les eaux,
Droit à la Jamaïque,
Criant par acclamation :
Vivat des tories le parti!
La faridondaine, la faridondon,
Dans tous les siècles à venir, biribi.

CONSEILS

A MADAME DE MAILLY[1]

A quoi penses-tu donc, Mailly ? Ton cœur sensible,
A l'aspect d'une fleur prévoit l'instant terrible
Où le fatal ciseau tranchera tes beaux jours :
Mais les astres aussi verront finir leur cours;
De ce vaste univers l'immense architecture
Sera réduite en poudre, et toute la nature
Subira comme toi le sort de cette fleur.

1. A propos d'une fleur qui meurt douze heures après qu'elle est éclose. (M.)

Ah ! consacre du moins le temps de ta faveur,
Chasse du gouvernail ce nocher imbécile :
Il faut pour nous guider une main plus habile,
Comme une autre Sorel [1], fais entendre à ton Roi
Que seul dans ses États il doit donner la loi.
Charles se réveilla sous cette fille illustre,
Et la France à sa voix reprit son premier lustre :
Dès qu'Amour eut parlé le monarque français
Rentra dans ses foyers et terrassa l'Anglais.
C'est ce même ennemi dont l'éternelle envie
Veut imposer encore un joug à la patrie.
Pour animer Louis que de justes sujets !
Amour conduis son cœur, assure ses projets.
Déjà du fier Vernon la flotte désolée
Promène sa fureur de contrée en contrée,
Et ce héros des mers, après de vains efforts,
Échoue à Carthagène [2], et se sauve en ses ports.

1. Agnès Sorel, maîtresse de Charles VII.
2. Le siège de cette ville que les Anglais commencèrent le 2 avril 1741, et levèrent le 5 mai suivant, avec grande perte d'hommes et de vaisseaux. (M).

DIALOGUE PAYSAN
SUR LE DIXIÈME[1]

Ça, Piarrot, buvons chopaine
Et marmottons un tantait,
De ce que l'on nomme dixiaime
Et pourquoi qu'on l'a refait ;
Je gage, morguié, je gage
Que ça ne durera pas,
Et que c'est un badinage
Pour voir ce qu'on en diras.

1. « Le Roi, pour subvenir aux dépenses considérables qu'il est obligé de faire, tant pour ses troupes de terre que pour ses flottes, a imposé le dixième sur tous les biens du royaume produisant un revenu, par une déclaration du 29 août, pour commencer au 1er octobre prochain, et il y a un article particulier pour faire contribuer à cette taxe arbitrairement les commerçants et ceux qui font profiter leur argent. » (*Journ. de Barbier.*) L'impôt du *dixième* était remis en vigueur, en 1741, dans des conditions très défavorables. « Le royaume, écrivait en effet le marquis d'Argenson, est plus pauvre aujourd'hui qu'en 1709, quand M. Desmarets imposa le dixième. Ce ministre sensé se garda bien de l'imposer à toute rigueur dans ces temps désastreux ; il se contenta de tirer dix millions de ce qui en eût valu trente à un homme moins habile... On ne cherche que les gens les plus durs pour les placer comme directeurs de dixième dans les provinces. On prétend tirer cinquante millions de ce dixième, tandis que celui de 1734-1735 n'a produit que trente millions. »

Quoi donc, Colin, tu gobarge,
Ne vois-tu pas nos guerriers,
Qui se pressons de faire marge
Pour ramasser des lauriers ;
Il faut qu'on les entretaine
Dans un cas si dangereux,
Si l'on veut qu'ils ne s'enviaine
Au royaume ténébreux.

Colin, ma foi, tu gazouille,
Tout comme un prédicateux,
Mais tu n'entends pas bredouille
Sur un fait si cauteleux.
De l'Empire en décadence
Nous avons fixé le choix,
Et le Honni soit mal y pense
Du Romain suivra les lois.

Après tout ça, crois-tu core
Qu'on aille s'entregorger ;
Il faudrait être pécore.
Pour moi, je n'y puis penser.
Va, va, c'est une guandoise
Trinquons, buvons à gogo,
Je payerons à la toise
Ce que nous aurons de trop.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR MADAME DE VINTIMILLE.[1]

De la faveur de Vintimille,
Dont nous étions tous éblouis,
Que reste-t-il dans la famille ?
Rien de plus qu'un demi-Louis.

1. Pauline-Félicité de Nesle avait été appelée à la cour par sa sœur, Mme de Mailly. Il paraît qu'avant de quitter le couvent de Port-Royal elle avait résolu de devenir la maîtresse du Roi et elle y réussit. « La pensionnaire fit si bien avec Louis XV, disent les *Mémoires de Richelieu,* que ce prince ne s'avisa point qu'elle était laide, qu'elle avait un cou d'une longueur démesurée, et que sa démarche était celle d'un grenadier. Sa taille était longue, grosse et sans rien d'agréable, et sa sueur ou sa transpiration d'une odeur fétide ; mais elle était tout génie et son ambition fut si active et si énergique qu'elle réussit à se faire aimer par ses agaceries. » Le Roi la maria à un assez mauvais sujet, le comte du Luc, neveu de l'archevêque de Paris. Mais elle ne jouit pas longtemps de sa faveur, et mourut des suites de couches le 9 septembre 1741. Elle laissait un fils nommé Louis, et que l'on appela par raillerie le *demi-Louis ;* plus tard, il reçut le titre de comte du Luc, et Mme de Pompadour songea un instant à le marier avec sa fille Alexandrine.

Rousselle sc

A. Quantin Imp. Editeur

SUR MADAME LA DUCHESSE DE BOURBON [1]

Des dons de la beauté par les grâces ornée,
Et faite pour donner des lois et de l'amour,
A peine, hélas! eus-tu connu le jour,
Qu'on te força, victime infortunée,
A prendre un ogre pour époux;
Lui seul ne t'aima point, et même après la vie,
Par lui la tienne est poursuivie;
Sous la tombe il t'entraîne et tu meurs par ses coups.
O fils infortuné, plains le sort de ta mère!
Tu lui ressembleras; tu seras sage et doux :
Jamais ceux de ton nom ne tiennent de leur père.

SUR LE CARDINAL DE FLEURY.

Quitte la vie ou retourne en Provence;
Aux maux présents donne quelque répit,
Vaut mieux encore en pareille démence
Laisser régner l'imbécile Louis.

1. Mme la Duchesse la jeune, veuve de M. le Duc, mourut le 14 juin 1741, à l'âge de vingt-six ans. « Elle a été fort regrettée ; elle était jeune, jolie et bonne; elle avait été fort gênée depuis son mariage avec M. le Duc, qui depuis avait toujours eu pour maîtresse Mme la comtesse d'Egmont. Elle commençait à jouir et elle pouvait jouir longtemps. » (*Journal de Barbier.*)

Fleury pour remplir la place[1]
N'avait pas le plus de voix,
Et le Roi qui lui fait grâce
Eût pu faire un meilleur choix;
Mais la calotte
L'emporta pour cette fois
Sur la culotte.

SUR LE MARÉCHAL DE BROGLIE[2].

Comme un nouveau foudre de guerre,
Broglie part armé du tonnerre;
Qui n'est surpris dans ce moment?
Radote-t-on sous la calotte?
Non, Broglie ne va simplement
Que pour rechercher sa culotte[3].

1. Mme de Mailly ayant demandé la place de premier gentilhomme de la chambre pour le jeune duc de La Trémoille, qu'avait feu son père, le Roi la lui refusa pour l'accorder au cardinal en faveur de son neveu, le duc de Fleury. (M.)

2. Envoyé en Bavière pour commander l'armée de France à la place du maréchal de Belle-Isle, il partit le 8 décembre. (M.)

3. « On dit que M. le maréchal de Broglie a formé opposition au scellé de l'Empereur pour revendiquer ses culottes que les Allemands lui ont prises en Italie, au pas-

SUR M. HÉRAULT

Hérode et Monsieur Hérault
Furent de fieffés marauds :
Voilà la ressemblance.
L'un par les vers fut mangé,
Le virus l'autre a rongé,
Voilà la différence [1].

SUR MADAME DU CHATELET

Votre Uranie en tout diffère
De celle qu'au Pinde on révère.
Apollon avait façonné
L'esprit divin de la première.
Voltaire a tout à fait tourné
L'esprit follet de la dernière.

sage de la Secchia, quand ils ont surpris la nuit notre camp et que le maréchal a été obligé de s'enfuir en chemise. » (*Journal de Barbier.*)

1. Hérode fut mangé des vers tout en vie ; M. Hérault est mort d'une vér... cristalline. (M.) — M. Hérault venait de succéder depuis peu à M. de Harlay dans les fonctions d'intendant de Paris, lorsqu'il mourut, le 6 août 1740.

SUR VOLTAIRE

Spectre mourant, squelette décharné,
Qui n'a rien vu que ta figure
Croirait d'abord avoir vu d'un damné
La ressemblante et hideuse peinture ;
Mais parcourant le monstre jusqu'au bout,
Poète impie, effréné philosophe,
On trouve enfin, en considérant tout,
Que la doublure est pire que l'étoffe.

SUR LE POÈTE ROY

Pour contenir ce rimailleur malin,
Au lieu d'un glaive redoutable,
Saint Michel tient un bâton à la main,
Et n'est sur lui [1], que comme sur le diable.

Contre les accidents de l'esprit satirique,
Si cette croix, monsieur, est un préservatif,

1. Lorsqu'il reçut la croix de Saint-Michel. (M.) — On sait que Roy fut un des poètes les plus maltraités du XVIII[e] siècle, où la bastonnade joua un rôle important dans l'histoire littéraire.

Il est fâcheux pour vous que ce bon spécifique
Ne puisse avoir aussi d'effet rétroactif.

SUR L'ABBÉ SALLIER[1]

De quel droit mangez-vous au docte râtelier ?
Chacun sait, mon pauvre Sallier,
Que vous ne savez pas écrire ;
Passe encor si vous saviez lire[2].

SUR LA CHAMBRE DES COMPTES[3]

De par la Chambre en sa buvette,
Défense de faire la cueillette,

1. L'abbé Claude Sallier (1685-1761), membre de l'Académie française et de l'Académie des inscriptions, professeur d'hébreu au Collège de France et garde de la Bibliothèque royale.

2. Il lut très mal la pièce de prose qui avait eu le prix de l'Académie. (M.)

3. En décembre 1740, le Parlement avait fait un règlement pour la subsistance des pauvres de son ressort, avec ordre de sortir de Paris sous des peines afflictives. La Chambre des comptes trouva que l'on avait empiété sur ses prérogatives et défendit d'exécuter le règlement du Parlement ; mais son arrêt fut cassé par le conseil du Roi.

Pour la veuve et l'orphelin.
Avec ces magistrats dont le ventre est bien plein,
Les pauvres ont vraiment fort grand tort d'avoir faim.

La Chambre, qui n'a la police
Que sur omelette et saucisse,
Vient de casser étourdiment
Votre arrêt, gens du Parlement.
Pour faire à ces grimauds la nique
Et pour éviter la critique
De ce Sénat ignorantin,
Rendez comme jadis vos arrêts en latin [1].

SUR LE SIÈGE DE CARTHAGÈNE

Consolez-vous, braves Anglais,
La prise de Carthage
Ne peut être l'ouvrage
Que des Romains ou des Français.

1. « On en veut dans le public à la Chambre des comptes, et cela depuis longtemps, sur les bons déjeuners de leur buvette et sur leur ignorance en général. La circonstance de la misère et de la nécessité de pourvoir à la subsistance des pauvres n'a pas été favorable pour recevoir les motifs de leur arrêt. » (*Journal de Barbier.*)

SUR L'AMBASSADEUR DU SULTAN[1]

Le héros le plus vertueux
Est un homme ordinaire :
Mais une Excellence à trois queues
Est un dieu sur la terre.

A mon mari je suis fidèle,
Mais je tremble pour mon honneur :
J'ai nuit et jour dans la cervelle
Les trois queues de l'ambassadeur.

Du Turc l'ambassadeur
Vers Paris s'achemine ;
Chacun avec ardeur
Vient contempler sa mine.
La plupart de nos filles

1. Méhémet effendi, ambassadeur extraordinaire de Turquie, pacha à trois queues, venu en France à la fin de l'année 1741. Il fit son entrée à Paris le 7 janvier 1742. « Le ministre, dit Barbier, est un homme de quarante-cinq ans, d'esprit, très poli, et sachant parler français aussi bien que nous autres. »

Comptent les queues qu'il a
Pour autant de béquilles
Du père Barnaba.

ANNÉE 1742

LES AMOURS

DU

COMTE DE CLERMONT

Tout le public vous rit au nez [1],
Monsieur l'abbé,
Tout le public vous rit au nez ;
C'est une farce
De voir une garce
Dans un beau char, où vous la promenez [2].
Tout le public vous rit au nez.

1. M. le comte de Clermont a changé de maîtresse : il a pris Mlle Le Duc, danseuse de l'Opéra, qui n'est pas jolie, mais bien faite, et il l'a enlevée au président de Rieux, fils du grand Samuel Bernard et pour qui il a fait des dépenses considérables. (*Journ. de Barbier.*)

2. « Pendant la semaine sainte, il a fait extrêmement beau, ce qui a favorisé le concours ordinaire de tout Paris aux ténèbres de Longchamps, ou, pour mieux dire, à la promenade du bois de Boulogne. Mlle Le Duc a paru le

Qui l'aurait jamais deviné,
Monsieur l'abbé?
Qui l'aurait jamais deviné?
Qu'une donzelle
Tournât la cervelle
Au petit-fils du grand Condé.

Vous étiez moins insensé,
Monsieur l'abbé,
Vous étiez moins insensé
Quand sous la chaîne
De la Camargaine [1],
Dedans Berny vous étiez ignoré.

Le public il faut respecter,
Monsieur l'abbé;

mercredi et le jeudi saints; elle y a été de Paris, avec deux compagnons, dans un carrosse à six chevaux; et il y avait dans le bois de Boulogne, pour la promener, une petite calèche toute neuve que le prince avait fait faire bleue et argent, et en dedans de velours bleu, brodée en argent, attelée de six petits chevaux, pas plus forts que des ânes; cela était de la dernière magnificence, Mlle Le Duc, pleine de diamants; elle a été ainsi vue de tout Paris. Cela a non seulement blessé l'amour-propre de toutes les femmes, mais cela a fort scandalisé tout le public, et cela a donné lieu à des chansons très vives contre M. l'abbé, qui a eu, dit-on, une forte réprimande de Mme la Duchesse sa mère.» (*Journal de Barbier.*)

1. « Il avait, depuis sept à huit ans, pour maîtresse Mlle Camargo, fameuse danseuse de l'Opéra, d'où elle était sortie; elle faisait sa résidence dans le château de Berny, terre de l'abbé de Saint-Germain, mais on n'en parlait plus. » (*Ibid.*)

Le public il faut respecter,
C'est notre maître ;
Si grand qu'on puisse être,
Par des brocards il se fait redouter.

O la belle société,
Monsieur l'abbé !
O la belle société !
La charcutière [1],
La cabaretière [2],
La Saint-Germain [3] et la Boulé,
O la belle société !

Nymphe, à ce char pompeux
Qu'un prince abbé vous donne,
Il serait trop heureux
D'atteler sa personne.
Pour vous sa crosse brille
Et fait plus de fracas
Que n'en fit la béquille
Du père Barnabas.

1. Sans doute, Mlle Quoniam, fille du rôtisseur, célèbres sous la Régence, par ses infortunes conjugales. Elle était chanteuse à l'Opéra, et avait eu le prince de Clermont pour amant avant Mlle Camargo.

2. La Desaigles, actrice de l'Opéra. (M.)

3. La directrice de l'hôpital de la Salpêtrière, où l'on enferme les filles de joie. (M.)

Un char à ta catin,
Mon cousin,
Ce n'est pas son allure;
Le coche à Pataclin,
Mon cousin,
Et un habit de bure,
Mon cousin,
Ah ! voilà son allure [1].

Quelle déesse dans ces lieux
Jette tant d'éclat à nos yeux?
Serait-ce la chaste Diane?
Ou la prêtresse de Vesta?
Non, c'est d'un abbé la sultane,
C'est une fille d'Opéra.

1. S'il faut en croire Barbier, ce couplet serait de Louis XV. « Le Roi, dit-il en le citant, a fait une chanson, la plus jolie de toutes, sur M. le comte de Clermont. »

L'ÉTAT DE LA FRANCE [1]

Un prince mineur à trente ans,
Un prêtre régent en enfance,
Des conseils sans expérience
Et des généraux sans talents,
Des courtisans bas et rampants
Flattent l'idole qu'on encense
Et n'osent rompre le silence :
Des magistrats dans l'indolence,
Aux maux publics indifférents,
Un État qui, par sa puissance,
Éclipsant ses voisins tremblants
Aujourd'hui souffre en patience
Les outrages les plus sanglants,
Sans oser en prendre vengeance.
On fait des efforts impuissants,
Sans conduite et sans prévoyance,
Sans soldats, vaisseaux, ni finance.
Lésine, lenteur, contre-temps,

1. « Il a paru ici une satire en trente vers des plus vifs contre le ministère. Le Roi y est appelé un *mineur de trente ans* et le cardinal traité d'imbécile ; cela ne lui fait pas tant de déshonneur ; il est d'âge à l'être sans qu'on puisse le trouver mauvais. On cherche l'auteur à pied et à cheval. » (*Journal de Barbier.*)

Timidité, fausse prudence,
Imbéciles ménagements,
Sont les armes de l'Éminence.
Puis des revers humiliants,
Une paix funeste à la France,
Son déshonneur, sa décadence,
Triomphe de ses concurrents,
Seront les fruits de la Régence.
Or apprenez en confidence
L'auteur de ces événements :
Un prince mineur à trente ans
Qui n'a pas la mâle assurance
D'exiler sans perte de temps
Un prêtre régent en enfance.

ECHOS DE LA COUR

On dit que Son Excellence[1]
La sultane de Choisy
Continue sa contredanse
Avec notre grand Sophi[2],
Et qu'on est dans l'espérance
D'un petit mamamouchy.

1. Mme de Mailly. (M.)
2. Le Roi. (M.)

On dit que Son Éminence[1]
De Versailles prend congé ;
On est dans l'impatience
D'en savoir la vérité,
Et voir finir sa puissance
Et son imbécillité.

On dit qu'une autre Éminence[2]
Du Saint-Père a pris congé,
Et vient gouverner la France.
Nouvelle calamité :
Toute ultramontaine engeance
Entraîne fatalité.

On dit que sous la régence
De ce grand opérateur,
De Rome viendra dispense
Pour coucher avec sa sœur,
En sûreté de conscience,
A l'exemple du pasteur.

1. Le cardinal de Fleury. (M.)
2. Le cardinal de Tencin. (M.)

CHANSON DES GRENADIERS

DU

RÉGIMENT DE LYONNAIS

En partant de la Westphalie [1],
En France nous comptions aller
Trouver chacun notre Sylvie,
Tranquillement nous reposer;
Mais ne songeons plus à l'amourette
Du dieu Mars suivons la cour;
Chacun a son tour, luron lurette.

La reine d'Hongrie [2], d'un air fier,
Croit toujours remporter sur nous

1. « Le maréchal de Maillebois est parti, le 2 du mois d'août, de Dusseldorf en Westphalie, avec son armée de trente-sept mille hommes et tout son train d'artillerie, pour aller droit à Prague, en Bohême. Il marche par quatre divisions. Il y a eu cinq cents chariots extraordinaires commandés pour porter les relais et charges que portent les soldats, qui au moyen de ce n'ont que leurs fusils, ce qui les soulage considérablement. Il faut dire aussi qu'il y a beaucoup d'ardeur dans les troupes. » (*Journal de Barbier.*)

2. La reine Marie-Thérèse résista avec une énergie au-dessus de son sexe à la moitié de l'Europe coalisée contre elle. « Plus sa ruine paraissait inévitable, dit Voltaire,

Les avantages de la guerre
Et nous menace de ses coups :
Mais, malgré ses premières conquêtes,
Nous pouvons avoir notre tour.
Chacun a son tour, luron lurette.

Commandés par un général
Aussi vaillant que Maillebois [1],
Croit-elle nous donner le bal
Et nous réduire aux abois?
Qu'elle aille ailleurs conter ses sornettes,
Le roi de France en peu de jours
Va avoir son tour, luron lurette.

Le maréchal de Belle-Isle
Environné des ennemis,
Dans Prague a cherché son asile [2],
Et s'y retranche, à ce qu'on dit.
Armé de fusils et de baïonnettes,

plus elle eut de courage. Elle excitait le zèle de ses Hongrois, elle ranimait en sa faveur l'Angleterre et la Hollande qui lui donnaient des secours d'argent, elle agissait dans l'Empire, elle négociait avec le roi de Sardaigne, et ses provinces lui fournissaient des soldats. »

1. Jean-Baptiste François Desmarets, marquis de Maillebois, fils du contrôleur général Desmarets et petit-neveu de Colbert, était lieutenant général depuis 1733 lorsqu'il fut nommé maréchal de France. Il reçut en 1742 le commandement de l'armée de Westphalie.

2. L'armée française, isolée en Bohême par la défection du roi de Prusse, alla se réfugier à Prague, où elle fut bloquée par les troupes de Marie-Thérèse.

Volons donc vite à son secours ;
Marchons nuit et jour, luron lurette.

A la tête de nos brigades
Sont gens de mérite infini :
La Mothe, Lautrec et Contade,
Bressé et Colbert de Croissy.
Les ayant tous cinq à notre tête,
Pouvons-nous manquer en ce jour
D'avoir notre tour, luron lurette ?

Pour encourager notre armée,
Maillebois augmente nos rations,
De pain, de viande accoutumée,
Et le riz nous donne à foison.
Méritons, amis, par nos conquêtes
Ces grâces accordées par la cour.
Payons de retour, luron lurette.

Puisque la France a réussi
A faire élire un Empereur [1],
Au péril de notre vie
Il faut soutenir son honneur.
Battez, tambours, et vous, sonnez, trompettes,
Celébrons sa gloire en ce jour.
Chacun a son tour, luron lurette.

1. L'électeur de Bavière, Charles-Albert, fut élu roi des Romains et Empereur, d'une voix unanime, par tous les électeurs de la Diète de Francfort, grâce à l'appui de la France. Il fut couronné solennellement, le 12 février 1742, par son frère, l'électeur de Cologne.

Par une alliance prochaine,
La France avec l'Empereur
Va former une double chaîne
De sa fille avec l'électeur.
Aussitôt que la paix sera faite
Il faut chanter leurs amours.
Chacun a son tour, luron lurette.

Le roi de Prusse a cru bien faire
En s'alliant à la Hongrie;
Il nous a tourné le derrière
Afin d'avoir la Silésie[1];
Qu'il ne s'en fasse pas une fête,
Il n'y fera pas grand séjour.
Chacun a son tour, luron, lurette.

La Hollande, bien plus sincère,
S'est enfin déclarée pour nous;
Elle abandonne l'Angleterre
Dont nous craignons peu le courroux.
Nous avons en Flandre une armée prête

1. « La consternation est dans Paris. Malgré le secret de la cour, la nouvelle s'est répandue par des lettres particulières et enfin par les gazettes, que le roi de Prusse nous abandonne, et qu'il a fait, dès le 11 juin, son traité de paix avec la reine de Hongrie. Elle lui abandonne la haute et basse Silésie, à l'exception de deux duchés. L'Angleterre et la Hollande sont garantes de l'abandonnement fait de la Silésie au roi de Prusse, qui, par ce moyen, retire ses troupes et demeure neutre. » (*Journal de Barbier.*)

Qui pourra causer leur retour.
Chacun a son tour, luron lurette.

Vers les ennemis de Bavière,
Mes chers amis, dressons nos pas,
Qu'ils sentent le poids de nos bras;
Obligeons-les à faire retraite.
Ils verront malgré leurs discours
Qu'avec du secours
Chacun a son tour, luron lurette.

Lyonnais, régiment plein de zèle
Pour le service de son Roi,
Ayant Beaupréaux pour colonel,
Va tout soumettre sous ses lois,
Suivi de Provence et Rouergue,
Dans la Bohême et tout à l'entour
Vont avoir leur tour,
Chacun a son tour, luron lurette.

MARIE-ANNE DE LA TOURNELLE
Duchesse de Chateauroux
1717 - 1744

Rousselle sc.

A.Quantin Imp.Edit.

LE ROI

ET

MADAME DE LA TOURNELLE

Et allons, dame La Tournelle [1],
Et allons donc, rendez-vous donc,
Quand votre Roi vous appelle.
Vous faites trop de façons [2];

1. Marie-Anne de Nesle-Mailly, veuve du marquis de La Tournelle, avait paru pour la première fois à la cour en 1739, où sa beauté produisit sur Louis XV une vive impression. Trois ans après, elle remplaçait M^me^ de Mailly comme maîtresse du roi. « Elle était d'une blancheur éblouissante, d'une jolie figure, d'une taille élégante, d'un maintien noble. Son regard piquant frappa le prince, et son manège acheva sa conquête. Quoiqu'elle n'eût pas fait grand bruit depuis son veuvage, elle ne se vit point à la cour sans fonder des espérances. Elle était femme à faire valoir ses charmes mieux que ses sœurs et à profiter de leurs fautes. » (*Vie privée de Louis XV.*)

2. Les *Mémoires de Richelieu* racontent comment, un soir, à Choisy, M^me^ de La Tournelle laissa le roi gratter longtemps à sa porte sans lui ouvrir; elle spéculait habilement sur l'amour naissant du prince. « Dès qu'elle eut blessé l'âme du monarque, lisons-nous dans la *Vie privée de Louis XV,* elle lui tint rigueur pour accroître son tourment, jusqu'à ce qu'elle eût fait son traité et obtenu les conditions qu'elle exigeait. » Ces conditions étaient le renvoi de sa sœur, la transformation du marquisat de La Tournelle en duché de Châteauroux et la promesse formelle d'être traitée avec plus de libéralité que M^me^ de Mailly.

Et allons donc, mademoiselle,
Et allons donc, rendez-vous donc.

Quand votre Roi vous appelle
Vous faites trop de façons.
Encor si étiez pucelle,
Vous le pardonnerait-on.

Encor si étiez pucelle[3]
Vous le pardonnerait-on.
Si vous vous donnez pour telle,
Toute la cour dira non.

Si vous vous donnez pour telle,
Toute la cour dira non;
De faire ainsi la cruelle,
Ma foi, c'est hors de saison.

De faire ainsi la cruelle,
Ma foi, c'est hors de saison.
Dans le sang de la de Nesle,

1. « On lui a cru jusqu'ici trois affaires, M. de la Trémoille, M. de Soubise et M. d'Agénois. Le premier la séduisit par ses charmes; M. de Soubise, par intérêt et par vues; elle avait besoin de lui pour intéresser en sa faveur la maison de Rohan et M^me^ de Tallard, dans la vue d'entrer un jour chez M^me^ la Dauphine. Elle a eu M. d'Agénois pour se procurer les conseils de M. de Richelieu, son cousin. M. de Richelieu est dans la grande faveur du roi; c'est un autre M. Dangeau, qui compose les lettres respectives de la maîtresse et de l'amant. » (*Mémoires du marquis d'Argenson.*)

En a-t-on jamais vu? Non.
Et allons donc, mademoiselle,
Et allons donc, rendez-vous donc.

LA DISGRACE

DE

MADAME DE MAILLY

Grand roi, que vous avez d'esprit
D'avoir renvoyé la Mailly [1] !
Quelle haridelle avez-vous là !
Alleluia.

1. On lit dans les *Mémoires du marquis d'Argenson :* « 5 novembre 1742, grande nouvelle! Le Roi a congédié M^me^ de Mailly pour prendre sa sœur, M^me^ de La Tournelle. Cela s'est passé avec une dureté inconcevable de la part du Roi très chrétien. C'est la sœur qui fait chasser la sœur; elle exige son exil... M^me^ de Mailly a été renvoyée un peu plus durement qu'une fille d'Opéra ; le samedi, à dîner, le Roi lui dit qu'il ne voulait pas qu'elle couchât le soir à Versailles ; elle devait cependant y revenir le lundi ; il y eut quantité de missives et de courriers ce jour-là. M^me^ de La Tournelle a voulu absolument exiger que sa sœur ne revînt jamais à Versailles, tant qu'elle serait maîtresse du Roi. » La maîtresse disgraciée ne reparut plus à la cour.

Vous serez cent fois mieux monté
Sur La Tournelle que vous prenez.
Le d'Agénois vous le dira[1].

Si la canaille ose crier
De voir trois sœurs se relayer
Au grand Tencin envoyez-la.

Le Saint-Père lui a fait don
D'indulgences à discrétion
Pour effacer ce péché-là,

Dites tous les jours à Choisy
Avant que de vous mettre au lit,
A Vintimille un *Libera.*
Alleluia.

1. « Le duc d'Agénois, attaché à M^me^ de La Tournelle, en était tellement aimé, lorsque le Roi prit du goût pour elle, qu'on entendait dire à cette dame qu'elle ne concevait point comment on pouvait, même pour un roi, manquer de fidélité au duc d'Agénois. Cet amant avait, en effet, toutes les qualités capables de former et d'alimenter une passion ; sa physionomie était des plus intéressantes et son esprit étendu et profond ; son ambition seule et l'ordre du Roi de partir pour l'armée pouvaient interrompre, sans la détruire, une liaison aussi bien cimentée. Louis XV, sensible à la beauté de M^me^ de La Tournelle, en fit la confidence au duc de Richelieu, lui demanda conseil, et reconnut avec lui la nécessité d'envoyer d'Agénois à l'armée pour opérer une diversion favorable et séparer les deux amants. » (*Mémoires de Richelieu.*)

Madame Olympe[1] est toute en pleurs,
Voilà ce que c'est d'avoir des sœurs,
L'une jadis lui fit grand'peur,
Mais, chose nouvelle,
On prend la plus belle,
Ma foi, c'est jouer de malheur;
Voilà ce que c'est d'avoir des sœurs.

La Mailly est en désarroi,
Voilà ce que c'est d'aimer le Roi;
Sa sœur cadette a son emploi,
Et la Vintimille
Par goût de famille,
Avait subi la même loi :
Voilà ce que c'est d'aimer le Roi.

LE

CONSEIL DES MINISTRES[2]

Le désordre est ici complet,
Comme tout le monde le sait,
Qui pourrait se taire en effet,

1. Mme de Mailly. (M.)
2. Barbier, dans son *Journal,* transcrit, avec quelques

De voir l'Éminence[1]
Dans sa décadence,
Traiter son Roi comme un baudet,
Comme tout le monde le sait,

Voyez les ministres qu'il fait,
Comme tout le monde le sait,
Vous connaîtrez à leurs portraits
Les maux de la France.
Avec quelle instance
Faut balayer le cabinet,

Tencin[2], ce fourbe si parfait,
Comme tout le monde le sait,
Vise toujours au grand objet.

remarques, cette chanson qui fit beaucoup de bruit à la cour.

« M. le cardinal, dit-il, a été malade à Issy, même avec de la fièvre, mais cela s'est calmé et il se porte mieux. Il paraît toujours avoir le même crédit, ce qui étonne tout le monde et paraît faire bien des mécontents. Aussi a-t-on fait tout nouvellement plusieurs couplets de chansons sur l'air courant : *Voilà ce que c'est que d'aller au bois,* sur le ministère présent et sur tous les ministres dont le portrait est bien tapé. Cela a été assurément composé par des gens de la cour, qui sont au fait de ces messieurs. Il paraît même que ce sont des amis du Chauvelin, quoiqu'il ne soit pas parlé de lui ; mais c'est le servir que d'abaisser tous les autres. » Barbier se trompe dans ses dernières conjectures ; l'auteur de la pièce était le comte de Maurepas qui s'était traité lui-même, comme on peut le voir, avec assez peu de ménagements.

1. Le cardinal de Fleury.

2. « Le cardinal de Tencin, une fois entré dans le con-

Sa sœur infernale
Avec sa cabale
L'y conduira par un forfait,

D'Argenson [1] n'est qu'un freluquet,
Comme tout le monde le sait,
Mais son ironique caquet
Passe pour science
Chez son Éminence;
Tout soudain ministre il l'a fait,

Monsieur Orry [2] n'est qu'un baudet,
Comme tout le monde le sait,

seil d'État, va être adjoint au ministère pour soulager le cardinal de Fleury; c'est un confrère et un homme de confiance; il n'est pas douteux que c'est le désigner premier ministre; le titre de cardinal, dans ce pays-ci, et beaucoup d'esprit sont plus que suffisants.» (*Journal de Barbier.*)

1. « M. d'Argenson a une figure et un visage agréables, beaucoup d'esprit, et l'esprit fort étendu, très poli, et d'une politesse noble et facile, d'un caractère propre à saisir tous les différents détails dont on aurait voulu le charger. Il a des sentiments élevés et est capable de grandes et vastes idées. Il est malheureusement arrivé dans le ministère dans des circonstances embarrassantes. Cette matière était neuve pour lui; il a fallu le mettre au fait et que l'expédition du courant n'en souffrît point. Quoiqu'il travaille avec une grande facilité, il s'est trouvé un peu accablé par l'immensité de son ouvrage; peut-être même a-t-il été obligé de se laisser un peu conduire jusqu'à ce qu'il fût en état de marcher seul.» (*Mémoires du duc de Luynes.*)

2. « Le contrôleur général Orry, d'une naissance très ordinaire, ayant servi une partie de sa vie, était déjà sur le retour lorsque le cardinal jeta les yeux sur lui pour lui confier le département des finances. Il était excellent dans

Couper bras et jambes tout net,
Voilà sa science,
Pour toute finance,
Plus opiniâtre qu'un mulet,

Maurepas dans son cabinet,
Comme tout le monde le sait,
Voit tous les objets assez nets[1],
Mais comme son père[2],
Méchante vipère,
Dans le mal d'autrui se complaît,

ce poste, où la dureté de sa physionomie commençait par repousser cette foule de gens avides dont un contrôleur général est toujours obsédé. Son caractère répondait parfaitement à son extérieur et son premier mot était de refuser. Depuis douze ans qu'il régissait le fisc public, il avait acquis les lumières qui lui manquaient tout d'abord. Il ne manquait jamais de fonds pour faire face au besoin. On lui a reproché de se ménager des ressources par une extrême rigueur envers le peuple, dont il sacrifiait toujours les intérêts à celui du souverain. » (*Vie privée de Louis XV.*)

1. « On ne peut avoir plus d'esprit qu'en a M. de Maurepas, ni une mémoire plus heureuse. Les noms de tous les officiers de marine, jusqu'à celui du dernier garde-marine, le détail des services de chacun et l'intrinsèque même de leurs mœurs et de leur conduite lui est présent, sans qu'aucune circonstance lui échappe. Il est aussi chargé du détail de Paris ; sa mémoire fournit encore à ce détail immense. Il travaille beaucoup et avec facilité ; il est au fait de la cour plus que personne. Son esprit naturellement est celui de la plaisanterie, mais les affaires sérieuses n'en souffrent pas. Ses vues sont étendues et son ambition très éclairée. » (*Mémoires du duc de Luynes.*)

2. Le comte de Pontchartrain, bien connu pour son humeur désagréable. (Cf., t. I, p. 119.)

Saint-Florentin tout rondelet,
Comme tout le monde le sait,
Suit son cousin[1] comme un barbet,
Et fait le bon drille
Auprès de la fille ;
Il est savant en quolibet,

Breteuil n'est qu'un nigaudinet[2],
Comme tout le monde le sait ;
Duvernay[3] l'instruit en secret,
Et puis il ânonne
Toujours nasillonne
A chaque récit qu'il nous fait,

Amelot[4], pauvre perroquet,
Comme tout le monde le sait,

1. Le comte de Maurepas.

2. « M. de Breteuil n'avait point la capacité nécessaire pour remplir le département de la guerre, surtout durant la crise survenue dès le commencement de son élévation. Il aurait pu se faire honneur dans sa place en temps de paix ; il avait le cœur bon, les manières nobles, toutes les dispositions possibles à rendre service. Il aurait été aimé des troupes avec de pareilles qualités, mais la cruelle et désastreuse campagne de Bohême lui fit perdre toute leur affection. Elles lui imputèrent leurs calamités, et il mourut très à propos (5 janvier 1743) pour n'avoir pas la douleur de se voir sacrifié aux clameurs qui s'élevaient de toutes parts contre lui. » (*Vie privée de Louis XV.*)

3. Pâris. (M.)

4. « M. Amelot a peu de représentation ; il est petit et bégaye assez en parlant ; il a environ cinquante ans. La matière des négociations lui était absolument neuve quand

Rend l'étranger très stupéfait
De sa contenance
A son audience
Et des réponses qu'il lui fait,
Comme tout le monde le sait.

LES

TALENTS DE MAUREPAS[1]

Le Maurepas est chancelant,
Voilà ce que c'est d'être impuissant.
Il a beau faire l'important,
Bredouiller et rire,
Lorgner et médire.
Richelieu[2] dit en le chassant :
Voilà ce que c'est d'être impuissant.

on l'a choisi pour ministre des affaires étrangères ; il s'était appliqué à la finance et aux belles-lettres et a l'esprit fort orné. Il ne paraît pas jusqu'à présent qu'il ait acquis une grande considération parmi les étrangers, et je crois que l'on peut dire qu'il lui manque encore beaucoup de connaissances sur ces matières. » (*Mémoires du duc de Luynes.*)

1. C'est pour répondre à la pièce précédente que le duc de Richelieu, rival de Maurepas dans la faveur du Roi, composa cette chanson.

2. Richelieu était dans les meilleurs termes avec Mme de La Tournelle ; Maurepas, au contraire, la détestait et, pour en dégoûter le Roi, il avait même feint d'en être

Il ne trompera plus les gens
Ni par ses souplesses
Ni par ses finesses.
Tous diront le vilipendant :

Mais pour exercer ses talents
Les marionnettes
Et les girouettes
Deviendront son département,

Il pourra, pour ses passe-temps,
Jouer des parades,
Donner des cassades
Et divertir ses complaisants,

Il peut encor faire le galant
Près de ma cousine[1]
Mais elle a la mine
De le renvoyer promptement.

Le Maurepas est chancelant,
Voilà ce que c'est d'être impuissant ;
On dirait que son ascendant
Ait été funeste
Au premier Céreste[2] ;

amoureux. Lorsqu'elle devint maîtresse déclarée, on put croire que ses efforts, unis à ceux de Richelieu, parviendraient à éloigner ce ministre, pour lequel le Roi semblait avoir quelque affection.

1. La duchesse d'Aiguillon. (M.)

2. Le chevalier de Céreste-Brancas, ami de M. le comte de Maurepas. (M.)

Phélypeaux, entre eux s'en vont disant :
Voilà ce que c'est d'être impuissant [1].

NOËLS POUR L'ANNÉE 1742

Des notables de France
Le Roi environné
A fait la révérence
A l'enfant nouveau-né.
Lorsqu'il sortit,
Joseph lui dit :
Qu'avez-vous donc fait de Fleury
Que je ne le voie point ici?

1. Le marquis d'Argenson, dans ses *Mémoires,* n'est guère plus tendre pour Maurepas que le duc de Richelieu dans ses couplets.

« Un petit-maître français, dit-il, brillant et spirituel, installé dans le ministère à seize ans, doyen du conseil à trente-cinq, décidé et toujours fautif, parlant beaucoup, écoutant peu, traitant sérieusement les bagatelles et légèrement les grands objets, voilà quel est M. de Maurepas. On lui a disputé jusqu'à la qualité d'*homme;* il a une grande *réputation d'impuissance,* et, dans le fait, il a quelque chose du *caractère des eunuques,* aimant les femmes à la fureur pour les tourmenter sans les satisfaire. » Nous avons donné dans notre *Préface* d'autres fragments importants du curieux portrait esquissé par le marquis.

Est-ce qu'il se repose,
Ou qu'il veut vous quitter enfin?
J'en sais bien que l'on vous propose,
Mais gardez-vous en bien.
Laissez à Bourges Chauvelin,
Renvoyez à Rome Tencin[1],
Puis après allez votre train.
Pour régir votre empire
Ne seriez-vous pas assez grand?
Pardonnez-moi, beau sire,
Un langage aussi franc.

Quelle est la troupe qui s'avance?
Ah! qu'ils ont l'air impertinent:
Ce sont les ministres de France
Qui viennent adorer l'enfant.

C'est Chaillou qui fait la harangue
De la part du Roi très chrétien,
Mais l'embrouillement de sa langue
Fait que Jésus n'y comprend rien.

Eh quoi donc, dit-il à sa mère,
Tous les autres sont-ils muets,

1. Le cardinal de Tencin, revenu de Rome pour prendre possession de son archevêché de Lyon, avait été nommé ministre d'État au mois d'août 1742.

Qu'il faille qu'un bègue on préfère
Pour parler au nom des Français ? —

Maurepas dit au Messie :
J'aimerais ta religion
Quand tu n'aurais pendant ta vie
Qu'ôté la circoncision.

Ton baptême n'a pas de suite
Et je n'y sens pas de dégoût,
Mais le couteau de ton lévite
Ne m'aurait rien laissé du tout.

Le bœuf, las d'être solitaire,
Dit en voyant Monsieur Orry :
Le bon Dieu m'envoie un confrère,
Je ne serai pas seul ici.

L'âne, rempli de jalousie,
Crie à l'enfant la larme à l'œil :
Je serai donc sans compagnie ! —
Non, me voici, lui dit Breteuil.

Le fils du petit La Vrillière[1]
Arrive en toute humilité ;

1. Louis Phélypeaux de La Vrillière, comte de Saint-Florentin, avait été nommé, en 1725, au poste de secrétaire d'État, vacant par la mort de son père, le duc de La Vrillière.

De Maurepas c'est le beau-frère,
Il n'a pas d'autre qualité.

Saint Xavier n'était qu'un coq d'Inde
A dit Tencin d'orgueil bouffi ;
Je suis patriarche de l'Inde
J'ai prêché le Mississipi.

D'Argenson arrive à l'étable
Accablé d'un ennui profond.
Ah quel bâillement effroyable!
Qu'avez-vous donc? dit le poupon. —

Pour avoir été trop caustique
Au conseil du Roi l'on m'admet[1],
Et pour pénitence publique
J'approuve tout ce qu'on y fait.

1. Le comte d'Argenson, qui avait résigné ses fonctions de chancelier de la maison d'Orléans pour occuper le poste d'intendant de Paris à la mort de M. Hérault, fut nommé ministre d'État en même temps que le cardinal de Tencin.

ÉPIGRAMMES DIVERSES

SUR LE ROI

Par les conseils de l'Éminence[1],
En retranchant de sa dépense[2],
Louis croit soulager nos maux.
Conseils indécents et profanes !
Ah ! sire, gardez vos chevaux,
Mais défaites-vous de vos ânes.

Louis du royaume est le maître,
Mais il est le sujet d'un prêtre,
Ce prêtre de Barjac est très humble valet,
Barjac est à son tour subjugué par Marquet,
Ce Marquet, franc fripon, vrai gibier de Bicêtre
Par moine ou par p..... est régenté peut-être,
Donc par gradation,
Moine ou p..... régit la nation.

1. Le cardinal de Fleury.
2. A propos de la réforme que le Roi vient de faire de ses chevaux de chasse. (M.)

SUR LE CARDINAL FLEURY

Et allons donc, vieille Éminence,
Et allons donc, décampez donc.
Tout périra dans la France
Si votre règne est plus long.
Et allons donc, vieille Éminence,
Et allons donc, décampez donc.

On dit qu'un ambassadeur
Vient de faire un Empereur[1],
Ce n'est qu'une médisance.
On dit que Son Excellence
A laissé Sa Majesté
Sans États et sans finance,
C'est la pure vérité.

1. Le comte de Belle-Isle avait activement contribué à l'élection de l'empereur Charles VII. « A Francfort, il semblait être plutôt un des premiers électeurs qu'un ambassadeur de France. Il jouissait d'honneurs incroyables; l'archevêque de Mayence lui donnait la main dans son palais, et le plénipotentiaire ne donnait la main qu'aux seuls électeurs. Il prenait le pas sur tous les autres princes. » (*Vie privée de Louis XV.*)

SUR M. ORRY[1]

Cœur farouche, ombre décharnée,
Du sang des malheureux, hydropique altéré,
Dans cette source profanée
Tu viens chercher en vain un remède assuré;
Fasse le juste ciel, de tes fureurs outré,
Que cette onde, pour toi, devienne empoisonnée!
Tyran inaccessible aux plus cruels remords,
Si ce bain parricide au gré de ton envie
Prolongeait ton infâme vie,
Combien causerait-il de morts?

SUR LE MARÉCHAL DE BELLE-ISLE

Ministre, duc et maréchal,
Pour un Fouquet ce n'est pas mal :
Tu n'es pas au bout de la route,
Pour t'élever encore plus haut,
Il faut, et personne n'en doute,
Qu'on te fasse pendre au plus tôt.

1. A propos du voyage du contrôleur des finances aux eaux de Bourbonne. (M.)

SUR LE MARÉCHAL DE MAILLEBOIS

Retirez vos canons, rengainez vos épées,
Vils ennemis, peuples Hongrois
Vos espérances sont trompées ;
Vous serez plus heureux peut-être une autre fois.
Pour la défense de vos villes,
Tous vos efforts sont inutiles ;
Pour vous écraser tous et vous donner des lois
La France n'a besoin que d'un maillet de bois [1].

Voici les Français qui viennent,
Ma mie, sauvons-nous. —
Oh que nenny, dit la reine,
C'est Maillebois qui les mène [2], —
Je m'en f...

1. Par le chevalier Pellegrin. (M.)

2. On avait compté sur le maréchal de Maillebois pour dégager l'armée française bloquée en Bohême ; mais l'attente publique fut déçue ; non seulement il ne délivra pas le maréchal de Broglie enfermé dans Prague, mais il compromit sa propre armée. L'indignation fut générale à cette nouvelle et le maréchal fut aussitôt rappelé et disgracié.

SUR LES TROIS MARÉCHAUX

L'un fougueux, et l'autre imbécile,
Belle-Isle et Maillebois, couple tant célebré,
Forment un concert malhabile
Que Broglie ne peut accorder à son gré.
L'un est fort systématique,
Fier dans la théorie et sot dans la pratique,
Qu'on a déclaré pair sans avoir engendré.
L'autre, chargé de vin et léger de cervelle,
Croit, quand il a bien bu, que l'Autriche est à lui;
Et le troisième enfin, isolé, sans appui,
Est un grand général qui, rempli d'un vrai zèle,
Va payer de son sang les sottises d'autrui.

SUR LE MARQUIS DE SÉGUR

Ségur, pourquoi blâmer tes pas[1]?
Par une route plus facile,

1. Le marquis de Ségur, assiégé dans Lintz, au mois de février 1742, avait capitulé, en obtenant pour ses dix mille soldats les honneurs de la guerre, à la condition qu'ils ne serviraient point d'un an. « On eût voulu que M. de Ségur, plus renommé pour sa belle figure que pour sa capacité, eût préféré de s'ouvrir un passage, l'épée à la main,

Que Xénophon ne connut pas,
Tu nous as sauvé les dix mille.

SUR Mme DE BELLEFONDS DU CHATELET [1]

Nous aimons tous deux Climène,
Quel bonheur a plus d'appas ?
Sans soin, ni soupir, ni peine,
Tour à tour entre ses bras
Nous partageons la semaine
Et ne lui suffisons pas.

SUR CHASSÉ [2]

Avez-vous entendu Chassé
Dans la pastorale d'*Issé?*
Ce n'est plus cette voix tonnante,
Ce ne sont plus ces grands éclats;

à la tête de sa petite armée. Il est certain que sa reddition ne lui fit point d'honneur parmi les militaires. » (*Vie privée de Louis XV.*)

1. Sur la marquise de Bellefonds, par le prince de Conti, qui l'envoya au duc de Richelieu son rival. (M.)

1. Sur la rentrée du sieur Chassé à l'Opéra. (M.)

C'est un gentilhomme qui chante
Et qui ne se fatigue pas.

SUR LE GOUT DU TEMPS

Au bon vieux temps où vivaient les Turenne,
Condé, Colbert, Luxembourg et Louvois,
Lully brillait sur les bords de la Seine,
Il amusait le plus grand de nos Rois.
Tous ces héros ne sont que de vieux syle,
Pour nous charmer il nous faut du nouveau ;
Le même goût qui fait briller Belle-Isle
Doit aujourd'hui faire admirer Rameau.

SUR L'EMPEREUR CHARLES VII

Si vous vous trouvez par malheur
Sans États, sans armée,
Consolez-vous, pauvre Empereur,
De votre destinée.
A l'Infant il faut vous unir,
Après cette campagne,
Ensemble vous irez bâtir
Des châteaux en Espagne.

SUR LA REINE DE HONGRIE

En vain, pour t'accabler, toute l'Europe en armes,
De nombreux bataillons inonde tes États,
Belle reine, le ciel te donna trop de charmes ;
Ils te garantiront de tous leurs attentats !
Laisse-toi dépouiller et cède à leur manie,
Laisse aller, s'il le faut, et chemise et jupon ;
Cléopâtre, autrefois, ainsi que toi jolie,
De ne leur rien cacher te donna la leçon.
Tu paraîtras alors si fraîche, si fleurie,
Que de notre César l'âme tendre et saisie
Oubliera tous ses droits pour te prendre le . . . .

On demande partout : Quelle est donc cette bête
Dont les Français briguent tant la conquête,
Et que tout l'univers s'efforce d'admirer ?
C'est une jument fort habile,
Mais à dompter si difficile,
Que trois vieux maréchaux ne sauraient la ferrer.

Reine, à ton sort fatal
Je me sens l'âme émue ;

Quoi donc! le cardinal vous verra toute nue?
Faut-il qu'étant gentille
Vos charmants Pays-Bas
Soient faits pour la béquille
De ce vieux Barnabas?

INDEX ALPHABÉTIQUE

DE LA

DEUXIÈME PARTIE

A

Académiciens (Les), I, 127. — II, 32.
Agénois (Duc d'), II, 330.
Agout (M. d'), I, 11.
Aguesseau (Henri-François d'), chancelier, I, 158, 159, 226, 251, 298. — II, 172, 231, 236, 237.
Aigueberre (Dumas d'), I, 180.
Aiguillon (Duc d'), II, 28.
Aiguillon (Duchesse d'), II, 337.
Alacoque (Marie), I, 206, 208, 210, 212, 223, 240, 263, 275. — II, 182.
Alary (Abbé), I, 130.
Albéroni (Cardinal), I, 52.
Amelot de Chaillou (J.-Jacques), secrétaire d'État, II, 235, 290, 335, 339.
Angervilliers (M. Bouyn d'), secrétaire d'État, I, 141, 142. — II, 74.
Anjou (Duc d'), I, 219.
Antin (Marquis d'), I, 247, 248.
Argenson (Marc-Pierre), ministre d'État, II, 333, 341.
Arlequin, II, 144.
Armenonville (Fleuriau d'), garde des sceaux, I, 53.
Arnauld, I, 38. — II, 236.
Asfeld (Maréchal d'), II, 84, 103, 104, 279.
Assoucy (D'), II, 137.
Aubry, avocat, I, 137.
Aumont (Duc d'), II, 210.
Autereau, poète, II, 156.

AUVERGNE (Cardinal d'), archevêque de Vienne, II, 191, 279.
AUXY (Duc d'), II, 244.
AYEN (Comte d'), II, 211, 213.
AYMON, général de la calotte, I, 166.
AVOCATS DE PARIS (Les), I, 133, 141, 166, 203, 205, 292, 294. — II, 113, 237.

B

BARBARINE (La), II, 275, 276.
BARJAC, valet de Fleury, II, 73, 259, 260, 342.
BARON, acteur, I, 279.
BARRÉ, exécuteur, II, 86.
BAUDRIER, I, 213.
BAUFREMONT (M. de), II, 211.
BAVIÈRE (Électeur de), cf. CHARLES VII.
BEAUJEU (M^lle), II, 201.
BEAUPRÉAUX (Colonel de), II, 326.
BEAUVAU DU RIVAU (M. de), archevêque de Narbonne, II, 135.
BELLEFONDS (M^me de), II, 347.
BELLE-ISLE (Duc de), II, 76, 117, 280, 290, 296, 298, 323, 343, 344, 346.
BELLE-ISLE (Chevalier de), II, 280.
BELZUNCE (M. de), évêque de Marseille, I, 114.
BENOIT XIII (Pape), I, 60, 209.
BERNARD (Samuel), II, 61, 65, 146, 147, 160.
BERNARD (Gentil-), II, 152.
BÉRULLE (Cardinal de), I, 175.
BERWICK (Maréchal de), II, 97.
BIGNON (Abbé), II, 156, 165.
BILLY (M. de), I, 11.
BIREN, duc de Courlande, I, 290.
BIRON (Comte de), II, 209-211.
BISSY (Cardinal de), I, 61. — II, 180, 181, 198.
BLAGNY (M^me de), II, 219.
BLONDY, danseur, I, 67.
BOISSIEUX (M. de), II, 91.
BONAS (M. de), II, 91.
BONNEVAL (M. de), II, 24.
BONNIER (Gilles), II, 132, 134, 137, 140, 161, 230.
BONTEMPS (M.), II, 164, 165.
BOUFFLERS (M^me de), II, 222, 223, 232, 281.
BOUILLON (Duchesse de), II, 28, 142.
BOURBON (M^me de), abbesse de Saint-Antoine, I, 167.
BRANCAS (Marquis de), II, 296.
BRASSAC (Chevalier de), II, 57.
BRESSÉ, II, 324.
BRETEUIL (M. de), secrétaire d'État, I, 74. — II, 274, 335, 340.

Brissac (Abbé de), II, 72.
Broglie (Maréchal de), II, 78, 87, 95, 99, 125, 289, 308, 346.

C

Cadière (Mlle), I, 276-279, 282, 284, 285-287, 288, 289. — II, 30.
Camargo (Mlle), danseuse, II, 141, 142, 143, 316.
Campra, musicien, II, 188.
Cany (Marquis de), II, 212.
Capon, I, 165.
Carcasse (La), cf. Sorbonne.
Carignan (Prince de), II, 105, 111.
Carignan (Princesse de), II, 24, 173.
Carton (La), actrice, II, 284.
Cartouche, I, 290.
Cavoye (Mme de), 231.
Caylus (M. de)', évêque d'Auxerre, I, 139.
Caylus (Comte de), II, 57, 59.
Céreste-Brancas (M. de), II, 337.
Chabot (Auguste de Rohan-), II, 75, 98, 100.
Chamillard (Michel), secrétaire d'État, I, 162.
Chamillard (Le P.), II, 32.
Charbonnier, II, 195.
Charles VI, empereur d'Allemagne, II, 84, 119, 123, 285, 287, 289.
Charles VII, empereur d'Allemagne, II, 286, 324, 348.
Charolais (Mlle de), I, 6. — II, 33, 34, 107, 109, 280, 289.
Charost (Duc de), I, 74.
Charost (Marquis de), II, 118.
Charost (Mme de), I, 12.
Charpentier, II, 62.
Chassé, chanteur, II, 347.
Chatelet (Mme du), II, 149-154, 290, 309.
Chatellerault (Mme de), II, 234, 281.
Chatillon (Comte de), II, 277, 279.
Chaulnes (Duc de), II, 296.
Chausson, II, 211.
Chauvelin (M. de), secrétaire d'État, I, 157, 160, 163, 227, 243. — II, 26, 74, 131, 167-174, 279, 290, 339.
Chicoyneau, chirurgien, II, 261.
Clément XI (Pape), I, 60, 242. — II, 35, 37, 39, 50, 51.
Clermont (Comte de), II, 142, 198, 315-318.
Clermont (Mlle de), I, 7. — II, 202, 280.
Coigny (Maréchal de), II, 78, 84, 92, 117, 118, 125.
Coigny (Comte de), II, 108, 212.
Colas, I, 239.
Colbert de Croissy, évê-

que de Montpellier, I, 139, 154. — II, 135, 137-140, 143, 214, 217.
COLBERT DE CROISY, II, 324.
COLIFICHET (Milord), I, 25.
COMPTES (Chambre des), II, 311, 312.
ÇONDÉ (Duchesse douairière de Bourbon-), II, 202.
CONDÉ (Henri de Bourbon), dit *M. le Duc,* I, 1, 2, 3, 20, 40, 41, 42, 43, 45, 46, 50, 52, 53, 54, 56, 57, 68, 71-85, 102. — II, 33, 60, 61, 208, 234, 235, 251, 270-274, 307.
CONDÉ (Duchesse de Bourbon-), II, 33, 60, 252, 307.
CONTADE (M. de), II, 324.
CONTI (Prince de), I, 163. — II, 209, 275, 276, 347.
CONTI (M^lle de), I, 78. — II, 173, 202.
COUËT (Abbé), I, 150.
COURCILLON (M. de), I, 146.
COURTENVAUX (Marquis de), II, 293, 295.
CRÉBILLON (Jolyot de), II, 156.
CZARINE (La), II, 85.

D

DAMPIERRE (M. de), II, 293.
DANARCY, II, 243.
DANCHET (Antoine), II, 157.
DANGEVILLE (M^lle), I, 244, 245.
DANGUY, II, 62.
DAUNARD, avocat, I, 226, 293.
DAUPHIN (Le), I, 44, 102, 183-199, 201, 211. — II, 203, 277.
DAZINCOURT (M^lle), actrice, II, 282, 285.
DESAIGLES (La), actrice, II, 317.
DESCHAUFOURS, I, 110, 230. — II, 151.
DESESSARTS (Abbé), I, 236.
DESFONTAINES (Abbé), II, 145, 151, 165.
DES FORTS (Le Peletier), contrôleur général, I, 54, 88, 89, 90, 91, 107, 108, 109, 162, 217.
DESJARDINS (M^me), II, 221.
DESTOUCHES (Néricault-), I, 129. — II, 134, 144.
DODUN (Gaspard), contrôleur général, I, 32, 35, 36, 162.
DODUN (M^me), I, 34, 35.
DOMBES (Prince de), I, 169. — II, 203.
DORIA (Nonce), II, 298.
DUBOIS (Cardinal), I, 41, 120, 162.
DU ÇERCEAU (Le P.), I, 165.
DUHAMEL, avocat, I, 293.
DULYS (Le juif), I, 228-233, 253-256. — II, 141.
DU MESNIL, II, 233.
DURIEUX, I, 235.

E

Egmond (Mme d'), II, 33, 272.
Embrun (Concile d'), I, 111-122, 133, 165, 166, 247, 264, 265.
Espagne (La reine d'), I, 7.
Espagne (Infante d'), I, 43.
Estrées (Maréchal d'), II, 289.
Eu (Comte d'), 1, 169. — II, 203.
Eugène (Prince), II, 96.

F

Fagon fils, I, 54.
Favier, I, 165.
Fénelon, I, 212. — II, 244.
Feu, curé de Saint-Gervais, I, 204.
Fillon (La), I, 11.
Fleury (Cardinal), I, 48, 75, 82, 102, 105, 106, 107, 145-148, 158, 159, 160, 162, 168, 190, 198, 211, 222, 226, 243, 247-250, 295, 297. — II, 1, 3, 9, 19, 26, 74, 75, 88, 110, 129, 130, 163, 171, 173, 186, 187, 190, 197, 207, 208, 231, 239-242, 249, 261-268, 278, 297, 307, 308, 321, 332, 338, 343.
Fleury (Joly de), procureur général, I, 158.
Fontenelle, I, 26, 129. — II, 156.
Forcalquier (M. de), II, 210.
Formulaire (Le), , 39.
Francfort (Diète de), II, 287.
Francœur (François), musicien, I, 229, 232, 234, 255.
Francs-Maçons (Les), II, 174, 205.
Frédéric II, roi de Prusse, II, 287, 289, 325.
Fréjus (Évêque de), cf. Fleury.
Fremont (M. de), II, 221.
Fresne (M. d'Aguesseau de), II, 237.
Frison, coiffeur, I, 4.
Fuzelier, I, 181.

G

Gazée (Le P.), II, 44.
Gesvres (Duc de), I, 200.
Girard (Le P.), I, 262, 274-279, 284, 285, 287, 288, 289, 290, 291. — II, 30, 32.
Giron, I, 156.
Gontaut (Mme de), II, 25, 30, 281.
Gradot (Café de), II, 159, 224.
Grammont (Duc de), II, 98.
Grammont (M. de), I, 156.
Grandval, acteur, II, 28.
Graves (M. de), I, 15.

GRAVES (Mme de), I, 11, 15.
GROGNET (Mlle), II, 164.
GRUET, huissier, 11, 86.
GUASTALLA (Batailles de), II, 87, 88, 101, 235.
GUEFFIER (M. de), II, 219.
GUEIDAN (M. de), I, 281.
GUÉRET, curé de Saint-Paul, I, 62, 151, 152.
GUERCHY (M. de), II, 243.
GUIGNARD (Le P.), II, 183.
GUILLE (M. de), I, 281.
GUYON (Mme), I, 212.

H

HARDION (Martin), II, 144.
HARLAY-CÉLI (M. de), II, 160, 269.
HÉRAULT (René), lieutenant de police, I, 98, 166, 185, 213, 222, 227, 249, 295. — II, 2-6, 26, 164, 199, 258, 309.
HÉRAULT (Mme), II, 122.
HERBAUT (Marquis d'), cf. DODUN.
HONGRIE (Reine de), II, 322, 349, 350.
HOUTEVILLE (François), I, 129.
HUXELLES (Maréchal d'), I, 110.

I

IMBERT, apothicaire, I, 25.

J

JANSÉNISME, Jansénistes, I, 37, 38, 60, 61, 177, 178, 208, 209, 249. — II, 29, 123, 161.
JANSON (M. de Forbin-), II, 73.
JAVILLIER, II, 106.
JÉLIOT, acteur, II, 248, 291.
JÉSUITES (Institut de), I, 99, 181, 182, 232, 234, 241, 260, 261, 274, 297. — II, 3, 12, 29, 44, 73, 123, 183, 250.
JOUBERT (Abbé de), I, 236.

K

KINGSTON (Milord), II, 146, 148, 153.
KONIGSECK (Comte de), II, 90, 91, 119.

L

LA BÉDOYÈRE (M. de), II, 220.
LABORDE (Vivien), I, 152.
LA FARE (M. de), évêque de Laon, II, 27, 73, 265.
LA FARE (Marquis de), II, 210.
LA FARE (Mme de), I, 246.
LA FAYE (M. de), II, 156.

La Feuillade (Duc de), I, 30, 31.
Lafitau, évêque de Sisteteron, I, 113, 126.
Lafleur, II, 95.
La Force (Duc de), I, 56.
La Fosse, I, 61.
La Fresnaye (M. de), I, 119.
La Luzerne (M. de), II, 243.
Lamoignon (M. de), II, 64.
Lamothe (M. de), II, 324.
Lamothe (Houdart de), I, 129. — II, 156, 225.
Langeron (M. de), II, 33.
Languet de Gergy (Jean-Joseph), évêque de Soissons, I, 206-212, 232, 240, 241, 263. — II, 28, 73.
Languet de Gergy, curé de Saint-Sulpice, I, 210, 231. — II, 136, 142, 236.
Lanion (M. de), II, 91.
La Parisière (Rousseau de), évêque de Nîmes, I, 224, 240, 241, 244. — II, 72.
La Peyronie (Gigot de), I, 24. — II, 261.
La Popelinière (M. de), II, 152.
La Ribaudière (M. de), II, 30.
La Roque, antiquaire, II, 146.
La Saunière (M. de), II, 221.
La Touche (M. de), II, 201.
La Touche (Mme de), II,
La Tour (Le P.), I, 152.
Lautrec (M. de), II, 91, 324.
La Valette (Cardinal de), I, 249, 250.
La Vrillière (M. de), I, 18.
La Vrillière (Mme de), I, 10, 16.
Law (Jean), I, 48, 116.
Le Blanc (Claude), secrétaire d'État, I, 29, 76, 85, 86, 87, 102, 142.
Lecouvreur (Adrienne), I, 215-219.
Leczinski (Stanislas), I, 48, 60. — II, 65, 66, 85, 119.
Leczinska (Marie), reine de France, I, 45, 47, 51, 55, 60, 68, 69, 70, 81, 101, 102, 185, 197, 221. — II, 185, 204, 231, 278.
Le Duc (Mlle), II, 315-318.
Le Grand, avocat, II, 116.
Léon (Prince de), I, 164.
Le Peletier (Claude), I, 89.
Le Roy, avocat, II, 116.
Le Sage (Alain-René), I, 179.
Lézignan (M. de), I, 36.
Louis XIV, I, 197.
Louis XV, I, 10, 11, 13, 16, 18, 20, 24, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 53, 55, 57, 74, 81, 88, 89, 100, 145, 146, 162, 174, 185, 186, 188, 190, 193, 196, 197, 201, 219, 221, 224, 225, 226, 247-252. — II, 1, 9, 14, 29, 60, 74-76, 79, 83, 88, 91, 110, 121, 123, 163, 182-187, 190, 204, 208, 223, 224, 230-232, 236,

240, 241, 254, 256, 262, 278, 281, 286, 288, 292, 298, 303, 307, 320, 327-331, 338, 339, 342, 343, 349.
LOUVIER (Mme de), II, 219.
LOYOLA (Ignace de), I, 39, 113, 124, 176, 183, 251, 260. — II, 44, 45, 163. — Cf. JÉSUITES.
LUXEMBOURG (Maréchal de), II, 222, 232. — Cf. TINGRY.

M

MAILLEBOIS (Maréchal de), II, 90, 91, 296, 323, 324, 345, 346.
MAILLY (Mme de), I, 59.
MAILLY (Mme de), maîtresse de Louis XV, II, 184, 204, 232, 235, 281, 302, 320, 329-331.
MAINE (Duchesse du), I, 7. — II, 202.
MALAVAL, chirurgien, I, 225.
MALISSOL (Berger de), évêque de Gap, I, 113.
MALLET, financier, I, 25, 129. — II, 86, 101.
MANS (Évêque du), II, 190.
MARAIMBERG, avocat, I, 292.
MARGON, Cf. PLANTEVIT.
MARIETTE (La), danseuse, II, 105, 248.
MARTELLIÈRE (Mme de La), II, 227.
MAUPERTUIS (M. de), II, 154, 287, 290.
MAUREPAS (Comte de), I, 159. — II, 168, 210, 266, 334, 336-338, 340, 341.
MAZARIN (Cardinal de), II, 262, 263.
MAZARIN (Mme de), II, 223, 234, cf. LA VRILLIÈRE.
MERCY (Comte de), II, 79.
MIDI, banquier, II, 133.
MIREPOIX (M. de Lévis-), II, 34, 64, 244.
MODÈNE (Duchesse de), II, 162.
MOLÉ (Le président), II, 64.
MOLINA, I, 126, 153, 241, 261.
MOLINISTES, I, 98, 249. — Cf. JÉSUITES.
MONCRIF (Paradis de), II, 54, 55, 144, 226.
MONDORGE (Gautier de), II, 247.
MONTEMPUIS (M. de), chanoine, I, 92-100, 203.
MONTGERON (Carré de), II, 181, 197.
MONTGON (Abbé de), II, 31.
MONTIJO (M. de), II, 298.
MORAS (Mlle de), II, 192, 200.
MOREAU, procureur du Roi, II, 193, 200.
MOSSON (Marquis de la), cf. BONNIER.
MOUCHY (M. de), II, 75.

N

NANGIS (Marquis de), II, 295, 296.

Nesle (Mme de), I, 10.
Neuville (Le P. de), II, 266.
Noailles (Cardinal de), I, 60, 99, 149-159, 170, 171-174.
Noailles (Duc de), I, 157, 162. — II, 27, 95, 125, 156, 160, 279.
Nicole, I, 38.
Nivelle (Abbé), I, 236.
Nogent-Beautru (M. de), II, 30.
Nonant (Comte de), II, 75.
Nonce du Pape (Le), II, 10-13.
Normand, avocat, I, 140, 293.

O

Ombreval (Ravot d'), lieutenant de police, I, 42, 49, 50, 51, 79, 84.
Orléans (Duc d'), le Régent, I, 3, 30, 31, 57, 70.
Orléans (Duchesse d'), I, 4.
Orléans (Louis duc d'), fils du Régent, I, 4, 5, 52. — II, 31, 110, 278.
Orléans (Mlle), abbesse de Chelles, I, 37, 167.
Orléans (Chevalier d'), II, 203, 281.
Orry de Vignory, contrôleur général, I, 298. — II, 231, 251, 279, 333, 340, 344.
Orval (Moines d'), I, 100.

P

Pâris (Le diacre), I, 259-265. — II, 4, 5, 189.
Paris (Les frères), I, 23, 54, 109. — II, 161, 208, 272.
Paris-Duvernay, financier, I, 3, 8, 48, 69, 72, 76, — II, 335.
Parlement (Le), I, 29, 65, 72, 123, 251. — II, 10, 11, 14, 16, 17, 23, 113, 115.
Parlement d'Aix, I, 281-292.
Parme (Bataille de), II, 77.
Pascal, I, 38.
Pélissier (Mlle), I, 228-233, 253-256. — II, 141, 283.
Pellegrin (Abbé), I, 179. — II, 100, 139-146, 195.
Penthièvre (Duc de), II, 203.
Persan (Mme Doublet de), II, 221.
Petit, chirurgien, I, 225.
Petitpas (Mlle), danseuse, II, 132, 140, 144, 161.
Petitpied (L'abbé), I, 143, 144.
Pezay (M. de), II, 30.
Plantevit de la Pause (Abbé), II, 35-58.
Poisson (Le P.), I, 165.
Polastron (Comte de), II, 76.
Polignac (Cardinal de), II, 56.
Pons (Abbé de), II, 156.

PORTAIL (Le Président), I, 227, 293. — II, 18, 19.
PORT-ROYAL (Solitaires de), I, 38.
PRUNAY (Julien de), avocat, I, 293.
PRÉVOST, avocat, II, 116.
PRIE (Mme de), I, 2, 8, 11, 12, 20, 40, 51, 54, 56, 57, 58, 66, 69, 71, 75, 76, 84, 134. — II, 194.
PUCELLE (Abbé), II, 8-10, 19.
PUYSÉGUR (Maréchal de), II, 243.

Q

QUESNEL (Le P.), I, 38, 261.
QUINAULT, poète lyrique, II, 247.
QUINAULT l'aîné, I, 180.
QUONIAM (Mlle), danseuse, II, 317.

R

RAMEAU (J.-P.), musicien, II, 187, 247, 348.
RASTIGNAC (Chapt de), archevêque de Tours, I, 103.
RAZILLY (M. de), II, 221.
RESNEL (M. de), II, 164.
RESNEL (Mme de), II, 28.
RETZ (Mlle de), I, 245.
RIBOU, libraire, II, 146.
RICHELIEU (Cardinal de), I, 249, 250, 297. — II, 57, 262, 263.
RICHELIEU (Duc de), I, 24, 30, 31. — II, 56, 227.
RIGAUD (Hyacinthe), peintre, II, 95.
RIPERDA (M. de), II, 31.
RIPERT (M. de), I, 281.
ROCHE-SUR-YON (Mlle de la), I, 6. — II, 202.
ROHAN (Princesse de), II, 277.
ROMIEU, II, 237.
ROQUELAURE (Duc de), II, 294.
ROTHELIN (Abbé de), II, 56.
ROUSSEAU (Jean-Baptiste), II, 155.
ROY, satirique, II, 151, 157, 310.
RUPELMONDE (Mme de) I, 10.

S

SABINE (M. de), II, 220.
SABRAN (Mme de), I, 13.
SAINT-ALBIN (L'abbé de), II, 203.
SAINT-DIZANT (M. de), I, 59.
SAINT-FLORENTIN (M. de), secrétaire d'État, II, 335, 341.
SAINT-ROME, II, 133.
SAINT-SIMON (Rouvroy de), évêque de Metz, II, 72, 289.
SAINTE-BARBE (Collège de), I, 222, 235, 242, 250. — II, 51.

Sallé (Mlle), danseuse, II, 163.
Sallier (Abbé), II, 311.
Sanchez (Le P.), II, 44.
Saumery (M. de), II, 73.
Savalet (M.), II, 122, 123.
Savine (M. de), II, 243.
Seckendorff (Comte de), II, 117, 118.
Ségur (M. de), évêque de Saint-Papoul, II, 126.
Ségur (Marquis de), II, 346.
Séguy (Abbé), II, 144.
Sens (Mlle de), I, 7. — II, 33, 202.
Servandoni (J.-N.), architecte, II, 63.
Sigongne (M. de), II, 116.
Soanen (Jean), évêque de Sénez, I, 115, 154. — II, 27.
Soissons (Évêque de), cf. Languet.
Sorbonne (La), I, 123, 235, 239, 242, 243.
Sorel (Agnès), II, 303.
Soubise (Mme de), II, 194.
Sourdis (Cardinal de), I, 24, 109, 250.
Sourdis (M. de), II, 142, 143.
Souvré (M. de), II, 210.
Sultan (Ambassadeur du), II, 313.

T

Tallard (Maréchal de), I, 110.
Tallard (Duchesse de), I, 199. — II, 233, 281.
Tapin, exempt, I, 143, 144.
Tavannes (Mme de), I, 11, 12.
Tardif, I, 181.
Tartarin, avocat, I, 293.
Tellier (Le P. Le), II, 181.
Tencin (Guérin de), cardinal, I, 112-120, 126, 167. — II, 27, 73, 241, 264, 265, 321, 332, 339, 341.
Tencin (Claudine de), I, 117, 121. — II, 333.
Tessé (Mme de), I, 10.
Thévenard, danseur, I, 67.
Thiriot, II, 152.
Tingry (Prince de), I, 8. — II, 88. — Cf. Luxembourg.
Toscane (Grand-duc de), II, 286.
Toulouse (Comtesse de), I, 7.
Tournély (Honoré), I, 208. — II, 181.
Tournelle (Mme de La), maîtresse de Louis XV, II, 327-329, 330.
Traisnel (M. de), I, 87.
Trémoille (Duc de La), II, 99, 100, 211, 235.
Tressan (M. de), II, 211, 213.
Tribou, II, 144.
Turgot (Michel-Étienne), prévôt des marchands, I, 200. — II, 253, 257.

U

Unigenitus (Bulle ou constitution), I, 20, 38, 60, 113,

120, 148, 164, 167, 178, 228, 234, 238, 242, 260, 261. — II, 183, 250.
URSINS (Princesse des), I, 51.

V

VAUCHOUX (M. de), I, 48.
VAURÉAL (Guérapin de), évêque de Rennes, II, 7, 24, 73, 109, 279, 289.
VELLERON (M. de Cambis-), I, 59. — II, 243.
VENTADOUR (Abbé de), II, 267.
VERMANDOIS (Mlle de), I, 44.
VERNON (Amiral), II, 300, 301, 303.
VIENNE (Archevêque de), Cf. AUVERGNE.
VILLARS (Maréchal de), I, 111. — II, 62, 79, 97, 99, 125.
VILLARS (Maréchale de), I, 143. — II, 7, 8, 25, 281.
VILLARS (Duc de), I, 30, 31. — II, 29, 100, 198.
VILLEROY (Maréchal de), I, 23, 159.
VILLEROY (Duc de), II, 223.
VINTIMILLE (M. de), archevêque de Paris, I, 172-176, 227, 240, 242, 252, 266. — 270, 297. — II, 27, 73, 141, 143, 164, 199.
VINTIMILLE (Mme de), maîtresse de Louis XV) II, 306, 331.
VITRY (M. de), II, 233.
VOLTAIRE (Arouet de), I, 253. — II, 31, 55-59, 101, 149, 157, 237, 245, 246, 287, 310.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1732.

Pages.

Avis au Roi 1
Les Exploits de M. Hérault. 2
La Maréchale de Villars. 7
L'Abbé Pucelle 8
L'Entrée du Nonce 10
Remontrances du Parlement au Roi 14
L'Exil du Parlement et la Chambre des vacations. 16
Le Président Portail 18
Apologie des Paniers 20
Les Mœurs du temps. 23

ANNÉE 1733.

Nouvelle bulle du pape qui supprime le nom de Plantevit 35
Appel au futur concile de la bulle qui supprime le nom de Plantevit 38
Moncrif à l'Académie. 54
Le Temple du Goût 55
Le Roi à Chantilly 60

Pages.

Le Faste de Samuel Bernard 61
Le Roi Stanislas 65
La Guerre d'un épicurien 66
A six-vingt ans 68

ANNÉE 1734.

Dialogue paysan sur la guerre d'Italie 71
Les Prélats de France 72
La Promotion des officiers généraux 74
La Bataille de Parme 77
Messieurs nos Généraux et messieurs les Allemands. 80
La Fureur du Rhin 82
Chanson guerrière. 83
Placet à M. Mallet, directeur du Dixième 86
La Surprise de Guastalla 87
Le Maréchal de Broglie et les Allemands. 91
La Déroute du maréchal de Broglie 91
Apologie du maréchal de Broglie 94
Le Maréchal de Noailles 95
Épigrammes diverses. 97

ANNÉE 1735.

Le Maréchal d'Asfeld. 103
Épître de la Mariette au prince de Carignan . . . 105
Les Appas de Mademoiselle 107
Les Ridicules du temps 110
L'Affaire des Avocats. 113
La Campagne d'Allemagne. 117

Pages.
La Politique européenne. 119
Madame Hérault et Savalet. 122
La paix est faite 123
Épigrammes diverses 125

ANNÉE 1736.

Panégyrique du cardinal Fleury. 129
Le petit-fils d'un avocat 131
Épître de mademoiselle Petitpas aux filles de l'Opéra 132
Lettre pastorale de monseigneur Pancrace Pellegrin aux fidèles de son diocèse. 139
Milord Duc et Bernard 147
Adieux de Voltaire à madame du Châtelet 149
Réconciliation de Rousseau avec ses ennemis . . . 155
Noëls pour l'année 1736 158
Épigrammes diverses 162

ANNÉE 1737.

La Disgrâce de Chauvelin. 167
Les Funérailles de Chauvelin 172
Les Francs-maçons. 174
Le Cardinal de Bissy et saint Pierre. 180
Un Apôtre de la petite Église. 181
L'Amour n'est plus Colin-Maillard 184
La Musique de Rameau 187
La Béquille du père Barnaba 188
Noëls pour l'année 1737 196

ANNÉE 1738.

Pages.
Regrets sur le cardinal Fleury. 207
Les Courtisans 209
Ode sur la mort de monseigneur Colbert. 214
Apologie du Marais 219
Madame de Boufflers 222
Les Beaux-esprits du temps 225
Madame de La Martellière et le duc de Richelieu. 227
Noëls pour l'année 1738. 229
Épigrammes diverses 231

ANNÉE 1739.

Histoire véridique du cardinal Fleury. 239
La Promotion des cordons bleus. 242
La Voltairomanie 245
Les Fêtes d'Hébé 246
Le Siècle d'or. 249
La Jalousie de M. le Duc 251
Les Fêtes de la ville de Paris. 253
Requête à M. Hérault 258
Épîtres à M. Barjac 259
Épigrammes diverses. 262

ANNÉE 1740.

Oraison funèbre de M. de Harlay 269
Épitaphes du duc de Bourbon 270

Pages.
Le Retour du marquis de Breteuil 274
Les Amours du prince de Conti. 275
Le Dauphin et la princesse de Rohan 277
Les Affaires du temps 278
Les Exploits de mademoiselle Dazincourt. 282
La Succession de l'Empereur 285

ANNÉE 1741.

Le Chaos européen 289
Les Délices de Choisy 291
Le Marquis de Courtenvaux 293
La Promotion des Maréchaux. 295
Les Envoyés à la Diète 297
Le Siège de Carthagène 299
Conseils à madame de Mailly. 302
Dialogue paysan sur le Dixième 304
Épigrammes diverses 306

ANNÉE 1742.

Les Amours du comte de Clermont. 314
L'état de la France 319
Échos de la Cour 320
Chanson des Grenadiers du régiment de Lyonnais . 322
Le Roi et madame de La Tournelle 327
La Disgrâce de madame de Mailly 329
Le Conseil des Ministres. 331
Les Talents de Maurepas 336

Pages.
Noëls pour l'année 1742. 338
Épigrammes diverses 342

INDEX ALPHABÉTIQUE DE LA DEUXIÈME PARTIE 351

TABLE DES PORTRAITS

Pages.

René Hérault. 1
Madame de Mailly. 184
Le Cardinal de Tencin 264
Madame de Vintimille 306
Madame de Châteauroux 327

A Guantin imprimeur
S Benoit 7 à Paris

PQ
1193
H6R3
v.6

THE LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA
Santa Barbara

THIS BOOK IS DUE ON THE LAST DATE
STAMPED BELOW.

UC SOUTHERN REGIONAL LIBRARY FACILITY
A 000 787 391 2